BEAU ET CHAUD
Vallée d'Ottawa et région de Montréal. — Beau et chaud.
Canadiana

LE JOURNAL

BEAU ET CHAUD
Région de Québec et golf et chaud.

DEUXIEME ANNEE—N° 188 MONTREAL, SAMEDI, 27 JUILLET 1901 12 PAGES: UN CENTIN

BOUCHERVILLE RAYONNERA

Les 3 et 4 septembre prochain, on chomera le centenaire de l'église et le bi-centenaire de la fondation du couvent. Une tranche de l'histoire des Bouchervillois.

Les 3 et 4 septembre prochain, le village de Boucherville sera en grande joie. Des drapeaux, des décorations, les embarcations bariolées, pavoisées et illuminées, le soir, se promèneront sous une arche de flammes de cinq milles d'étendue, c'est-à-dire à partir de la pointe extrême de la première île, jusqu'aux confins du village, passé l'île Grosbois.

On fêtera, pendant ces deux jours, le centenaire de l'église paroissiale de Boucherville et le bi-centenaire de la fondation du couvent des dames de la Congrégation Notre-Dame.

LE CURE PRIMEAU INTERVIEWE

Le curé Primeau, s'est laissé interviewer par notre représentant: "Vous pouvez dire, proclamer même, ajouta le digne curé, que cette fête de deux jours sera une fête civile, religieuse et avant tout patriotique. Chaque citoyen fera sa part.

"Six steamers feront le service entre Montréal et Boucherville. L'illumination, le soir, sera la plus belle qui se puisse voir. Elle éclipsera de beaucoup la féerie des fêtes de nuit. Des torches alignées sur les deux rives, donneront, en se mirant dans l'eau, l'illusion d'un fleuve de feu, sur lequel navigueraient des navires d'amiante. Les nombres 100 et 200 seront placés bien haut en lettre de feu, sur les quais de manière à ce qu'on puisse les voir de loin.

Les steamers, les embarcations toutes éclairées, passeront sous les fusées qu'on lancera sans cesse des deux rives. Dix ou douze évêques assisteront aux fêtes et un grand prédicateur, probablement le R.P. Lalande S.J., prononcera le sermon de circonstance à la messe pontificale.

"Je vous le répète, nous sommes des patriotes. Nous voulons faire grand, et nous faisons grand. Nous éblouirons et convaincrons à la fois, les autres Canadiens par nos manifestations patriotiques."

LE PROGRAMME DES FETES

Mardi, le 3 septembre.—Grande messe Pontificale. Sermon par le R.P. Louis Lalande, S.J. historien de la paroisse de Boucherville. Un grand nombre d'évêques, de prêtres et de laïques y assisteront.

Banquet auquel prendront part plusieurs centaines de convives, tout l'épiscopat en tête. Nos hommes éminents du Canada, y prononceront des discours.

Grande séance au couvent. Une révélation.

Cette séance a été préparée par une Sœur de la Congrégation Notre-Dame, dont la modestie nous force à taire son nom. Qu'il nous suffise de dire, que trois années durant, c'est elle qui a organisé les superbes fêtes de Glowcester, à Ottawa. Il faut avoir assisté à ces fêtes du couvent de la rue Glowcester d'Ottawa, où la plupart du temps y assiste Son Excellence le gouverneur-général, pour avoir une idée du bon goût, de la richesse, de la somptuosité et de l'hospitalité des dames de la Congrégation Notre-Dame. Nous pouvons presque prédire la toilette que revêtera le couvent de Boucherville, pour fêter son deux centième anniversaire.

Bravo, ma sœur. Vous nous défendez de vous nommer, mais cette indiscrétion, que nous ne commettons pas par égard pour vous, d'autres la commettront de vive voix, à notre place.

Après et pendant la séance, l'illumination commencera. Pas une maison, pas une fenêtre, pas un arbre qui n'aura pas sa lanterne vénitienne, ses drapeaux, ses rameaux. Et, comme ce sera fête religieuse, l'église et le presbytère, la vieille église centenaire sera illuminée, pavoisée, alors que sa cloche, cloche joyeuse cette fois, carillonnera sous les étoiles, dans l'air parfumé de l'haleine des sapins et des fleurs. Des musiques, des chants et des rires, retentiront dans la nuit. Tout le monde sera heureux, et les yeux contempleront un spectacle jamais vu auparavant, à Boucherville.

Mercredi, 4 septembre—Messe pour les défunts, à 10 heures a.m. Oraison funèbre, par un de nos plus éminents orateurs sacrés.

Dans l'après-midi, répétition avec modifications de la séance de la veille, au couvent, pour les anciennes élèves surtout. Cette séance sera suivie du salut solennel du Très Saint-Sacrement, pendant lequel les élèves chanteront les plus beaux morceaux de leur répertoire sacré.

Voici une note à l'adresse de toutes les anciennes élèves du Couvent bi-centenaire :

"Les anciennes élèves du Couvent de Boucherville sont priées d'envoyer, au plus tôt, leur adresse à la révérende Mère Supérieure du couvent, Sœur Ste-Célinie, afin de permettre aux secrétaires du comité d'organisation des fêtes jubilaires, de communiquer sûrement avec elles."

Le soir, seconde illumination, avec répétition des amusements de la veille.

BOUCHERVILLE DE NOS JOURS

Nous laissons d'abord parler le R.P. Louis Lalande, S.J., historien de Boucherville, nous réservant le droit de résumer quelques détails qui ne pourraient tous entrer dans ces colonnes, et d'y ajouter quelques renseignements de la dernière actualité.

Sur la rive sud du Saint-Laurent, à neuf milles de Montréal, entre Longueuil et Varennes, sur une longueur et une largeur variant entre cinq et sept milles, s'étend la paroisse de la Sainte-Famille de Jésus-Marie-Joseph de Boucherville.

Fondée en 1668, elle comptait, treize ans après,—comme il appert du recensement de 1681,—trente-neuf familles et trois cent vingt arpents de terre en culture. Elle se compose aujourd'hui de sept "rangs", sur une superficie de 61,-064 acres. La population, exclusivement catholique, est d'environ 2,000 âmes.

"Les fêtes seront grandioses, dit le curé Primeau. Douze archevêques et évêques y assisteront, ainsi que presque toutes les notabilités du pays."

Le village est situé sur le fleuve. Autour de l'église qui dresse au centre son clocher, comme autour d'un berceau, sont groupés huit cents villageois. De grands ormes ombragent les rues, et plusieurs élégantes résidences se dérobent dans des bosquets d'érables, de cormiers, de trembles et de saules.

La campagne qui environne le village forme une vaste surface légèrement ondulée, fermée au sud-est par la modeste montagne de Saint-Bruno. A l'ouest, s'élèvent les verts sommets du Mont-Royal. Quand le jour est beau et le ciel bleu, on voit se dessiner dans le lointain Notre-Dame et ses deux tours, le dôme de Saint-Pierre, les hauts édifices et les nombreux clochers de Montréal; le soir, on voit étinceler la longue ceinture des lumières électriques qui illuminent son port.

En descendant, l'œil se repose de villa en villa, de jardin en jardin, jusqu'à la Longue-Pointe.

En face du village, le Saint-Laurent se divise en plusieurs canaux et forme des îles, autour desquelles il promène lentement ses eaux vertes; on dirait qu'à l'instar de l'île de Calypso, Boucherville est un de ces lieux enchanteurs que les fleuves ne quittent qu'à regret.

C'est sur une de ces îles que M. Thomas de Grosbois, descendant de la noble famille de Boucherville, jouit paisiblement de l'héritage de ses pères.

L'île porte son nom. Sa fertilité, sa fraîcheur au milieu des eaux, le gazon qui la couvre comme un tapis, les jardins qui entourent sa vieille maison de pierre bâtie à la rustique, sa fameuse ormaie, dont l'épaisse feuillage semble, de loin, s'élever à la surface des eaux comme une gigantesque corbeille de verdure: tout cela en fait un site à ravir.

Un service régulier de bateaux rend aux Bouchervillois les communications faciles avec Montréal et les paroisses environnantes des deux rives. Plusieurs fois le jour, ils peuvent traverser à la Longue-Pointe ou remonter jusqu'à Hochelaga et à Montréal. De plus, la compagnie du chemin de fer de Montréal à Sorel a construit à quelques arpents du village, une gare où, depuis cinq ans, les trains, malgré plusieurs irrégularités, ont généralement reçu les passagers deux fois le jour.

Tous les étés, un grand nombre de nos citoyens les plus en vue, vont villégiaturer dans ce coin enchanteur, si à portée du centre de leurs occupations.

M. le curé Primeau, l'ami de cœur de feu Mgr Bourget, dessert cette paroisse depuis 1877. On se souvient encore des noces de diamant du père et de la mère du digne curé. Quelles fêtes pour toute la population! Quelles réjouissances! Quelles bénédictions! M. Primeau, curé de Boucherville, ne peut parler de son grand ami et protecteur, sans que les larmes lui viennent aux yeux. Hier encore, il nous apprenait que, d'après les dernières nouvelles reçues de Paris, M. Philippe Hébert achevait la statue du vénérable prélat. Ce sera un chef-d'œuvre de plus, au crédit de notre sculpteur canadien. Il n'y a plus que les bas reliefs à terminer. M. le curé Primeau, se dévoue actuellement pour assurer le succès complet des fêtes de septembre. C'est un vaillant, un zélé et un homme de grand mérite qu'on ne peut pas ne pas aimer.

M. Sévère Renaud est le vicaire. Tous deux habitent un vaste presbytère entouré de verdure et de fleurs. Les trois marguilliers sont MM. Mizaël Jodoin, Zacharie Aubertin et Magloire Birtz, Desmarteau. — M. Etienne Jodoin est maire du village, et M. Eug. Chef, maire rural.

Parmi les principales familles, toutes de souches très anciennes, nous remarquons celle de l'honorable de Boucherville, de D. Parizeault, Malhiot, Toussaint Sicotte, Ch. Berger, Daignault, Lalumière, Lapointe, Sicotte, Racicot, Normandin, Melançon, Prévost, Demers, Dulude, Huet, etc.

La villa Labroquerie est la villa des RR. PP. Jésuites.

L'EGLISE ACTUELLE

Elle est la troisième église et a été construite en 1801.

Il y avait longtemps déjà que la nécessité d'une nouvelle église paraissait urgente; plusieurs résolutions avaient même été prises à ce propos, mais des circonstances en avaient toujours retardé l'exécution. Le manque de récolte, en 1786, fit changer le projet de construction d'une église, pour celui d'une grande chapelle temporaire. L'année suivante, on annulla ces résolutions dans une autre assemblée et on décida de construire une église de 124 pieds sur 50. Montarville, avec l'aide des syndics, fut chargé de la direction des travaux; chaque contribuable devait apporter sa cote de pierre, de bois, de travail ou d'argent. Les marguilliers réglèrent même, trois semaines après cette assemblée, les agrandissements à faire à la chapelle des congréganistes, pour qu'on y put faire les offices, durant les travaux de construction. Ce fut en vain; de nouveaux obstacles surgirent et la nouvelle église fut remise à mil huit cent.

Cette fois, l'exécution suivit le projet; les matériaux furent rapidement préparés, puis, au printemps de 1801, les travaux poussés avec une sage activité. Les talents de M. Conefroy en architecture, comme d'ailleurs dans tous les arts et sciences, lui permirent d'en tracer lui-même le plan. Au mois d'octobre de l'année suivante, Mgr Denaut venait consacrer ce nouveau temple, considéré comme un des plus jolis édifices religieux de ce temps.

Les embellissements de la nouvelle église n'étaient pas encore achevés, que Boucherville fut sur le point de perdre une partie de ses paroissiens.

Boucherville fera sa toilette. Des drapeaux, de la verdure et des fleurs. La plus grande illumination. Toute une flotte pavoisée sur un fleuve de feu.

Dès 1809, M. René de la Bruère et plusieurs habitants tenanciers du fief Montarville, dont il était seigneur, sollicitèrent de Mgr Joseph-Octave Plessis, la permission de bâtir sur ce fief un presbytère et d'y établir une desserte qui réunirait, tant les concessionnaires présents et à venir dudit fief, que les terres et habitations sises sur le chemin de Longueuil à Chambly, depuis la sortie des aunaies jusqu'à l'endroit où la seigneurie de Chambly confine avec la baronnie de Longueuil. Cette division aurait séparé de Boucherville presque toute l'étendue qui lui fut enlevée plus tard, dans la formation des paroisses de Saint-Bruno et de Saint-Hubert.

Monseigneur ne jugea pas opportun d'agréer pour le présent cette requête.

LE COUVENT DES SOEURS DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME

C'est la vénérable sœur Marguerite Bourgeois qui donna, à Boucherville, les premières leçons de l'instruction primaire; un monument, dont nous parlerons plus loin, s'élève à l'endroit où fut sa première école. Il y avait déjà quinze ans qu'elle allait de maison en maison pour instruire les petits enfants quand — probablement dès 1668 — elle vint dans ce but à Boucherville.

L'œuvre de la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, eut de bien modestes commencements; mais l'arbre qu'elle planta dans un sol sanctifié par ses vertus a été protégé, arrosé par Dieu lui-même. Les religieuses de la Congrégation répandent dans tout le Canada et dans plusieurs villes des Etats-Unis, les bienfaits de l'éducation, et ne s'appliquent pas avec moins de zèle à apprendre aux petits enfants les prières et le catéchisme, qu'à former les lettres, les arts et les exercices d'économie domestique, leurs grandes élèves à l'accomplissement de tous les devoirs de la femme chrétienne et de bonne société.

Quand la sœur Bourgeois consumait ses journées au milieu de quelques petits enfants; quand, dans une pauvre maison, elle réunissait ses premières compagnes, institutrices comme elles, elle ne prévoyait pas, sans doute le développement prodigieux de son œuvre, les neuf cent cinquante religieuses qui donnent aujourd'hui l'instruction à plus de 21,000 enfants, dans cent trois établissements, dont la plupart font l'orgueil de nos villes et de nos villages; mais elle jetait dès lors, pour cet édifice sublime, les inébranlables fondements de l'humilité.

Le R. M. Primeau résolut, il y a quelques années, de mettre à exécution le projet conçu depuis assez longtemps de bâtir un couvent, en remplacement de celui d'alors. Seulement, l'argent manquait; il fallut compter sur la Providence. La Providence avait donné mieux que de l'argent, en donnant au curé le dévouement, l'initiative qui entreprend, l'habileté féconde en moyens d'exécution, la constance qui mène une entreprise à bonne fin.

M. Primeau se met donc à l'œuvre; il ouvre une liste de souscriptions, s'y place lui-même en tête pour mille piastres, MM. de Boucherville, Parizeau, Birtz, Sicotte, Aubertin, Dulude, Huet et plusieurs autres citoyens apportent leurs offrandes généreuses; les Sœurs mettent à contribution leurs modiques ressources, et la construction est terminée.

Le site a été heureusement choisi, à l'angle de la grande place qui fait avenue à l'église, sur la rive où, tout frais encore, souffle le vent chargé des âpres odeurs des îles, et d'où l'on voit onduler le Saint-Laurent à travers une rangée de grands arbres. A l'arrière, l'emplacement s'étend jusqu'à la rue, en face du couvent actuel; il est en partie enclos du houblon sauvage, de lilas et de cormiers.

C'est aujourd'hui l'un des plus jolis couvents du Canada, et c'est là que les religieuses fêteront le 200ème anniversaire de leur arrivée, à Boucherville.

ASSOCIATIONS PIEUSES

Il y a plusieurs associations pieuses, à Boucherville. Citons entre autres: La Ligue du Sacré-Cœur, l'Apostolat de la Prière, la Congrégation des Hommes, la Congrégation des Enfants de Marie et la Sainte-Famille.

LE MONUMENT GIROUARD

La statue du R. M. Girouard est plus que de grandeur naturelle; elle repose sur un piédestal en pierre, devant l'église, au milieu d'un bosquet de jeunes érables. Sur une des faces du piédestal, est gravée l'inscription suivante:

ANTOINE GIROUARD
né à Boucherville
le 2 octobre 1762
FONDATEUR DU COLLEGE
de
SAINT-HYACINTHE en 1811
décédé le 3 août 1832

Le statuaire a reproduit l'attitude modeste de l'humble prêtre; on découvre dans ses traits quelque chose qui rayonne comme la vertu: ce large front parle encore d'intelligence; ce regard recueilli rappelle la prière et la candeur; les vieillards qui l'ont connu retrouvent l'expression de sa douceur dans le sourire qui effleure ses lèvres.

LE MONUMENT DE LA BROUERIE

Les citoyens de Boucherville aiment à en faire l'historique aux étrangers et à leurs enfants. Le passant s'y arrête quelquefois pour y lire cette inscription:

La messe pontificale. Le banquet. Les discours. Les séances au couvent. Seconde illumination et feux de joie. Boucherville d'aujourd'hui. Boucherville d'antan.

En ce lieu
PIERRE BOUCHER
bâtit la 1ère chapelle
1662
LE
PERE MARQUETTE
S. J.
fit le 1er baptême

LA VENERABLE
SŒUR BOURGEOIS
fonda la 1re école

LE 24 AOUT 1878
MONSEIGNEUR TACHE
Arch. de St-Boniface
bénit ce monument
sur la propriété de
JOSEPH BOUCHER
De la Broquerie

DEUX ANNIVERSAIRES

Par proclamation du lieutenant-gouverneur, c'était, le 9 novembre 1882, fête légale dans la province de Québec. A Boucherville, il y avait double fête. Dans une même enthousiaste et touchante démonstration religieuse, les Bouchervillois et le clergé du diocèse de Montréal célébraient les "noces d'argent" du sacerdoce de M. Primeau et les "noces de diamant" du vénérable doyen de l'épiscopat canadien, Mgr Ignace Bourget.

Le village était en allégresse; drapeaux, pavillons, bannières et oriflammes flottaient au vent; des arcs de verdure couverts d'inscriptions et de "vivats", des draperies et des fleurs formaient à la foule une voie triomphale depuis le quai du bateau jusqu'à l'église.

Ces deux anniversaires, furent l'expression spontanée de la reconnaissance d'une paroisse envers son curé; tribut d'hommage payé à un saint vieillard, à l'occasion d'un anniversaire mémorable et d'une de ses dernières œuvres héroïques; spectacle consolant d'un clergé nombreux unanime à acclamer son bien aimé chef d'autrefois, et encore prêt à marcher sur ses traces; acte religieux d'une foule unie pour prier dans la vénération et dans l'amour de la religion qui donne de tels ministres. Ce jour ne renaisse pas dans la mémoire, sans faire renaître une multitude de religieuses pensées.

Semblables sentiments se répéteront les 3 et 4 septembre prochain.

Kruger retournera en Afrique

AU MOIS D'OCTOBRE, BADEN-POWELL ARRIVE EN ANGLETERRE

Les femmes boers à Johannesburg

Bruxelles, 26. — Le soir a publié hier une dépêche de Rome. Il y est dit que M. Kruger sera dans cette ville au commencement d'octobre. Il s'embarquera ensuite à Naples à destination de l'Afrique du sud.

Southampton, 26.—Le général Baden-Powell, est arrivé ici cet après-midi. Le maire et les autorités civiles sont allés le recevoir officiellement au quai. Il a pris un train pour Londres au milieu d'une scène des plus enthousiastes.

Le 19 avril 1901, les femmes boers emprisonnées dans le champ de courses, à Johannesburg, ont écrit la lettre suivante à lord Kitchener:

1o. Que toutes les femmes sont des Afrikanders, dont les maris ont été tués ou faits prisonniers, ou bien combattent encore pour leur chère patrie.

2o. Qu'elles ont été chassées par la force de leurs fermes, et conduites ici, malgré leurs protestations, par les autorités militaires britanniques.

3o. Que les troupes britanniques, à plusieurs reprises, ont, d'une manière barbare incendié et dévasté les fermes et ont volé ou détruit leurs biens et immeubles, de sorte que les soussignées aujourd'hui ne possèdent plus rien.

4o. Que, depuis leur arrivée ici, elles ont été forcées de vivre réunies en masse dans le champ de courses, et qu'il est très rare qu'on permette à quelques-unes d'entre elles de se rendre à Johannesburg.

5o. Que, dans toute occasion, sans exception, elles ont été privées d'air et privées de nourriture saine et suffisante.

6o. Que par suite de leur agglomération, et des modifications qu'elles ont subies, dans leur genre d'existence, leur santé s'est trouvée gravement compromise. Ainsi elles peuvent attester à Votre Seigneurie que, dans la seule semaine qui s'est terminée lundi le 15 avril, à midi, on a compté, parmi elles, 15 décès sur 2,789 femmes et enfants enfermés dans le champ de courses et que, dans la seule journée du 16 au 17, avril, on a procédé à 10 enterrements des leurs.

7o. Que ce chiffre de mortalité excède de beaucoup le chiffre le plus élevé dans n'importe quel autre endroit du monde.

8o. Que ces conditions d'existence, qui n'ont pas changé depuis le premier jour de leur arrivée ici, sont épouvantables et ne peuvent plus être tolérées.

En conséquence, les soussignées demandent qu'il leur soit permis de retourner dans leurs demeures, aux frais du gouvernement de Sa Majesté, et que, en outre, ledit gouvernement leur donne de quoi pouvoir y vivre pendant six mois. Les soussignés pensent avoir le droit de demander cela, parce qu'elles ont été conduites ici contre leur volonté et parce qu'elles n'ont jamais demandé à qui que ce soit d'être protégées ou sauvegardées. Elles n'ont pris aucune part à la guerre, et cependant on les a traitées en prisonnières de guerre du jour où on les a enlevées de leurs foyers.

LE CONGRES DE LA TUBERCULOSE

On veut interdire de cracher par terre

Les théories de Koch et leurs adversaires

Londres, 26.—A la dernière assemblée du congrès, anglais de la tuberculose, tenue aujourd'hui sous la présidence de lord Derby, il a été adopté des résolutions en faveur d'une loi tendant à empêcher l'expectoration dans les lieux publics et recommandant qu'avis soit donné à qui de droit en cas de phtisie, conseillant l'usage des crachoirs de poche, affirmant que ces précautions sanitaires sont indispensables afin de diminuer les cas de tuberculose. Dans une autre résolution, le congrès exprime l'opinion que les officiers de santé doivent continuer de faire tous les efforts possibles pour empêcher la propagation de la tuberculose par le lait et la viande et, vu que les doutes sur l'immunité des humains de la tuberculose bovine exprimés par le docteur Koch sont d'une importance vitale pour la santé publique et les intérêts agricoles du pays, le gouvernement devrait ouvrir immédiatement une enquête rigoureuse à ce sujet.

Londres, 26.— Le roi Edouard VII a reçu hier à Marlborough House, les membres du congrès de la tuberculose. Sa majesté a dit qu'elle prenait le plus grand intérêt à leurs travaux et a terminé en souhaitant qu'ils donnent d'heureux résultats.

A la séance d'hier après-midi, le comte Spencer, chancelier de l'université de Victoria et vice-président du congrès, a fait une critique très sévère des théories du docteur Koch, qui prétend que la tuberculose ne peut être communiquée à l'homme par le bétail.

Le comte Spencer serait très heureux de pouvoir être du même avis, mais en attendant que soit démontrée, d'une façon formelle, l'exactitude des faits avancés par le docteur Koch, on doit ne se départir en rien de la vigilance observée jusqu'à présent.

Les autorités doivent continuer à protéger le consommateur contre la négligence des marchands de bétail et des laitiers.

Le vice-président termine avec l'espoir que le congrès n'acquiescera pas aux vues de M. Koch; et que les mesures sanitaires en existence, continueront à subsister.

Le professeur Jean Macfadyan lit un mémoire sur le bacille de la tuberculose dans le lait. Il est d'avis que cet aliment peut communiquer la tuberculose à l'homme. Jusqu'au moment où le docteur Koch a émis l'avis contraire, il a toujours été admis que la tuberculose humaine et la tuberculose bovine étaient les mêmes maladies.

Le professeur discute ensuite les données sur lesquelles repose la théorie du docteur Koch. Il estime qu'elles ne sont pas bien établies, et qu'elles ont peu de rapport avec la question. Il donne à l'assemblée quelques arguments prouvant que le lait des vaches tuberculeuses est tout ce qu'il y a de plus dangereux pour l'humanité.

Le docteur Ravenel, de Philadelphie, cite le cas de dix personnes atteintes de la tuberculose après avoir mangé de la viande contaminée. Il constate cependant que pareils faits sont assez rares.

James King, inspecteur vétérinaire à Londres, attribue la grande importation de viande étrangère à l'énorme quantité de bétail tué en Angleterre et rejeté à l'inspection par les vétérinaires. Un grand marchand de bétail lui a dit que le nombre d'animaux refusés était si grand que les marchands anglais étaient obligés d'avoir recours à l'importation de viande étrangère. Les vues du vétérinaire sont complètement différentes de celles du docteur Koch. Il demande des mesures encore plus sévères pour assurer le bon état des viandes importées.

M. Walter Long, président du gouvernement provincial et autrefois président de l'agriculture, a fait aujourd'hui, à la chambre des communes, la déclaration suivante: "Les vues du docteur Koch diffèrent de la majorité de celles des membres du congrès. Le gouvernement ne changera rien à l'état actuel des choses."

Berlin, 26—Les médecins d'ici se montrent très sceptiques au sujet des déclarations faites par le docteur Koch au congrès de Londres. Avant de procéder à leurs travaux habituels, les membres de la société médicale de Berlin discutèrent les théories de M. Koch. Ils constatent que ce qu'il dit est diamétralement opposé à ses opinions précédentes. Plusieurs membres ont fait remarquer que sa nouvelle théorie est aussi fausse que la première.

Blondin tué par un train

Woodstock, N.B., 26.—L'homme qui a été tué jeudi soir par un train du C.P.R., n'a pas encore été identifié, mais le "marshall" Harvey croit qu'il est probable que ce soit Wilfrid Blondin, accusé du meurtre de sa femme. L'apparence du défunt répond au signalement de Blondin envoyé par la police de Boston.

Ç'A ETE UN FIASCO

Dit Sir Louis de la conférence Chamberlain

LA NAVIGATION DU ST-LAURENT

Ottawa, 26.—Parlant de la conférence convoqué dans le but de s'entendre sur l'organisation d'une cour suprême d'appel à Londres, Sir Louis Davies a dit aujourd'hui: "Ç'a été un fiasco complet, comme nous l'avions prévu en Canada. Il n'y a eu rien de fait et les débats ont clairement prouvé qu'il valait mieux laisser les choses telles qu'elles sont.

Le lord Chancelier a aujourd'hui le droit d'appeler les meilleures jurisconsuls du Royaume Uni pour décider les causes importantes. Peut-on demander plus?"

Quant aux accidents de la saison sur le St-Laurent, Sir Louis Davies a dit: "Les accidents sont certainement déplorables à notre point de vue et aussi quant à ce qui conserne les propriétaires de steamers, mais je n'ai pu découvrir que ce fût la faute des routes ou des "aides" à la navigation. Bien que le gouvernement canadien ait dépensé quarante mille dollars pour un nouveau phare à Belle Isle, toutes les compagnies qui naviguent sur le St-Laurent semblent avoir abandonné cette route.

(DERNIÈRE HEURE)

Le rapport officiel de lord Kitchener dit que les Boers ont achevé des blessés à Vlakfontein et qu'un officier boer a essayés de les en empêcher.

On affirme à nouveau que Kitchener démissionnera le 31 août et sera remplacé par le général Blood.

Le Nouveau Titre du Roi

Londres, 26.—Aujourd'hui, à la Chambre des Lords, lord Salisbury, premier ministre, a présenté un bill autorisant le roi Edouard à prendre par proclamation dans les six mois qui suivront l'adoption du bill, tel titre qu'il jugera de nature à reconnaître convenablement ses possessions par delà les mers.

Le premier ministre a ajouté que le titre serait probablement comme suit: "Edouard VII, par la grâce de Dieu, du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des domaines britanniques par delà les mers, roi, défenseur de la foi, et empereur de l'Inde."

GUILLAUME N'INTERVIENDRA PAS, DIT FORD

Londres, 26.— La rumeur disant que l'empereur d'Allemagne a offert ses services comme médiateur entre le gouvernement et les Boers dans le but de mettre fin à la guerre, à très peu de fondement.

L'empereur a depuis le commencement, adopté une attitude de neutralité et il est très peu probable qu'il ait maintenant l'intention de faire des représentations à l'Angleterre pour empêcher la guerre de continuer jusqu'à un résultat définitif. Une telle action serait considérée ici comme une intervention injustifiable, et l'empereur n'est pas assez sot pour sacrifier tous les fruits de la politique amicale qu'il poursuit depuis quelque temps envers ce pays.

UN SPECTACLE NAVRANT

32 soldats refusent d'être decorés parce que leurs familles souffrent de la faim

Londres, 26 — Le roi a présenté aujourd'hui à la parade des Horse Guards, des médailles à trois mille soldats de la Yeomanrie revenant d'Afrique. Les cérémonies ont été semblables à celles de la présentation précédente, mais le temps n'était pas aussi beau. La reine Alexandra et le prince Edouard, fils du duc de Cornouailles et d'York, étaient présents. Trente-deux sous-officiers et soldats ont refusé de prendre part à la cérémonie, parce qu'ils n'avaient pas reçu leur paye et cela a provoqué beaucoup de commentaires. Ces hommes ont adressé des lettres au roi, disant qu'ils ne pouvaient se laisser décorer pendant que leurs femmes et leurs familles et quelques-uns d'entre eux meurent de faim. Les réclamations des hommes qui prétendent n'avoir pas été payés varient de soixante-trois à cent vingt-sept livres sterling. Quelques-uns prétendent qu'il leur a fallu mettre au mont-de-piété des médailles qu'ils avaient eues avant, afin de procurer de la nourriture à leurs familles.

M. Foster sera-t-il candidat?

L'honorable George E. Foster, n'était pas d'une humeur très communicative lorsqu'il a été interviewé aujourd'hui concernant la prochaine élection partielle de Liggar, rendue nécessaire par l'invalidation de l'élection de R.L. Richardson, libéral-indépendant.

"Je n'en sais que ce que j'ai lu dans les journaux," a dit l'ex-ministre des finances.

"Accepterez-vous la nomination si on vous l'offre?"

"Je vais d'abord attendre l'invitation au festin, je verrai après si j'accepterai ou non."

"Mais, la refuseriez-vous?"

Cette question a provoqué un joyeux sourire.

"Oh! écoutez! il faut d'abord que je la reçoive et que je considère ensuite les circonstances dans lesquelles elle est offerte."

Quant aux autres nominations qui lui ont été offertes, M. Foster a dit:

"Je n'en ai aucune sous considération à présent."

1 2 hrs p.m., l'invitation officielle de l'ouest, n'était pas arrivée.

MONDANITES

—Mademoiselle Antoinette Jodoin passe quelque temps à Kamouraska.

—Mademoiselle Marguerite Perreault est pour quelques semaines à la Malbaie.

—Mademoiselle Martha McDonald passe quelques semaines à la Malbaie.

—MM. Jos. Loranger et Letendre sont partis ces jours derniers pour Kamouraska.

—L'honorable M. Nantel et sa famille partent ces jours-ci pour Ste-Agathe des Monts.

—Mademoiselle Marie Mount est pour quelque temps à la Malbaie.

—M. Delfosse passe quelques jours à Arthabaska.

—Lany Laurier qui a passée quelques jours à Arthabaskaville, doit retourner aujourd'hui à Ottawa.

—Mesdemoiselles Alice et Hermine Gravel sont parties pour la Rivière du Loup où elles feront un séjour de quelques semaines.

—Mademoiselle Austin est à Coaticooke, où elle passe quelque temps chez ses grands parents M. et Mme Fox.

—Mademoiselle Emélie Ferrier est de retour d'un voyage à New-York.

—Mademoiselle Barry est retournée à Ottawa après avoir passée uo gai séjour à la ville, chez des amies.

—Mademoiselle Jeanne Auger, part ces jours-ci pour Longueuil, où elle l'invitée de Mademoiselle Hurtubise.

—Mademoiselle Bernadette Desnoyers partira le mois prochain pour un voyage aux Etats-Unis, de quelques mois.

—Mademoiselle Marsan passe quelques jours à Trois-Rivières chez son oncle M. G. Guillet.

—M. et Mme Emard sont partis mardi pour la Malbaie où ils passeront quelques semaines.

—Mademoiselle Marguerite de Montigny est allée passer quelques jours au chalet de Madame Gustave Lamothe, sur les bords du lac Lamothe, à quelques milles de St-Jérôme.

M. Lamothe est en train de montrer aux Américains qu'ils ne sont pas les seuls à se construire des châteaux d'été et à prendre intelligemment leurs ébats.

Madame Louis Fréchette, de la rue Sherbrooke, part demain matin par le S. "Garth Castle" de la Cie Franco-Canadienne, pour le Hâvre. Elle se rend auprès de son fils qui est malade à Pau.

Jugé sur les apparences

Un particulier se présente dans les bureaux d'un journal où les allures cassantes, tout d'une pièce, et l'intolérance la plus absolue sont de règle, tant dans les paroles que dans les écrits.

—Je désire parler, dit-il, au... sectaire de la rédaction !

Grand'mère et belle-mère

Plaisantin à son rejeton :

—Il faut avoir de l'affection pour ta grand'mère, mon enfant ; parce que, si tu n'en avais pas ; ce n'est pas moi qui pourrais en avoir à ta place... puisqu'elle est ma belle-mère !

Déboires d'un bossu

Un petit bossu raconte à sa femme les déboires qu'il éprouve dans son administration.

—Tout le monde, dit-il, obtient de l'avancement sur mon dos... Je commence à en avoir assez de tous ces... passe-droits !

LA CONFLAGRATION DE LAPRAIRIE

Le feu est éteint, mais ça fume encore

24 maisons rasées. Les pertes. Le travail des pompiers. Scènes lugubres

Hier, après l'incendie, il y eut comme un moment d'ahurissement chez quelques familles désormais sans abri et jetées brusquement dans le chemin. On ne voulait pas croire comme çà à la cruelle réalité, mais il fallut bien se rendre à l'évidence et ce fut une crise de désespoir. Hier soir, cependant, tout ce monde là avait reçu l'hospitalité de personnes généreuses, et ils auront toujours un gîte, jusqu'à ce qu'on avise au moyen de leur venir en aide d'une façon efficace. Les pertes totales sont évaluées environ à $60,000 ou $80,000.

Les ruines fumaient encore hier soir, mais on croyait l'incendie bien éteint et l'on n'arrosait plus, depuis plusieurs heures déjà. Il n'y avait pas cette année, de gens de la ville en pension au couvent ou ailleurs, à cause de la picote.

Voici la liste fidèle des personnes dont les biens ont été incendiés :

Le Couvent de la Congrégation—Détruit de fond en comble.
M. Arsène Deniger—Domicile.
Mlles Bariteau, (chemin de St-Jean)
M. Roch Beauvais—Domicile.
M. Médart Page—Domicile.
M. Alphonse Bonneterre (boutique de ferblantier) pas d'assurance.
M. Bourdeau—Domicile.
M. Alp. Dupré, agent de la Cie du Richelieu—Domicile.
Les Sœurs de la Providence, hangars brûlés.
M. Lefebvre, du bureau du téléphone, toit endommagé en plus de 20 endroits.
Le docteur Doyon—Domicile.
M. Henri McClean—Domicile.
M. Hubert Malo—Domicile.
M. Alex. Moquin—Domicile.
Dame Veuve Alex. Aubry—Domicile.
M. J. A. Boileau—Domicile.
M. Henri Beauvais—Domicile. Pas d'assurances.
M. Ludger Beauvais—Domicile.
M. Octave Potvin—Domicile.
M. Aimé Bourassa—Domicile.
M. Deniger Laplante—Domicile.
M. Alph. Lussier—Domicile.
M. Pagé—Domicile.
M. Arthur Beauvais—Domicile.
M. Nap. Lefebvre.—Domicile.
M. Arsène Bourdon.—Domicile.
M. Simon Beauvais.— Domicile.
M. Paul Thomas.—Domicile.
Mme Veuve Bariteau, pas d'assurance.
M. Lawrence McGee.— Domicile.
M. Gaudias Simard.—Domicile.

Construction et dépendances appartenant à la succession Beaudry.

Une foule de visiteurs ont fait hier, le voyage de Laprairie. Les ruines présentent un aspect lamentable, et sauf quelques hangars brûlés, tout est complètement rasé.

Les compagnies d'assurance couvrent environ la moitié des pertes soit 50,000.

La terrible conflagration qui a dévasté le village de Laprairie, rappelle celle qui ravagea le même village, le 6 août 1846.

La population de Laprairie était alors de 5,000 âmes, tandis qu'elle n'est aujourd'hui que de 1,460.

Les trois quarts du village furent alors complètement rasés par le feu.

Laprairie eut beaucoup de peine à se relever de cette épreuve, ou plutôt ne s'en releva jamais.

Une activité nouvelle semblait animer la population du village, depuis quelques années, mais la nuit dernière a été fatale à plusieurs familles, qui se trouvent aujourd'hui absolument dépourvues des ressources.

Espérons que le quartier incendié saura renaître de ses cendres, plus vivace et plus prospère.

LES PERTES

Evaluation approximative des pertes subies par les personnes qui ont le plus souffert de l'incendie:

MM. Alphonse Bonneterre, ferblantier, pertes $500; Alphonse Lussier, boucher; Médard Pagé, boucher, $1,000, légères assurances; Lawrence McGee, $1,500, pas d'assurances; Dr Doyon, pertes $2,000, $1,000 d'assurances; Mlle Alphonsine Collette, organiste de Laprairie, pertes de huit à neuf cents piastres; elle occupait une maison du capitaine Bourassa. Mlle Collette déplore, entre autres, la perte d'un magnifique piano de $500. Le Couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, pertes, 20,000; assurances, $15,000. Jacques Bourdon, marchand, perte de deux maisons évaluées l'une à $1,000 l'autre à 500, pertes couvertes par les assurances.

Ces deux maisons étaient occupées par MM. De Martigny, médecien, et Alexis Moquin, agent de la Seigneurie de Laprairie. Ces deux locataires ont pu sauver leurs mobiliers respectifs. La succession A.J.A. Roberge, pertes $300, couvertes par les assurances. Cette maison était occupée par MM. Isaac Audette et Etienne Valade; Mme Gaudias Simard, pertes, $2,000, couvertes par les assurances; Henri McNeil, pertes, $3,000, assurances, $1,800; cette maison était habitée par MM. Aubert Malo et Henri McNeil; Dame veuve Cyrile Aubry, pertes, $2,000, assurances, $1,200; cette maison était occupée par Mme Aubry et M. Chamberland, M. Louis Bourdeau, pertes, $600, sans assurances; cette maison était habitée par M. Alphonse Dupré, boucher, dont les pertes mobilières sont de $300; la succession de M. Alphonse Charlebois; Aimé Bourassa pertes maison $2,000 ménage, $1,000; assurance, $1,500; M. Lerigé, pertes, $500, sans assurances.

Arthur Beauvais, manufacturier, pertes, $8,000; assurance, $2,000.

Napoléon Lefebvre, pertes, deux maisons, dont l'une occupée par M. Arthur Beauvais, bijoutier, $800, assurance pour $700; Arsène Bourdon, pertes $2,300, dont $1,800 pour la maison et $500 pour le ménage; Henri Beauvais, $1,000; sans assurances.

M. Constant Giroux et Mme veuve J. H. Nagle ont éprouvé des pertes assez légères.

LES POMPIERS DE MONTREAL ET CEUX DE LAPRAIRIE TRAVAILLENT DE CONCERT

Le feu fut découvert par MM. Isidore Beauvais, Joseph Audet, et Alphonse Bonneterre qui prévinrent les pompiers de Laprairie. Ceux-ci tentèrent de se servir des pompes de la municipalité, mais ils s'aperçurent que leur mauvais état ne leur permettait pas de bien fonctionner.

On demanda alors du secours aux pompiers de Montréal.

Les pompiers se rendirent en toute hâte à Laprairie, en traversant le pont Victoria, mais malgré la rapidité de leur course, la distance ne fut franchie qu'en une heure 20 minutes.

Le feu, pendant ce temps, avait ravagé tout un pâté de maisons et avait atteint le Couvent des Dames de la Congrégation, qui était un véritable brasier, quand les pompiers de Montréal arrivèrent sur les lieux.

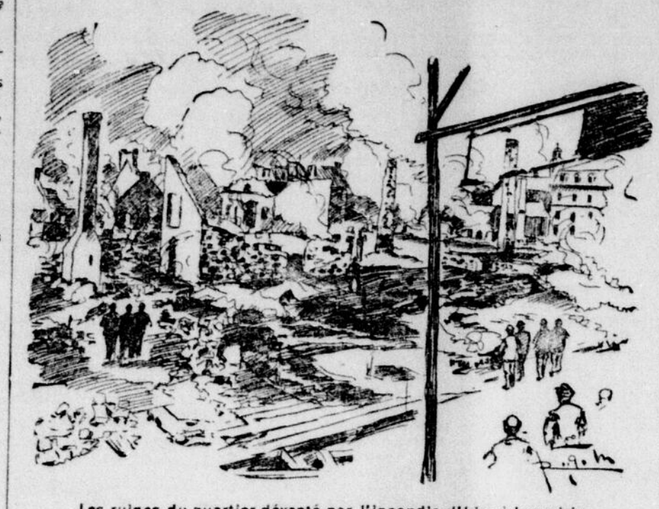

Les ruines du quartier dévasté par l'incendie d'hier à Laprairie

pertes $600, assurances, $500, maison habitée par M. Roch Beauvais qui a perdu pour $400 de ménage sans assurance.

Ludger Beauvais, marchand, pertes $5,000, dont $2,000 de stock, assurances, $2,000.

Octave Poitevin, pertes $500, couvertes par les assurances; perte du ménage.

Chéri Lefebvre, pertes, $200, couvertes par assurances.

Siméon Beauvais, pertes $1,000, assurances, $500.

Paul Thomas, pertes, $1,000; assurances, $500.

Mme veuve Thomas Bariteau, pertes,

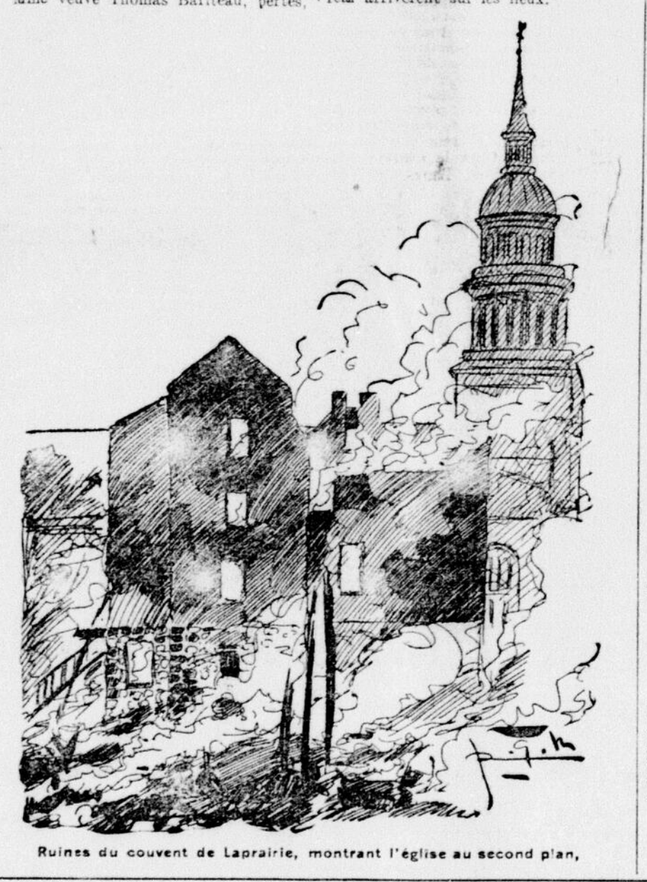

Ruines du couvent de Laprairie, montrant l'église au second plan.

Pour comble de malheur, la canalisation de l'aqueduc était en réparation et on ne pouvait compter sur le réservoir.

Jugeant d'un coup d'œil le danger, le capitaine Brière disposa ses hommes en un savant plan d'attaque. Une partie de l'escouade se rendit au bord du fleuve à 400 pieds du brasier et y installa le tuyau de prise d'eau. Dix hommes s'élancèrent dans l'église, grimpèrent dans le clocher et armés de lances ils inondèrent la toiture de l'église pour la préserver des flammes et des charbons rouges qui tombaient de toutes parts comme des fusées d'un immense feu d'artifice.

Répondant à un second appel, Montréal expédia à Laprairie une seconde pompe à vapeur et plusieurs dévidoirs.

SCENES DRAMATIQUES

Le spectacle en ce moment était horrible à voir.

Les pompiers, dans le clocher, accomplissant avec la plus grande bravoure leur rude tâche, semblaient environnés de feu et à tout instant on s'attendait à les voir brûler par les flammes qui faisaient rage de plus en plus.

La population poussait des cris de terreur, mais les pompiers luttaient, luttaient toujours et répondaient victorieusement aux flammes.

Une autre scène se passait à l'intérieur de l'église. Le curé de l'endroit, M. Larose, sauvait les saintes espèces et les ornements sacerdotaux. Les braves gens de l'endroit l'entouraient pour lui prêter leur concours.

On voyait passer à travers les flammes des femmes en costume de nuit, les cheveux au vent, tenant un enfant d'une main et des objets de l'autre. Les hommes transportaient au risque de se faire brûler les meubles les plus précieux.

M. Conrad Pelletier, dont la résidence est située à une certaine distance du foyer, a fait monter sur le toit de sa maison, des hommes, avec des seaux d'eau, et c'est avec grande peine qu'ils ont pu éteindre les charbons enflammés qui tombaient sur la toiture.

D'autres personnes agirent de même et réussirent à préserver un grand nombre de bâtisses.

M. Henri Lefebvre, ingénieur civil, ainsi que ses frères, ont aidé aux pompiers.

DES RAFRAICHISSEMENTS

Sur le théâtre du sinistre, les Sœurs de la Providence, dont le couvent a été presque entièrement épargné, donnèrent à nos pompiers des rafraîchissements et leur servirent un excellent lunch. Le capitaine Brière les remercia vivement en son nom et au nom de ses hommes.

Les pompiers de Laprairie, au nombre de 18, sous le commandement du chef Jos. Barbeau, se sont beaucoup distingués. La population les a chaleureusement félicités, ce matin. De son côté, le chef de police, M. Jos. Audette, a maintenu le bon ordre et s'est prodigué partout.

Il était 4.30 heures a. m., lorsqu'on réussit à contrôler la conflagration.

LE CORAIL

Le corail revient à la mode...
Après avoir plus de trente ans
Tout à fait disparu du code
De nos arbitres élégants,
Le corail revient à la mode.
Sera-ce un accès persistant
Ou sera-ce un simple épisode?
Qu'importe! Voici l'important:
Le corail revient à la mode...

Le corail revient à la mode...
Enfin le voilà donc fini
Son triste exil dans la commode!
Un caprice l'a rajeuni:
Le corail à la mode.
Qui donc l'a réhabilité?
Liane? Otero? De Mérode?
Qu'importe à la postérité!
Le corail revient à la mode...

Le corail revient à la mode...
On va s'en fourrer n'importe où
Pendant certaine période,
Autour des bras, autour du cou;
Le corail revient à la mode,
Pour l'annoncer à l'univers.
Il n'était pas besoin d'une ode,
Mais ça valait bien quelques vers:
Le corail revient à la mode...

Moustie.

Grandes attractions

Grandes attractions pour la semaine prochaine au Parc Sohmer.

Une belle chose est une joie permanente, et de toutes les belles choses qui ornent l'humanité il n'y a rien d'aussi beau qu'une belle chevelure. Le moyen le plus sûr de l'obtenir est d'employer LUBY'S Parisian Hair Renewer.
Chez tous les pharmaciens, 50c la bouteille.

PARC SOHMER

PROGRAMME

De la semaine prochaine au Parc Sohmer

LUNDI, 29 JUILLET

Marche,—"Le retour" Zierher
Ouverture,—"Matin, midi et soir", Suppé.
Danse hongroise,—"Czardas". Heinmann.
(Après l'Intermission.)
Sélection,—"Fleurs de Lys", Délibes.

MARDI, 30 JUILLET

Marche,—"Souvenir de Rome", Baldini.
Ouverture,— "Lieutenant du roi". Tiel.
Elégie,—"Clair de lune", Thomé.
(Après l'Intermission.)
Sélection,—"Ernani". Verdi.

MERCREDI, 31, JUILLET.

Marche,—"Cavalerie", J. Knegal.
Chef de la musique des Gardes de Bruxelles.
Ouverture,—"Festival". Lertzing.
Solo de piston,—"Polka de concert". Théo. Vandermeischen.

M. THEODORE VANDERMEISCHEN.

(Après l'Intermission.)
Symphonie en ut. Beethoven.
Grand orchestre sur la terrace jusqu'à minuit.

JEUDI 1er AOUT.

Marche,—"Le vigilant", Meyer
Ouverture,—"La fille du Régiment". Donizetti.
Intermezzo,—"Loin du bal". Kzibulka.
(Après l'Intermission.)
Sélection,—"Faust". Gounod.

VENDREDI, 2 AOUT.

Marche,—"La gitana", Bolduc.
Ouverture,—"Poète et Paysan". Suppé.
Solo de Saxophone,—"Fantaisie Variée,"
(Après l'Intermission.)
Sélection,—"Rudygone", Sullivan.

SAMEDI, 3 AOUT.

Marche,—"La Sirène", Villemer.
Ouverture,—"La Bohémienne", Balfe.
Solo de Cor.—"Sérénade". Tiel.

M. X. LAROSE

(Après l'Intermission.)
Sélection,—"Excelsior" (Ballets). Marena.

DIMANCHE, 4 AOUT.

Marche,—"Sohmer", Ernest Lavigne.
Ouverture,—"Zampa", Harold.
Solo de petite clairinette,—"Polka de concert," Séraffini.

M. G. NEVRAUMONT

(Après l'Intermission.)
Sélection,—"A trip to the Country", Luscomb.
Grand orchestre sur la terrace jusqu'à minuit.

OBITUAIRE

Le pasteur McKay

Au Cap à l'Aigle, est décédé soudainement le Révérend A. B. MacKay, pasteur de l'église presbytérienne de la rue Crescent de notre ville. M. MacKay était très connu dans le monde protestant de Montréal. On a de lui plusieurs ouvrages d'un intérêt puissant, entre autres: "The Glory of the Cross," "The Story of Naaman, etc., etc

Le défunt était en villégiature au Cap à l'Aigle.

Ses restes mortels ont été transportés à Montréal, où auront lieu les funérailles.

Le docteur Henchay

Le docteur John H. Henchey, est mort subitement la nuit dernière, à son domicile, rue Sainte-Anne, à la suite d'une indigestion, qui a aggravé la maladie dont il souffrait.

Il était âgé de 50 ans.

CHARITE BIEN ORDONNE : John Morley, qui sa des revenus d'environ $2,000 par année, refuse de pourvoir aux besoins de sa famille. Il recevra sa sentence vendredi prochain.

Qui veut peut

Voulez-vous guérir votre rhume rapidement et sûrement? Il n'y a qu'à prendre du BAUME RHUMAL.

CES DESERTIONS: Thomas Cunningham, matelot, plaide non coupable à l'accusation de désertion du "Tunisian".

LES HOMMES SONT MURES : John Hoffman, cheminot, dit qu'il n'est pas coupable d'avoir volé des pommes dans le verger d'un cultivateur.

Les Marionnettes

Les Marionnettes du Prof. Till, sont très amusantes et font la joie des petits et grands. Au Parc Sohmer demain. 1 ins.

Un beau teint fait toujours plaisir.

L'ORIENTAL CREAM ou L'EMBELLISSEUR MAGIQUE du Dr T. Félix Gouraud, fait disparaître le teint passé, les boutons, taches de rousseur, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté, et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on se soit servi de remède. Il a été à l'essai pendant 58 ans et est si inoffensif — que nous avons pour certain qu'il est fait convenablement, n'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayer disait à une dame (tant ton, une patiente: "Comme vous vous a servirez, vous, les dames, je recommande "Crème de Gouraud" comme la moins l'huile de toutes les préparations pour la ... Une bouteille dure six mois, même si on s'en sert tous les jours. LA POUDRE ORIENTALE DE GOURAUD enlève tous les poils superflus sans endommager la peau. En vente dans tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. FERD. T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y.

Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante, et mentionnez "LE JOURNAL". 2a eod

"Le meilleur plaqué inaltérable"

GARANTIE POUR 50 ANS
Fabriquée seulement par la "Meriden Britannia Company"
Vendue par les principaux marchands partout.

Les Gâteaux
— AU —
LEVAIN ROYAL
Est le plus parfaitement préparé.

..... IL A MÉRITÉ .....
Les plus Grands Honneurs
A LA GRANDE EXPOSITION UNIVERSELLE
CHICAGO, ILL.
1893

Ceux qui désirent se procurer un bon article à un prix raisonnable devraient acheter seulement

COOK'S FRIEND
BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe; il ne contient aucun alun, et coûte au consommateur cinquante pour cent moins que les poudres importées également pures.

La véritable poudre "Cook's Friend" est préparée par W. D. McLAREN, Montréal, et la marque de commerce est sur chaque paquet.

Chantereine

.. Par ...
G. de LABRUYERE

No 40. (Suite.)

—Mais Saint-Victor, mais Roger, mais Burban, mais Mahudec, héroïques, soldats de la foi, dont le cœur battait à l'unisson du mien, dont l'âme était trempée pour les luttes définitives et les suprêmes sacrifices, où êtes-vous? C'est vous dont la présence va me manquer pour mener à bien l'œuvre de salut!

—D'autres sont là qui vous restent, général, prêts à mourir pour la cause... dit Chantereine, avec une flamme de sacrifice dans son regard de petite fanatique.

Et elle ajouta, la voix plus basse, comme effrayée de l'aveu qui s'échappait de son âme ingénue:

—Et pour vous!

Cadoudal leva les yeux, la considéra un moment avec un étonnement douloureux.

Puis, ayant compris, il tressaillit.

Et, en lui-même:

—Pauvre enfant! pensa-t-il, faut-il donc qu'avant de mourir, tu épuises toute l'amertume de la douleur humaine! Déjà blessée, déjà meurtrie dans ton frêle corps, pour le parti, c'est ton cœur, maintenant, qui va saigner!

Et, dans un élan soudain, il saisit la tête de la jeune fille dans ses deux mains et la baisa au front.

Ce fut un baiser chaste, presque paternel, le scel de deux âmes unies, unies à jamais désormais, par le dévouement, par le martyre prochain...

Puis Cadoudal, relevant la tête comme pour chasser d'inutiles ou importunes pensées, reprit, assurant sa voix, s'efforçant de ne point paraître ému:

—Oh en est la confection des uniformes? Chantereine s'inquiéta.

De son rêve, tôt envolé, elle sortit, comme en un éveil brutal où le cerveau, mal dégagé de ses brumes, est lent à concevoir.

—Les uniformes?... Ah! oui, les uniformes... Ah bien, mais, je crois que cela marche. J'ai vu, hier, Mme Landoire; je la revertai ce soir; sans doute que dans quinze jours...

—Quinze jours! exclama Cadoudal, deux longues semaines de piétinement, de jeu de cache-cache avec la police, et, au bout de cela, la presque certitude de ne pas toucher au dénouement rêvé!...

—Pourquoi doutez-vous, Georges! fit Chantereine d'un ton de reproche.

—Pauvre enfant! vous êtes pleine de confiance, vous! Mais les réalités sont décevantes.

—Qu'importe, Georges! répondit Chantereine en appuyant ses mains sur l'épaule du colosse, qu'importe si les dieux que nous servons sont d'argile et non d'airain? Servons notre cause non pour eux, mais pour nous; non pour leur gloire, mais pour la nôtre, et mourons pour notre Dieu, qui, lui, ne trompe pas, et qui est mort pour notre rédemption!

Et son doigt levé montrait le bout du ciel visible par l'étroite lucarne. Et ce fut par cette ouverture infime, comme une échappée vers les infinies splendeurs, les gloires éternelles, les suprêmes récompenses des cœurs voués au sacrifice!

Georges Cadoudal, le héros sans tache, le brutal guerrier, implacable dans le combat, fort comme Hercule, doux comme l'archange Gabriel, psalmodia, d'une bouche tremblante de respect et d'amour, le chef incliné devant son Dieu évoqué dans l'humble mansarde, le "Pater", confesseur de la foi, et l'invocation à sainte Anne d'Auray, la douce patronne de sa terre natale.

Puis, ces deux êtres d'élection, dont les âmes candides et les cœurs sans colère méditaient pourtant la mort d'un homme, d'un tout-puissant pasteur de peuples, se relevèrent, transfigurés par la prière.

Après quelques instants de silence, Cadoudal dit:

—Marie, désormais vous voici ma confidente et mon aide. Dans les quelques jours de lutte qu'il me reste à soutenir, c'est sur vous que je compte. Vous serez la messagère fidèle de mes ordres, l'aumônier de ma petite armée.

—Comptez sur moi; comptez-y d'autant plus que, maintenant, j'ai reconquis toute ma liberté d'action.

—Comment cela? De quelle liberté voulez-vous parler? N'étiez-vous point libre, avant?

—D'abord, j'avais mon père à soigner; je n'ai plus, hélas, ce dernier. Et puis, Georges, vos regards sont-ils à ce point distraits que vous n'ayez remarqué nul changement en moi?

—Quel changement?

—Regardez, Georges; voyez, je marche librement, sans entraves, sans soutiens!

—Et bien?

—Eh bien! mais, balbutia Chantereine, qui ne pouvait croire à tant d'indifférence, et dont les larmes gonflaient les paupières, était-ce donc ainsi, avant? N'avais-je pas les membres ingottés par la douleur, tordus par l'implacable maladie?

—Ah! vous voulez parler de votre infirmité. Pauvre fille! croyez-vous donc que j'aie été un seul instant votre dupe? que je n'aie, dès le premier moment, deviné votre sublime supercherie, votre héroïque sacrifice!

—C'est donc cela?

—Oui, c'est cela! C'est parce que je savais, que, tout à l'heure quand vous m'êtes apparue, libre de toute contrainte, vaillante et alerte, je n'ai manifesté aucune surprise.

—Oh! Georges, merci, merci! Vous m'emplissez d'une joie infinie. Moi qui avais cru à votre dédain!

—Enfant! ne vois-tu donc pas que je t'aime... mais comme on aime aux portes du tombeau, c'est-à-dire d'un amour pur, chaste, étranger aux choses de la terre, comme en rêvent les anges, là-haut, ces anges dont tu seras la sœur, un jour, et qui t'accueilleront comme une voyageuse trop longtemps absente et dont le retour est chanté par les célestes hymnes.

Une joie, pareille aux joies de l'au-delà, inonda le cœur de la jeune fille, à ces paroles de tendresse qui résonnèrent en elle comme une musique plus suave et plus enivrante encore que les hymnes célestes dont lui parlait Cadoudal.

Elle s'inclina devant le chef royaliste et dit, d'un ton de ferveur et d'infinie soumission:

—Maître, ordonnez à votre humble servante: elle attend vos commandements.

—Eh bien, Marie, il faut nous séparer; vous allez vous rendre chez la femme de Landoire, et hâter la besogne dont elle est chargée. Puis vous irez rue de Bucy, au terrier de Tinte-à-Glas. C'est chez un logeur, au coin de la rue Mazarine. Vous demanderez M. Pierre et vous direz que vous venez de la part de Josue. Vous avertirez Tinte-à-Glas que je l'attends ici, ce soir, à dix heures. Puis, vous vous arrangerez de façon à savoir par la femme de Landoire, quel jour doit avoir lieu le départ de Bonaparte pour le camp de Boulogne, où il se rendra dans une semaine ou deux.

—Après, maître?

—Je viendrai ici, y apporter la lumière et la joie, vous serez vous seule, désormais, pour me donner au pauvre reclus!

Quand Chantereine fut redescendue, elle trouva, en bas, la mère Durieu qui, tranquillement, s'était remise à écosser ses pois.

La figure placide de la bonne femme tranchait, maintenant, avec la sombre expression de menace dont, tout à l'heure, l'annonce du danger l'avait empreinte comme d'un masque farouche.

Que s'était-il donc passé, pour qu'une pareille transformation eut pu s'opérer, en si peu de temps, dans cette créature primitive, toute d'instinct et de sensations brusques?

C'est ce dont s'enquit Chantereine, en mettant les pieds dans la boutique.

—Vous v'là, mam'zelle? fit la bonne femme, sans lever les yeux et du ton le plus calme.

—Eh bien! mère Durieu, qu'y a-t-il eu

—Vous vous étiez trompée, mam'zelle.

—Comment ça?

—C'était point à nous autres qu'ils en voulaient, ces gredins de bleus.

—A qui donc?

—Ah! ça, j'savons point, moi!

—Cependant, ce bruit, qui, là-haut, nous est parvenu et nous a fait frémir...

—Oh! pour du bruit, sûr qu'y a eu du bruit.

—Alors?

—Alors, c'était point pour nous qu'y s'faisait.

—La police n'est pas venue?

—Si bien, mam'zelle.

—Ici?

—Ici.

—Et ce n'était pas au général qu'ils en avaient?

—Ah! ben, oui! Pas plus au général qu'à ma main.

—Vous dites?

—Je dis qu'y savaient seulement point où qui s'cache, not' Georges, et c'est point lui qui cherchaient.

—Qui donc alors?

—Je l'connaissons point, mais j'l'ons vu emmener.

—Expliquez-vous!

—Patience, mam'zelle, nous y v'là.

La bonne femme agita son tablier pour faire tomber les derniers pois dans le récipient placé entre ses pieds.

Puis, prenant une attitude de narratrice, le poing sur la hanche, la lèvre relevée, la voix haute, le regard en l'air, elle dit:

—Pour lors, mam'zelle Chantereine, v'là qui est arrivé, aussi vrai qu'défunt Durieu, mon mari, était le plus brave homme et le plus fin chouan de not'paroisse.

—Parlez, mais parlez donc! dit Chantereine qui bouillait d'impatience.

Mais la vieille chouanne n'était pas pressée, et elle était si heureuse de pouvoir bavarder un peu, elle dont l'isolement rendait cette satisfaction rare et précieuse qu'elle se promettait bien de ménager ses effets et de prolonger le récit.

—Minute, mam'zelle, minute, nous y arriverons.

—Oh! je vous en supplie, madame!

—C'est-y pressé, les jeunesses et tout chaud, qu'il faudrait courir pour les rattraper!

—Par grâce!

—Eh bien! voici.

—C'est heureux!

—J'avais pas plutôt redescendu l'escalier, après vous avoir conduite là-haut, qu'j'entends comme un grand hourvari, dans le bas d'la montée de la rue.

—C'étaient eux? fit Chantereine.

—Attendez donc; vous voulez que je me dépêche, et vous m'coupez tout le temps!

—C'est vrai. Je vous demande pardon.

—Donc, c'étaient eux, comme vous dites! reprit avec emphase la fruitière.

—Les agents?

—Oui, les agents.

—Nombreux?

—Ah! j'crois bien; ils étaient plus de cinquante!

—C'est bien ça. Ils pensaient n'être jamais assez pour venir à bout du héros sans peur qui les domine et les terrifie, dit Chantereine avec fierté.

—M'is non, mais non, vous n'y êtes pas du tout, mam'zelle.

—Comment. Je me trompe?

—Du tout au tout.

—Une troupe si nombreuse, ce ne pouvait être que pour Cadoudal.

—Nenni da, ma jolie mignonne.

—Alors, pour qui?

—Y a longtemps qu'vous l'sauriez si vous m'aviez laissé aller.

Chantereine se mordit les lèvres d'impatience; mais voyant bien qu'elle n'obtiendrait rien en insistant, elle prit le parti de laisser la bonne femme s'étendre à loisir dans sa narration.

—Donc, reprit la veuve Durieu, d'ouir du tapage, j'cours su' la porte et j'vois tout l'monde qui s'précipite. Puis une cinquantaine d'hommes bouches avec des gros bâtons qui couraient, à en perdre haleine!

—Je me retire au fond d'ma boutique, j'prends ma hache, et j'attends, bien décidée à défendre l'escalier, à m'faire tuer pour donner le temps à la Tête-Ronde d's'ensauver.

Tout à coup, un grand corps s'enfile dans la porte, un gros rougeaud avec un gros favoris qui m'dit d'un ton terrible:

—Vous n'l'avez pas vu!

—Qui ça? que je lui fais d'une voix flûtée, en cachant ma hache sous mon tablier toute prête à frapper s'il avançait seulement d'un pas.

—Celui que nous cherchons! qui m'refait en grossissant encore sa diable de voix, qu'on dirait l'tonnerre de Landerneau, comme disait c'pauvre Durieu.

—Vous cherchez quelqu'un, mon bon monsieur? que j'lui reprends pour gagner du temps.

—Oui, un grand diable de chouan, qui nous fait courir depuis un quart d'heure.

—Attendez-donc, que j'lui réponds, (toujours pour gagner du temps), vous dites un grand?

—Oui.

—J'en ai bien vu un, tantôt, qui courait comme un dératé.

—C'est lui! exclama l'homme.

—P't être ben! que je lui réponds.

—Par où est-il parti?

—Il a suivi tout droit, du côté de l'église.

—Merci, la vieille!

J'étais tranquille, maintenant, j'voyais ben qu'c'était pas à not'cher qu'on en avait. Alors, j'voulus faire une farce au mouchard.

—Attendez, attendez! que j'lui crie, comme y s'en allait.

—Qu'y a-t-il encore?

—Je m'souviens, maintenant! que j'fis, en m'frappant le front. C'est pas par là qu'il est passé, c'est par ici!

Et j'lui montrais le côté opposé de la rue.

—Vous êtes sûre?

—Oui. Et puis, c'était pas un grand, c'était un petit, un tout petit!

Et je lui ai ri au nez.

Alors, il m'a montré le poing, et il m'aurait peut-être fait un mauvais parti, mais un de ses hommes est accouru et l'a appelé:

—M'sieu Caniolle! M'sieu Caniolle!

—Eh bien! quoi, qu'est-ce qu'il y a, Buffet?

Et il avait toujours son ton bourru et il fronçait ses gros sourcils rouges.

—Nous le tenons!

En même temps, les autres ont amené un long scot qui criait comme un perdu:

—Vous vous trompez! C'est une erreur judiciaire; je m'appelle Gracchus Héron, je suis un ancien officier municipal, et je tiens auberge à Mantes, à l'enseigne du "Faisan ci-devant roval"! Bon patriote, bon républicain, mon civisme est connu.

Mais les autres n'ont rien voulu entendre et ils l'ont emmené.

C'est alors que j'ai envoyé le chien vous prévenir, là-haut, qu'y avait pu d'danger. Et voilà!

Chantereine ne put s'empêcher de sourire à l'idée de maître Héron se débattant aux mains de la police.

Mais elle avait autre chose à faire que de s'extasier sur les revanches de la destinée.

Les diverses missions dont l'avait chargée Georges étaient pressées.

—Veillez bien sur lui, mère Durieu! jeta-t-elle à la bonne femme.

Et elle partit, redescendant vers la Seine.

XIX

Deux douleurs

Madame Landoire, la femme du gardien du portefeuille secret de Bonaparte, habitait, dans le Carrousel même, une de ces vieilles maisons que la génération de 1830 a encore connues, et qui semblaient, dans le vaste rectangle de pierre et de marbre des Tuileries et du Louvre, soudées par les mains ambitieuses des successeurs de Catherine de Médicis, comme une tache de lèpre épandue sur la splendeur de ce corps architectural.

(A continuer)

COURRIER DES SPORTS

2.02 3/4

Un nouveau record du monde pour les chevaux trotteurs

Cresceus, le nouvean champion obtient cette marque à Cleveland

Cleveland, 26— Aux acclamations d'une foule de 10,008 personnes Cresceus le fameux étalon alezan à M. Geo. H. Ketcham, a démontré une fois de plus qu'il était le champion du monde, en abaissant d'une demie seconde, le record des chevaux trotteurs, parcourant un mille en 2.02 3-4.

L'ancien record, 2.03 1.4, était détenu par "The Abbott".

Ce qui ajoute d'autant plus d'éclat à l'exploit de Cresceus est le fait que la piste n'était pas en trop bonne condition, à cause des pluies de la veille. Cependant, après 6 heures 20 p. m., Cresceus fut exercé, deux milles durant puis son propriétaire et conducteur, sur le signal des juges, le lança à l'attaque du record.

Entraîné (paced) par un coureur, Cresceus se rendit au quart en 30 secondes. Un deuxième cheval coureur le rejoignit à cette phase et le poussa au demi-mille en 1.01. Les trois-quarts furent atteints en 1.31 3-4, puis avec un coureur de chaque côté de lui, Cresceus fit son entrée dans la ligne droite. Sans l'aide du fouet, et animé simplement par le bruit cadensé des sabots de ses deux entraîneurs, le merveilleux coursier couvrit le dernier quart en 31 secondes, tranchissant le mille en 2.02 3-4.

La foule enthousiasmée ne tarda pas à se rendre compte de l'exploit accompli par Cresceus et Ketcham fut empoigné et porté en triomphe.

L'opinion prévalente parmi les horsemen est que Cresceus abaissera davantage sa marque d'ici à la chute des feuilles.

AU GRAND CIRCUIT

Cleveland, Ohio, 26 juillet.—Avant l'ouverture des courses aujourd'hui, M. Barnard a annoncé à l'assistance que le comité des juges des courses, après un mûr examen des faits qui se sont produits lors de la course avec entraîneurs de 2.07 et qui a eu lieu mardi, avait trouvé que l'on s'était servi de manœuvre illégales pratiquées dans le but d'empêcher Riley B. de gagner cette course. En conséquence le conducteur Ewin a été condamné à une amende de $300, et ceux qui ont pris part avec lui à ce "truc" recevront leur punition sous peu.

Le fameux ambleur, "Coney, 2.02 a été vendu aujourd'hui à W. B. Dykeman, de Planis, N.-Y., Le prix payé n'a pas été rendu public.

Classe 2.18. Trotte. Bourse, $1,500 :

Charley Mac, cheval par McKinney (Durfee)	1	7	4	4	1	1
All Right, cheval bai, (Atkinson)	5	6	1	1	2	1
Susie J., jument cendrée (McKee)	8	1	2	2	6	2
Alice Carr	2	2	6	3	3	dr
Eula Mc	3	5	3	7	9	dr
Rand	9	3	8	9	4	dr
Stockton	4	4	7	5	5	dr
Effie G.	7	8	5	8	8	dr
Oneonta	6	9	9	6	7	dr
Neighbor Girl	dr					

Temps : 2.15, 2.15, 2.13, 2.14, 2.14 1-2, 2.16 1-2.

Free for All. Ambleurs. Bourse, $2,500.

Anaconda, cheval bai, par Knight (Tout)	1	1
Connor, cheval noir, (McDonald)	2	3
Coney, cheval noir (McDowell)	3	2
Indiana	3	4

Temps, 2.06, 2.03 1-2.

Classe 2.11. Bourse $1,500.

Harold, cheval bai, par Roadmaster, (Procter)	1	1	1
Balmy L., jument brune, (Turner)	4	2	4
Pussy Willow, jument baie, (Munson)	5	4	2
Council Chimes	2	5	5
Major Marshall	3	3	3
Albert Allison	6	6	dr

Temps : 2.08, 2.10, 2.10 1-4.

Classe 2.25. Trotte. Bourse $1,200 :

Coxey, cheval baie, par Judge Cox, (McHenry)	3	1	1
Algoneia, jument baie, (Sanderson)	1	2	2
Nutbearer, cheval bai, (Foote)	6	3	3
Blue Flower	5	4	4
Betsy Ross	4	5	5
Ted	2	6	dis
Saint Ilario	7	7	dis
Céleste	dr		
Edna Dillon	dr		

Temps : 2.14, 2.16 1-2, 2.13 1-4.

BASEBALL

LES MASCOTTES A SOREL DEMAIN

Les Mascotte vont enfin rencontrer leurs vieux rivaux avec lesquels ils ont fait bien des luttes et qui n'ont jamais eu cependant l'occasion de vider sur le champ de baseball la grande dispute de supériorité qui s'est toujours élever entre ces deux clubs.

Aucune joute de base-ball ne fut jamais aussi contestée que ne l'ont été toites les parties jouées entre ces deux clubs et les admirateurs des deux équipes tant soreloise que Montréalaise ont encore présents à la mémoire le souvenir de cette grande partie qui nécessita onze innings pour décider du championnat dans la ligue provinciale en 1899 et qui fut jouée à St-Jean.

Les deux équipes ne se sont guères rencontrées depuis si ce n'est qu'à de rares intervales, et quoiqu'ayant subi une transformation presque complète l'on peut dire sans crainte que les deux clubs sont dignes l'un de l'autre et que de la chance et du hasard dépend beaucoup l'issue d'une partie entre ces deux clubs.

Pour le programme des sports d'aujourd'hui et de demain, voir la dernière page.

Jouant sur son terrain l'équipe des frères Dumaine prétend avoir l'avantage; mais de leur côté les hommes de Billy Innes connaissent déjà les grandes luttes et nul doute que la partie de demain sera d'un grand intérêt pour les partisans des deux clubs.

Les Mascottes feront le trajet par le chemin de fer de la Rive Sud laissant la gare Bonaventure à 9.45.

Aujourd'hui le club a une grande pratique, à son terrain après la partie, Montagnard vs Pointe Saint-Charles.

Buffalo, N. Y., 26 — Hastings tint les Montréal à sa merci durant les huit premières innings ne leur permettant de compter que trois coups bons pour des buts qui furent cependant frappés en temps opportun et valurent trois points aux visiteurs, Shearon envoya voler la balle par dessus la clôture du champ de droite. A la neuvième inning Sheehan, Delehanty et Odwell placèrent la balle en lieu sûr et ajoutèrent encore deux autres points au score mais ne purent rejoindre l'équipe locale qui avait accumulé sur les balles de Félix treize coups bons pour des buts comptant sept points.

Lincoln, un amateur de Silver Creek, N. Y., vient d'être engagé par Buffalo qui a donné le congé à Schwem que l'on avait pris à l'essai.

Score :

BUFFALO

	AB	R	H	PO	A	E
Clymer, cf	5	2	2	3	1	0
Hayward, ss	5	0	2	0	4	1
Halligan, lf	4	1	1	0	0	0
Fisher, rf	1	1	0	0	0	0
Gettman, rf	2	0	2	1	0	0
Lincoln, rf	0	0	0	0	0	0
Carey, 1b	4	1	2	19	0	0
Andrew, 3b	4	0	1	1	2	1
Vought, 2b	4	0	1	0	4	0
Speer, c	4	1	0	3	0	0
Hastings, p	4	1	2	0	5	0
Total	37	7	13	27	16	2

MONTREAL

	AB	R	H	PO	A	E
Raub, c	3	1	0	2	0	0
Shearon, rf	4	1	1	3	0	0
Delahanty, lf	3	1	1	1	0	0
Odwell, cf	4	0	1	0	0	0
Wilson, 1b	4	1	0	10	0	1
Sheehan, 3b	4	1	2	2	0	0
Johnson, 2b	4	0	1	4	4	0
Quinlan, ss	4	0	0	2	5	1
Felix, p	4	0	0	0	2	0
Total	34	5	6	24	11	2

Innings :

Buffalo	30030100x	—	7	13	2
Montréal	300000002	—	5	6	2

Sommaire :—Coups bons pour deux buts : Halligan, Andrews. Coup bon pour trois buts : Sheehan. Home run: Shearon. Buts volés : Odwell, Vought. Buts sur quatre balles, de Hastings 2, de Félix 1. Double jeux : Quinlan à Johnson à Wilson ; Clymer à Carey. Laissés sur les buts : Buffalo, 2, Montréal, 4. Wild pitch : Felix. Passed balls : Raub, 2. Umpire, O'Loughlin. Durée de la partie, 1.15 heure. Assistance, 1,000.

Toronto, Ont., 26.—McPartlin et McFall ont tous deux pitché une superbe partie aujourd'hui, mais le pitcher de Toronto s'en est mieux tiré que son adversaire. Toronto enregistra trois points dans la cinquième reprise alors qu'avec deux hommes sur les buts Bonner envoya la balle pardessus la clôture du champ de gauche.

Les erreurs de McFall lui-même ainsi que de Bemis et Carr permirent aux Rochester de compléter un point dans la quatrième et dans la septième reprise.

Un amateur de Toronto du nom de Blakey, occupait le champ de droite et s'est acquitté de sa tâche avec éclat tant dans le champ qu'au bâton.

Smith, Blakey et Hargrove firent des "catch" à sensation. C'était le jour des dames aussi, le beau sexe était-il largement représenté.

Score par innings:—

			R	H	E
Toronto	10013000x	—	5	8	4
Rochester	000100100	—	2	6	4

McFall et Bemis; McParlin et Phelps. Umpire Warner.

Hartford, Conn., 26 — Hartford a défait Worcester aisément aujourd'hui en frappant Klobedanz dans les moments critiques, alors qu'un coup valait un point. Griffin débuta à la troisième ainsi qu'à la cinquième inning par des coups bons pour deux buts, mais il ne put terminer sa course autour des buts. Miller joua une bonne partie dans la boite et reçut un bon support. Assistance, 800.

Score par innings :

Hartford	00002302x	—	7	12	1
Worcester	000102000	—	3	10	1

Batteries — Miller et Urquhart ; Klobedanz et Doran. Umpire, Gaffney.

Brockton, Mass., 26 — Pfanmiller semblait ne pas être en condition au début de la partie et son travail dans la boite peu brillant dans la première inning accompagné d'un jeu négligent de la part de ses co-équipiers permirent aux champions de prendre une avance que les Brockton ne purent rattraper. Brockton fit aussi l'essai d'un short stop amateur de Fall River du nom de Costigan dont le jeu fut très satisfaisant. Assistance, 300.

Score par innings :

Providence	501010000	—	7	10	3
Brockton	100000022	—	5	11	5

Batteries — Dunkle et McCauley ; Pfanmiller et Roach. Umpire, Hunt.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Per.	Perc.
Rochester	48	30	615
Toronto	44	29	620
Providence	48	32	600
Worcester	36	38	486
Montréal	36	42	462
Hartford	34	41	453
Brockton	28	42	400
Buffalo	28	50	359

LIGUE NATIONALE.

A New-York :—

			R	H	E
Boston	012001000	—	4	7	1
New-York	000201000	—	3	6	2

Willis et Kittredge ; Phyle et Smith.

Brooklyn- Philadelphie :—

Partie remise ; terrain humide.

A St-Louis :—

			R	H	E
Pittsburg	600001000	—	7	10	3
St. Louis	01400043x	—	12	18	3

Phillippi et O'Connor; Chesbro, Porell et Schriver.

A Chicago :—

			R	H	E
Cincinnati	002000000	—	2	8	2
Chicago	00030002x	—	5	7	0

Stimmel et Bergen ; Hughes et Kahœ.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Per.	P. C.
Chicago	52	28	.650
Boston	46	29	.613
Baltimore	41	30	.577
Détroit	43	35	.551
Washington	31	38	.449
Philadelphie	32	41	.438
Cleveland	30	48	.385
Milwaukee	27	53	.337

LIGUE AMERICAINE.

A Chicago :—

			R	H	E
Washington	001000000	—	1	7	1
Chicago	10001000x	—	2	7	1

Garrick et Clark ; Griffith et Sullivan.

Philadelphie- Détroit :— Partie remise; terrain humide.

A Cleveland :—

			R	H	E
Baltimore	002011020	—	6	10	2
Cleveland	100000000	—	1	4	4

Foreman et Bresnahan; Hart et Yeager.

A Milwaukee :—

			R	H	E
Boston	100111000	—	4	1	2
Milwaukee	000000020	—	2	8	3

Young et Cchreck ; Hastings et Maloney.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Per.	P. C.
Pittsburg	47	31	.603
St-Louis	47	35	.573
Philadelphie	43	33	.566
Brooklyn	41	47	.526
New-York	34	37	.479
Boston	35	40	.467
Cincinnati	32	45	.416
Chicago	32	53	.376

MONTREAL VS BUFFALO, CET APRES-MIDI.

Montréal nous revient aujourd'hui après une courte absence qui peut-être lui a appris qu'il ne faisait pas bon escompter des victoires trop facilement et après avoir perdu deux parties sur trois à Buffalo.

Les deux mêmes clubs joueront ici une série de cinq parties, puis suivront tour à tour tous les clubs de laligue de l'Est qui viendront nous rendre visite, à l'exception toutefois de Toronto qui a pris sa pilule mardi dernier, avant son départ.

Montréal jouera ici jusqu'au 19 du mois prochain soit tout près de vingt-cinq parties.

Les amateurs auront donc un régal pour trois semaines car pour peu que Montréal veuille continuer de donner à ses spectateurs des exhibitions du jeu national américain comme il en a donné depuis le commencement de ce mois nous aurons certainement les plus belles séries que nous puissions désirer.

Wilson pourra reprendre sous peu sa place sur l'équipe et avec Raub ou Dooley sur le premier but et Joyce rétabli nous aurons une équipe capable de mettre les Providence et les Rochester en déroute encore une fois.

Nos joueurs sont en superbe condition et Odwell et Sheehan ont l'œil sur la balle tout le temps, surtout depuis quelques parties et quand Wilson s'en mêle lui aussi, nos amateurs savent comment il y va.

Quand à "Jœ" Delehanty, c'est le grand "slugger" du jour et son étoile semble loin de vouloir péréclıter ou pâlir.

Raub frappe dur lui aussi et il n'y aurait que Shearon qui pour ne pas mettre le désaccord dans l'équipe, surtout au bâton, devrait, avec son compagnon Quinlan, jouer la partie qu'il a joué depuis deux jours à Buffalo.

Bref nous avons une équipe capable de vaincre tous les clubs de la ligue de l'Est sinon de remporter le championnat, cette année, du moins de dépasser Worcester et Providence et peut-être même d'arriver bon second dans le concours, et nous ne voyons pas pourquoi il n'en serait pas ainsi.

Joyce ou Souders sera notre pitcher, dans la partie de cet après-midi.

NOTES

Les Brunet II lancent un défi aux clubs suivants:

Harmonie- Bellerive, St-George Ind., St-George, Montagnard II, Balmoral.

Pour informations s'adresser chez L. Gravel, 327 Papineau.

Les Brunet II tiendront une assemblée samedi soir.

Tous les membres sont priés d'être présents.

CYCLISME

Salt-Lake, Utah, 26 juillet.

Le record pour un mille qui avait déjà été établi il y a déjà trois ans, vient d'être brisé ghier soir, sur la piste de Salt Palace Saucer de Provo, Utah. Samuelson parcourut la distance sur une piste de huit tours par mille en 1.52 2-5 et dans des conditions très désavantageuses.

Il abaissa aussi de deux secondes le record du monde pour un demi mille qui était auparavant de 55 secondes, mais ce temps n'est pas officiel.

EXPOSITION PROVINCIALE
A QUEBEC

La plus grande qui ait jamais été tenue,

DU 16 AU 29 SEPTEMBRE

...1901...

$15,000.00 offerts en prix

Réservez vos espaces de bonne heure.

Pour informations,

C. E. DUBORD, Président, P. T. LEGARE, Sec.-Trés.

176—13-20-27-3-10-17-24-31-7-14

La Colonisation de l'Australie

En comparaison des minuscules colonies françaises de l'Océanie, les colonies fondées par l'Angleterre apparaissent comme des géantes douées d'une vitalité surabondante. La plus grande d'entre elles, l'Australie, est dès aujourd'hui une immense république fédérative, émule des Etats-Unis.

Bien humbles cependant furent ses commencements, et il n'est pas sans intérêt d'en retracer l'histoire, connue généralement d'une façon superficielle.

L'Angleterre avait perdu sa grande colonie américaine et c'était là, en Virginie, qu'elle déversait jusqu'alors son trop plein de "convicts". Elle songea donc à se faire une compensation et en même temps à assurer, comme par le passé, l'écoulement de ses déchets sociaux. D'abord ce fut à la Nouvelle-Ecosse (Acadie) ou au Canada qu'on songea, mais des rapports pouvaient facilement se nouer entre ces pays et les nouveaux Etats-Unis, dont l'indépendance venait d'être proclamée, et l'esprit de révolte contre la métropole pouvait facilement se communiquer des anciennes colonies aux nouvelles.

Bien des projets furent mis en avant, discutés et abandonnés ; enfin, le 13 mars 1787, un convoi de onze navires, dont deux, le "Supply" et le "Syrius", appartenaient à la marine royale, mettait à la voile pour la terre appelée jusqu'alors Nouvelle-Hollande, nom qui devait être remplacé par celui d'Australie.

Le choix de cette nouvelle colonie avait été déterminé de façon très sagace. Les prodromes indéniables d'une grande révolution en France absorbaient l'attention des gouvernements européens au point qu'ils ne virent dans l'action de l'Angleterre que l'établissement d'un réceptacle pour ses malfaiteurs, sans se douter que la prise de possession de cette immense terre océanienne allait lui livrer à la fois le Pacifique et la mer des Indes.

En 1770, le célèbre capitaine Cook avait exploré la Nouvelle-Hollande et reconnu sa partie orientale, à laquelle il avait donné le nom de Nouvelle-Galles du Sud. Banks, l'un des compagnons du grand navigateur, indiqua au cabinet de Saint-James cette région comme remplissant à tous les points de vue le but ptproposé.

Sur les onze navires de l'expédition, neuf portaient des condamnés et trois des instruments, des vivres et des munitions. Le nombre des passagers de toutes catégories s'élevait à 1,040, dont 560 hommes et 192 femmes "convicts", plus 18 enfants appartenant à des familles de condamnés. Le reste du convoi comprenait des soldats de marine, des femmes de soldats, des officiers et des fonctionnaires de tous grades.

Le voyage retardé par des relâches à Ténériffe, Rio-de-Janeiro et au Cap, dura huit mois. Enfin, le 18 janvier 1788, la flottille jeta l'ancre à la baie Botanique (Botany Bay).

Cette partie de l'Australie avait été décrite par Cook et Banks comme offrant un sol fertile et bien arrosé. Mais Cook, chez lequel le marin était quelque peu doublé d'un poëte avait fortement exagéré les richesses naturelles d'une région explorée très superficiellement et souvent à distance. Les premiers arrivants n'y trouvèrent que d'immenses marécages, repaires de fièvres où croissaient palétuviers, roseaux gigantesques et autres végétaux sans valeur qui, de loin, décoraient ces fondrières et leur donnaient un aspect trompeur de pays fertile. Ailleurs, c'étaient des steppes sablonneuses et arides, et là où le terrain paraissait plus propre à l'agriculture, l'eau manquait.

Le capitaine de vaisseau Arthur Philip, chef de l'expédition, avait été nommé gouverneur " de tout le territoire appelé la Nouvelle-Galles du Sud, s'étendant depuis le cap York, ou extrémité Nord de la côte, jusqu'à l'extrémité Sud ou cap Sud de la même terre et de tout l'intérieur du pays à l'Ouest, sans en excepter ni les îles adjacentes de l'océan Pacifique, ni les villes, garnisons, citadelles, forts ou autres fortifications et ouvrages militaires qui pourraient être élévés par la suite sur le territoire ou sur quelqu'une des îles enclavées dans cette large prise de possession. C'était un homme d'initiative qui ne craignait pas de désobéir à la lettre de ses instructions lui enjoignant de débarquer les "convicts" à Botany Bay. Il suspendit le débarquement et partit avec une élite d'officiers et de marins, embarqués sur trois chaloupes, pour reconnaître le littoral au Nord.

Cette exploration permit de découvrir, à une distance de seize milles, la magnifique baie de Port-Jackson, vaguement saignalée par Cock comme un abri et qui, large de deux milles à son entrée, longue de treize, s'étend progressivement en un bassin immense, contenant une centaine de petites anses bien abritées, bassin où évolueraient toutes les flottes du monde.

Le choix de Philip fut aussitôt fait et, le 26 janvier 1788, la flottille anglaise mouillant à Port-Jackson, en prenant possession, déployant solennellement le drapeau britannique. Les indigènes, assistèrent sans comprendre à cet acte qui allait changer leurs destinées.

Deux jours auparavant, les Anglais avaient vu apparaître deux bâtiments français; c'étaient l'"Astrolabe" et la "Boussole", commandés par PLapérouse, qui donnaient pour la dernière fois de leurs nouvelles et devaient, à peu de temps de là, périr misérablement sur les récifs de Vanikoro.

Apeès avoir débarqué cent douze condamnés, les moins impropres aux travaux de construction ou de culture, Philip fit élever les premier bâtiments d'une ville à laquelle il donna le nom de Sydney en l'honneur du premier secrétaire d'Etat anglais. Un hôpital, un observatoire, un magasin aux vivres, furent édifiés en même temps que la maison du gouverneur.

Le 7 février, devant les troupes rangées en bataille et devant les "convicts" le gouverneur procéda en grande pompe à son installation. Lecture fut donnée de sa commission et des lettres patentes instituant divers tribunaux: cours de vice-amirauté, de justice civile et de justice criminelle. Cette dernière avait dès, le lendemain, à juger plusieurs délits, ce qui n'est pas étonnant si l'on songe aux éléments qui composaient la colonie naissante.

Cependant, parmi ces "convicts" tous n'étaient pas des malfaiteurs. Beaucoup avaient été ramassés au hasard ou à raison de leurs opinions politiques ou religieuses ; parmi eux, nombre d'Irlandais.

En même temps, une petite colonie fut formée à Norfolk, île de cinq lieues de long sur trois de large, située au nord-ouest de la Nouvelle-Zélande, à douze cents kilomètres de Botany-Bay.

Bien que Cook, qui avait découvert cette île en 1774, eût un peu trop vanté ses avantages, la colonie qui y fut créée prospéra relativement jusqu'au commencement de l'année 1804 et, plus d'une fois, Sydney, menacé par la disette, lui dut des secours inespérés. Puis vint une période de complète décadence : des déboisements irréfléchis, des défrichements malhabiles, qui, la privant de la protection de ses grands arbres, la livraient aux vents d'Est, mirent fin à l'abondance de ses récoltes. Norfolk fut abandonné pour la Tasmanie qui, beaucoup plus vaste, offrait des ressources plus grandes. Cependant, quelques colons persévérants auxquels le choix était laissé, préférèrent rester dans la petite île, où ils finirent par réaliser d'assez beaux bénéfices en fournissant des vivres frais aux navires de commerce et aux baleiniers y faisant escale ; quelque vingt ans plus tard, Norfolk fut réoccupé et transformé en simple pénitencier.

Pénibles entre tous furent les commencements de la grande colonie australienne. Absorbé par les graves complications européennes, le gouvernement anglais avait à peu près abandonné à son sort l'établissement créé par Philip. Peut-être aussi, se disait-on dans la métropole que l'avenir d'une colonie de "convicts" importait peu. Les premières récoltes furent bien au-dessous de ce que l'on attendait ; la pêche, sur laquelle on avait fondé de grands espoirs, était tout à fait insuffisante à assurer la subsistance quotidienne et, plus d'une fois, ce fut aux apports de vivres des pauvres sauvages que les Européens durent de ne pas mourir de faim. Mais déjà avec ces sauvages éclataient des rixes fréquentes : les indigènes commençaient à comprendre que ces étrangers à peau blanche étaient non pas seulement des voisins, mais surtout des maîtres.

La grande ressource des Australiens était le kanguroo dont la chair servait à l'alimentation et dont la fourrure constituait un vêtement. Mais le kanguroo, comme les rats dont on était déjà infesté, constituait un péril pour les récoltes, et de grandes battues, détruisant ou refoulant les marsupiaux, vinrent priver les aborigènes d'un de leurs principaux moyens de vivre.

Au mois de mai 1788, il existait à Sydney un étalon, trois poulains, deux taureaux, cinq génisses, vingt-neuf bêtes à laine, dix-neuf chèvres, soixante-dix-huit cochons, cinq lapins, dix-huit dindes, vingt-neuf oies, trente-cinq canards, cent quarante-deux poules et quatre-vingt-sept poulets. C'était bien peu, et ce peu fut encore réduit par la mort d'un agneau et de cinq brebis, étranglés par des chiens sauvages, ainsi que par la disparition des deux taureaux et de quatre des génisses. La cinquième qui restait était si faible qu'il fallut la tuer. Cette diminution inquiétante du petit nombre d'animaux importés fut un coup sensible pour la colonie naissante. Qui alors eut pu prévoir que l'Australie, se peuplant un jour de bêtes à cornes, deviendrait, avec la Plata, le grand pays d'élevage ?

Huit ans plus tard, une excursion du gouverneur Hunter faisait découvrir, vivant en pleine liberté dans l'intérieur du pays, un troupeau d'une centaine de bêtes à cornes, veaux, vaches, taureaux, génisses. C'était la progéniture multipliée prodigieusement des cinq animaux fugitifs. Très sagement Hunter laissa tout ce monde ruminant à son indépendance, le plaçant sous la sauvegarde publique comme propriété de l'Etat et lui permettant de se reproduire dans les meilleures conditions. Ce fut ainsi que l'Australie se créa une de ses principales sources de richesse.

Mais avant d'en arriver là, nombreux furent les jours de détresse. Les années, de 1789 et 1790 furent marquées par la disette et par des épidémies dont heureusement l'extension fut enrayée par l'extrême salubrité du climat. Enfin, les premières années du XIXe siècle virent la colonie définitivement hors de danger, à même de lutter par sa richesse agricole et ses productions animales aves les pays du vieux monde. Prospérité que devait accroître en fin de compte, la découverte de mines d'or, de cuivre et de charbon en dépit des excès, des folies et des crimes que la soif du métal jaune entraîne toujours !

TALAMO.

Plus fort que jamais

Le programme de cette semaine obtient plus de succès que jamais au Parc Sohmer — dernières représentations demain — Grand orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit.

PERSONNEL

—M. l'abbé Collin et M. l'abbé Vacher, du Collège Canadien à Rome, ont quitté Paris hier pour revenir au Canada.

LA COUPE SEAWANHAKA

La deuxième course n'est pas terminée, le vent n'étant pas assez fort

A l'expiration du temps, le Senneville était 23 minutes en avant

Au grand désappointement de plus de trois mille spectateurs, la course d'hier entre le Senneville et le Greyfriar n'a pas donné de résultat. La brise fut si légère que les yachts n'ont pu terminer le parcours dans la limite du temps. Cependant les partisans du yacht canadien se sont retirés satisfaits. Le Senneville à l'expiration du temps était 23 minutes en avant de son adversaire. Avec et contre le vent, il s'est montré supérieur. Dès le premier tour il prit l'avance et augmenta continuellement son avantage.

Pendant près d'une demi-heure, les deux yachts louvoyèrent autour de la ligne de départ, attendant le signal des juges, qui, eux, attendaient une brise favorable. Enfin à deux heures moins dix minutes un coup de sifflet, le signal attendu, se fit entendre. Le Senneville, par une manœuvre habile passa sous la proue du Greyfriar, franchit la ligne et prit l'avantage de la position. Une demi-menute plus tard la "Greyfriar partait à son tour. La course était commencée.

Les yachts se dirigèrent vers la première bouée. Ils n'avançaient que très lentement, la brise était à peine assez forte pour rider la surface du lac. Après une demi-heure ils arrivèrent ensemble à la bouée, mais le Senneville parvint encore une fois à bloquer son adversaire et passa le premier, 30 secondes en avant. Il amena aussitôt le "jib sail" et le remplaça par une grande voile d'artimon. La manœuvre fut si rapide, que le Greyfriar n'eut pas le temps de changer de position. Le Senneville l' "encalima" complètement parvenant ainsi à prendre l'avantage. Il naviguait alors vent debout. Il faisait très peu de chemin mais il allait évidemment plus vite que son adversaire. Il passa la seconde bouée deux minutes en avant. Pour revenir au point de départ, la brise de la côte étant un peu plus forte. Le yacht canadien alla un peu plus vite et donna un exhibit de sa vélocité. Il avait franchi la moitié de la distance avant que le Greyfriar ocontourne la seconde bouée. Le Senneville termina le premier tour cinq minutes en avant, puis il recommença. Le Greyfriar reprit à son tour le parcours de la course. Il navigua pendant quelques temps à une allure assez rapide, puis s'arrêta soudain. La brise ne gonflait plus ses voiles. Il était dans un calme plat, pendant que plus loin le Senneville avançait gaiement. A la première bouée Le Senneville était quatorze minutes en avant.

De ce moment jusqu'à l'expiration du temps, la course ne fut plus qu'une parade. Le Greyfriar suivant à distance Le Senneville qui augmentait toujours son avantage.

Quand le steamer des juges annonça par un coup de sifflet la fin de la course le yacht de Duggan était vingt-trois minutes en avant.

Le spectacle sur l'eau était très joli. Une foule de yachts à voile et à vapeur circulaient sur la rivière et tous étaient pavoisées de drapeaux aux gaies couleurs.

PROCTOR'S...

F. F. PROCTOR, Prop. et Gérant.
J. AUSTIN FYNES, Gérant Général.

Le Populaire Theatre des Familles.

Siéges de Loges seulement ... Réservés ... TEL. Up 2425

LE SOIR — ORCHESTRE 50c; BALCON 25c; GALERIE 10c; SIEGES DE LOGE $1.00

APRES-MIDI ENTIER — ORCHESTRE 25c; BALCON ET GALERIE 10c; SIEGES DE LOGE 50c

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI APRÈS-MIDI, LE 29 JUILLET

HUITIÈME SEMAINE A MONTRÉAL ET SUCCÈS CONTINU DE

THE F. F. PROCTOR BIG STOCK COMPANY.

Changement complet de programme deux fois par semaine.

LUNDI, MARDI ET MERCREDI Tous les Après-Midi et soir. **"INCOG"** Précédé de "MEADOW-SWEET."

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI. Tous le Après-Midi et soir. **"A BACHELOR'S HONEYMOON"** Et " Meadow Sweet "

Régisseur général, M. FREDERIC BOND.

J. S. McCARREY, "l'habitant"; BESSIE NEILSON, soprano; le KALATECHNOSCOPE DE PALEY, vues de voyages, etc.

Tous les après-midi à 2 heures. Tous les soirs à 8 heures.

TIR

L'Association de Tir de la Province de Québec tiendra son concours annuel aux cibles, à la

POINTE AUX TREMBLES

Les 13, 14 et 15 Aout.

On offre des avantages considérables aux tireurs d'expérience.

$2,306.00 Offerts en prix

A part de nombreuses coupes, trophées, médailles, etc.

Tous les Chemins de Fer accordent des billets de retour à PRIX REDUIT aux compétiteurs.

S'adresser pour programme et informations au Secrétaire, Boîte 880, Montréal.

Cie Franco-Canadienne

Directe de Montréal au Havre.

Taux spéciaux réduits pour SS. "Garth-Castle," partant 28 juillet.

	1ère Cabine	2nde Cabine	Entre-pont
Au Havre et retour	$81.00	$63.00	$50.00
A Paris et retour	92.00	69.00	55.00
A Southampton et ret'r	87.50	67.00	50.00
A Londres et retour	94.00	69.64	50.00

Billets de retour valable pendant 30 jours.

S'adresser aux bureaux de la Compagnie, 223, rue des Commissaires, ou aux agents des campagnies de chemin de fer.

JEUNES ET VIEUX

Renforcés et Reconstitués

HOMMES J FAIBLES

Soulagement immédiat. Guérison assurée de perte de vitalité, de mémoire, impotence, faiblesse, débilité, insomnie, abus, excès, etc. 30 années de succès en Europe. Efficacité garantie.

PASTILLES DU DR. JEAN, $1.00 le flacon, par la malle, cacheté franco. Adresse : Cie Médicale du Docteur Jean, B. P. Boîte 187, Montréal, Qué.—Et toutes pharmacies. Ecrivez pour notre livre "Hommes faibles et fatigués". Demandes notre blanc de consultation. Envoyez gratis sur demande.

PROCTOR'S 10c 25c 50c

THE F. F. PROCTOR BIG STOCK CO.

Lundi, mardi, mercredi : THE REGIMENT et THE GAME OF THREE. Jeudi, vendredi, samedi: OUR FLAT et THE GAME OF THREE. Olio—DEL. A. PHONE. Kalatechnoscope, P. Mason, etc.

Siéges de loges réservés. Tél. Up 2425.

Portes ouvertes à 1.30 heures et 7.30 heures p. m. tous les jours. 183-5

Théâtre National Français

RUE STE-CATHERINE & BEAUDRY.

Tél. Bell Est 1731 Marchand 520 GEO. GAUVREAU, Propriétaire.

SEMAINE DU 22 JUILLET :

"CARMEN," PAUL CAZENEUVE dans Es amillo

MATINEE TOUS LES JOURS — Prix: soirées, 10, 20, 30, 40c ; loges, 50 et 75c. Matinées, 10, 15 et 25c ; loges, 50c.

Semaine prochaine : " LES PAUVRES DE PARIS." 183

MUSEE EDEN

206 rue St-Laurent

Maintenant divisé en deux galeries distinctes, le Musée Historique et le Musée des Crimes.

Nouveaux groupes. L'admission aux deux musées reste la même, 10 cents.

Ouvert tous les jours de 9 heures a.m. à 10 p.m.

Le dimanche de 1 heure à 10 heures p.m. 151-jno.

RIVERSIDE PARK

Coin Notre-Dame & Maisonneuve.

Attractions nouvelles chaque semaine, programme nouveau, représentation l'après midi à 3 heures, le soir à 8 heures.

ADMISSION - - - 10 Cts.

PACIFIQUE CANADIEN

On Demande 20,000 Ouvriers de Ferme. Dans le Manitoba et le Nord-Ouest Canadien

Le chemin de fer Pacifique Canadien fera des EXCURSIONS D'OUVRIERS DE FERME seconde classe, aux stations sur le C.P.R. dans le Manitoba, l'Assiniboia, à l'ouest sud-ouest et nord-ouest de Winnipeg jusqu'à MOOSE JAW, ESTEVAN et YORKTON.

$10.00

Le 8 AOUT 1901, des stations dans Ontario, Sharbot Lake, Sudbury et est.

Et le 9 AOUT 1901, des stations dans la province de Québec, Québec Mégantic et ouest. Des Certificats seront émis donnant droit à l'acheteur à un deuxième billet de seconde classe bon pour revenir au point de départ par le même chemin, le ou avant le 10 novembre 1901, à $18.00, aux conditions y mentionnées seulement.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'agent du chemin de fer Pacifique Canadien le plus près.

MONTREAL
— A —
BUFFALO
ET RETOUR

Bon pour aller — Bon pour revenir

Tous les jours $10.25 8 jrs. après date de vente

Tous les jours $11.90 15 " jr. de vente compris.

Des trains laissent la gare de la rue Windsor à 8.55 a.m. les jours de semaine et à 10 p.m. tous les jours.

St. Andrews by the SEA

Bons bains de mer.

Les meilleurs " Golf Links" en Amérique

Billets d'excursion à bon marché, de Montréal.

Le rendez-vous d'été idéal des familles.

St. Andrews by the Sea. Service de Chars-Dortoirs.

Les mardis et vendredis un char-dortoir direct laissera Montréal, gare de la rue Windsor, à 8.20 p.m., pour St. Andrews by the Sea. Au retour, quittera St. Andrews, les lundis et mercredis, arrivant à Montréal à 8.35 a.m., le jour suivant.

SERVICE DE PORTLAND ET OLD ORCHARD.

Des chars-dortoirs directs partiront de Montréal, rue Windsor, à 8 p.m. tous les jours. Service direct de chars-salons, les jours de semaine, à 9 a.m.

Service direct de première classe et de chars-dortoirs entre Québec, St-Jean, N.B., et Halifax, via Mégantic.

Bureau des billets et du Télégraphe de la ville, 129, RUE ST-JACQUES, voisin du Bureau de Poste

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
BUFFALO

Prix de Retour de Montréal :

Bon pour aller.	Prix.	Bon pour revenir.
Tous les j.	$10.25	8 jours, après date de la vente
Tous les j.	$11.90	15 jours, date de la vente incluse.

Prix d'excursions de toutes les autres stations

Billets bons sur tous les Trains

Service sans Égal

De Montréal à Buffalo en moins de 11 heures

	Int. Lim. quotid.	Expr. de nuit rapide quotid.
Laisse Montréal	9.00 a.m.	10.30 p.m.
Arrive à Buffalo	7.50 p.m.	10.45 a.m.
Laisse Buffalo	8.00 a.m.	7.00 p.m.
Arrive à Montréal	7.00 p.m.	7.30 a.m.

Tous les trains par voie de Toronto et Niagara Falls.

Chars cafés-salons sur les trains du jour.

Chars dortoirs Pullman sur les trains de nuit. Voie double.

Billets d'excursion aussi vendus, pour retour par les steamers de la R. O. N. Co., à travers les MILLE-ILES et les rapides du St-Laurent.

OLD ORCHARD BEACH.

Service direct de chars-dortoirs et de chars-salons entre Montréal, Portland et Old Orchard Beach.

Billets d'excursion maintenant en vente.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 137 Rue St-Jacques. Téléphone Main, 460 ; Main, 461, ou à la Gare Bonaventure.

R & O EXCURSIONS

—DU—

Samedi et du Dimanche

SAMEDI—A Québec et retour $3.00. Départ le samedi et retour le dimanche ou le lundi, A PRESCOTT, $3.00. Départ le samedi à 11.3. a.m., retour dimanche à 6 p.m.; repas et lit compris. A Verchères, 50c. Départ à 2 p.m. et retour à 8 p.m.

DIMANCHE—A Sorel, 90c. Départ à 8 a.m., ou à 3 p.m., retour à 11 p.m. Trois-Rivières, $1.50. Départ à 3 p.m., retour lundi à 6 a.m. ILE GROSBOIS, le steamer part à 10 a.m., et 2 p.m.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 128 rue Siant-Jacques.

C'est un fait bien connu que les maladies croissent en sévérité avec les années et que, faciles à enrayer si elles sont prises dès le début, elles peuvent devenir dangereuses et difficiles à guérir si on les laisse prendre racine.

Lorsqu'une femme souffre de mal de tête, mal de reins, de langueur, douleurs dans les côtés, faiblesse générale, de pesanteur dans le bas-ventre, elle devrait penser que ces symptômes sont de mauvais augure, et puiser dans les Pilules Rouges la force nécessaire pour se soulager et entraver des troubles plus sérieux dont ces symptômes sont les précurseurs. Un peu de prévoyance diminuera chez les femmes l'accroissement journalier de ces terribles maladies.

Un grand nombre de femmes, spécialement celles occupées au soin du ménage ou au travail des usines, sont misérables au delà de toute description, car elles sont obligées de rester debout et de travailler toute la journée malgré leurs douleurs. Elles souffrent sans relâche et se traînent avec peine et misère; elles se couchent le soir à moitié mortes et se lèvent le lendemain aussi fatiguées et lassées que la veille.

Les Pilules Rouges sont un spécifique d'une grande valeur dans tous les cas de ce genre, et les femmes qui s'en sont servies une fois s'en servent toujours et aussi les conseillent à leurs amies; elles les conseillent à leurs amies de vive voix et aux femmes souffrantes par la voix des journaux. C'est pourquoi nous avons toujours un si grand nombre de témoignages à publier, disant le bien que les femmes ont retiré des Pilules Rouges.

Toutes les Attestations publiées en faveur des Pilules Rouges sont véridiques, et les femmes qui les font ainsi paraitre le font sans rémunération aucune. Leur but est d'être charitables et de rendre serviee à leurs semblables qui pourraient souffrir comme elles ont souffert; elles ont été guéries et elles sont reconnaissantes, elles veulent le prouver et elles le font de leur propre gré.

Beau mal, Dyspepsie, Irrégularités.

"L'irrégularité me rendit bien malade et "me fit souffrir de maux et de douleurs "que j'ai endurés pendant plusieurs années "parce que les médecins qui me traitaient "ne pouvaient m'apporter de soulagement. "Il n'y a que les Pilules Rouges et les "conseils des médecins Spécialistes qui pu"rent me guérir. J'avais toujours mal à "la tête, j'étais faible, j'avais des palpita"tions de cœur et tous les mois j'étais "obligée de prendre le lit pour les dou"leurs que j'avais dans le bas-ventre. Les "Pilules Rouges m'ont complètement gué"rie des maux dont je souffrais; maintenant, j'ai bon appétit, je suis régulière et "je fais tous mon ouvrage sans fatigue.— "Mme Pierre Paul, West Boyston, Mass."

Troubles du retour de l'age, étourdissements, mal de tête.

"Les Pilules Rouges m'ont soulagée de "suite. Je souffrais du mal de tête, de "faiblesse générale, d'étourdissements et "de tous les autres troubles qu'amène le "retour de l'âge. Elles m'ont remise en "parfaite santé et malgré tout l'ouvrage "que j'ai à faire, elles me tiennent forte "et en pleine vigueur. Les médecins de "la Compagnie Chimique Franco-Américai"ne m'ont aussi donné de bons conseils, "pour lesquels je les remercie beaucoup. — "Madame William Guay, Berlin, N.-H."

BEAU MAL.

"Depuis trois ans, je souffrais du Beau "mal et de douleurs dans le bas-ventre, "ma digestion se faisait mal et je souf"frais de toutes sortes de maux. Ce n'est "que la cinquième boîte de Pilules Rou"ges qui me donna du soulagement.

"Je continuai à les prendre jusqu'à com"plète guérison et aidée des conseils des "médecins spécialistes je me suis remise en "parfaite santé. J'étais si malade lors"que je commençai à prendre les Pilules "Rouges, que je pouvais à peine marcher "et je tenais le lit la moitié du temps. "Je ne peux pas dire quelle était la cause "des maux dont je souffrais, mais je pen"se que c'est l'ouvrage et le mauvais soin "que je me suis donné bien souvent. Les "Pilules Rouges sont le seul remède qui me "fasse du bien. Les médecins qui m'ont "traitée n'ont jamais pu m'apporter aucun "soulagement. Madame Télesphore Gi"gnon, Saint-Prosper, comté de Champlain, "Que."

PERIODES DOULOUREUSES.

"Depuis l'âge de quinze ans, je souffrais "de douleurs périodiques que rien n'avait "pu guérir. A différentes reprises, je pris "des médecines et aussi à plusieurs repri"ses je suis allée consulter des médecins "très en vogue.

"J'ai pris en tout à peu près 15 boîtes "de Pilules Rouges et depuis le mois de "février dernier, je n'en prends plus, car "je suis tout-à-fait rétablie. Les forces "me sont revenues, et je ne souffre plus "de douleurs qui m'affaiblissaient tant à "tous les mois.—Madame Achille Grenier, "No 14 rue Second, New Auburn, Maine."

Maladies de nerfs, battements de cœur.

"Depuis plusieurs années, je souffrais de "mes nerfs et de battements de cœur. Je "suis allée voir les médecins spécialistes, et "je pris les Pilules Rouges. Elles me gué"rirent.

"Il y a un an que je suis guérie et par"faitement bien. Les conseils qu'ils m'ont "donnés et les remèdes qu'ils m'ont fait "prendre ne m'ont pas seulement soulagée, "mais je vois qu'ils m'ont guérie pour tou"jours."

"Madame Norbert Goulet, 249 rue Wolfe, "Montréal."

Malade au lit depuis sept mois, Madame Chassay revient à la santé par l'usage des Pilules Rouges.

"J'ai souffert pendant 20 ans de mala"die particulière à mon sexe et de fai"blesse générale. Épuisée et rendue à bout "au commencement de l'année 1900 je me "vis obligée de prendre le lit, que je gar"dai pendant sept mois. Plusieurs méde"cins me soignèrent et je pris toutes sor"tes de médicaments qu'on me conseilla; au "lieu d'aller mieux, je devenais de plus en "plus faible.

"Je résolus d'écrire aux médecins spé"cialistes de la Compagnie Chimique Fran"co-Américaine, qui me conseillèrent les Pi"lules Rouges. Je les pris pendant trois "mois et elles me sauvèrent la vie: aujour"d'hui, je suis aussi bien qu'une femme "puisse l'être, après avoir souffert pen"dant vingt ans.—Madame Fred. Chassay, "St-Valérien, comté de Rimouski, Qué."

Troubles du retour de l'age.

"Je crois que les Pilules Rouges pour les "troubles du retour de l'âge sont le meil"leur remède au monde. Je les ai emplo"yées pendant trois ans avec beaucoup de "bons résultats, elles m'ont toujours don"né satisfaction et m'ont soulagée des "maux dont je souffrais et dont toutes les "femmes souffrent au changement de vie, "comme le mal de tête, étourdissements, "engourdissements, douleurs dans les côtés, "manque de sommeil et mauvaise diges"tion.

"Je souffrais de ces troubles depuis 12 "ans, lorsque j'ai commencé à prendre les "Pilules Rouges. Comme je l'ai dit plus "haut, je les ai prises pendant trois ans à "différents intervalles; elles m'ont tou"jours soulagée et je suis bien reconnais"sante.

"Avant de prendre les Pilules Rouges "j'avais consulté plusieurs médecins, qui "me disaient toujours.. ce sont les trou"bles du retour de l'âge qui vous fati"guent, attendez plus tard vous serez "mieux. Les Pilules Rouges, au contraire, "et les médecins de la Compagnie Chimi"que Franco-Américaine m'ont soulagée "immédiatement; ce qui prouve leur grande "supériorité pour la guérison des troubles "du retour de l'âge.—Madame Adolphe "Boisclair, 21 rue Acushnet, New-Bedford, Mass."

PALPITATIONS DE COEUR.

"Voilà deux ans que je prends les Pilules "Rouges sans discontinuer, et depuis ce "temps, je suis en parfaite santé. Avant de "faire usage de ce précieux remède, je "souffrais de faiblesse générale, de palpi"tations de cœur, de douleurs aux reins et "de mal dans les côtés; je tenais le lit "presque tout le temps, sans être capable "de faire mon ouvrage et de vaquer aux "soins de mon ménage.

"Les Pilules Rouges sont le seul remède "qui me fasse du bien de tous ceux que "j'ai employés. Je les recommande beau"coup aux femmes qui souffrent de fai"blesse générale, de palpitations de cœur "et des troubles du retour de l'âge.—Ma"dame Louis Landry, 25 West 11th Ave., "Duluth, Minn."

Mal de cotés et mal d'estomac.

"J'étais maigre, faible, j'avais toujours "mal à l'estomac et mal dans les côtés. "J'ai pris les Pilules Rouges et elles "m'ont donné des forces et m'ont engrais"sée. Je suis à peine reconnaissable tant "elles m'ont fait du bien et tout le monde "est surpris de me voir si bien portante et "si forte.

"Je me suis fait soigner pendant deux "ans, et je souffrais toujours pareil lors"que je résolus de prendre les Pilules Rou"ges. J'en ai pris en tout seulement que "6 boîtes; il y a déjà longtemps que je "n'en prends plus, car je suis parfaitement "guérie. Si jamais je devenais encore ma"lade, c'est certainement aux Pilules Rou"ges à qui j'aurais recours.—Mademoiselle "Picard, Upper Madawaska, Maine."

Aucune autre médecine n'est aussi hautement et aussi instamment recommandée que les PILULES ROUGES.

Elles sont recommandées aux femmes malades par tout le monde, comme le moyen le plus sûr pour la guérison de leurs maux, car elles ont rendu à la santé un plus grand nombre de femmes souffrantes que toute autre médecine.

Elles ramènent les forces à la femme fatiguée, épuisée par l'ouvrage et rendue à bout par la faiblesse ou les douleurs.

Elles donnent un sang pur et riche, de la vigueur aux nerfs et guérissent les maladies auxquelles les femmes sont si souvent exposées, telles que les maux de têtes, les points de côtés et les douleurs dans les reins.

Elles font disparaître les malaises causés par le beau mal et les dérangements.

Elles guérissent les engourdissements, les étourdissements et tous les autres troubles nerveux qui accompagnent le retour de l'âge.

Elles sont par excellence le remède à prendre pendant l'été pour les femmes qui se sentent affaiblies par la chaleur.

Le bureau des Médecins Spécialistes est au No 274 rue St-Denis, et ces messieurs peuvent être consultés tous les jours de la semaine, de neuf heures du matin à huit heures du soir. Les consultations sont tout à fait gratuites. Les dames qui demeurent trop loin de Montréal pour venir au bureau sont priées d'écrire.

Lorsque vous demandez les Pilules Rouges insistez pour avoir les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine; ce sont les seules véritables qui vous guériront. Refusez comme imitations toutes pilules vendues de porte en porte, au 100 ou à 25c la boîte; elles vous seront expédiées au Canada ou aux États-Unis sur réception du prix, 50c la boîte ou 6 boîtes pour $2.50.

Adressez vos lettres comme suit:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE
No 274 rue St-Denis
MONTREAL

REVUE ENFANTINE

L'ETOILE BLANCHE

C'est l'Etoile des tout petits:
Ces anges sans ailes, proscrits
De leur patrie.

Rayon candide, réchauffant,
Qui vient griser les cœurs d'enfant
De sa féerie.

Le soir, à travers le rideau,
Elle entre, entourant le berceau
D'une auréole.

C'est une amie au front mouvant,
Dont la pâleur oscille au vent
Comme une Etoile.

Elle passe: on se sent joyeux!
Elle s'arrête: on est heureux!
Elle s'enflamme:
On sourit, on lui tend de loin,
Blanche, dans sa petite main
Toute son âme!

A. BARBIER.

L'ANGE

Chaque fois qu'un bon enfant meurt, un ange de Dieu descend sur la terre, prend l'enfant mort dans ses bras, ouvre ses larges ailes, parcourt tous les lieux que l'enfant a aimés, et cueille une poignée de fleurs. Ces fleurs, tous deux les portent au bon Dieu pour qu'il les fasse refleurir là-haut plus belles que sur la terre. Le bon Dieu presse les fleurs sur son cœur, et, celle qu'il préfère, il y dépose un baiser. Ce baiser lui donne une voix et la fait se mêler aux chœurs des bienheureux."

Voilà ce que racontait un ange de Dieu en emportant un enfant mort au ciel, et l'enfant l'écoutait comme en rêve. Et ils volaient au-dessus des lieux où le petit avait joué, sur des jardins parsemés de fleurs admirables "Lesquelles emporterons-nous pour les planter au ciel?" demanda l'ange.

Près d'eux se trouvait un rosier magnifique; mais une méchante main en avait brisé la tige, de sorte que les branches chargées de boutons à peine éclos pendaient et se desséchaient de tous côtés.

—Pauvre arbre, dit l'enfant; prends-le pour qu'il refleurisse là-haut près de Dieu."

Et l'ange prit le rosier. Il embrassa l'enfant; le petit ouvrit ses yeux à moitié. Ils cueillirent partout de riches fleurs, sans mépriser la dent-de-lion si souvent dédaigné, ni la pensée sauvage. Nous avons assez de fleurs maintenant, dit l'enfant et l'ange, fit un signe d'assentiment, mais ils ne volèrent pas encore vers Dieu.

Déjà il faisait nuit, partout régnait un profond silence; ils passaient au-dessus d'une petite rue sombre et étroite, remplie d'un amas de vieille paille, de cendres et de balayures. C'était le jour des déménagements; toutes ces assiettes brisées, tous ces morceaux de statues en plâtre, tous ces haillons offraient un aspect peu agréable.

Et l'ange montra à l'enfant, au milieu de ces débris, quelques fragments d'un pot de fleurs; une motte de terre s'en était détachée, à laquelle tenaient encore les racines d'une grande fleur des champs fanée et jetée au rebut.

—Emportons-là, dit l'ange; en nous envolant je te dirai pourquoi.

Ils s'élevèrent dans l'air, et l'ange fit ce récit:

—Là-bas, dans cette sombre rue, dans une espèce de cave, demeurait un pauvre petit garçon malade. Dès sa plus tendre enfance, il était alité. Parfois, lorsqu'il se sentait mieux, il faisait le tour de la chambre à l'aide de béquilles, et c'était tout. En été, les rayons du soleil venaient de temps en temps éclairer cette misérable demeure, et alors le petit garçon se réchauffait au soleil, regardait le sang rouge circuler dans ses doigts délicats et diaphanes en disant: "Aujourd'hui, bien merci, j'ai pu sortir." Il ne connaissait la magnifique verdure de la forêt que par une branche de hêtre que le fils du voisin lui avait apportée. Il tenait cette branche au-dessus de sa tête, et il lui semblait ainsi se reposer sous les grands arbres, ayant le soleil en perspective, et pour musique le chant délicieux de mille petits oiseaux.

Un jour de printemps, le fils du voisin lui apporta aussi quelques fleurs des champs, dont l'une par hasard, avait encore ses racines. Elle fut plantée dans un pot, et placée sur la fenêtre près du lit. Plantée par une main heureuse, elle poussa des rejetons, et produisit chaque année de nouvelles fleurs. C'était le jardin de l'enfant malade, son seul trésor sur cette terre; il l'arrosait, la cultivait avec soin, et la plaçait toujours de manière à ce qu'elle ne perdit pas un des rayons de soleil qui pénétraient à travers la lucarne. Aussi la fleur se développait et s'embellissait avec ses rêves; elle fleurissait pour lui, pour lui elle répandait son parfum et prenait des airs coquets. Lorsque le bon Dieu rappela l'enfant à lui, il s'inclina vers elle avant de mourir. Il y a maintenant une année que l'enfant est chez Dieu, et il y a une année que la fleur est restée oubliée sur la fenêtre et s'est desséchée. Le jour du déménagement, on l'a jetée parmi les immondices de la rue, et c'est cette pauvre fleur fanée que nous avons recueillie dans notre bouquet, car elle a causé plus de joie que la plus riche fleur du jardin d'une reine.

—Mais comment sais-tu tout cela? demanda l'enfant.

—Je le sais, répondit l'ange, parce que j'étais moi-même ce petit garçon malade qui marchait avec des béquilles. Je reconnais bien ma fleur."

Et l'enfant, ouvrant tout à fait les yeux, regarda le visage éclatant et superbe de l'ange. Au même instant, ils entrèrent dans le ciel du Seigneur, où la joie et la félicité sont éternelles. Lorsque le bon Dieu eut pressé l'enfant mort sur son cœur, il poussa des ailes à l'enfant comme à l'autre ange, et, se tenant par la main, tous deux s'envolèrent ensemble. Le bon Dieu serra aussi sur son cœur toutes les fleurs, mais il donna un baiser à la pauvre fleur des champs fanée, et aussitôt elle fut douée de la voix et chanta avec les anges qui flottent autour du Seigneur, formant des cercles jusqu'à l'infini, et tous également heureux. Oui, ils chantent tous, grands et petits, le bon enfant béni, et la pauvre fleur des champs qui avait été jetée toute fanée parmi les feuilles mortes, dans la ruelle sombre et étroite.

ANDERSEN.

LES CONTES DU ROUET

Le vœu maladroit

Pieds nus, les cheveux au vent, un vagabond passa sur la route, devant le palais du roi. Tout jeune, il était très beau avec ses boucles dorées, avec ses grands yeux noirs, et sa bouche aussi fraîche qu'une rose après la pluie; comme si le soleil eut pris plaisir à le regarder, il y avait sur ses haillons plus de lumière et de joie que sur les satins, les velours, les brocarts des gentilhommes et des nobles dames groupés dans la cour d'honneur.

—Oh! quelle est jeolie! s'écria-t-il en s'arrêtant tout à coup.

Il avait aperçu la princesse Roselinde qui prenait le frais à sa fenêtre; et, vraiment, il était impossible de rien voir sur la terre qui fût aussi joli qu'elle. Immobile, les bras levés vers la croisée comme vers une ouverture du ciel, par où s'offrirait le paradis, il serait resté là jusqu'au soir, si l'un garde ne l'eût chassé d'un coup de pertuisane, avec de dures paroles.

Il s'en alla, courbant la tête. Il lui semblait maintenant que tout était sombre devant lui, autour de lui, l'horizon..., la route, les arbres en fleur, depuis qu'il ne voyait plus Roselinde, il croyait que le soleil était mort. Il s'assit sous un arbre, à la lisière du bois, et se mit à pleurer.

—Eh! mon enfant, pourquoi vous désolez-vous ainsi! demanda une vieille bûcheronne qui sortait de la forêt, courbant l'échine sous un tas de branches flétries.

—A quoi me servirait de vous l'apprendre? Vous ne pouvez rien pour moi, bonne femme.

—En cela vous vous trompez, dit la vieille.

En même temps, elle se dressa, rejetant son fardeau; ce n'était plus une bûcheronne, habillée d'une robe d'argent, les cheveux enguirlandés de fleurs de pierreries; quant aux branches sèches, elles avaient pris leur vol en se couvrant de feuilles vertes, et, retournées à l'arbre d'où elles étaient chues, elles chantèrent pleines d'oiseaux.

—Oh! madame la fée! dit le vagabond en se jetant à genoux, prenez pitié de mon infortune. Pour avoir vu la fille du roi, qui prenait le frais à sa fenêtre, mon cœur ne m'appartient plus, et je sens que jamais je n'aimerai une autre femme qu'elle.

—Bon! dit la fée, ce n'est pas là un grand malheur.

—Peut-il en être un plus grand pour moi? Je mourrai si je ne deviens pas l'époux de la princesse.

—Qui t'empêche de le devenir? Roselinde n'est pas fiancée.

—Oh! madame, regardez mes haillons, mes pieds nus; je suis un pauvre enfant qui mendie sur les chemins.

—N'importe! il ne peut manquer d'être aimé, celui qui aime sincèrement; c'est la loi éternelle et douce. Le roi et la reine te repousseront avec mépris, les courtisans feront de toi des risées, mais si ta tendresse est véritable, Roselinde sera touchée de tes prières, de tes larmes, de tes patients dévouements, et, un soir que, chassé par les valets, mordu par les chiens, tu pleureras dans quelque grange, elle viendra rougissante et heureuse, te demander la moitié de ton lit de paille.

L'enfant secoua la tête, ne croyant pas qu'un tel miracle fût possible.

—Prends garde! reprit la fée, l'Amour n'aime pas que l'on doute de sa puissance, et il se pourrait que tu fusses châtié d'une façon cruelle à cause de ton peu de foi. Cependant, puisque tu souffres, je veux bien venir à ton aide. Fais un vœu je l'exaucerai.

—Je voudrais être le plus puissant prince de la terre, afin d'épouser la princesse que j'adore.

—Ah! que ne vas-tu, sans te troubler d'un tel souci, chanter une chanson d'amour sous sa fenêtre! Enfin, puisque je l'ai promis, il sera fait selon ton désir. Mais je dois t'avertir d'une chose: lorsque tu auras cessé d'être qui tu es encore, aucun enchanteur, aucune fée, pas même moi, ne pourra te remettre en ton premier état: une fois prince devenu, tu le seras pour toujours.

—Croyez-vous qu'il prendra jamais envie au royal mari de la princesse Roseline d'aller mendier son pain sur les routes?

—Je souhaite que tu sois heureux, dit la fée avec un soupir.

Puis, d'une baguette d'or, elle lui toucha l'épaule, et, dans une brusque métamorphose, le vagabond fut un seigneur magnifique, éblouissant de soie et de joyaux, chevauchant un étalon de Hongrie, à la tête d'un cortège de courtisans empanachés et de guerriers aux armures d'or, qui soufflaient dans des trompettes!

II

Un aussi grand prince n'était pas pour être mal reçu à la cour; on ne manqua point de lui faire l'accueil le plus empressé; pendant une semaine, il y eut en son honneur des carrousels, des bals, toutes les fêtes que l'on peut imaginer.

Mais ce n'était pas de ces plaisirs qu'il était occupé! A toute heure du jour et de la nuit, il songeait à Roselinde quand il la voyait, il sentait son cœur déborder de délice; quand il l'entendait parler, il croyait ouïr une musique divine, et il faillit se pâmer d'aise, une fois qu'il lui donna la main pour danser une pavane.

Une chose le chagrinait un peu: celle qu'il aimait tant ne paraissait point prendre garde aux soins qu'il lui rendait; elle restait le plus souvent silencieuse, avec un air de mélancolie. Il n'en persista pas moins dans le projet de la demander en mariage; et, comme on le pense, les royaux parents de Roselinde se gardèrent bien de refuser un parti aussi considérable. Ainsi le vagabond de naguère allait épouser la plus belle princesse du monde! Une si extraordinaire félicité le troublait à tel point qu'il répondit au consentement du roi par des gestes extravagants peu compatibles avec la solennité de son rang. Pour un peu, il eût dansé la pavane devant toute la cour, tout seul! Hélas cette grande joie n'eut qu'une courte durée.

A peine avertie de la volonté paternelle, Roselinde tomba, à demi-morte, dans les bras de ses demoiselles d'honneur; et, quand elle revenait à elle, c'était pour dire, avec des sanglots, en se tordant les bras, qu'elle ne voulait pas se marier, qu'elle se tuerait plutôt que d'épouser le prince.

III

Plus désespéré qu'on ne saurait l'exprimer, le malheureux amant se précipita, en dépit de l'étiquette, dans la chambre où l'on avait transporté la princesse, et, tombé sur les genoux, tendant les bras vers elle:

—Cruelle, s'écria-t-il, rétractez ces paroles qui m'assassinent!

Elle ouvrit lentement les yeux, et répondit avec langueur, avec fermeté cependant:

—Prince, rien ne triomphera de ma résolution; je ne vous épouserai jamais.

—Ah, princesse, ne parlez point de la sorte, rendez-moi l'espérance ou bien je m'en vais mourir à vos pieds.

—Malheureux prince, dit Roselinde, si ma pitié à défaut de ma tendresse, peut vous être une consolation, je vous l'accorde volontiers. Je suis d'autant plus portée à vous plaindre, que j'endure moi-même le tourment qui vous navre.

—Que voulez-vous dire, princesse?

—Hélas! si je refuse de vous épouser, c'est parce que j'aime d'un amour sans espérance un jeune vagabond qui passa un jour, pieds nus, les cheveux au vent, devant le palais de mon père, et qui m'a regardée, et n'est pas revenu!

Catule MENDES.

LEGENDE DES PIERRES

Comment l'améthyste est la pierre de la tempérance et de la puissance:

Bacchus aimait la musique un peu moins que le vin, mais enfin il l'aimait. Et les chants qu'ils préféraient étaient les hymnes suaves que la nymphe Améthyste égrenait en tressant des fleurs.

Il en dédaignait les leçons de Silène qui n'était point un maître commode s'il en faut croire les historiens (!) du temps.

Le fils de Jupiter résolut même, en sa tête, d'épouser la belle chanteuse. Fi donc! Ces unions n'étaient point à la mode dans l'Olympe; les mésalliances furent, en tous les âges, honnies par les sages, et le bonhomme au tonnerre jura que cette fille de l'onde, pour belle qu'elle fût, ne deviendrait jamais sa fille.

Bacchus était entêté, et Silène crut de son devoir d'en informer le père de son élève. Jupiter connaissait bien mal son fils s'il espérait en son obéissance.

Puisqu'il faudrait en arriver aux grands moyens, autant commencer par là. Ainsi parla le vieux pédagogue.

Ce qu'il demandait était facile, et un jour que Bacchus, ravi par les chants harmonieux d'Améthyste, oubliait encore l'heure de sa leçon de philosophie, son père décocha à la pauvrette un des foudres qui lui servaient d'appui-main.

Elle fut du coup pétrifiée. Et ce mot n'est point une figure. Elle fut bel et bien changée en pierre, une laide pierre dont l'aspect fit couler, des yeux de l'amateur de chansons, des ruisseaux de larmes.

Mais pleurer ne remédie à rien. Bacchus qui n'était point un sot ne tarda pas à le comprendre.

Ah! son père faisait de la plus belle des nymphes un vulgaire caillou! Il la transformerait, lui, en une femme étincelante.

Vite, il dépouille sa tête de sa couronne de pampres; il choisit la plus belle grappe, aux grains transparents et rosés; il la presse en ses mains, l'écrase, et le jus délicieux et parfumé inonde la pierre, la colore, l'affine. Elle devient claire et du violet le plus délicat.

Et en répandant sur elle ce baptême, Bacchus disait: "Je veux, Améthyste, belle Améthyste, que sous la forme que t'inflige la colère de Jupiter souverain, tu continues à être recherchée et appréciée des mortels. Sois désormais, puisque tu es pierre, la pierre de la vertu aimable, le symbole de la céleste puissance. Je veux que tous ceux qui te forceront puissent boire, en restant sages, le doux fruit de la vigne, que l'ivresse et les maux qu'elle engendre leur soient épargnés. Ainsi, je dis."

Voilà pourquoi l'améthyste est à la fois l'emblème de la tempérance, et celui de la puissance spirituelle.

AUX ETATS-UNIS

Consécration d'une église

Chicago, 25 — Une foule immense a assisté hier à la consécration de la cathédrale de Chicago. La consécration a été faite par le cardinal Sébastien Martinelli, de Washington. Parmi les assistants on remarquait les archevêques Feehan, de Chicago; Ryan, de Philadelphie, et Hennessey, de Dubuque; une douzaine d'évêques, quatre cents prêtres et une vingtaine d'acolytes.

Sacre d'un évêque

New-York, 25 — Mgr John J. O'Connor, ex-curé de l'église St-Joseph, de Newark, N. J., a été consacré évêque du diocèse de Newark, aujourd'hui, avec grande pompe. La cérémonie a eu lieu à la cathédrale St-Patrice, Newark, le prélat officiant était Mgr l'archevêque Corrigan, de New-York, assisté de Mgr l'évêque Charles E. McDonnell, de Brooklyn, et de Mgr l'évêque James McFaul, de Trenton.

La réorganisation de la 7e National

New-York, 25.—Les directeurs de la Seventh National Bank, en faillite, se sont assemblés aujourd'hui pour s'entendre sur un projet de réorganisation de la banque. Le projet pourvoit à une augmentation du capital-actions de cinq cent mille dollars à deux millions de dollars en actions nouvelles devant être vendues à cent trente dollars l'action. Le plan de réorganisation comprend l'entente que tous les autres déposants soient payés en entier. William Nelson Cromwell a dit qu'une partie considérable du nouveau capital était déjà souscrite.

Edward R. Thomas, Edwin Gould, William M. Cromwell, Frank Ray, William H. Taylor et Edwin K. Stallo ont été constitués en un comité de souscriptions pour mener le plan de réorganisation à bonne fin. Il est entendu que les directeurs actuels remettront leur démission entre les mains de M. Cromwell avant l'élection des nouveaux officiers.

A-t-on volé ce tableau?

Rome, 25.—Un certain émoi a été causé ici par le prétendu vol d'une peinture de l'école de Raphael dans l'église de Sainte-Sabine. Le tableau représente la Madone au Rosaire et avait été peint par Sassoferato. Le bruit court que le vol a été commis à l'instigation d'une Américaine qui avait vainement offert d'acheter le tableau à tout prix.

LORD MINTO A HALIFAX

Halifax, 25.—Son Excellence le Gouverneur général est débarqué du steamer "Minto" cet après-midi. Il fut reçu par une garde d'honneur des Canadiens Royaux et par une salve d'artillerie par la garnison.

L'amiral Bedford, le colonel Biscoe, le lieutenant-gouverneur Jones, les officiers de l'armée, de la marine et de la milice, le maire, les échevins et un grand nombre de citoyens assistaient au débarquement.

Son Excellence fut ensuite conduite à la chambre où elle conféra au lieu-gouverneur Jones et au juge en chef McDonald les degrés de membres du Conseil Privé. A cinq heures Lord et lady Minto, assistèrent à un "garden-party" donné par l'amiral Bedford, puis ils allèrent dîner chez le lieu-gouverneur.

Leurs excellences assistèrent aussi à un concert patriotique où étaient présentes plus de 8,000 personnes.

RECEPTION AU DUC D'YORK

Un comité de la presse a été nommé et se compose comme suit:

P. D. Ross, directeur du "Journal", président; capitaine E. W. B. Morrison, rédacteur du "Citizen; L. A. M. Lovekin, rédacteur du "Free Press"; Flavien Moffet, rédacteur du "Temps"; J. McDonnell, "Montreal Gazette", secrétaire; J. D. Grace, "United Canada"; D. McAdam Coughlin, Fred Cook, R. M. McLeod, W. H. Dickson, Wm McKenzie, G. H. Brown, W. J. Cuzner, J. A. Fortier, J. B. Harkin, R. H. Holmden, Rodolphe Laferrière, F. McNamara, J. A. Phillips, M. O. Scott et V. W. Shannon.

Ce comité fera les arrangements nécessaires avec les différents journaux pour la publication du programme, et surtout donnera tous les renseignements demandés par les journalistes visiteurs.

Toujours l'imbroglio

Londres, 26.—Le correspondant du Daily Mail à Pékin dit que l'imbroglio entre les ministres des puissances est terminé.

"La Russie a retiré sa proposition d'augmenter les impôts à dix pour cent et a accepté avec des réserves importantes, la contreproposition de l'Angleterre que les sources de revenu qui sont maintenant spécialement désignées seront suffisantes, les puissances devant pourvoir à un déficit s'il en survient."

Le retour de Waldersee

Port-Said, 24 juillet.—Le maréchal de Waldersee est arrivé ici aujourd'hui par le paquebot allemand "Gera". Le "Gera" est parti ce soir pour Plymouth où il attendra des ordres en vues de rencontrer le yacht impérial allemand "Hohenzollern", en compagnie duquel il se rendra à Hambourg.

17 voix de majorité pour Salisbury

Londres, 24 juillet.—Aujourd'hui, à la chambre des communes, au cour des débats du projet de loi sur l'instruction publique, un projet de loi a été proposé qui a été adopté par le gouvernement par une majorité de seulement dix-sept voix.

Les concours sont à l'ordre du jour, gentilles lectrices, n'est-ce pas qu'ils sont amusants? Vous suivez toutes celui que ma savante co-sœur, Madeleine, poursuit actuellement dans "La Patrie," et vous avez lu, n'est-il pas vrai, de charmantes définitions de l'amour:

"Cet enfant aussi vieux que le monde,
Qui remplit de ses feux le ciel, la terre
et l'onde..."

Les Concours ont existé de tout temps, dans tous les pays, mais c'est surtout en Angleterre qu'ils "fonctionnent à jet continu.." et le plus original, à mon avis, est celui qui a eu lieu, il y a quelques mois, à Londres.

A l'instar de la spirituelle Mme de Sévigné, je vous le donnerais bien en 100, en 1000, que vous ne devineriez pas... que vous jetteriez votre langue aux chiens... bien sûr! Et pourtant, dit le "Strand Magazine," c'était bien le tableau le plus intéressant que l'on pût imaginer, que ce concours des "éplucheurs de pommes de terre," car, éplucher des pommes de terre est une position sociale à Londres, ainsi que l'on va voir. De grands établissements qui fournissent à la classe populaire de cette ville des repas étonnamment bon marché emploient toute une bande de "jeunesses" uniquement occupés à nettoyer des pommes de terre. La seule maison bien connue — "Pears and Plenty,"—consomme ou plutôt fait consommer par sa clientèle affamée, 2,500 tonnes par an de ce tubercule sans rival. Son bataillon d'éplusheurs compte quatre-vingt garçons environ, courbés sur leur besogne de 9 heures du matin à 7 heures du soir, et ils pèlent 50 tonnes de pommes de terre par semaine. Concours de vitesse dans l'épluchage de pommes de terre ! Voilà un record qui n'est pas banal. Qu'en pensez-vous?

Mais comme ce sujet n'est guère poétique, il me semble qu'il vous fera plaisir de connaître quand se tint, en France, le premier Concours. Dans un vieux bouquin poudreux, je trouve qu'il eût lieu en Normandie, à Rouen, du temps de Corneille.

En passant, je tiens à noter que les frères Corneille, d'après un article de M. Neukomm, publié dans la "Quinzaine", ne furent pas deux, mais trois, à Pierre et à Thomas, il faut joindre Antoine Corneille, lequel se fit genovéfin et mourut sous-prieur du couvent du Mont-aux-Malades, près de Rouen. Ce revenant, car c'en est bien un, n'est-ce pas? puisque personne ne se doutait, jusqu'ici, de son existence, était poète tout comme ses frères. La vocation poétique aurait même été chez lui si précoce qu'une académie rouennaise, couronna des vers de ce nouveau Corneille quand il n'avait encore que douze ans. Depuis cette époque moyen-âgeuse, la faveur des concours n'a fait que s'accroître apec le temps. L'Académie Française, elle-même, s'est mise de la partie, et à sa suite toutes les sociétés littéraires, les académies et même les journaux et les revues qui font voter leurs lecteurs, leurs lectrices, sur tel petit problème de sentiment, de morale ou d'économie domestique.

Une intéressante revue italienne, a ouvert le mois dernier, une enquête sur le bonheur chez la femme. Parmi les réponses les plus intéressantes je détache ces fragments, dûs à la plume de Mlle Paola Lombroso, fille du célèbre aliéniste italien.

"La femme a beaucoup plus de chances d'être heureuse que l'homme.

"Un certain bonheur, et même un bonheur assez complet peut être facilement atteint par la femme, tandis que la proportion des femmes complètement malheureuses reste minime.

"Le mariage d'inclination et la maternité sont les éléments essentiels, décisifs, pour atteindre au bonheur.

"Le mariage contracté dans la fleur de la jeunesse est pour la femme celui qui a le plus de chances d'être heureux.

"La maternité joue également un rôle très important dans le bonheur, car aucune femme mûre n'est complètement heureuse sans enfants, et les femmes qui n'ont pas d'enfants donnent la plus forte proportion des femmes malheureuses.

Ces pensées sont assurément morales et consolantes, cependant je suis portée à douter de leur valeur et je me demande si elles railleraient indistinctement toutes les femmes. Il me semble que l'auteur fait dépendre le bonheur de trop de causes extérieures. Pour savoir ce que c'est que le bonheur, il faut, suivant moi, savoir vivre dans les autres, il faut aimer, et comme la femme a plus de cœur que l'homme— c'est Fontenelle qui l'a dit —elle doit aimer plus partant faire plus d'heureux et être plus heureuse. A nous incombe donc la douce tâche de semer des roses célestes sur le cours de la vie de nos compagnons de routes, et à cultiver d'une main sacrée la fleur immortelle des nobles sentiments. Alors, nos amis diront de nous comme Chateaubriand: Sans la femme, l'homme serait rude, grossier, solitaire ; il ignorerait la grâce qui n'est que le sourire de l'amour.

SOLANGE.

PETITE POSTE HEBDOMADAIRE

Amoureuse: — Reçu votre envoi, merci, si je m'oriente vers les plages septentrionales, vous m'accompagnerez, C'est délicieux. Décidez-vous et faites l'itinéraire, je vous attends, chère amoureuse.

Votre mère aime le "Journal" du samedi, dites-lui de ma part, à cette bonne grosse maman, qu'elle me cause un grand, grand plaisir. Si elle s'abonne à l'édition quotidienne en mon honneur, je ne sais trop comment je pourrai lui prouver ma sincère gratitude. Dans tous les cas, elle trouvera, dans la "Gazette des Dames," que j'édite, tous les jours, bien des recettes qui l'intéresseront, une foule de renseignements, de cueillettes de toutes sortes qui servent dans tous les ménages bien conduits, et que les cordons bleus sont charmés d'avoir sous les yeux en temps opportuns. Je ne vous oublierai pas à propos de votre graphologie. Ce sera pour la semaine prochaine, l'espace me manque aujourd'hui, savez-vous que j'ai reçu près de 50 lettres, cette semaine, c'est une preuve que "Le Journal" est populaire, n'est-ce pas ? Pour un jeune, il promet, qu'en pensez-vous?

Mireille, Québec : — Au Foyer, on ne vous oublie pas, et pour vous prouver la véracité de cette assertion, je me donne le plaisir de vous parler de Mireille, par la "plume," de Ch. Formentin : MIREILLE ! ce nom même, qui est devenu un symbole, me semble, tant il dégage de couleur et de lumière, fait d'un rayon de soleil. Mireille : Un grand poète l'a chantée, un glorieux musicien l'a fait vivre en d'immortelles harmonies, un peintre provençal l'a fixée sur une toile. Cette gravure admirable est exposée au Musée du Luxembourg : La voici, la belle Mireille, sortant de l'église, grave et recueillie. C'est le jour des Rameaux ; des mendiants sont à la porte, les mains chargées de feuillages verts qui tout à l'heure seront bénis. Mireille passe ; à un pauvre petit souffreteux qui l'implorent, elle fait l'aumône, d'un geste discret. Quelle noblesse et quelle grâce en cette jolie fille dont le pittoresque costume souligne encore la beauté ! Je me l'imagine la sœur aînée de la douce Arlésienne qui, dans la cathédrale de Saint-Trophine, intriguait les saints de pierre dans les niches du portail : Les saints de pierre, la voyant — sortir tous les jours la dernière—sous le porche resplendissant — et s'acheminer dans la rue, — les saints de pierre bienveillants — avaient pris en grâce la fillette ; et quand, la nuit, le temps est doux, ils parlaient d'elle dans l'espace. (Font-ils de même pour vous petite Mireille de la vieille Cité de Champlain?) Mais ce n'est pas là toute la Mireille, et le peintre ne nous en a donné que la physionomie grave, le maintien chaste qui lui sied un matin de dévotion. Mais vienne l'heure des farandoles et des idylles sous les oliviers ! alors, le visage de Mireille s'illumine, elle devient la gaie rieuse qui tourne la tête aux paysans d'alentour ; car elle est l'irrésistible ensorceleuse avec ses grands yeux noirs, sa taille souple et son fichu de mousseline où s'épanouit la grâce robuste de ses vingt ans. C'est l'amoureuse de Vincent quand tous les deux, "au fond du bois silencieux", roucoulent le dialogue où passent follement toutes les métaphores de la terre et du ciel. Elle est celle qui rêve aux étoiles et qui danse au son des tambourins. Mireille, c'est la vraie fille de Provence, telle que l'a comprise et immortalisée Frédéric Mistral. La beauté païenne a sculpté son profil, la chaleur du Midi brûle dans ses yeux profonds ; son rire insouciant est de la musique, son cœur est fleuri de bonté ingénue. Vous reconnaissez-vous, gentille Québecquoise dans ce portrait ?

O. Lacroix, Québec :—Vous trouverez la recette en question dans la "Gazette des Dames" de mardi, le 23 courant.

Libellule de Monte Bello : — Merci pour ces diverses recettes que je publierai. Enchantée de vous être agréable. Oui. J'ai enfin trouvé. C'est un vieux dicton Polynésien qui signifie : Le palmier croîtra, le corail s'étendra, mais l'homme périra. Ce n'est pas ce que vous croyiez, n'est-ce pas ? En cherchant, je suis certaine qu'on pourra trouver... Comptez sur moi.

Un désespéré : — Vous m'attristez. Pourquoi désespérer, quand la vie est si courte, quand le bon Dieu est si bon surtout! Regardez autour de vous, mon pauvre désespéré, et vous verrez des douleurs bien plus tristes que les vôtres. Tiens, suivez mon conseil et chantez ce vieux refrain breton : Les douleurs sont des folles... et qui les écoute est encore plus fou... Pardon... mais vous dites que je connais le remède à vos chagrins, et vous oubliez de me les conter, comment alors puis-je diagnostiquer... comment puis-je surtout prescrire...

Rolland de Montfort :—Brave cœur, noble nom ! Je n'exige pas votre passeport, et pour cause... Votre calligraphie n'est pas belle, mais elle dénote de bonnes choses. Ecoutez bien : Franchise, discrétion, loyauté, réserve, l'honore ça ! maintenant le revers... orgueil, esprit autoritaire, mélancolie. Il vous faudra choisir une compagne de route, humble, soumise et rayonnante de franche et bonne gaîté. Cherchez... cherchez. Vous comprenez que je n'ai pas le temps de m'occuper d'agences matrimoniales, d'ailleurs les meilleures ne valent pas un fétu, et j'ai la sincère conviction qu'elles sont un puits à divorce... le Continent de Jonathan en est la preuve...

Louisette au cœur brisé :— Tout va beaucoup mieux, et votre horizon se rassérène. J'en suis charmée. Ayez confiance, il est un dictame souverain qui cicatrise les plaies de tous les cœurs ulcérés. Il fait bon le laisser appliquer, par une main aimée. Avant longtemps je pressens que vous signerez Louisette au cœur rayonnant. Bon espoir.

Honey Dear, Old Orchard, Me. :— Vous pensez à moi, en dépit des plaisirs nombreux que vous offre le Casino. Vous êtes un séraphin. J'ai reçu "the Old Orchard Mirror," il m'intéresse beaucoup et me sera très utile pour mon Carnet Mondain. Je vous envoie les numéros qui vous manquent. J'ai donné votre adresse au "Star", et j'ai pour vous une gerbe de Pensées suaves. Acceptez vous la tendresse que je vous envoie dans une embrassade ? Dites au moins que vous ne m'oubliez pas.

Personne :—Quelle touchante délicatesse est la vôtre, j'en suis de plus en plus charmée. Essayez votre plume "Au Foyer", çà me fera grand plaisir. Envoyez-moi, par exemple, des notes de villégiature. Vos promenades, vos soirées, vos rêveries au bord du beau St-Laurent. Je parie que vous rêvez de délicieuses choses. N'enfouissez pas vos talents, ma mie. Le précepte biblique le défend. Ecrivez-moi souvent, bien souvent, j'aime beaucoup vos lettres. Dans ma pensée vous êtes grave et rieuse tour à tour, et je regrette un peu qu'une si longue distance voile à mes yeux votre gentille personnalité. A plus tard, j'espère, en attendant recevez le cent du cent de votre sympathie.

Albert Lozeau :— Un belle poésie ! spécialement pour le Foyer, cette semaine. Savez-vous quel plaisir vous causez l'humble directrice de cette page ? Pour vous le prouver, j'envoie Là-Haut, à votre adresse un bouquet d'un nouveau genre, il ne se flétrira jamais, celui-là n'est-ce pas aimable confrère ? et vous prouvera la gratitude de

SOLANGE.

CARNET THEATRAL

Je suis heureuse de constater que la haute société canadienne française, me donne raison et semble prendre un véritable plaisir aux belles soirées que le Théâtre Proctor continue à nous servir.

Cette semaine, les nouvelles comédies, le Régiment et, "Our Flat" ont été jouées avec talent et entrain.

MM. Kelly et Balfour sont absolument impayables dans la peau de Lanciers du Huitième Bataillon. Mlle Galloway, la gentille blondinette, aux jolies toilettes personnifie habilement l'ingénue. Mlles Levick, Brande et Pitt sont tout à fait charmantes et réjouissantes. Une mentian spéciale doit être reservée à MM. Ferguson, Hill, Cooper, et Mott qui ont fort bien joué leurs rôles respectifs.

Le programme comportait outre ces comédies, un drame en un acte : "The Game of Three" le D-el-a- Phone" du chant par un jeune homme de talent, M. Mason ; enfin, les vues de voyage, le "Kalatechnoscope", qui pourrait justement s'appeler : Pour faire venir le monde", tant il est intéressant et aimé du public.

L'IDEAL DE LA FEMME

M. Rémy me racontait hier le séjour chez lui d'une famille amie.

"M. et Mme Justin Hubert et leur fille Renée sont ici. Justin vient d'être appelé dans une ville voisine avec de l'avancement ; il a voulu, en allant rejoindre sa nouvelle résidence, passer quelques jours avec nous.

Au premier abord, Renée a produit sur moi une fâcheuse impression. Elle est petite, maigre, très noire, presque laide ! Ses parents nous l'ont présentée sans rien nous en dire, et, pendant les deux premiers jours, j'ai à peine remarqué sa présence ; mais, l'autre matin je l'ai entendue parler allemand à son père ; j'ai su qu'elle savait également l'anglais et l'espagnol. Mme Rémy l'a forcée à se mettre au piano, et nous nous sommes aperçus qu'elle avait dépassé sa mère de beaucoup. Elle a également appris tout ce qu'à son âge on peut savoir en géographie, en physique, en histoire ! Claire, ma fille, est dans l'émerveillement de tant de science. Moi, je m'étonne encore plus de tant de modestie.

Ma tante Robert, quand on lui a parlé de tout ce que savait Renée, a secoué la tête d'un air de doute ; elle n'a jamais pu redresser ses préjugés sur ce point. Elle garde une défiance presque hostile contre ce qu'elle nomme les femmes savantes. A l'en croire, l'étude est inconciliable avec les travaux du ménage ; on ne peut mettre l'orthographe et pratiquer le "point-devant", parler une autre langue que celle de sa mère et soigner convenablement son rôti !

—J'en ai déjà vu de ces petites merveilles, disait-elle hier à Mme Rémy ; çà vous parle des révolutions de la Chine avec des bas troués ; çà lit des vers et çà ne connaît pas la recette pour les confitures ; çà vous décrit le costume des sauvages d'Afrique et çà ne saurait tailler un béguin ! Ne me parle point de femmes pareilles, ma fille, c'est bon tout au plus pour faire des portières de l'Académie française.

En dépit de ces précautions, elle traite Renée comme tout le monde, c'est-à-dire avec une bonté quelque peu rude et familière, car Mme Robert se compare elle-même à un groseiller épineux; pour avoir ses fruits, il faut s'exposer aux piqûres des épines.

Du reste, la jeune fille ne paraît nullement embarrassée. Tout en riant des boutades de Mme Robert, elle est toujours la première à porter son cabas où à lui avancer un tabouret de pieds. Aussi la brave tante l'aime-t-elle beaucoup au fond.

—Après tout, disait-elle avant-hier, cette petite a du bon; ce n'est pas sa faute si on lui a appris plus de grammaire que de cuisine.

Aussi a-t-elle voulu lui faire sentir les inconvénients de son éducation. Elle nous avait invités hier à dîner chez elle avec les Hubert, et elle a prié Renée de venir, dès le matin, pour l'aider à tout préparer. Malgré le ton ironique de l'invitation, Renée l'a acceptée sans hésiter.

Mme Robert tenait à se montrer aux yeux de notre savante dans toute la splendeur de sa royauté ménagère. Renée l'a trouvée cuirassée d'un tablier à poitrail, les manches retroussées jusqu'au coude, et pétrissent un "tôt-fait" Or, de l'aveu des plus fins connaisseurs, le "tôt-fait" peut être regardé comme la plus haute expression du génie culinaire de la tante Robert c'est son Austerlitz!

Elle a donc fait signe à Renée de s'approcher et, après lui avoir expliqué les mérites et les difficultés spéciales de son plat favori, elle a loyalement procédé devant elle à sa confection, sans taire aucun détail.

—Voyez-vous, ma chère, a-t-elle dit, en mêlant maternellement les préceptes de morale aux explications pratiques, la première science de la femme consiste à savoir tirer parti de toute chose... Il ne s'agit pas seulement dans la vie de conjuguer le verbe "je m'habille ou je babille" mais d'assurer aux siens l'aisance de la santé... Ne mettez pas trop de jus de citron... Quand on a pour principe d'être utile... La pâte se lève... Il suffit de garder la paix de la conscience... On met le tout dans le moule de cuivre... et l'on vit heureux... sous le four de campagne!

Renée écoutait et regardait en souriant, un peu surprise de ce mélange de philosophie et de cuisine : mais la première a porté sans doute malheur à la seconde, car, chose inouïe ! au moment où la tante Robert, jugeant que la cuisson devait être à point, a soulevé le couvercle avec une sérénité confiante pour montrer aux yeux de son élève la pyramide dorée, elle n'a trouvé qu'un édifice écroulé et noirci par le feu ! Son Austerlitz était devenu son Waterloo !

Le désappointement a été aussi cruel qu'inattendu ! Les heures s'étaient écoulées d'ailleurs, et, malgré son nom trompeur, le "tôt fait" aurait demandé, pour être essayé de nouveau, plus de temps qu'on ne pouvait lui en consacrer. Mme Robert avait à sortir pour plusieurs achats, à surveiller la servante, ministre novice dont elle redoutait l'inexpérience, à ôter les housses du salon et à dresser le couvert ! El' le parlait déjà avec une répugnance résignée, de recourir aux moyens extrêmes et de s'adresser au pâtissier voisin, quand Renée proposa doucement de remplacer le plat manqué par un mets de sa façon. La tante a fait un soubresaut.

—Quoi ? que dites-vous là, ma chère? a-t-elle demandé ; vous sauriez faire quelques chose qui se mange ? Vous, une savante qui parlez toutes les langues de la tour de Babel !

—C'est un "pudding" de ménage qui réussit tpajours et qui peut être prêt en quelques instant, a répondu la jeune fille.

—"Pudding" ! a répété Mme Robert, d'un air un peu railleur ; ah! fort bien! c'est un mets étranger, qui se prépare en anglais ! Eh bien ! miss Hubert, voyons ce que vous savez faire ; la bonne vous donnera les ingrédients nécessaires. Mais Renée a déclaré qu'elle avait tout ce qu'il lui fallait et elle s'est mise à l'œuvre sans retard.

Lorsque Mme Robert est rentrée une demi-heure après avec les achats, elle a trouvé le "pudding" prêt à ê tre servi !

Il avait une apparence qui a frappé son œil connaisseur.

Après l'avoir examiné en tous sens et en avoir aspiré le parfum, elle a fait un petit signe de tête.

—Il n'y a rien à dire de sa mine, a-t-elle repris ; je voudrais seulement savoir maintenant, comme le renard de La Fontaine : "si son ramage se rapporte à son plumage", Au reste, je vois que vous n'êtes pas sans dispositions, ma chère enfant ; venez m'aider à dresser le dessert.

Mais ç'a été un nouvel embarras ! La servante avait brisé une des corbeilles de porcelaine indispensables au service et on n'en a trouvé, dans le buffet, que les morceaux ! Mme Robert, soumise à la symétrie traditionnelle, se trouvait fort empêchée, lorsque Renée, habituée par sa mère aux expédients des humbles ménages où la richesse du goût cache la pauvreté des ressources, a déclaré que tout pouvait s'arranger. Elle a couru au jardin, dont la verdure et les fleurs, gracieusement mêlées aux fruits, ont aidé à parer la table en déguisant le vide laissé par la corbeille absente. Le linge damassé qui faisait l'orgueil de tante Robert, les vieux cristaux, la faïence coloriée, l'argenterie de forme antique ont été élégamment disposés ; Renée y a ajouté toutes les amusantes fantaisies des hors-d'œuvre, depuis le beurre en coquilles jusqu'aux radis en bouquet. La tante Robert était stupéfiée ! Mais ç'a été bien autre chose quand tous les plats servis à la fois ont couvert la table et transformé, comme elle l'a dit, "son dîner bourgeois en festin de Balthazar."

—Ah ! la petite masque ! s'est-elle écriée en embrassant Renée avec une sorte d'attendrissement ; et dire qu'elle cachait tout cela ! Le "pudding" a été déclaré excellent d'une commune voix, et la tante Robert n'a pas hésité à raconter l'histoire de son "tôt-fait" avec la noble franchise qui fait le fond de son caractère.

Depuis, son opinion sur Renée s'est singulièrement modifiée. Elle m'a avoué à mi-voix, au dessert, qu'elle l'avait jugée trop sévèrement, que nos amis n'avaient pas négligé, autant qu'elle le supposait, "les connaissances essentielles".

Cependant, elle récriminait encore contre "le don des langues", qu'elle prétendait n'être utile qu'aux apôtres. Enfin, on s'est levé de table pour regagner le petit salon de travail. En attendant le thé, chaque dame a pris sa couture ou sa broderie, et Mme Robert a cherché les mitaines qu'elle tricotait ; mais dans le bouleversement général elles étaient tombées à terre et une aiguille avait glissé hors des mailles. C'est une des petites misères domestiques auxquelles la digne tante est la plus sensible. Elle a poussé un cri de désolation et est allée chercher ses lunettes ; au retour elle a aperçu son tricot aux mains de Renée.

—Ah malheureuse ! que faites-vous là? s'est-elle écriée.

Renée lui a tendu les mitaines en souriant ; elle y a jeté les yeux. Les points avaient été relevés et le dessin continué ! Elle a regardé Renée d'un air stupéfait, puis se tournant vers moi avec un cri d'admiration : — Elle tricote ! s'est-elle écriée. Ah ! mes amis ! je me rétracte ; rien ne lui manque, c'est une éducation complète !

Complète, en effet, car plus nous avons connu Renée, plus nous avons été frappés de tant de sens des choses pratiques joint à une grande culture intellectuelle. Grâce aux sages conseils de ses parents, elle est montée vers la science comme les humbles pèlerines de nos champs montent vers les saintes chapelles, à pied et dans la simplicité de son cœur! Aussi est-elle, à mes yeux, l'idéal de la femme que notre génération doit préparer pour celle qui naîtra d'elle. Elle sait comprendre et accepter ; elle a regardé au plus haut des nuées sans se désaccoutumer de voir à ses pieds ; elle est la lumière et l'humilité, le conseil et la soumission. "Ah! le rêve de ma vie eût été d'avoir une telle fille ; mais puisque ce glorieux bonheur était promis à un autre, béni soit Dieu de l'avoir donné à un ami !"

Ce délicieux portrait est extrait du "Mémorial de famille". Elle n'est pas si rare qu'on le croit généralement, la jeune fille qui sait allier à une science vraie, profonde et variée, tous les talents nécessaires à la ménagère. Puissent toutes mes lectrices — et c'est là ma finale — ressembler à Renée, et faire admirer en elles les avantages et les charmes d'une éducation complète.

COTE A COTE

Nouvelle

Le bateau à vapeur qui fait le service de Lucerne à Fluelen et franchit, par conséquent, le lac des Quatre-Cantons dans toute son étendue, venait de quitter le coquet village de Brunnen. Ce village est enserré entre de hautes montagnes au-delà desquelles apparaissent des glaciers dont les neiges éternelles ajoutent encore à la beauté de l'encadrement.

Arrivé à cet endroit, le voyageur éprouve une de ces surprises que les rives découpées du lac lui réservent sans cesse. A chaque instant il paraît impossible que l'immense nappe d'eau puisse s'étendre au-delà des limites que le regard embrasse de tous côtés, comme si une voix impérieuse lui disait : "Tu n'iras pas plus loin!" Il n'en est rien pourtant : ici, c'est un rocher qui dissimule une anse; là, un promontoire qui cache des horizons nouveaux, et s'il est un point où le décor revêt un caractère vraiment grandiose, c'est bien Brunne, où décrivant un coude subit, le lac de Lucerne devient le lac d'Uri.

A droite et à gauche les rives se resserrent de plus en plus, des parois de granit d'une hauteur effravante longent à pic dans l'onde qu'elles assombrissent. Au fond du tableau, dominant Fluelen, d'abord, Altorf ensuite, les montagnes s'enchevêtrent à perte de vue; puis, au dernier plan, les cimes disparaissent dans les nuages et forment un de ces rideaux incomparables devant lesquelles l'homme le plus sceptique reste saisi djadmiration.

Accoudé sur le rebord du bateau, la comtesse de Morez contemplait tantôt le Strosberg, tantôt la fameuse prairie de Grutli, où, dans la nuit du 7 novembre 1307, trois patriotes, Walther Furst, Werner Stauffacher et Melchtat, jurèrent de délivrer leur pays du joug de l'étranger.

Emerveillé, sans doute, du panorama qui se déroule devant ses yeux, un touriste est venu se placer à côté de la comtesse.

—De plus en plus beau! fait-il.

—C'est singulier, je connais cette voix-là, murmure Mme Morez.

Intriguée, elle regarde un peu de côté et cherche à dévisager son voisin.

—Ciel ! mon mari!

Lui aussi a vu le mouvement et s'est retourné.

—Ma femme ! ! !

Aussitôt, quittant leurs places respectives, le comte et la comtesse de Morez allèrent s'asseoir aussi loin que possible l'un de l'autre, s'observant à distance et se promettant bien de fuir toutes les occasions qui pourraient se prêter à un rapprochement quelconque.

Trois ans s'étaient écoulés depuis le jour où, pour cause d'incompatibilité d'humeur, tous deux s'étaient séparés, se souhaitant bonne fortune, et durant cette période de liberté réciproque, le hasard ne les avait jamais mis sur le même chemin. Dire qu'ils ne songeaient pas quelquefois au passé, aux heures gaies qui avaient précédé les heures tristes, se serait peut-être s'avancer beaucoup.

S'ils n'avaient pu s'entendre, M. et Mme de Morez ne s'en estimaient pas moins, n'ayant de part et d'autres aucun reproche à s'adresser en matière d'honneur.

En vérité, se disait le comte que le payasage laissait maintenant assez indifférent, en vérité, plus je regarde ma femme et plus je trouve qu'elle est toujours la même. Le veuvage ne l'a pas changée, et ne serait-ce que pour le nom qu'elle porte, je constate avec plaisir que son indépendance ne lui a rien fait perdre de sa distinction.

—Quel genre de vie a bien pu mener mon mari depuis trois ans, songeait de son côté la comtesse, en regardant du coin de l'œil. Il n'a guère dû abuser de sa liberté, car il n'a pas vieilli du tout ; il me paraît même plus jeune que quand je l'ai quitté, ce prouve qu'il n'a jamais eu grand regret de mon départ.

Tandis que M. et Mme de Morez échangeaient de loin leurs impressions sur le compte l'un de l'autre, le bateau à vapeur, continuant sa route, avait fait escale au petit village de Sisikon, et s'acheminait vers Tels-Plate, c'est-à-dire vers la chapelle de Guillaume Tell, visible seulement pour le voyageur, lorsqu'il a dépassé le rocher qui en masque le seuil.

Cette chapelle n'est qu'un souvenir, mais que de poésie dans cet humble monument dont les eaux du lac baignent la base dans cet humble clocher dont la silhouette se détache sur un fond de verdure, au pied des sommets escarpés de l'Achsleinstein!

Comme on approchait du ponton, M. et Mme de Morez ne purent s'empêcher de faire la grimace: tous deux se rendaient à Tells-Plate! Tant pis, pensa la comtesse, mon excursion est manquée. Dès que nous aurons mis pied à terre, je retournerai le dos à mon mari et le laisserai voir la chapelle tout seul. Je ne serai quitte pour revenir un autre jour."

A peine débarquée, Mme de Morez cherche, mais vainement, un sentier qui côtoie le lac et lui permette de revenir en arrière dans la direction de Sisikon: il n'en existe qu'un, et encore est-il en sens contraire, ce qui complique la situation. Le chemin est fort étroit, il n'y a guère place de front que pour deux personnes, et la fatalité veut qu'à un moment donné le comte et la comtesse se trouvent à côté l'un de l'autre.

Tout à coup, voilà qu'ils se mettent à rire avec un tel entrain que l'on dirait des amoureux en voyage, ce qui n'est pas précisément le cas. Qu'ont-ils vu? qu'aperçoivent-ils donc qui provoque chez eux une si grande hilarité? Eh parbleu! c'est l'enseigne qu'ils viennent de lire sur un écriteau:

Billets valables pour la chapelle et pour une consommation.

Prix: 20 centimes.

—Je la trouve raide, celle-là, s'écrie le comte de Morez: on mélange tout ici, le culte et la boisson; c'est du dernier comique. Si je m'attendais à pareille chose en Suisse!

Qu'on le veuille ou non, il faut en passer par là. C'est un tribut obligatoire et, on en conviendra, il n'a rien d'exhorbitant. Une fois le guichet franchi, les touristes n'ont plus que quelques pas à faire pour atteindre le seuil de la chapelle. Ce n'est point un sanctuaire où se célèbrent des offices catholiques ou protestants, il ne s'y trouve ni chaire à prêcher, ni autel, ce n'est qu'un souvenir, comme je l'ai dit plus haut. IOn y voit des peintures murales représentant les principaux épisodes de la vie de Guillaume Tell, et c'est tout. La chapelle, dit-on, a été édifiée en 1388, mais, avec le temps, elle est tombée en ruines, et celle qu'on visite aujourd'hui date seulement de 1881. Le point capital, c'est qu'elle a été bâtie sur un roc à fleur d'eau et à l'endroit même où, s'élançant sur le rivage, Guillaume Tell a repoussé la barque de Gessler. En sortant de la chapelle, Mme de Morez accéléra le pas, espérant ainsi fausser compagnie à son mari et se soustraire enfin à une contrainte qui n'avait que trop duré. Mais elle dut bientôt ralentir la marche et même faire une pause, tant le sentier, en s'éloignant du lac, était pénible à gravir.

—Comtesse, s'avisa de dire M. de Morez, pour une fois que la malechance vous fait monter côte à côte avec moi le même chemin, voulez-vous me permettre de vous offrir le bras?

Interloquée, Mme de Morez hésita un moment.

—Volontiers, comte, répondit-elle enfin. Votre proposition d'ailleurs n'engage à rien, puisque en haut de ce sentier nous devons nous quitter.

—Comme il y a trois ans?

—Oui, comte, comme il y a trois ans.

—Ainsi, reprit M. de Morez, après avoir gardé le silence pendant quelques instants, ainsi la solitude n'exerce sur vous aucune influence fâcheuse?

—Pourquoi cette question? est-ce que, par hasard, l'isolement vous pèserait à ce point que le physique ou le moral pussent en être atteints? Vous me permettrez d'en douter. Vous jouissez d'une santé qui montre bien que chez vous le physique ne souffre pas. Quant au moral...

—Achevez, comtesse.

—Vous tenez donc bien à le savoir?

—Assurément.

—Attendez alors que je sois en état de parler ; pour l'instant je suis trop essoufflée.

Le sentier devenait très rude et Mme de Morez, visiblement lasse, s'appuyait sur le bras de son mari plus lourdement qu'elle n'eût osé le faire, peut-être, sur le bras de n'importe qui. Trois années de séparation n'empêchaient pas qu'elle ne fût toujours la comtesse de Morez, et qui sait si, en ce moment, un regret ne se glissait pas dans son cœur?

—Enfin, nous y voici! exclama le comte en pénétrant dans une ravissante rotonde de verdure séparée des jardins de l'hôtel de Tells-Plate par la route militaire de Brunnen à Altorf.

—Ce n'est pas la peine, dit Mme de Morez.

—Et chose qui n'est pas à dédaigner, ajouta son interlocuteur, j'aperçois des sièges qui seront les bienvenus, ainsi que des tables pour se rafraîchir, sans doute. Je comprends maintenant : la chapelle en bas, la consommation en haut, c'est tout-à-fait pratique.

Le comte s'empressa d'aller chercher une chaise pour la comtesse qui avait hâte de s'asseoir, puis appela le garçon de l'hôtel et fit apporter de la limonade gazeuse.

—Vous vous souvenez donc? dit Mme de Morez.

—Oui, je me rappelle qu'au café de la cascade vous ne preniez jamais autre chose.

—En effet, je vous sais gré, comte, d'y avoir songé.

Le bouchon venait de sauter en l'air, pareil au prisonnier qui bondir hors de son cachot, et la mousse pétillait dans les verres comme dans des coupes de champagne.

—A présent que nous sommes arrivés au terme de notre course, je regrette, dit M. de Morez, que le sentier n'ait pas eu, en pente douce, bien entendu, deux ou trois cents mètres de plus.

—Quoi! vous ne l'avez pas trouvé assez long?

—Ma foi non! Quand on a le plaisir de donner le bras à une femme charmante comme vous, comtesse, le chemin semble toujours trop court.

—Eh! mais! vous me faites des compliments maintenant.

—Des compliments qui ne tirent guère à conséquence, puisque dans quelques instants nous devons suivre cette route, vous dans un sens, moi dans l'autre.

—Rien ne presse, que je sache.

—Non, dit le comte avec une tristesse mal dissimulée, mais que ce soit un peu plus tôt ou un peu plus tard, il faudra toujours en venir là; ne me l'avez-vous pas déclaré tout à l'heure?

Mme de Morez, pensive, ne répondit rien.

—Avant de nous séparer de nouveau, et cette fois pour longtemps, peut-être, voulez-vous que nous buvions à nos santés mutuelles, aux destinées qui nous attendent : le voulez-vous, comtesse?

—Je ne demande pas mieux, répliqua Mme de Morez, le sourire sur les lèvres, mais à une condition.

Laquelle?

C'est que de part et d'autre nous oublierons le passé.

—A mon tour, je ne demande pas mieux.

—Alors, comte, au lieu d'échanger des adieux, portons un toast à ce beau pays de Suisse qui nous a réunis.

—De grand cœur, buvons ! s'écria M. de Morez.

A leur retour à Paris, le comte et la comtesse de Morez se sont empressés de faire encadrer une jolie vue de Tells-Plate ; au-dessus on lit ces mots :

"Billets valables pour la chapelle et pour une... réconciliation.

E. MATHIEU D'AURIAC.

QUAND MEME

Aux jours des printemps radieux,
Lorsque du haut des clochers proches
Tombe l'alléluia des cloches,
Quand même, sourd à ses approches,
Mon cœur fier sonne des adieux!

Aux jours des étés triomphants,
Alors que le soleil s'éploie
Sur les cimes, rouge de joie,
Quand même, aveugle aux cieux qu'il noie
Mon cœur a des plaintes d'enfants!

Aux jours des automnes râleurs,
Alors que le dernier chant vibre
D'un accent plaintif et moins libre,
Quand même, tendant chaque fibre,
Mon cœur essaie un chant aux fleurs!

Aux jours des hivers assombris,
Lorsque siffle et brûle la bise,
Qu'il fait triste comme en l'église,
Quand même, sentant qu'il se grise,
Mon cœur exulte, jusqu'aux cris!

Albert LOZEAU.

LA PHYSIOLOGIE APPLIQUEE L'EDUCATION

FORME DE LA MAIN

Le moment des vacances ramenant plus intense, plus visuelle, la grande question de l'enfant, il serait peut-être intéressant de voir jusqu'à quel point l'intervention des études phrénologiques et physiologiques peut lui être profitable.

Contrairement à ce qu'en ont pensé quelques physiologistes, ce n'est pas la conformation du crâne qui doit être consultée, la première, pour l'orientation pratique de l'enfant. A ceci, plusieurs causes. La première et la principale est que la protubérance crânienne, dont la présence dénonce telle faculté ou telle tendance, peut exister encore alors que faculté et tendance ont avorté, disparu ou diminué de volume. Bien que le diploé (substance particulière du crâne) soit extensible, il ne se développe ou ne se rétracte qu'avec beaucoup plus de lenteur que la substance grise qu'il loge. Par conséquent, juger exclusivement l'entité morale ou intellectuelle d'après les bosses du crâne, c'est s'exposer à l'erreur.

La forme des mains, l'ouverture de l'angle facial, la finesse ou l'épaisseur du cheveu, la coloration de la peau, en écartant les causes accidentelles de climat ou de maladie, la forme des ongles, la forme générale de la tête, sans tenir compte des bosses, tête pointue, tête ronde, tête carrée, vous donneront, à des degrés différents, l'indication de la voie où, pratiquement, l'enfant est appelé à donner son plein de résultats.

La forme de la main est surtout bien intéressante à considérer. On pourrait écrire des volumes sur ce sujet. Ici, nous sommes fort restreints et devons nous borner aux indications élémentaires.

Voici, par exemple, une main large, c'est-à-dire portant en largeur, la longueur du médius. La main est intelligente ; c'est un point acquis. La paume est-elle plus longue que les doigts ? présence d'esprit de synthèse, de la vue d'ensemble. L'enfant est organisateur il est fait pour "masser."

Ne le poussez pas dans une carrière de détails. Les doigts, plus courts que la paume, sont-ils carrés à leur extrémité ? Main de commandement. Vous pouvez confier, à cet enfant, la future conduite des autres. Ces doigts courts sont-ils fuselés et lisses ? main de rêveur ; actif en théorie, passif à la pratique. La paume est-elle grasse et forte tandis que le haut de la main est mince et fuselé ? mais de marin. Et encore, une fois la piste générale relevée, vous avez à observer cent autres signes branchant sur le premier et ramifiant la voie principale.

La main étroite, fort jolie au point de vue plastique, ne vous donne pas la même force intellectuelle.

L'esprit est timide, désirant et diplomatique. Ces mains-là peuvent fournir des carrières de notoriété, mais il faut les aider. La difficulté les rebute.

Les doigts très longs peuvent être mis, en toute sécurité, dans la bureaucratie. Les mains "étranglés", c'est-à-dire larges de paume et resserrées tout à coup de la base du petit doigt à celle de l'index, révèlent d'ordinaire des aptitudes sérieuses pour la chimie et la médecine.

Vous pouvez orienter, sans crainte, vers une carrière demandant l'activité d'une surveillance matérielle et le sens du contrôle, un enfant dont les ongles sont petits, carrés et plutôt plats.

Je ne viens pas dire que l'éducateur doive se borner à ces points de repère pour aiguiller l'avenir d'un enfant, mais je crois qu'il n'a pas à les négliger car ce sont nos aptitudes latentes qui déterminent notre présentation extérieure.

MOISSON D'OR

Dans l'armée, comme dans la vie, pour réussir, il faut deux de ces trois choses : du savoir, du savoir-faire, du savoir-vivre.

NIEL.

Les femmes, les chats et les oiseaux sont les créatures qui passent le plus de temps à leur toilette.

CH. NODIER.

Une femme, fidèle aux riens de la vie, sera fidèle aux grands devoirs.

On ne peut servir les hommes qu'en s'exposant à leur ingratitude.

Lettre de Lacordaire à Guizot.

Je pense que le meilleur moyen de faire du bien aux pauvres n'est pas de les mettre à l'aise dans leur pauvreté, mais de les tirer de cet état.

FRANKLIN.

La foi se trouve au fond des larmes, comme la perle au fond des mers.

Rien n'est doux comme le mouvement d'un cœur qui se penche vers un autre cœur, pour lui dire un secret.

Quand on veut faire grand, c'est une faute de vouloir faire vite.

La femme qui est l'amie de son mari lui devient doublement chère.

MATERNITE

Elle est assise sur le banc
Où viennent causer les aïeules ;
Vielles âmes qui parlent seules
Avec un geste retombant.

Elle a fait ses deux mains légères
Pour endormir son enfant blond ;
Mains frêles que frôlent son front
De leurs caresses passagères.

Elle abaisse très doucement
Sa tête souriante et grave,
La crainte de l'éveiller grave
Une ride à son front charmant.

Sa main nue et blanche se lève
Et met de l'ombre sur les yeux...
Oh ! la mère au front soucieux
Regardant son enfant qui rêve !

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie d'Imprimerie Electrique

(LIMITÉE)

PROPRIÉTAIRE

MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal (livré à domicile) $5.00 par année
Hors Montréal..... 3.00 " "
Edition Hebdomadaire.... 1.00 "

TÉLÉPHONE:
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 27 JUILLET 1901

EN VILLEGIATURE

Nos abonnés qui désirent passer l'été en villégiature voudront bien nous avertir le plus tot possible de leur changement d'adresse.

Nous accepterons avec plaisir les renseignements que l'on voudra bien adresser à la RÉDACTION sur ce qui se passe aux places d'eau.

CHAMBERLAIN REPOND A LAURIER

La discussion est à l'impérialisme. M. Chamberlain, par son discours suggestif du banquet de la confédération, lui a donné un regain. Ce discours n'est lui-même que le résumé de la politique du secrétaire des colonies, depuis 1897 surtout. Plusieurs années auparavant, un mouvement dans le sens de la fédération impériale avait été inauguré à Londres et au Canada, mouvement auquel fut activement mêlé M. Tarte, ministre dans le cabinet Lautier. Sir Charles Tupper à Londres, et Sir Hector Langevin et Sir A. Chapleau au Canada, lui donnèrent le coup de grâce, le premier en déclarant que les colonies ne consentiraient jamais à abandonner leur autonomie, les deux autres en affirmant que le Canada pour sa part n'avait aucun intérêt à se lancer dans un inconnu qui pouvait lui réserver des conséquences assez lourdes pour enrayer son progrès et son développement.

C'est après ces déclarations de nos hommes publiques que le mouvement prit une autre forme. L'on se contenta de demander l'union commerciale dans les limites de l'empire. La conférence coloniale tenue à Ottawa avait ce but en vue, et elle se borna à cet aspect de la question, faisant à dessein silence sur le côté politique. Sur le terrain commercial, il ne pouvait y avoir d'objection. Les perspectives d'un commerce plus actif avec l'empire souriaient surtout au Canada. Déçus par nos voisins intransigeants, il était naturel que nous nous tournions vers l'Angleterre dont le marché est illimité, pour essayer de transiger avec elle sur une base également avantageuse à tous. L'idée était tellement populaire qu'à la veille des élections M. Laurier s'en empara et promit de la faire triompher s'il était élu. Il réussit, par ce truc et beaucoup d'autres, à prendre le pouvoir. Il prit la direction de nos affaires au moment le plus propice qu'il pouvait désirer. A peine installé, il était convié aux fêtes du jubilé et le parlement l'autorisait à profiter de cet événement exceptionnellement favorable, pour faire des ouvertures au cabinet de Londres.

Mais au lieu d'ouvertures, il débuta par un refus net de toutes les concessions que l'Angleterre pouvait être tentée de nous offrir en retour des avantages que nous étions prêts à lui concéder.

Les relations commerciales plus intimes avec la mère-patrie, le parti conservateur avait substituées au projet de rapprochement politique tenté par la ligue de la fédération impériale, et que M. Laurier avait mission de promouvoir, furent donc étouffées par la faute du premier ministre actuel.

Et si, au moins, M. Laurier s'était borné à cette faute, ses partisans, ses défenseurs de vieille ou de fraiche date pourraient peut-être aujourd'hui rejeter avec succès sur M. Chamberlain seul, toute la responsabilité des appels à l'impérialisme du secrétaire des colonies.

Mais ils n'ont pas cet avantage, et chercher à nous faire croire que Sir Wilfrid Laurier est aujourd'hui l'adversaire le plus redoutable à l'empiètement de Chamberlain, ce n'est pas simplement faire preuve d'une courte mémoire, c'est afficher pour la personnalité du chef libéral un servilisme, non plus étonnant, quand il vient de certaines personnes, mais audacieux et même imprudent.

Nous avons le droit de croire et de dire que M. Laurier pense comme M. Chamberlain quant au but à atteindre, ou bien qu'il a commis en 1897 une imprudence aux conséquences incalculables, en tenant dans les circonstances le langage que nous allons rappeler:

Car si M. Chamberlain ne manque pas une occasion de nous suggérer un attachement plus direct à la fortune de l'Angleterre, il peut nous répondre qu'il exprime autre chose qu'un simple désir personnel de gloire pour son pays. Il peut répondre: "Je ne fais que répéter aujourd'hui ce que vos chefs m'ont suggéré il y a quatre ans."

Il peut nous citer Sir Wilfrid Laurier disant le 25 juin, 1897 :

"Au nom du gouvernement, au nom du peuple canadien je vous félicite sur votre superbe apparence. De tous côtés m'arrivent sur votre compte d'élogieux rapports.

"Comme Canadiens nous espérons que la guerre n'éclatera jamais, mais j'exprime le sentiment général en affirmant que si, par malheur, l'empire y était entraîné, les troupes canadiennes voleraient au combat et feraient leur devoir tout aussi bien qu'elles l'ont fait ce matin à la parade."

Il peut nous citer encore Sir Wilfrid Laurier disant à Philarmonic Hall le 12 juin de la même année :

"Une chose bien connue partout où se parle la langue anglaise, partout où l'on sait apprécier la littérature anglaise, c'est cette saisissante peinture de ce voyageur de la Nouvelle Zélande, qui vient s'asseoir, un bon jour, sur l'une des arches brisées du pont de Londres ou sur les ruines de l'église de St-Paul. Macaulay s'inspirait évidemment du passé quand il nous traçait ce tableau plein de mélancolie. Il pensait aux Egyptiens, aux Assyriens, aux Perses, aux Grecs, aux Romains, à tous ces peuples tour à tour disparus dans la poussière des siècles. Mais en ce qui nous concerne ces visées prophétiques n'ont pas été réalisées; elles se sont évanouies au contraire. Le voyageur de la Nouvelle-Zlande, nous l'avons aujourd'hui au milieu de nous. Il est ici non pour contempler avec étonnement le spectacle de la ruine et la désolation, mais pour se voir lui-même la personnification vivante du pouvoir britannique, dans une expansion telle que l'imagination même d'un Macaulay ne l'a jamais rêvée. Et le temps viendra où un habitant de la Nouvelle Zélande pourra se tenir aux portes du palais de Westminster pour demander l'admission de la Nouvelle Zélande dans cette salle historique, berceau de la liberté..."

Les applaudissements de l'auditoire ne permirent pas d'entendre la fin de cette période ronflante.

M. Laurier trouva le moyen cependant de faire connaître sa pensée et, trois jours plus tard, le 15 juin, le "Chronicle" de Londres publiait une conversation importante tenue par le premier ministre sur ce sujet.

"Vous avez, disait son interlocuteur, parlé dans le premier discours que vous avez prononcé en Angleterre, du fameux voyageur de la Nouvelle-Zélande de Macaulay et vous avez déclaré que le temps pourrait arriver où, au lieu de s'asseoir sur les ruines d'une ville disparue, ce même voyageur viendrait frapper à la porte du palais de Westminster pour y demander son admission. Bien plus, M. Laurier, on prétend que vous avez déclaré que si vous aviez vingt ans de moins, vous pourriez alors vivre assez pour trouver un jour, comme représentant du Canada, un siège au milieu d'un parlement réellement impérial.

"Ce que j'ai dit, répond M. Laurier, c'est que, eussè-je vingt ans de moins, j'aurais cette ambition. Je devrais l'avoir certainement.

"—Et que diraient vos compatriotes canadiens-français ?

"Ce serait leur orgueil que d'être représentés dans le parlement impérial !"

Au banquet donné à Waterloo Hotel, à Edimbourg, M. Laurier fit la déclaration suivante :

"La fédération est dans l'air ! Les relations entre les colonies et la mère-patrie sont satisfaisantes, pour le moment du moins, nous devons l'admettre. Elle ne saurait être d'un caractère permanent, temporaires comme elles le sont. Viendra un temps où ces relations quelque satisfaisantes qu'elles puissent être aujourd'hui, cesseront de l'être. Elles devront alors être brisées ou resserrées d'une façon plus intime.

"Y aura-t-il rupture, ou ces relations deviendront-elles plus étroites ? Messieurs, c'est à l'Angleterre, à l'Ecosse et à l'Irlande à répondre. Les colonies ont la bouche close, parce que les colonies n'ont rien à dire qu'à rester fidèles à l'Angleterre tant que celle-ci leur continuera le traitement qu'elle leur administre aujourd'hui."

Enfin, lors du banquet donné à l'Hôtel Cecil en l'honneur de l'anniversaire de la Confédération, M. Laurier termina son discours par les périodes suivantes qui furent vivement acclamées :

"Laissez-moi vous dire que lorsqu'arrivera pour moi le moment de fermer mes paupières à la lumière de ce monde, je mourrai heureux, avec la certitude n'avoir pas vécu inutilement, si, sur mon lit de mort, je puis me rendre le témoignage d'avoir, par mes efforts, détruit un seul préjugé, terrassé les animosités de race, ou fait avancer d'un seul pas l'unité de ce vaste empire."

Dans un dernier banquet donné à l'hôtel Cecil quelques jours avant le départ de M. Laurier, M. Chamberlain en proposant un toast à l'"Empire Britannique" disait: "Dans leur intérêt tout est fait pour attacher les colonies à cette Angleterre à laquelle elles appartiennent et avant longtemps nous espérons saluer une fédération austra-lienne qui nécessairement sera suivie d'une fédération des colonies de l'Afrique du Sud, toutes deux préludes de la fédération impériale."

M. Laurier donna la réponse suivante:

"M. Chamberlain, dit-il, a abordé un sujet qui, plus que tout autre, occupe l'attention de l'Empire. De sa nature, ce sujet s'impose à l'esprit du penseur. Une chose est certaine. Les colonies sont tenues de se rapprocher davantage de l'empire ou de s'en séparer. La décision à prendre, le choix à faire, ne sont pas tant le fait des colonies que de la mère-patrie elle-même. Quand le Canada aura grandi, rien ne pourra satisfaire ses aspirations si on ne lui donne une représentation dans le parlement impérial. Si c'est un rêve, c'est un rêve que doivent caresser hommes et femmes.

Voilà des paroles, des suggestions, des rêves, des désirs, des souhaits qui ont été faits en plein cœur de Londres, par un homme qui représentait le Canada aux fêtes du Jubilé de la Reine, événement dont l'importance même devait lui commander de peser chacune de ses paroles.

M. Laurier a-t-il parlé ainsi simplement parce que l'occasion invitait à cette note plutôt qu'à une autre, parce que le succès exigeait une évocation aussi saisissante d'un avenir ardemment désiré par ceux qui devaient l'applaudir et qui doivent en être les principaux acteurs, suivant l'opinion de M. Bourassa qui croit que le premier ministre ne s'occupe jamais que de l'effet à produire, on ne saurait excuser des paroles aussi graves par une plus mauvaise raison.

D'ailleurs, il est revenu trop de fois, sur la même idée, il a trop insisté sur l'ambition qu'il devrait avoir s'il était plus jeune, pour que l'on puisse, même avec la meilleure volonté du monde, croire qu'en cette circonstance du moins, il n'a pas dit ce qu'il pensait réellement.

Or, qu'y a-t-il de si étonnant que des manifestations aussi ardentes soient suivies quatre années après de suggestions aussi pressantes et aussi habiles que celles de M. Chamberlain?

A vrai dire, nous ne les croyons pas très dangereuses pour le moment du moins, et ceux qui les grossissent de leur talent d'amplification bien connu, pensent probablement comme nous. Ils n'y reviennent si souvent que comme prétexte à atténuer des responsabilités dont ils comprennent la gravité et le danger à un moment donné. Ils remplissent habilement leur rôle de partisans déguisés, de police secrète et nous les laisserions bien tranquilles à jouir des avantages de leur besogne, s'ils voulaient seulement s'acquitter de leur tâche autrement qu'en accumulant l'oubli sur la vérité.

La vérité c'est que les tendances impérialistes de Chamberlain sont la réponse aux désirs impérialistes des colonies, notamment du Canada, exprimés par sir Wilfrid Laurier. Les événements ont marché depuis 1897.

L'Angleterre, au lendemain de son apothéose, s'est vue attaquée par un petit peuple dont l'écrasement va lui coûter cher en hommes et en argent. Lorsque la lutte est devenue incertaine, M. Chamberlain s'est souvenu des paroles de sir W. Laurier et il a demandé l'aide des colonies, qui lui a été fourni avec générosité.

Maintenant que la victoire définitive approche et que l'Angleterre va se trouver avec une grande confédération de plus en Afrique, M. Chamberlain a pensé que l'occasion serait belle d'accentuer l'importance de cette victoire des armes par le triomphe des idées, en réunissant toutes les possessions anglaises sous une même direction, et se rappelant le rêve de sir Wilfrid Laurier, c'est au Canada qu'il tend la main d'abord, parce que c'est le Canada qui le premier a tendu la main en 1897. Il répond à l'invitation de M. Laurier.

Celui-ci se croyait déjà trop vieux pour siéger à Londres.

M. Chamberlain lui fait savoir qu'il est encore temps.

Il fait acte de politesse, voilà tout.

Il n'est pas le plus dangereux des deux.

On a des nouvelles du recensement de tous les autres pays, mais on ne sait encore rien d'officiel du recensement canadien.

Est-ce que l'on ne devrait pas se hâter davantage ?

Nous arrivons au mois d'août et nous ne savons encore rien du chiffre de la population canadienne !

Les moustaches de Guillaume II

N'en déplaise aux photographes, l'empereur d'Allemagne ne ressemble guère aux portraits que l'on trouve de lui partout. Jamais un grand personnage n'a veillé avec autant de soin à ce que l'on retouche ses effigies conformément au type qu'il veut qu'on lui donne. D'abord Guillaume II a le teint si basané qu'il a l'air d'un trapeur canadien. Ensuite, ses moustaches sont beaucoup moins longues que l'on ne croit, et elles ne forment pas les crocs légendaires. L'empereur en est, d'ailleurs, désolé. Il passe son temps à tortiller les susdites moustaches et, en attendant qu'elles aient pris la forme rêvée, il exige qu'elles figurent sur tous ses portraits telles qu'il les désire.

Débiteur rusé

Il y a des gens qui n'aiment pas payer ce qu'ils doivent.

X... leur rendrait des points à tous.

Sa maison est cependant aussi solide que parfaitement tenue : magasins à droite, bureau et caisse à gauche. Seulement, pour entrer à la caisse, il faut traverser le bureau. Là X... vous arrête au passage :

—Quel bon vent vous amène ?

—Ce n'est pas précisément le vent qui m'amène, mais le désir de régler un petit compte que...

—Comment ! ce n'est pas encore réglé ? Je vais vous faire payer ça tout de suite.

Et il appelle.

—M. Emile !

C'est le nom du caissier.

Un agréable sourire se dessine sur les lèvres du créancier, qui, soulagé d'un certain poids, entame un bout de conversation.

Cependant X... l'interrompt bientôt pour appeler encore :

—Monsieur Emile !

Et d'un air impatient :

—Cet animal ne viendra donc pas ?

Alors il va ouvrir la porte de la caisse et s'écrie :

—Allons, bon ! il n'est pas là...

Et il montre d'un air stupéfait le siège vide à son interlocuteur, parce que X... n'a, en pareil cas, aucune raison d'être étonné.

Il est convenu, en effet, entre lui et son employé, que, chaque fois qu'il l'appellera par son petit nom, celui-ci s'empressera de s'esquiver par une porte de dégagement qui donne sur un autre escalier.

La population de la Belgique

Le recensement décennal de Belgique, qui vient d'être publié, accuse une augmentation d'environ 785,000 habitants, en dix ans, ce qui porte le chiffre de la population totale à 6,815,000 habitants. C'est une augmentation annuelle moyenne d'environ 75,000 habitants, soit un peu plus d'un pour cent ce qui suppose environ trente naissances par mille habitants et un excédent d'environ 30 pour cent des naissances sur les décès. A ce compte, la population belge aura doublé vers 1910, depuis 1830, soit en quatre-vingts ans, si les causes qui influent si déplorablement en mainte grande nation, sur la diminution de la natalité, ne viennent enrayer le mouvement.

Ce qui nous permet d'espérer qu'il n'en sera pas ainsi, c'est que le taux de la natalité se maintient assez bien environ à 30 pour mille. Il est vrai que naguère, il était de 32, 35 et même 40; mais il ne faut pas oublier que ce dernier chiffre est exceptionnel et correspond à la période de grande prospérité qui va de 1870 à 18.6, où la population belge sauta en cinq années de plus d'un demi-million. La Hongrie seule a maintenu cette proportion jusqu'aux derniers chiffres que j'ai eus sous les yeux; mais même les nations les plus prolifiques, comme l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne, ont notablement fléchi en ces derniers temps. En outre, certaines provinces, le Brabant, le Hainaut et Liège, où l'industrialisme avec sa corruption et la libre pensse sont fort influents, donnent un déche de plus en plus marqué, mais en revanche, les provinces catholiques s'accroissent et reparent ces brèches, au point de maintenir la progression à son niveau normal. Les pays qui restent stationnaires sont au taux de 23 pour mille, en-dessous, c'est le recul.

Remercions la Providence de nous avoir épargné le fléau de la dépopulation; si le monbre des bavards du Parlement doit s'en accroître, ce ne sera que demi-mal.

Les maitres de la Médecine

On connait universellement Littré comme un grand philosophe, un critique éminent et autorisé, un érudit. Combien de personnes savent qu'il fut un médecin ignoré, un "évadé de la médecine", selon l'heureuse expression de notre confrère et collaborateur le Dr Cabanès ?

Emile Littré eut pour premier éducateur son père, qui à plus de quarante ans apprit le grec, pour en donner les premières notions à son fils. A douze ans, le jeune garçon fut envoyé au Collège Louis-le-Grand. Il y remportait régulièrement tous les prix et lorsqu'il en sortit, en 1819, il eut un instant l'idée de préparer l'Ecole polytechnique ; il se démit l'épaule à la veille des examens et dut y renoncer.

On lui offrit peu après un poste de secrétaire chez le comte Daru, qui terminait alors sa grande histoire de la "République de Venise". L'aménité de caractère du jeune homme, autant que l'étendue de ses connaissances (outre le latin et le grec, il savait l'allemand, l'anglais et l'italien), le firent promptement remarquer et estimer.

"Votre fils, écrivit un jour le comte Daru au père de Littré, vaut mieux que ce que je lui fais faire. Donnez-lui une carrière, quelle qu'elle soit, il y réussira."

C'est alors que Littré s'inscrivit à la Faculté de médecine, vers la fin de 1821. Deux ans après, il était reçu externe, et, en 1862, il concourait pour l'internat.

A vingt-six ans, il avait ses seize inscriptions et se disposait à passer ses ses derniers examens, quand son père mourut.

Comment acquitter les frais d'une coûteuse installation aux besoins d'une famille sans ressources? Littré n'hésita pas. Il refusa les offres du Dr Rayer, dont il suivait la clinique, et qui mit une insistance touchante à vouloir lui avancer la somme nécessaire pour terminer ses études. Il refusa pareillement le prêt offert à maintes reprises par son ancien camarade de collège, le libraire Hachette.

Pour gagner sa vie et celle de sa mère, il donna des leçons de langues étrangères et de mathématiques.

En 1831, il entra au "National", qui était le journal le plus répandu de l'époque. Il y resta dix ans. Il commença modestement pour y faire des traductions de journaux anglais et allemands, plus tard il y publia des comptes rendus de livres de médecine.

"Au commencement de l'année 1831, écrit-il lui-même, la bise était venue ; je me trouvais fort dépourvu et je cherchais des occupations. Le Dr Campaignac, un de mes camarades d'études médicales, qui était médecin d'Armand Carrel me fit entrer dans la rédaction du "National".

"... J'étais heureux, dit-il avec une philosophie résignée, j'avais libres les matinées que j'employais à suivre l'hôpital, et je passais mes soirées dans d'autres études diverses."

"En 1839, dit Barthélemy Saint-Hilaire dans la captivante "interview" publiée dans la "Chronique médicale" il fit paraitre le premier volume de son "Hippocrate"; le dixième et dernier parut en 1861. On pensa à Littré pour l'Académie des inscriptions. Sa réputation d'helléniste était consacrée par ses beaux travaux sur Hippocrate. Le père Burnouf le pressentit, moi-même je le pressai, mais nos démarches restèrent sans résultat. Je priai alors Mme Littré mère d'intervenir auprès de son fils. Il finit par céder à ses instances.

Je dus tout de même pour achever de le décider, lui promettre de faire les visites avec lui."

En 1844, l'Académie des inscriptions le désignait pour faire partie de la commission chargée de continuer "l'Histoire littéraire de la France."

C'est à ce moment qu'il commença ses recherches de linguistique. Il collabora, en même temps qu'à divers journaux de médecine, au "Journal des Savants", à la "Revue des Deux-Mondes". C'est à cette revue qu'il donna, en 1857, en style des trouvères, une traduction de l' "Iliade !" N'avait-il pas imaginé une autre fois de traduire le Dante en vers français du treizième siècle ? Au reste, il excellait dans la poésie, et si la famille voulait y consentir, Littré nous serait révélé sous un jour bien inattendu...

Ses multiples occupations n'empêchaient pas Littré d'envoyer encore de la copie au "Dictionnaire en 30 volumes" où il écrivit plusieurs articles et où il publia des comptes rendus très détaillés du "Traité de l'hérédité" de Lucas, du "Traité d'anatomie" de Jacob et Bourgery, de l' "Anatomie comparée du système nerveux" de Leuret, de l'édition de "Celse" de des Etangs.

En 1858, l'Académie de médecine le reçut comme membre associé libre. Il y lut un "Mémoire sur la paralysie diphthérique," des rapports sur "Cicéron médecin", sur la "Peste dans l'antiquité", etc.

Toutes les fois que Littré se présentait à l'Académie, nous a conté le Dr Dureau, il était très entouré. On se pressait autour de lui pour recueillir ses moindres paroles. C'était un culte véritable pour cet homme qu'on regardait comme en dehors et au-dessus de l'humanité.

Maigré ses études de philologie et de critique, Littré, était, avant tout, resté médecin. "Je ne permis jamais, dit-il, à es autres travaux ou à mes autres goûts de créer une prescription à cet égard... Je ne troquerais pas contre quoi que ce soit cette part de savoir que j'ai jadis conquise par un labeur persistant."

A sa campagne de Mesnil-le-Roi ou encore au hameau de Saint-Quay, en Bretagne, où il allait prendre, de loin en loin, un mois de repos, Littré prodiguait aux pauvres des conseils désintéressés. On savait qu'au premier appel il quitterait son travail, pour aller porter ses soins partout où ils étaient réclamés.

Selon le joli mot de Renan, on ne trouve à reprendre en Littré que des excès de vertu. Ce fut un homme de bien, un grand cœur et un grand caractère. Pasteur, dans son discours de réception à l'Académie, n'a rien exagéré en l'appelant un "saint laïque". C'est une figure admirable d'honnêteté, de science et de désintéressement.

Dr MONPART.

Pas d'ordre

Mme Cibielle est dans ses malles... autour d'elle ce ne sont que valises, chancelières, mannes d'osier, sacs de voyage, caisses de toute forme et de tout calibre... Tous ces réceptacles, pareils à des monstres inassouvis, ont la gueule ouverte, une gueule béante et avide au fond de laquelle Mme Cibielle jette avec une hâte fièvreuse ses propres vêtements, son linge et ses chaussures, ainsi que le vestiaire de son mari et de ses enfants.

Pourvu qu'elle n'oublie rien !...

C'est peut-être puérile, mais c'est comme ça... elle a la conviction qu'elle oublie quelque chose... Quoi ?... Les bonnets de coton d'Arthur ?... Jlls sont là, dans la malle jaune, à côté du jacquet... Les paniers à crevettes :.. Non !... elle vient encore de les changer de caisse... Ses chapeaux à elle?... c'est par eux qu'elle a commencé !...

Et dire qu'elle est sûre d'oublier quelque chose!.. et qu'elle ne peut pas deviner quoi!.... et qu'arrivée là-bas, au bord de l'Océan, elle constate l'absence d'un objet essentiel!... et qu'il sera trop tard!...

Et Mme Cibielle, exaspérée par cette pensée, se replonge dans ses malles.

—Madame... c'est une lettre...

—Bien...

—Bien!... mettez-la ici!... fait Mme Cibielle sans se retourner, en montrant du coude un couvercle de caisse.

—Madame... c'est pressé!...

—Bon, bon!... mettez toujours...

Du coin de l'oeil, Mme Cibielle regarde la lettre qu'elle vient de faire poser sur un angle de couvercle... Enveloppe bulle.., écriture cursive... entête imprimée... çà doit être une facture...

Pressé ?... pourquoi?... est-ce qu'on met ainsi le couteau à la gorge des gens?... D'ailleurs, il y a quelque chose de plus urgent que d'ouvrir l'enveloppe jaune, c'est de ne pas manquer le train du Croisic... un amour de train qui vous prend à minuit, et vous débarque à neuf heures du matin sur n'importe quel point de la côte.

Oh! le bon bain de mer qu'on prendra tous ensemble demain, à la descente du chemin de fer, pendant que la femme de chambre et la cuisinière videront les caisses!...

Mme Cibielle se redresse à demi comme pour humer en imagination l'âcre parfum des brises matitimes... une sensation étrange de bien-être et de vigueur décuple ses forces; elle va... vient... foule, boucle, ferme... un, deux, trois!... c'est fini!... Il est six heures du soir!

Mme Cibielle se redresse pour juger son œuvre... aie!... la voilà courbaturée à force d'avoir été ainsi penchée en avant... Pendant quelque temps, son visage exprime une fatigue douloureuse, puis peu à peu les traits se détendent. Un fauteuil est là... reposons-nous!...

Et l'excellente femme se laissant tomber délicieusement dans un voltaire, les deux mains appuyées sur les bras du fauteuil, se met à rêver doucement aux flots glauques frangés d'argent...

La pendule qui somme la tire de sa torpeur... Six heures et demie!... D'un bond, elle est debout et la voilà qui se précipite vers la salle à manger... Pourvu que Justine ait pensé à faire cuire le poulet!...

Qu'est-ce que cela?...

Ah! oui... la lettre!...

Mme Cibielle, tout en courant, décachète l'enveloppe et lit ce qui suit:

"Madame,"

"Veuillez excuser la démarche que je fais en ce moment, mais j'y suis poussé par les circonstances.

"Vous savez quelle crise sévit actuellement sur le commerce. Les grands magasins de Paris nous font un tort considérable, et nous aurions besoin de toutes nos ressources pour lutter contre eux.

"Malheureusement, ce qui nous tue, c'est le crédit illimité que nous sommes obligés de consentir à notre clientèle. Pour faire face à nos engagements nous sommes forcés d'emprunter à de gros intérêts. Le bénéfice, déjà réduit par la concurrence, se change en perte avec ces retards que nous devons subir.

"Vous pourriez, Madame, rendre un signalé service à votre très humble, si vous vouliez bien acquitter seulement la partie de mon mémoire qui remonte à plus de trois ans. C'est une somme relativement importante pour moi, et je la crois facilement disponible pour vous.

"Veuillez agréer, etc.

"LEGROS et CIE"

"marchands de nouveautés."

—Sans doute!... murmura Mme Cibielle quand elle eut achevé la lecture de cette lettre—sans doute cette somme serait facile à réunir... Et puis, il y a vraiment longtemps que je le fais attendre.., je n'y pense jamais!—Mais pourquoi ce pauvre Legros s'avise-t-il de me relancer juste au moment où je pars aux bains de mer?... on choisit mieux son temps, que diable!... Justine!... le poulet est-il prêt?...

Quelques semaines plus tard, Mme Cibielle, vêtue d'un délicieux costume beige, fourni par la maison Legros et Cie, flânait tranquillement sur la plage en regardant pour se distraire, le petit Decauville qui amenait de la bourgade voisine son contingent de baigneurs, quand son attention fut attirée par une personne dont l'allure ne lui était pas inconnue.

Cette taille vaporeuse?... ces cheveux couleur carotte?... ce nez en cor de chasse?— mais c'est Mme Brisepot... sa meilleure amie!...

Quelques instants après, les deux compatriotes, confortablement installées sous la véranda du chalet de Mme Cibielle, causaient du pays.

—Ah! vous savez?... dit Mme Brisepot.

—Quoi?...

—Ils font faillite...

—Oui?...

—Les Legros et Cie...

—Pas possible!

—C'est officiel!... Une si bonne maison!... Et si bien achalandée!...

—Peuh! répondit négligemment Mme Cibielle, il y avait bien peu d'ordre!...

Jean des TOURELLES.

Gradation

Le directeur d'une agence matrimoniale racontait hier que les veuves et les jeunes filles auxquelles il propose un mari répondent invariablement par les trois questions suivantes :

—Comment est-il ? demandent les jeunes filles ?

—Quelle situation a-t-il ? demandent les jeunes veuves.

—Vite ! où est-il ? s'écrient les veuves d'un âge marqué.

Une mère sage

Connaissant la grande valeur du "SIROP CALMANT" du Dr Ed. Morin, pour les enfants devrait toujours l'employer pour ses enfants qui souffrent de Coqueluche, Coliques, Diarrhées, Insommies, Dentition, douloureuses, etc., etc.

Bonne Vente, Succès Parfait.

(F)

Le voyage de Québec à Roberval et Chicoutimi par voie ferrée, à travers les magnifiques paysages de lacs et montagnes des Adirondacks Canadiennes, descendant la rivière Saguenay et revenant à Québec par bateau à vapeur, touchant à toutes les jolies places d'eau du bas du fleuve, est sans à cun doute l'un des plus agréables et des plus variés que l'on pulsse faire sur ce continent. Le voyage se fait de jour aller et retour. Aucun touriste ne devrait le manquer. Tout le confort désirable à l'hotel Roberval. Billets pour ce voyage : seulement Dix Dollars chacun. Un joli guide illustré gratis sur demande faite à ALEX. HARDY, Québec.

154-e o d

Lumière Electrique et... Force Motrice

Au Meilleur Marché

La LACHINE RAPIDS offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice.

Des contrats seront pris pour n'importe quelle période, au choix du client, au même prix par an, que ce soit pour un an ou pour dix ans avec réméfice de la réduction qui pourrait être faite plus tard avant l'expiration du contrat.

Courant fourni pour :
Eclairage de Maison, Eclairage de Magasin, Annonce, Lampes à Arc, Eventails, Ascenceurs.
Force motrice pour :
Manufactures, Registres de ventes, Emmagasinage à froid, etc.

Venez à nos bureaux voir la liste des moteurs qui sont mûs à l'heure présente par le courant fourni par cette compagnie.

Voyez nos pratiques et vous serez convaincus que nos moteurs et notre service sont sans égaux

Lachine Rapids Hydraulic & Land Co.
LIMITÉE
38 CARRE VICTORIA

ALP. GAGNIER
Successeur de H. A. Miller
Peintre de Maisons et d'Enseignes
Doreur, imitateur, vitrier, Blanchisseur, etc.
TAPISSIER et DECORATEUR.
648 St-Laurent, Montréal
140 N

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER
BEAUDRY & BROWN
INGÉNIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
907 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

CORS, VERRUES, DURILLONS
"ANTIKOR-LAURENCE"
Remède sûr et efficace pour enlever promptement et sans douleur les
Cors, Verrues et Durillons
Energique, Inoffensif et Garanti.
EN VENTE PARTOUT
Envoyé par la poste sur reception du prix **25c. le flacon,**
A. J. LAURENCE, Pharmacien, Montréal
PLUS DE CORS EMPÊTÉS

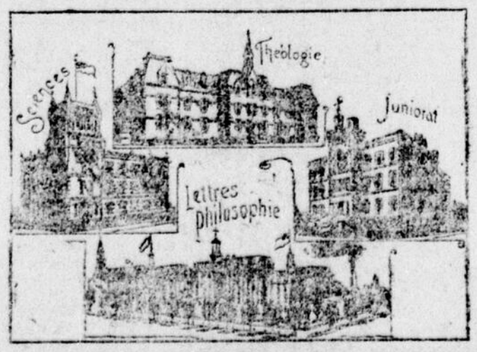

UNIVERSITE CATHOLIQUE D'OTTAWA
SOUS LA DIRECTION DES RR. PP. OBLATS DE M. I.

Théologie. Philosophie. Classiques, Sciences. Cour Commercial. Cour Classiques en Français ou en Anglais. Laboratoires complètement montés. Classe d'affaires.

PENSION, ENSEIGNEMENTS, Etc., chaque semestre - - - - - $80
PROSPECTUS ENVOYÉ SUR DEMANDE
170-s10

Places d'Eté

Bolton Sulphur Spring House

La Bolton House est située dans la chaine des montagnes Vertes, dans le comté de Brome, P.-Q., à trois heures de Montréal, sur la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien. La rivière Missisquoi est près de l'hôtel, excellents endroits pour la pêche de la truite, paysage magnifique, et beaux chemins pour promenades en voiture. Jeu de paume-croquet et autres divertissements; un bon pianiste est aussi attaché à la maison. Le lac Memphremagog, long de 30 milles, n'est qu'à 3 milles de distance. Le steamer "Lady of the Lake" fait des excursions tous les jours sur le lac. Les excursionnistes partent le matin et peuvent revenir à l'hôtel le même jour. L'hôtel a été complètement renouvelé et possède toutes les améliorations modernes. Bains sulfureux chauds, chambres de toilette, etc., à l'hôtel. Prix modérés. Pour renseignements complets, s'adresser à D. A. KNOWLTON, Bolton Sulphur Spring House, South Bolton, Qué. Ecurie de louage à l'hôtel. 145-8m.

ABENAKIS Un endroit idéal pour les familles, pour passer la saison. Air de la campagne, canotage, bains et pêche. De fait tous les confortes de la maison, plus le repos, la recréation et l'EAU MINERALE ABENAKIS, pour la santé. Pour livret illustré et taux, adressez-vous à R. G. Kimpton, Abénakis Springs, P.-Q. Atteint tous les jours, de Montréal, via le "CHEMIN DE FER DE LA RIVE SUD", aussi par la Cie de Navigation R. & O., tous les Mardis et Vendredis à 1 heure p.m. 189-1.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

F. J. BISAILLON, C. R.
ARTHUR BROSSARD, L. L. B.
HECTOR ROANNES BISAILLON, L. L. B.

Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 ET 13 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES,
1a MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.
R. D. McGibbon, C.R. Percy C. Ryan
Th. Chase-Casgrain, C.R., M.P.
Victor E. Mitchell, Edouard Surveyer,
Lawrence Macfarlane.

J. Cléophas Lamothe, L.L.B.
AVOCAT
Bâtisse de "LA PRESSE," chambre 13
Rue St-Jacques, coin St-Lambert
Téléphone Bell Main 3111 26-1mo

NOTAIRES

Tél. des Marchands 115. Tél. Bell 1870.
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire . . .
58 RUE ST-JACQUES } MONTREAL
176 RUE ST-FRANÇOIS }
5-1an

Garand & Bourgeois
— NOTAIRES —
97 Rue St-Jacques—Chambre 74
M. BOURGEOIS tiendra bureau du soir à sa résidence, No 1017 rue St Denis.
Argent à Prêter sur Hypotheques

DENTISTES

GENDREAU... Dentiste
22 Rue St-Laurent, Montréal.
Téléphone Bell, Maine 2818.

Arthur Lemieux
CHIRURGIEN-DENTISTE
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie. 187 rue St-Denis
MONTREAL
Tél. Est 1234. 43-1an

R. A. BRAULT
CHIRURGIEN-DENTISTE
537 rue St-Denis
TEL. BELL E. 1745
Heures de Bureau : de 9 hrs à 6 hrs
292-1mo

ARCHITECTES

O. DUFRESNE, Jr. & FRERE
BOIS DE SCIAGE,
EN BLOCS . . .
2388, rue Notre-Dame
MONTREAL

HOTELS

HOTEL ST-JAMES
En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.
PLAN EUROPEEN ET AMERICAIN
Munie de toutes les améliorations modernes.
THEO. LANCTOT, Propriétaire.
68 jno

HOTEL RIENDEAU
J. ARTHUR TANGUAY, Prop.
(Près le Palais de Justice et l'Hôtel de Ville)
58-60 Place Jacques-Cartier
MONTRÉAL 16

La Merchants Collecting Association
— DU CANADA —
30 Rue St-Jacques Montréal, Qué.
Agence commerciale. Notre système prône. Collections faites partout. Commissaires dans toutes les villes du Canada. Tél. Bell Main 185

D. PARIZEAU
BOIS DE SCIAGE ET BOIS DE CHARPENTE
BUREAU PRINCIPAL ET CLOS: **512, rue Lagauchetière**
Bell Tél. Est 1078. Tél. Méchds 789.
Clos, rue St-Laurent, St-Louis du Mile-End
Tél. Méchds 1941.

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT
J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetières, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire des Carrières de Granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.
BUREAU et ATELIER
COTE DES NEIGES, MONTREAL
Téléphone Bell Up 1466.
Connection [illegible] pour Montréal

LE JUGE ELZEAR BEDARD

Canadiana

1799-1849

SOMMAIRE : Bédard nommé juge--Cette nomination diversement appréciée -- Opinion de Bédard sur l'union des deux provinces--Sa conduite dans l'affaire de l'HABEAS CORPUS.--Son opinion est confirmée par Vallières de St-Réal et par le juge Panet.--Tous trois sont suspendus de leurs fonctions.

II

LES Chambres s'ouvrirent le 27 octobre. Lord Gosford, fit un très long discours, promettant des réformes, dans un langage modéré et bienveillant envers les deux nationalités. "Considérez, dit-il, le bonheur dont vous pourriez jouir sans vos dissensions. Sortis des deux premières nations du monde, vous possédez un vaste et beau pays, vous avez un sol fertile, un climat salubre et l'un des plus grands fleuves de la terre, qui porte jusqu'à votre ville la plus éloignée les navires de la mer."

Bédard prit encore une certaine part aux débats, mais il ne semble pas y mettre autant d'activité qu'aux sessions précédentes.

Le 22 février 1836, le "Canadien" annonçait la nouvelle que le nouveau titulaire en remplacement du juge Kerr serait Bédard. "Il est certain, disait ce journal, que le nouveau juge est ou sera M. Bédard... Digne fils en tout du grand patriote de 1810, moteur des 92 Résolutions, doué par la nature de talents distingués et d'une vigueur corporelle capable de les faire fructifier, et par-dessus tout jouissant d'un caractère de probité et de droiture presque proverbiale, joint aux qualités du cœur les plus aimables et les plus bienveillantes; c'en était plus qu'il n'en fallait pour rendre son élévation au banc de la magistrature une des nominations les plus agréables au peuple qui aient été faites depuis longtemps. Nous espérons qu'elle tendra puissamment à raffermir la confiance publique dans l'administration de lord Gosford, et à faire cesser les murmures et les inquiétudes que l'inaction de Son Excellence sous se rapport avait pu susciter..."

La nomination de Bédard, rendue publique quelques jours plus tard, ne fut pas du goût de tout le monde. La "Gazette de Québec" la dénonça en disant qu'elle était "universellement" désapprouvée. Le "Canadien", de son côté, l'approuva hautement, et ce journal comptait pour beaucoup dans l'opinion. "Le peuple, dit-il, ne pouvait pas recevoir de nouvelle plus consolante que cette nomination. Le souvenir toujours cher du vénérable patriote de 1810, de celui qui fut la victime du système odieux dont nous voulons nous débarasser, est un nouveau motif de joie qui console nos cœurs jusqu'ici abreuvés d'amertumes... Lord Gosford veut que le fils de celui qui a souffert une si cruelle persécution pour la justice, soit récompensé des services importants et nombreux et du dévouement héroique de son illustre père, tout le pays applaudit à cette action légitime.

"Quelques reproches ont été faits à M. Bédard au sujet de ses appréhensions, de ses hésitations dans certaines questions importantes, de sa confiance trop aveugle dans l'administration actuelle, néanmoins nous rendrons justice à ses sentiments, en le reconnaissant pour un patriote sincère et dévoué à la cause sacrée de son pays, il en a fait preuve en maintes occasions et nous ne pouvons que le remercier des bons offices qu'il a rendus à sa patrie et le prier de les continuer quoique d'une autre manière."

Cette disparition de la scène politique de celui que l'on considérait comme le chef du parti canadien de Québec, devait, d'après les calculs ordinaires, nuire à ce parti même. L'intention de lord Gosford en faisant cette nomination pouvait être excellente, mais le gros public s'imagina, peut-être avec raison, qu'en agissant de la sorte, le nouveau gouverneur voulait détruire une opposition gênante et dangereuse pour son gouvernement. Mais, comme il n'y a pas d'hommes nécessaires, Bédard revêtit l'hermine et d'autres prirent sa place sans que cela parût trop embarrasser les affaires du parti populaire. Papineau était alors dans toute sa gloire; on eût en vain essayé de le faire descendre du piédestal où ses talents brillants l'avaient placé. La nomination des trois commissaires anglais chargés de régler les questions en litige avait exaspéré cette homme aux idées chevaleresques, et dans son emportement il ne connut bientôt plus de bornes. Il voulut de l'agitation, puisque les autres moyens ne lui avaient point jusque-là réussi. On sait ce qui s'ensuivit: les troubles dans la région de Montréal et leur répression à main armée, au grand détriment de nos campagnes, d'ordinaire si paisibles, et puis l'union des deux Canadas, union si redoutée des nôtres et que les autorités anglaises avaient tenue suspendue sur leur tête depuis vingt ans.

Bédard avait eu l'occasion de donner son opinion sur cet acte d'union des provinces. Nous avons sous les yeux une pièce inédite qui nous fera connaître ce qu'il en pensait. C'est, à notre avis, un document qui nous donnera une meilleure idée de cet homme intéressant:

"Il semble, dit-il, qu'avant de parler d'unir les deux provinces, il se présente une question préliminaire à décider. Le gouvernement veut-il mettre de côté tout d'un coup les lois, coutumes et usages de la population canadienne-française, sa langue et éventuellement sa religion?

"L'union une fois décretée, cette population qui a ici l'immense majorité de trois contre un, tomberait tout à coup dans une minorité de quatre contre six.

"Dans ce cas l'intérêt de la majorité devant naturellement prédominer, il est évident que la législation devant être une, les intérêts de la minorité devront céder, l'exécution des capitulations, traités, actes du parlement impérial, deviendra extrêmement difficile, sinon impossible. Il est facile, quoiqu'il ne soit pas toujours prudent, de changer un acte du parlement, mais les capitulations et traités, les droits stipulés au profit d'un tiers ne peuvent guère se changer ainsi. Cette réunion forcée et précipitée pourrait joindre les territoires sans réunir vraiment les habitants.

"On m'objectera peut-être que je m'oppose à ce que le Bas-Canada devienne une colonie vraiment anglaise. Non, ce n'est pas le cas, mais je voudrais qu'elle le devint naturellement et sans effort, par le laps du temps, par l'augmentation de la population, bref par l'immigration de la Grande-Bretagne. Ce procédé est plus lent mais plus sûr; cela ne paraîtra pas le fait de l'autorité, mais le fruit du cours ordinaire des choses, auquel personne ne peut raisonnablement s'opposer.

"Outre la justice de la chose, il est encore politiquement utile que les usages, les mœurs, la langue du pays soient conservés dans ce pays. C'est la meilleure barrière contre les Etats-Unis dont les citoyens ne s'établissent pas en aussi grand nombre ici qu'ils le font dans le Haut-Canada. Le principal danger du Haut-Canada dans la dernière crise est venu de la part des sujets américains domiciliés depuis longtemps dans cette province. Ils y conservaient l'affection de leur pays natal et le désir de le voir s'agrandir aux dépens de la Grande-Bretagne.

"Les Canadiens n'aiment pas les Américains avec lesquels ils n'ont rien de commun, ni lois, ni usages, ni mœurs, ni religion. Il est utile de conserver cette barrière.

"Quant à l'union de toutes les colonies de l'Amérique sous un gouvernement général quoique avec des législatures séparées, je ne puis me convaincre de l'utilité de ce plan soit pour la métropole soit pour les colonies. Ce que j'y vois de plus clair, c'est que ce serait le moyen d'avancer leur séparation de l'Angleterre, en leur donnant l'air d'un Etat complet composé de plusieurs provinces, au lieu de se considérer chacune comme un membre isolé de la grande famille britannique."

En dépit de toutes les pétitions qui furent envoyées à Londres contre un état de choses que l'on redoutait comme contraire à la conservation de la langue, des lois, et de la religion des nôtres, la couronne britannique resta inflexible, et l'union fut consommée. Mais elle n'eut pas tous les inconvénients prévus, et jamais notre nationalité ne s'est montrée aussi vivace et aussi ferme dans l'action que durant cette période de 1840 à 1867. On ne vit à aucune époque de notre histoire une semblable éclosion d'hommes éminents dans la politique surtout, mais aussi dans la magistrature, dans le clergé et au barreau: LaFontaine, Morin, Cartier, Vallières de Saint-Réal, Bédard, Garneau, Ferland, les abbés Demers, Holmes, L. J. Casault, et tant d'autres dont l'énumération n'en finirait plus.

Lorsque Bédard fut nommé juge, on ne se gêna pas de dire qu'il eût mieux fait, dans l'intérêt de son parti, de refuser une charge qui allait priver ses compatriotes des lumières et de la direction d'un chef aimé, inspirant la confiance. Le fait est qu'il eût été préférable de faire face, comme ses amis, à la crise qui se préparait depuis plusieurs années, quitte à en subir toutes les conséquences. LaFontaine et Morin sont restés fermes à leur poste, et certes leur réputation n'en a pas souffert. Eux aussi se retirèrent de la politique pour revêtir l'hermine, mais ils arrivèrent à cette détermination, lorsqu'ils eurent compris que leur rôle était terminé et qu'ils pouvaient céder leur place sans compromettre l'avenir de la nationalité canadienne-française. Tous deux n'auraient pas faibli s'il y eût eu quelque danger.

Cependant Bédard, juge, se montra ferme et inflexible dans des circonstances les plus graves, entre autres, lorsqu'en 1838, il eut à se prononcer sur la question de l'"Habeas Corpus." Des rebelles avaient été emprisonnés un peu partout. A Québec un nommé Teed s'était adressé à la Cour par son avocat, M. Aylwin, pour obtenir l'émanation d'un writ d'"Habeas Corpus", bien que lord Colborne eut fait décréter par le conseil spécial que l'Acte de Charles II n'avait pas force de loi en Canada.

Les juges Panet et Bédard durent se prononcer seuls, en l'absence du juge en chef et du juge Bowen, retenu chez lui par la maladie. Ils furent tous deux du même avis et ils accordèrent le writ demandé.

Les motivés du juge Bédard semblent inattaquables. Son entrée en matière mérite d'être reproduite:

"J'ai sérieusement pensé, dit-il, aux conséquences que des individus, plus ardents que réfléchis, peuvent déduire d'une différence d'opinion entre l'autorité législative apparente locale et l'autorité judiciaire; je sens combien il serait avantageux que l'une et l'autre marchassent de pair. Je dirai plus, si comme individu j'étais appelé, dans un moment de trouble, à faire pour la paix et le bonheur de mon pays le sacrifice personnel de mes droits particuliers, je pourrais le faire; mais chargé comme juge de préserver intactes les lois de l'Etat, comme aussi de conserver au plus humble des individus dans la société tous les droits que la loi lui accorde, tenu à ces devoirs sous la sanction d'un serment dont j'ai à rendre compte à un tribunal bien supérieur à aucun tribunal humain; persuadé, comme je le suis, que la sûreté de l'Etat dépend de l'administration de la loi de l'Etat, et que la force morale de l'Etat est en raison de la certitude que doit avoir chacun de rencontrer la protection comme l'animadversion de la part de la loi, suivant qu'il a droit à l'une ou à l'autre; je ne puis hésiter à donner mon opinion dans la question actuelle. Si j'avais le moindre doute, je déclare que je ferais peser ce doute en faveur de l'autorité législative; mais n'en ayant aucun, je ne voudrais pas que mon gouvernement eut à rougir dans ma personne de la faiblesse de l'un de ses juges."

Puis, traitant la question au mérite, le juge Bédard se demande quel serait l'effet de la suspension de l'"Habeas Corpus," dans un cas comme celui de Teed, soupçonné de haute trahison. En vertu seul de l'axiome que personne ne peut être emprisonné sans cause légale, l'"Habeas Corpus" devrait être accordé au prisonnier puis qu'il offre un cautionnement. La règle de la loi est quelque chose de plus sûr que l'accusation du premier venu dont le cerveau peut être dérangé, et qui peut si magnifiquement se tel ou tel a trahi son pays quand, en réalité, il n'a rien trahi.

L'Ordonnance suspendant l'acte d'"Habeas Corpus" est-elle légale? Détruit-elle le droit qu'a chaque sujet anglais en vertu de l'Acte Impérial de 1774, d'avoir un bref d'"Habeas Corpus"? L'Ordonnance n'a pas tel effet, parce qu'elle ne prétend pas déroger nommément à l'Acte Impérial de 1774, et qu'elle ne le pourrait pas, quand bien même elle en aurait la prétention. La législature locale, subordonnée au parlement impérial qui l'a créée, ne peut enfreindre aucune des dispositions de l'Acte en vertu duquel elle existe. Ses attributions, ses pouvoirs, dépendent entièrement des dispositions de l'Acte Impérial, 1, Vic., chap. 9, Acte dont chaque paragraphe, chaque ligne, chaque mot est autorité souveraine pour le Conseil spécial comme pour les cours de justice. La troisième clause de cet Acte se lit ainsi:

"Et il ne sera pas loisible à tel Gouverneur et Conseil de "rappeler, "suspendre" ou "changer" "aucune disposition" d'aucun Acte du Parlement Impérial, ou aucune disposition d'aucun Acte de la Législature du Bas-Canada qui rappelle ou change aucun Acte desdits parlements de la Grande-Bretagne ou du Parlement du Royaume-Uni."

Une des dispositions de la loi impériale de 1774 (14 George III, chap. 83), est d'établir comme lois du pays les lois criminelles anglaises, or, le statut 31 Charles II, chap. 2, fait partie du code criminel anglais; la 56e George III, chap. 106, a enlevé tout doute à ce sujet. Donc, la Législature n'a pu y toucher, et l'Ordonnance n'avait pas non plus ce pouvoir.

Le savant juge passe ensuite en revue, pour les démolir, les diverses objections soulevées par le Solliciteur général Stuart, puis il termine en disant: "Le privilège de l'"Habeas Corpus" est trop sacré, il a coûté trop de sang à l'Angleterre, pour qu'un sujet britannique veuille blâmer un juge anglais de n'avoir pas voulu trahir sa conscience pour le lui faire perdre."

En somme, le jugement du juge Bédard porte à sa face l'empreinte d'un travail consciencieux, allié à une science juridique profonde. On pouvait différer d'opinion avec lui, mais la sienne était éminemment respectable.

Du reste, elle fut bientôt confirmée par un jugement du juge Vallières de Saint-Réal, appelé lui aussi, à accorder un bref d'"Habeas Corpus" dans un cas à peu près analogue à celui de Teed. Or, l'on sait que le juge Vallières était à cette époque la gloire du Banc judiciaire, comme il avait été l'ornement du barreau. Ce fut deux semaines après avoir connu la décision des juges Panet et Bédard, qu'il fut appelé à porter la sienne. Le savant juge eut donc tout le temps suffisant pour mettre à l'étude une question aussi importante qu'épineuse. Aussi son jugement est-il un véritable chef-d'œuvre par la lucidité, l'exposé des faits et la logique impitoyable de l'argumentation. En lisant ce morceau écrit sans prétention, on voit que Vallières connaissait à fond son sujet. Sa décision fut accueillie avec joie par les Canadiens et par leur organe, qui quatre jours plus tard, écrivait ces lignes mémorables, annonçant la nouvelle de la suspension des juges Panet et Bédard en même temps qu'il publiait "in extenso" le motivé du jugement de Vallières:

"Les honorables juges Panet et Bédard ont reçu ce matin (10 décembre) notification de leur suspension pour la conduite noble et indépendante qu'ils ont tenue dans l'affaire de l'"Habeas Corpus". Nous les félicitons de ce coup du pouvoir militaire, qui ajoute le dernier fleuron à leur couronne civique. Le nom canadien se trouve illustré par eux pour un acte du courage le plus difficile et à la fois le plus rare. On ne peut compter ceux qui ont montré le courage du soldat, mais l'histoire a pu conserver la mémoire des magistrats fermes et intègres, que le pouvoir arbitraire n'a pu ébranler dans leurs devoirs. Cette affaire ne manquera pas d'être portée sans doute devant les autorités de la métropole, où l'on sait apprécier et respecter l'indépendance des juges."

Trois autres juges, Stuart, Bowen et Rolland furent appelés, un peu plus tard, à prononcer un jugement sur la même question. Tous trois opinèrent contre l'existence du droit de l'"Habeas Corpus", mais deux seulement — Bowen et Rolland — furent d'avis que l'Acte Impérial de la 31e Charles II, n'avait jamais fait partie des lois criminelles du pays. Le juge Stuart déclara que cet acte était en force ici mais que le pouvoir du Conseil spécial s'étendait jusqu'à suspendre ou révoquer cet acte. En faisant cette déclaration le juge Stuart allait à l'encontre du Conseil spécial aussi bien que de ses deux collègues. Ce conflit d'opinions contrastait singulièrement avec l'unanimité et la clarté qui caractérisaient la décision des trois juges canadiens-français.

G. du CHEVROT.

FUNERAILLES DE M.L'ABBE BLAIS

(Spécial au "Journal")

Québec, 26— C'est hier, à St-Laurent, Ile d'Orléans, qu'ont eu lieu les funérailles du regretté M. Blais, curé de cette paroisse.

Les paroissiens de St-Laurent avaient tenu à honneur de faire de dignes funérailles à leur regretté pasteur et toute la paroisse s'était portée à l'église, pour réciter une prière près de la dépouille de celui qui fut pendant de nombreuses années leur dévoué pasteur.

Le temple sacré avait été magnifiquement tendu de draperies noires et l'on pouvait y lire de nombreuses inscriptions de circonstance.

Un grand nombre de prêtres avaient pris place au chœur. Nous avons remarqué entre autres: Mgr Marois, G. V., Mgr Hamel et MM. les abbés Blais de la Rivière du Loup; Bureau de St-Michel, Fafard, St-Joseph de Lévis, Sirois, Frenette, Faguy, D. Pelletier, Pagé, Gauvreau Roy (de St-Raymond) Roulea, Dupuis, Hallé, Rainville, Tourangeau, O. M. I., Leclerc, (curé de St-Francis), P. Leclerc, Gagnon, Corriveau Delisle, Eug. Roy, Ph. Roy, C. Roy, Bouffrad, Paradis, Paré Pichette, Mercier, J. Labrecque, Jos. Pelletier, P. L. Filion, Nap. Pouliot, Cinq-Mars, Eug. Pelletier, Aug. Boulet, Filteau, Rhéame, Laflamme, Délagrave, A. Proulx, R. Lamontagne, L. Larochelle, B. Peltier, H. Filion.

Parmi les citoyens les plus importants nous avons noté au passage: Sir A. P. Pelletier, Recorder Déry, P. Decazes, F. X. Garneau, J. A. Langlois, F. Garneau, L. Brunet, Ed. Bouffard, D. Lachance, H. A. Turcotte et plusieurs autres.

Le service funèbre a été chanté par Sa Grandeur Monseigneur Bégin, assisté du Rév. M. Dugal, grand-vicaire du diocèse de Chatham, comme archi-diacre et des abbés N. Pouliot, et Jos. Labrecque, comme diacre et sous-diacre, et tous deux enfants de la paroisse.

M. l'abbé Laflamme, de l'archevêché, agissait comme maitre de cérémonies.

L'oraison funèbre a été donnée par le Rév. M. Dominique Pelletier, Supérieur du Collège Sainte-Anne.

L'orateur, en termes aussi éloquents que pathétiques, a fait voir dans le regretté défunt, le citoyen, le patriote et le pasteur.

LE CHOEUR DE L'ORGUE

Le chœur, comprenant environ 50 voix, et dirigé par M. l'abbé Jos. Pelletier, a rendu avec autant d'art que de précision, la messe des morts de Perreault. L'orgue était tenu par M. Gustave Gagnob, organiste de la basilique de Québec. M. Dallaire dont le dévouement et le zèle n'ont pas besoin d'être appréciés, avait généreusement offert sa place à M. Gagnon, afin de pouvoir s'occuper plus spécialement de la partie vocale.

MOTETS

Au Graduel: —Jesu Salvator Mundi, par M. l'abbé J. E. Pichette, du Séminaire de Québec.

A l'Offertoire:—Miserererimini mei, par M. l'abbé Pelletier, du Collège Sainte-Anne.

Après l'Elévation:—O Salutaris, par l'abbé J. H. Cinq-Mars, vicaire à Saint-Roch de Québec.

A la Communion.—O Christe Salvator, par l'abbé Jos. Pelletier, du Séminaire de Québec.

Les porteurs, choisis par le défunt lui-même, avant sa mort, étaient:

MM. Paul Pouliot, Philias Fillion, David Godbout, S. Thivierge, F.-X. Labbé et Léon Labrecque, maire de Saint-Laurent.

Pendant le service funèbre, MM. les abbés Eugène Roy, curé de Jacques-Cartier, et Ls. Gosselin, vicaire à St-Romuald, ont dit des messes basses.

COMBINAISON DOUTEUSE

L'on ne croit pas que la consolidation puisse avoir lieu

Fall River, 26 — La fameuse consolidation des manufactures de chapeaux à laquelle les promoteurs travaillent depuis tantôt trois ans, ne paraît pas avancer bien rapidement. Plusieurs assemblées ont été tenues dernièrement par des industriels intéressés dans cette combinaison, mais en dehors du prix placé sur la valeur du matériel en usage, rien n'a été fait. Ce qui embarrasse le plus les promoteurs, c'est de savoir s'il sera possible de prélever les montants nécessaires à l'achat des manufactures existantes.

Les industries du genre qui pourraient être achetées ici à Fall River, sont celles de James Marshall & Bros., qui donnent de l'ouvrage à 1,500 ouvriers à peu près; la compagnie Pocassett et la New England Fur Company. L'impression, toutefois, est que les promoteurs ne réussiront pas dans leur projet.

UN NOUVEAU TRAITEMENT

contre la tuberculose

A Palerme l'intérêt va croissant autour de la découverte du professeur **G. Bandiera**, le chimiste distingué dont le laboratoire est situé rue Cavour. Dans la dernière partie de ce siècle, les professionnels ont voué toute leur activité à découvrir un nouveau moyen curatif un spécifique capable de combattre la tuberculose, la bronchite et les catarrhes pulmonaires, maladies qui vouent à une mort certaine la moitié de l'humanité.

Le traitement à l'opposé de tous ceux que l'on a expérimentés jusqu'à présent, est basé sur l'action prompte de produits chimiques efficaces; de fait la respiration du malade devient plus libre, l'expectoration plus facile. Par conséquent la fièvre diminue, l'appétit revient, les forces augmentent. Les expériences faites jusqu'à présent ont dépassé toutes attentes.

Ce nouveau genre d'antiseptique empêche le développement ultérieur des bacilles et garantit l'organisme contre de nouvelles infections. De nombreux médecins ont félicité l'inventeur, des télégrammes, des lettres arrivent sans cesse au professeur **Bandiera** tous demandant quelques bouteilles du merveilleux remède, car tous les malades veulent en faire l'essai. Le chimiste spécialiste un homme philanthrope, se hâte de satisfaire les désirs de chacun.

Nous apprenons que cette année encore, le professeur **Bandiera** exposera son produit à la Société de médecine. En attendant nous remercions l'inventeur au nom de l'humanité souffrante, et faisons des vœux pour que le nouveau traitement puisse contribuer à la gloire de l'Italie et de Palerme, où le dévoué **Bandiera** étudie et travaille. (9)

Nos Magasins sont fermés à 6 heures du soir, excepté le Samedi.

DUPUIS FRERES

Nous vendons les Patrons, Cahiers et Livres de Modes de "BUTTERICK," les meilleurs du monde.

ENCORE DE NOUVEAUX BARGAINS POUR LA SEMAINE PROCHAINE

Le magasin DUPUIS FRÈRES est plein de vie, l'œil ouvert, vigilant et dans la voie du progrès; étudiant avec soin les besoins de tout le monde et ne reculant devant aucun sacrifice pour donner entière satisfaction. Pour démontrer à nos clients que tous nos efforts tendent à leur fournir des occasions de la plus grande opportunité, veuillez prendre note des faits ci-dessous. La semaine prochaine nous offrirons, à des prix inusités, de nouveaux lots de marchandises achetés un peu partout, mais surtout où le besoin d'argent a mis le haut commerce dans la nécessité de faire des concessions . . . . . .

Etoffes à Robes noires et de couleurs

Valant 35c pour **20c**—Brillantine noire fleurie, 38 pouces de largeur.
Valant 65c pour **35c**—Mohair noir fleuri, 40 pouces de largeur.
Valant 68c pour **35c**—Tissu noir "Sanglier," 38 pouces de largeur.
Valant 75c pour **35c**—Crépon noir, riche qualité, 40 pouces de largeur.
Valant 40c pour **25c**—Etoffes à robes carreautées en couleurs, 38 pouces de largeur.

Etoffes à Robes d'Eté

Nous croyons que notre département d'Etoffes à robes qui se lavent a commandé et commande encore aujourd'hui les meilleures valeurs du marché. Depuis quelque temps, nous avons annoncé des marchandises que vous ne pouviez pas acheter ailleurs pour le même prix; aujourd'hui nous ajoutons à cette liste, quelques nouveaux bargains qui devront augmenter la foule des acheteurs dans notre établissement.

Valant 12c pour **5c**—Batiste florentine, riche qualité, nouveaux patrons et nuances d'été, 27 pouces de largeur.

Valant 45c pour **25c**—Foulard fleuri "Sublime" 27 pouces de largeur, couleurs garanties, ce qu'il y a de plus nouveau pour blouses.

Valant 20c pour **7½c**—Zéphir écossais, nouveaux patrons d'été.

JUPES DE ROBES

Jupes de robes en tweed, fini tailleur, doublées, bordées en velours gris, drab et brun, seulement **$2.50.**

Jupes de robes en drap noir, fini tailleur, grand volant avec bandes de soie, dernière nouveauté, prix variant de **$5.50 à $6.50.**

Jupes de robes en soie noire, garnies en appliqué, nouveaux échantillons d'automne. Prix variant de **$16.50 à $26.50.**

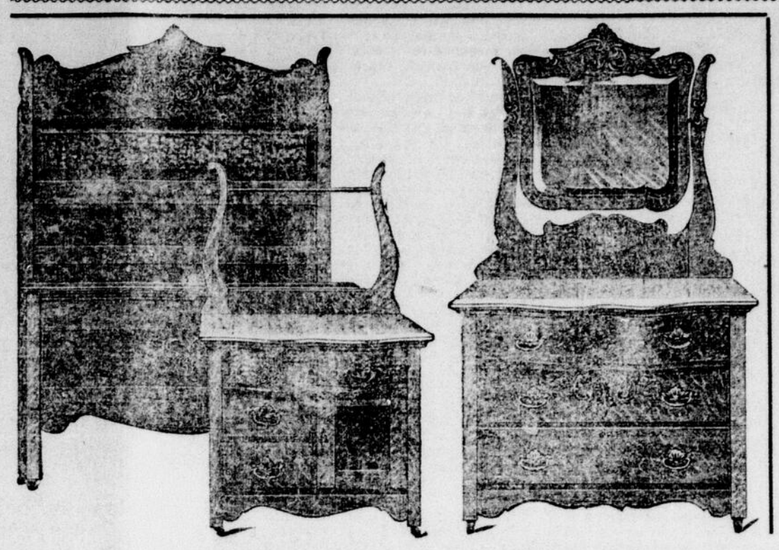

SETS de CHAMBRE

— DEPUIS —

$12.50 à $300.00

Assortiment complet; grande variété; prix les plus bas; fini parfait,

DUPUIS FRERES

Le Grand Magasin Départemental de l'Est,

1571 à 1589 rue Ste-Catherine.

COURRIER DE QUEBEC

On veut agrandir le Frontenac--Triste accident--Vente à l'encan--La nouvelle gare de Lévis--La réception au duc d'York--L'aqueduc de Lévis--La question du tramway.

(Spécial au "Journal")

Québec, 26—Le Château Frontenac est non seulement le plus grand hôtel de Québec, mais aussi de tout notre pays; cependant la Compagnie du Pacifique songe encore à l'agrandir. Le courant des touristes vers Québec continue d'augmenter dans de grandes proportions, et l'on prévoit que l'année prochaine, lorsque la Compagnie Richelieu mettra son nouveau vaisseau sur la ligne entre Québec et Montréal, le nombre des touristes augmentera considérablement. C'est le désir de la Compagnie du Pacifique, paraît-il, de faire du Frontenac un hôtel pouvant recevoir au moins 1200 pensionnaires. Mais pour cela, il faudrait l'agrandir, et la pierre d'achoppement, c'est la question du terrain pour la construction de la nouvelle aile. La Compagnie serait, dit-on, disposée à dépenser $500,000 pour faire du Frontenac le plus grand hôtel du continent, mais elle voudrait que la ville lui fasse don d'un terrain sur lequel la nouvelle construction serait érigée. C'est une affaire d'une centaine de mille piastres, et on se demande si la ville qui, dans le moment est à faire de grandes dépenses pour l'amélioration de ses rues, sera capable de subventionner ainsi une entreprise, qui, il n'y a pas de doute, serait très profitable à son commerce et à ses industries, puisqu'elle aurait pour effet d'attirer dans nos murs, surtout pendant la belle saison, un plus grand nombre d'étrangers. Dans tous les cas, il semble bien certain que cet agrandissement se fera tôt ou tard.

—Un accident qui aura peut-être des suites fatales, vient de se produire au Pont Rouge. Un résident de la localité, un vieillard, nommé Béland, était à réparer le toit de sa maison, lorsque soudainement la charpente pourrie de la toiture se brisa et une grande partie du toit s'abima dans l'intérieur de la maisonnette où la femme de Béland était à vaquer aux travaux du ménage. Le pauvre vieux tomba d'une bonne hauteur avec un amas de débris, et reçut dans sa chute de graves blessures. Sa femme a été également blessée. A cause de leur grand âge, on doute qu'ils puissent survivre à leurs blessures.

—M. Eugène Larue, du village de la Chaudière, a été très gravement blessé à la tête et particulièrement aux yeux, par une explosion de poudre. On craint qu'il ne perde la vue.

—Depuis quelques jours un bon nombre d'ouvriers ont quitté Québec pour aller travailler aux mines d'amiante de Thetford Mines, pour un salaire variant de $1.25 à $1.50 par jour.

—Le "Canada" a été complètement réparé, et il a repris son service ce matin.

—Le stock de la National Corset Manufacturing Co., faillie, valant $8,650 a été vendu à l'encan hier et adjugé à la Dominion Corset Coy pour 70 centins dans la piastre. Les livres qui représentent une valeur de $1,446, ont été achetés par la même compagnie pour 43 cents dans la piastre. C'est M. Israël Bédard qui a acheté à raison de 85 centins dans la piastre, les machines évaluées à $3,446.

—La bénédiction de la nouvelle église se de Limotlou aura lieu l'automne prochain. On a décidé d'installer dans le clocher un carillon de trois cloches dont la bénédiction aura lieu en même temps que le nouveau temple.

—Comme je vous l'ai déjà télégraphié les travaux de construction de la nouvelle gare de l'Intercolonial à Lévis seront commencés dans la première quinzaine d'août prochain. L'entrepreneur, M. Gosselin, se prépare à se mettre à l'œuvre à cette époque. De grandes quantités de matériaux, surtout du bois sont transportées sur les lieux et les chantiers seront bientôt en pleine activité.

—Le comité de la police vient de congédié le constable Pomerleau, trouvé coupable d'ivresse. M. J. Caouette qui sera nommé à sa place, devra préalablement subir un examen médical et faire un stage d'un mois.

Un pompier, James Power, a été aussi congédié pour insubordination et remplacé par M. Holmes.

—Le comité des finances à sa séance d'hier soir, a formé un comité spécial composé du maire, du président du comité et du trésorier de la cité pour s'occuper des préparatifs de la réception à faire en cette ville au duc et à la duchesse de York. Il a aussi autorisé ce comité spécial à dépenser $10,000 pour cette réception.

—Je vous disais dernièrement, à propos de l'aqueduc de Lévis, que l'on n'attendait plus que le rapport de M. Laforest sur la qualité de l'eau à certains endroits, pour décider de la valeur et des avantages des dernières soumissions faites aux autorités municipales. Le rapport de M. Laforest a été déposé sur le bureau du secrétaire du conseil, et il sera pris en considération ce soir, à la séance du comité spécial. Aussi dès ce soir, le comité va commencer sérieusement à étudier les soumissions qu'il a devant lui, afin d'en choisir celle qu'il croira la plus avantageuse pour la ville.

On s'attend donc prochainement à la solution définitive de cette question d'aqueduc. Lorsque Lévis sera pourvu d'un système de distribution d'eau et que ses rues seront sillonnées par un tramway électrique, elle ne tardera pas à prendre de grands développements. Ce projet d'un tramway électrique dont je vous ai parlé il y a quelques jours, fait du chemin, et tout indique qu'il se réalisera dans un avenir plus rapproché qu'on ne le pense.

NOTES MUNICIPALES

Pour leurs Altesses

La section financière du comité nommé par les citoyens pour organiser la réception qui sera faite au duc et à la duchesse de Cornouailles, à l'occasion de leur visite à Montréal, s'est réuni hier matin et a autorisé la dépense des sommes nécessaires pour l'exécution du programme.

Un test case

M. Zotique Durand, hôtelier d'Hochelaga, vient de faire signifier à la Ville une action en recouvrement de dommages, au montaamt de $100, afin de faire décider une fois pour toutes si la Ville est responsable du tort que peut causer aux è citoyens le travail de ses employés.

M. Durand prétend que l'ouverture de l'égoût, au coin des rues Notre-Dame et Désery, a nui à ses affaires, par suite des exhalaisons pestilentielles qui s'en exhalent.

Grand nombre de propriétaires des environs se plaignent également. Si M. Durand gagne sa cause, le Ville aura à faire face à plusieurs autres poursuites.

Le recensement des buvettes

Le nouveau chef de la police provinciale, M. F. Archambeault, vient de préparer une intéressante classification des hôtels et restaurants de notre ville.

Le rapport constate qu'il y a 10 hôtels de première classe, contenant 40 chambres ou plus, 31 hôtels de seconde classe, contenant de 10 à 40 chambres et 53 hôtels de troisième classes, contenant de cinq à dix chambres.

Il y a 21 restaurants de première classe, qui peuvent donner 50 repas et plus par jour, 22 restaurant de seconde classe, en état de fournir de 10 à 50 repas par jour et 260 buvettes, qui ne préparent pas de repas.

Les 94 hôtels que compte Montréal, renferment 2,364 chambres, pouvant loger 5,115 personnes.

D'après la lettre de la loi, on ne devrait pas accorder de licence aux endroits où on ne donne pas à manger; cependant des 400 buvettes de Montréal il n'y en a que 130, où l'on serve à manger.

C'est le quartier Ste-Anne qui compte le plus de buvettes: 53; les quartiers St-Antoine et St-Denis, n'en ont qu'une seule, chacun.

M. Doré sur le gril

La rumeur s'accrédite, à l'Hôtel de Ville, qu'il y aura bientôt une autre enquête civique. Cette fois, on cherchera pourquoi l'ingénieur sanitaire M. Doré, n'a pas averti les autorités du fait important que les vidangeurs collectaient de l'argent des citoyens, bien que le système fût en pratique depuis plus de quatre ans.

Cette nouvelle enquête est la conséquence de l'enquête Dawson, qui s'est terminée par la résignation du contremaitre de l'incinérateur.

Les échevins Roy, et Bumbray sont fortement en faveur d'une enquête, afin de connaitre les raisons qu'avait M. Doré, en sa qualité de chef du département, de cacher ces faits à la commission dont il relève.

La Lachine et l'éclairage

—M. W. McLea Walbank, gérant de la compagnie de Lachine, a déclaré que, personnellement, il est opposé à ce que la compagnie fasse une nouvelle soumission pour le contrat d'éclairage. Contrairement à l'opinion de l'échevin Laporte, M. Walbank prétend que les anciennes soumissions sont valides et venues. La soumission de la compagnie qu'il représente, n'a jamais été retournée, dit-il; conséquemment elle est encore valide.

En renvoyant les chèques, d'après M. Walbank, la Ville a tout simplement sauvé l'intérêt sur les dépôts, M. Walbank est opposé au renouvellement des soumissions, à moins d'avoir une garantie que la plus base soumission sera acceptée.

Dr Frs de Sales Prévost

Ancien élève des hôpitaux de Paris, spécialiste des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Consultations: 1 heure à 4 heures p.m. Consultations gratuites tous les jeudis, de 10 heures à midi, 402 rue Sherbrooke.

A SAINT-JACQUES

A l'occasion de la fête patronale de l'église Saint-Jacques, le programme suivant, sera exécuté demain:

A LA MESSE

2e messe Solennelle de Jos. Franck,
Offertoire.—"Tu es sacerdos" de Dubois,
A Vêpres,—Magnificat, de Dubois.
Au Salut,—Santus de Jos. Franck.
Ave Maria de Bezozzi, Tantum, de Riga, Laudate de Faure.
Les solistes sont MM. J. HP. L. Bérubé, Alf. Lortie, J. Turgeon, H. Prévost, D. Poliquin, A. Langlois, T. Lortie.
Organiste,—S. Duval,
Maître de chapelle,—M. J. E. Drolet.

Faites auditer vos livres par la Panamerican Secure Collection Co'y, 1698 rue Notre-Dame, qui se charge aussi du recouvrement des mauvaises créances sans responsabilité des frais de votre part. 176—s. 1.-n.

PROPHETIES AMERICAINES

Ce que l'on verra à la fin du XXe Siècle

Qu'apportera à l'humanité le siècle prochain ? Voilà la question qu'un reporter américain a trouvé curieux d'adresser aux plus éminents hommes de science de son pays. La réponse qu'a donnée chaque savant en son domaine a dû étonner les Américains eux-mêmes qui pourtant, comme l'on sait, ne s'étonnent de rien. Notons quelques unes de ces prophéties plutôt optimistes.

L'Amérique, dans cent ans d'ici, aura une population de cinq cents millions d'âmes, et son étendue sera accrue en proportion. La taille de l'Américain aura grandi d'un ou de deux pouces; il devra ce résultat à son état de santé amélioré par d'importantes réformes dans la médecine, l'hygiène, la nutrition et les exercices physiques. Il vivra une moyenne de cinquante ans au lieu de quarante-cinq comme de nos jours, car il résidera dans les faubourgs et évitera l'agglomération des cités. Il sera défendu par la loi de construire en bloc. Le trajet du faubourg à la cité—du domicile au bureau—nécessitera quelques minutes et coûtera un penny.

L'air frais et l'air chaud pour régler la température des maisons seront fournis par des usines et distribués dans les appartements par des tubes. On aura des robinets d'air froid et d'air chaud comme nous avons des robinets d'eau et de gaz. Les cheminées auront disparu, car il n'y aura plus de fumée.

L'Américain futur ne sera pas incommodé par les mouches et les moustiques. Des mesures sanitaires auront radicalement détruit ces insectes en desséchant les eaux stagnantes, en comblant les marécages et en appliquant des procédés chimiques aux rivières peu rapides. L'expulsion du cheval et des écuries débarrassera l'homme des mouches d'appartement.

Les repas tout préparés seront livrés par des établissements spéciaux comme le pain est fourni par les boulangeries, avec la différence pourtant que les plats arriveront à destination par des tubes pneumatiques. Après les repas, la vaisselle sera retournée afin d'être lavée dans les établissements. Ce cuisinage monstre s'effectuera dans d'immenses laboratoires électriques, pourvus de machines pour tout ce qui, aujourd'hui, use la force humaine: c'est l'électricité qui moudra le café, battra les œufs, tournera les sauces, secouera les salades, coupera et hachera la viande, pressera les jus, écrasera les purées, lavera et séchera la vaisselle. Tous ces ustensiles seront nettoyés avec des substances chimiques qui extermineront les microbes.

On ne verra plus les provisions de bouche exposées aux émanations et livrées ainsi à l'atmosphère corrompue des boutiques et à la poussière des rues. Des appareils réfrigérants d'air liquide conserveront les aliments.

Le charbon, devenu de plus en plus rare et cher, ne sera plus employé pour chauffer et cuisiner. Toute la force motrice des eaux mouvantes, douces et salées, sera exploitée pour fabriquer de l'électricité à la portée de tous.

Dans les grandes villes, les moyens de locomotion n'envahiront plus les rues et n'assourdiront personne : la circulation des trains et des véhicules se fera sous terre ou en l'air. Sous les rues, de vastes tunnels bien éclairés et bien aérés ; au-dessus des rues, de hauts tréteaux avec des trottoirs mobiles seront réservés aux trains et automobiles de toutes sortes aux roues caoutchoutées.

Les marchandises des maisons de commerce seront livrées à domicile par des tubes pneumatiques qui distribueront à des distances considérables les paquets de toutes espèces et de toutes dimensions.

Des vaisseaux électriques feront en deux jours le voyage d'Amérique en Angleterre. La construction de ces vaisseaux sera perfectionnée à tel point que la plus grande partie des dangers qui, de nos jours, menacent le voyageur sur mer, en seront écartés. Le corps du vaisseau se trouvera au-dessus des vagues, supporté par des roues semblables à celles d'un traîneau. Ces roues seront extrêmement légères, pourvues sur le côté inférieur d'ouvertures qui, en chassant l'air, établiront un courant d'air entre le vaisseau et l'eau. Cette couche d'air, ainsi que la surface minime des roues, réduiront le frottement des vagues au plus faible degré possible. Les navires artificiellement rafraîchis seront à l'abri du feu ; en cas de tempête, ils plongeront sous l'eau où ils pourront attendre sans crainte le retour du beau temps.

L'homme du vingtième siècle assistera à des événements qui se passeront à des milliers de lieues de distance de lui. Assis dans son fauteuil, il pourra au théâtre, suivre de l'œil sur une énorme toile, les péripéties d'une guerre en Orient ou les solennités d'un couronnement de souverain en Europe. L'appareil électrique auquel on devra ces spectacles sera accompagné d'un système géant qui transmettra chaque son au mouvement.

Des téléphones et des télégraphes sans fil relieront le monde : on téléphonera en Chine selles du téléphone ! Elles seront très sans aucune difficulté. Plus de désavantageusement remplacées par des signaux automatiques. La photographie sera télégraphiée d'une distance quelconque. S'il y a une bataille dans une partie lointaine du monde, une heure après, les journaux publieront les instantanés des scènes les plus intéressantes. La photographie se fera en couleurs.

La musique par téléphone sera introduite dans les maison particulières, où l'on entendra un opéra aussi distinctement qu'au théâtre même. Les grands musiciens qui joueront dans une salle de New-York, par exemple, produiront en même temps, par une savante manipulation de clefs électriques, la même musique sur plusieurs instruments installés dans des salles de villes éloignées. Pareillement, de grands orchestres donneront plusieurs concerts en divers endroits.

L'éducation universitaire sera gratuite pour les deux sexes. Il y aura dans ce but de nombreux et formidables établissements. On groupera ces études de manière à faire perdre à l'élève le moins de temps possible. Les lettress C, Q, X, seront bannies de l'alphabet, comme étant superflues. Les mots s'écriront tels qu'ils se prononcent. La langue anglaise, parlée et écrite en mots condensés, sera la plus répandue ; le russe tiendra le second rang.

Les étudiants pauvres se verront pourvus de nourriture, de logement, de vêtement et de livres; ils circuleront sans payer dans les trains et omnibus. Des inspecteurs médicaux visiteront et surveilleront régulièrement les écoles graduées, distribuant soins et médicaments. Pendant les vacances, les enfants nécessiteux feront des voyages aux frais de l'institution. Les bonnes manières et la parfaite tenue de l'intérieur formeront la base de l'éducation des jeunes filles.

La gymnastique est appelée à jouer un rôle important dans la vie du futur Yankee. Elle fera son apparition à la nursery où, sous forme de jouets, elle fortifiera les tendres muscles des bébés. Dans les écoles, elle sera obligatoire. Un homme ou une femme, incapable de faire plusieurs lieues de marche sera considéré comme un avorton.

Et ce n'est pas tout ! le "Ladies' Home Journal", où le reporter américain a déposé son enquête, en dit bien d'autres.

L'agriculture aussi accomplira des ces :

Des courants électriques appliqués au sol augmenteront le volume des légumes et des fruits, et détruiront les mauvaises herbes.

De rapides réfrigérateurs transporteront en quelques jours sur terre et sur mer les produits savoureux des tropiques. Les fermiers de l'Amérique et de l'Afrique du Sud, de l'Océanie, dont les saisons sont opposées aux nôtres, pourvoiront pendant l'hiver les pays du Nord de frais produits estivaux. De délicieuses oranges pousseront dans les faubourgs de Philadelphie; les fruits se vendront au prix de la pomme de terre d'aujourd'hui. Les arrière-petits-fils de l'Américain mangeront, à leur dîner de Noël, des fraises grosses comme des pommes; elles pousseront sur des arbustes. Melons, raisins, prunes, pommes, poires, pêches, n'auront ni noyaux, ni pépins. On récoltera des figues dans toutes les parties des Etats Unis.

La canne à sucre produira deux fois plus de sucre que la betterave. Les plantes seront protégées contre les microbes, comme l'homme l'est contre certaines épidémies. Le sol s'enrichira par des plantes qui prendront leur nourriture par l'air et rendront la terre fertile.

Les roses seront aussi grosses que les choux: il y en aura des noires, et des vertes. La modeste violette atteindra les dimensions de l'orchidée, et la pensée qui, il y a un siècle, n'avait guère plus d'un demi-pouce de diamètre, pourra se mesurer avec un soleil. Toute fleur sera susceptible d'avoir toute couleur et tout parfum.

Les médicaments pour les diverses maladies ne passeront plus par l'estomac que lorsqu'ils s'adresseront exclusivement à cet organe. Les drogues destinées aux poumons, par exemple, seront appliquées directement aux poumons, à travers la peau et la chair ; des courants électriques distribueront dans le corps, sans douleur, les médicaments nécessaires. Grâce aux microscopes, le corps vivant sera devenu transparent pour le médecin qui sera à même de voir et de photographier même les organes malades.

Tout cela sera bien beau. Mais quel dommage! nous ne serons plus là!

THERESE MANDEL.

AUX ILES PHILIPPINES

On se propose de diminuer les frais de l'administration

Manille, 25.—Les conférences de l'adjudant général Corbin et du général Chaffee, tenues ici récemment, auront probablement pour résultat des changements radicaux dans l'administration du pays.

On prétend que le coût total du maintien de l'armée aux Philippines peut être réduit de 0 pour cent. Le changement principal serait la réduction de l'armée actuelle à [illegible] ou 40,000 hommes.

On abolira les districts militaires existants et l'on [illegible] trois brigades qui seront [illegible] généraux à Manille, à Dagupan [illegible] ou Iloilo.

Les troupes seront concentrées sur ces trois points. On abandonnera tous les autres petits postes. Ces changements feront une économie considérable sur le transport des provisions et le loyer des barraques pour les soldats.

Aujourd'hui, dans presque tous les villages les soldats sont logés dans les églises, les couvents ou les maisons privées, pour lesquels le gouvernement paie des loyers élevés.

L'adjudant général Corbin et le général Chaffee ont décidé de construire des casernes à la station de pompes, à environ six milles de Manille. On y placera trois régiments d'infanterie, un de cavalerie et huit batteries d'artillerie. Il y aura aussi des entrepôts pour le commissaire général. Le coût de cette construction est estimé à $100,000.

L'érection des casernes réduira les dépenses de $30,000 par mois, somme que l'on donne actuellement pour les quartiers-maître.

On construira une voie électrique pour relier les nouveaux entrepôts aux quais.

Manille, 24.—Les rapports soumis à l'adjudant général Corbin par le major James B. Aleshire, directeur du département de la transportation par eau, montrent une économie de $3,000 journellement qui se produit depuis trois mois. Depuis que le major à la direction de ce département, le nombre de vaisseaux nolisés comme transports par le gouvernement a été réduit de 10 à 5, et les allègues louées par le gouvernement ont diminué dans la même proportion.

Washington, 24.—Le dernier rapport du général McArthur sur le nombre de soldats morts aux Philippines ces temps derniers indique que 14 ont succombé à la dysenterie, 4 à l'appendicite, 1 à l'entérite, 1 au diabète, 1 à la phtisie, 2 à la malaria.

Manille, 23.— Le Libertard annonce aujourd'hui que senor Paterno quittera le parti fédéraliste pour en fonder un nouveau qui portera le nom de nationaliste. Ce parti aura pour but de travailler à l'indépendance ultérieure des Philippines.

Le congressman Kahn, de la Californie, qui est ici en visite, dit que la situation aux Philippines est plus satisfaisante et plus progressive qu'à Cuba.

SOUFFRANCES D'UN ENFANT

Sa mère pensait qu'elle ne recouvrerait pas la santé

Elle fut d'abord atteinte de rhumatisme et ensuite de la danse de St-Guy. Elle ne pouvait rien faire, et il fallait lui donner les soins qu'on donne à un bebe.

Du "Sun", d'Orangeville, Ont. :

Mme Marshall est une des dames les plus respectées d'Orangeville, et elle demeure dans un beau petit cottage, sur la Premiere rue. Depuis quelques années, sa fille, Mamie, âgée de douze ans, souffrait du rhumatisme combiné avec une autre terrible maladie,—la danse de St. Guy. Au cours d'une conversation qu'elle eut avec un reporter du "Sun", Mme Marshall fit le recit suivant des souffrances de sa fille, et de sa guérison subséquente : "A l'âge de huit ans", dit Mme Marshall "Mamie fut atteinte d'un rhumatisme qui la faisait beaucoup souffrir, et bien qu'elle fût sous les soins d'un des meilleurs médecins, sa santé ne s'améliora pas. Pour aggraver sa condition, elle fut atteinte de la danse de St. Guy, et je perdis complètement espoir de la voir recouvrer de nouveau la santé. Elle avait des tiraillements et des crispations spasmodiques aux bras et aux membres ; elle pouvait à peine tenir un plat dans sa main, et il fallait en avoir soin comme on a soin d'un bébé. Pendant que Mamie était dans cette condition, une de mes voisines, qui avait obtenu de bons résultats en faisant usage des Pilules Roses du Dr Williams dans sa famille, me conseilla de les essayer. Avant d'avoir fini de prendre la deuxième boîte, je remarquai un grand changement pour le mieux, et après en avoir pris cinq boîtes, toute trace de rhumatisme et de danse de St.Guy avait disparu, et elle est aujourd'hui aussi gaie et jouit d'une aussi bonne santé que n'importe quel enfant de son âge. Elle a discontinué, depuis quelque temps, l'usage de ces pilules, et jamais, depuis la moindre trace de la maladie n'est réapparue. Je crois, par conséquent, que je puis dire sans crainte que les Pilules Roses du Dr Williams ont non seulement ramené mon enfant à la santé, mais qu'elles l'ont guérie pour toujours."

Le rhumatisme, la danse de St. Guy et toutes les maladies analogues du sang et des nerfs, cèdent promptement aux Pilules Roses du Dr Williams, et les guérisons ainsi opérées sont permanentes, parce que ce remède rend le sang riche et rouge, renforce les nerfs, et par ce moyen, atteint la racine de la maladie. Ces pilules sont en vente chez tous les marchands de remèdes, ou vous seront envoyées franco par la poste, à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour $2.50, en vous adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

188-1

UN PROMENEUR CORROMPU

Et un constable incorruptible

Le recorder Poirier a complimenté le constable Savard, No 304.

Madame J. Aspireau, avenue de l'Hôtel de Ville, était paisiblement assise sur son balcon, en arrière de son domicile lorsqu'un individu se présenta devant elle d'une manière absolument indigne.

Mme Aspireau appela le constable Savard, de faction à quelque distance de là. En apercevant le constable, le misérable s'enfuit, mais Savard le happa après une course acharnée.

Le prévenu dit se nommer Damase Meunier, domicilié rue [illegible]. Il protesta hautement de son innocence et menaça même de porter plainte contre le constable. Il fut cependant écroué au poste central.

Durant l'aller à la prison, Meunier dit à Savard :

—Combien demandez-vous pour ma liberté ?

—Rien, répondit Savard.

—Tenez, persista Meunier, si vous me laissez regagner mon domicile, je vous donne les $100 que voilà.

—Gardez votre argent ; répliqua Savard ; vous pourriez en avoir besoin pour payer votre amende.

Effectivement, Meunier a été libéré hier soir, après avoir payé l'amende imposée par le recorder, soit $50.

UN PROTEGE DE BACCHUS

A quatre heures hier après-midi, un charretier nommé Jules Gouin, ivre comme trois pachas, caracolait rue St-Jacques. Les passants s'arrêtaient pour regarder ce phénomène vivant qui parvenait à mettre ses pieds l'un devant l'autre contre toutes les lois de la gravitation indifférent aux regards et aux rires de la populace, Gouin continuait son petit chemin, naviguant d'un côté à l'autre du trottoir pour garder l'équilibre. Tout-à-coup, il eut un soubresaut, sa tête se pencha en avant, et pour ne pas tomber, ses pieds durent courir pour rejoindre son chef. Le hasard de sa course le porta sur la chaussée et le malheureux alla se heurter contre un tramway qui passait par là. Il fit deux ou trois pirouettes et s'étala de tout son long dans la poussière. Les témoins le crurent pour le moins assommé et appelèrent une ambulance.

La voiture de l'hôpital Notre-Dame fut bientôt sur les lieux et Gouin fut placé sur le brancard et transporté à l'hôpital. Les médecins s'empressèrent autour de lui, mais ils s'aperçurent bientôt que le blessé ne souffrait pas beaucoup, il dormait.

D'UN INTERET PARTICULIER

Pour ceux qui souffrent de la fièvre des foins

Ceux qui souffrent de la fièvre des foins et du catarrhe d'été apprendront avec plaisir qu'il y a un traitement nouveau, simple, peu coûteux mais efficace, pour cette maladie [illegible] et décourageante, et qu'un petit pamphlet donnant une description complète du traitement sera expédié gratuitement par la poste à toute personne qui en fera la demande à "The F. A. Stuart Co., Marshall, Mich."

Cette annonce d'une cure et d'un préservatif certain de la fièvre des foins sera sans doute reçue avec incrédulité par des milliers de gens qui ont trouvé que le changement de climat durant les mois d'été pouvait seul leur procurer du soulagement.

Mais sceptique ou non, il ne coûte rien pour se renseigner sur ce nouveau traitement.

Envoyez simplement votre nom et votre adresse sur une carte postale à la F. A. Stuart Co., Marshall, Mich., pour le livret qui décrit le traitement et contient un traité concis sur la cause et le caractère de cette curieuse maladie.

LA TRAVERSEE DE LA MER EN BALLON

Franchir une grande nappe d'eau par voie aérienne au moyen d'un aérostat ne présente pas, au point de vue purement aérostatique, plus de difficultés que la même opération exécutée au-dessus d'un espace continental égal, offrant le même système météorologique que la nappe d'eau et en particulier le même régime de courants aériens.

Au point de vue purement aérostatique, la navigation aérienne au-dessus de la nappe d'eau présente même certaines facilités, d'ordre secondaire il est vrai ; ainsi les variations de température y sont moins brusques ; l'aérostat naviguant au-dessus d'une nappe d'eau, jouit donc d'une stabilité plus grande sur la verticale, il dépense moins de lest.

Comme revers de la médaille, il est à noter que l'aéronaute n'a plus en permanence au-dessous de lui une région d'atterrissage à la surface de laquelle il puisse prendre pied avec sécurité en cas d'accident.

Pour obvier dans une certaine mesure à ce grave revers de médaille, on ne saurait trop souhaiter que, dans les ascensions systématiques au-dessus de grandes nappes d'eau, l'aérostat se trouvât agencé de façon que sa nacelle fût aisément détachable du ballon, et de façon que cette nacelle fût flottable et gouvernable à la surface des eaux, une fois devenue indépendante.

Avoir à sa disposition un système permettant de détacher presque instantanément la nacelle du ballon ne souffre aucune difficulté pratique ; et nombre d'agencements des agrès ou du cercle de suspension permettent de réaliser ce desideratum, de manières variées et sûres.

Constituer la nacelle en un véritable bateau d'un tonnage aussi fort que possible, parfaitement stable à la lame, est plus délicat, car pour ce faire on est arrêté par la considération de ne point surcharger sensiblement le navire aérien en y substituant cette nacelle-bateau à la nacelle habituelle en osier ou autre substance, de dimension ordinairement restreintes.

Le problème n'est cependant point insoluble si l'on fait de la nacelle une véritable embarcation pontée à ossature rigide, à double enveloppe en toile ou soie imperméable cloisonnée, capable de se remplir automatiquement dans sa partie basse d'un water-ballast convenable emprisonné dans de nombreuses cellules à clapets admettant l'eau sans lui permettre de sortir.

Si la force ascentionnelle venait à manquer en mer à l'aérostat, les aéronautes se laisseraient traîner à la surface des flots jusqu'à ce que l'eau de mer ou water-ballast, recueilli automatiquement par la nacelle-bateau, soit suffisant pour assurer sa stabilité, puis ils se sépareraient du ballon et se trouveraient à bord d'une embarcation pontée à laquelle ils adapteraient un mât et une voile tenus en réserve à cette effet.

Si l'atterrissage final avait lieu en terre ferme, cette nacelle résisterait beaucoup mieux qu'on ne serait porté à le croire au premier abord. Avec une nacelle de ce type (carcasse en fers U, enveloppe en soie ponghée renforcée par un léger filet en coton) j'ai exécuté plusieurs ascensions, et ma nacelle n'a jamais eu que des avaries absolument insignifiantes, bien qu'au cours d'une de ces ascensions j'aie eu à subir un traînage par vent d'orage en pleine montagne sur un sol rocheux. Cette résistance extraordinaire de ce système tient sans doute à son extrême élasticité.

Au point de vue aérostatique, donc, la navigation aérienne au-dessus d'une grande nappe d'eau n'offre aucune difficulté particulière, à la condition bien entendu de modifier en conséquence, de façon d'ailleurs évidente "a priori", certains organes de l'aérostat. A condition par exemple d'emporter un cône-ancre à la place ou en plus d'une ancre terrestre, de munir l'aérostat de flotteurs délesteurs, de pourvoir l'aérostat d'un ballonnet à air, etc.

Au point de vue météorologique, la traversée de grandes nappes d'eau n'offre non plus aucune difficulté particulière pour certaines d'entre elles ; elle offre au contraire des difficultés considérables, assimilables à une quasi-impossibilité à moins d'une chance exceptionnelle, pour certaines autres aisées à catégorier.

Pour mettre à exécution sans folie un voyage aérien aussi plein de périls en cas d'insuccès que la traversée aérostatique d'une grande nappe d'eau, et tant qu'on n'aura pas à sa disposition de ballon vraiment dirigeable, il faut, en premier lieu, partir par un vent convenable et, en second lieu, avoir l'assurance aussi complète que possible que ce vent se maintiendra avec sa direction durant toute la traversée.

Or les vents réguliers voisins de la surface de la planète sont ou des vents généraux ou des vents locaux (1.)

Sans discuter ici quelle est la cause déterminante des vents généraux, ce qui serait assez long et d'ailleurs inutile, ces vents étant parfaitement connus dans leur souffle à la surface des mers, on peut remarquer que la plupart d'entre eux, par leur régularité en force et en direction, offrent, complète, cette garantie indispensable à un voyage aérien en mer.

L'aérostat partant d'un point où souffle un de ces vents est assuré d'être transporté avec une vitesse donnée dans une direction donnée ; ses aéronautes peuvent donc conclure, de la durée de vitalité de leur ballon, si la traversée qu'ils ont en vue est possible ou non.

Ainsi les vents alizés et les grandes moussons, vents généraux du globe, soufflent à certaines époques, avec une certaine régularité parfaite en certaines régions fort étendues au-dessus des océans; et, en se confiant à l'alizé septentrional, un aérostat capable de demeurer assez longtemps en l'air irait à coup sûr, porté par lui, des côtes sud-occidentales du Maroc en Amérique.

Là où n'existent pas à l'état permanent de vents généraux, le souffle de ceux-ci devient trop irrégulier pour que l'on puissesse fier à eux, et il convient de rechercher si des vents locaux importants ne peuvent pas les remplacer.

Les vents locaux réguliers proviennent tous d'une même cause: un centre d'aspiration des airs appelle à lui les couches basses de l'atmosphère voisine, d'où création de vents locaux réguliers convergeant, de distances plus ou moins grandes, généralement rendues fort variables par des causes d'ordre secondaire, vers ce centre d'aspiration des airs.

Ces vents locaux bien moins puissants que les vents généraux, sont souvent, à des époques quelconques, masqués par des vents irréguliers qui prennent la prédominance sur eux, il conviendra donc pour les utiliser d'attendre un régime de stabilité des airs assurant la prédominance des vents locaux durant le temps de la traversée aérienne.

Cette traversée aérienne devra s'effectuer, d'un des points soumis au vent local choisi, vers le centre d'aspiration des airs qui le détermine.

Si l'on décide d'utiliser un vent irrégulier pour effectuer la traversée aérienne, ce qui pourra offrir l'avantage de l'abréger, les vents irréguliers soufflant généralement avec une vitesse beaucoup plus grande que les vents locaux, il sera sage de choisir, par baromètre haut, un vent irrégulier portant dans la même direction que le vent local qu'on eût utilisé à sa place. A la rigueur on pourrait encore tenter avec chances de succès un voyage aérien exceptionnel en se confiant à un vent cyclonique à marche bien caractérisée, tel par exemple que ceux qui traversent parfois l'Atlantique Nord, entre le Canada et l'Europe nord-occidentale.

Mais on ne pourra sans grande témérité se fier à un vent irrégulier quelconque soufflant dans un azimut différant de plus de 45° du vent local et surtout passant au-dessus d'une région maritime d'aspiration des airs, car si ce vent irrégulier, fort instable de par son origine même, venait à tomber, dans le premier cas on serait rejeté par le vent local hors de la route prévue, et dans le second cas, circonstance infiniment plus grave, on serait immobilisé dans un faible rayon au-dessus de la région d'aspiration des airs que le vent irrégulier n'aurait pas permis de franchir, et ballotté en tous sens pendant un temps sans doute supérieur à la vitalité de l'aérostat, sans pouvoir atteindre aucun des rivages qui bordent la nappe d'eau.

Parmi les mers d'Europe il en est dont le centre d'aspiration des airs, déterminant des vents locaux importants à leur surface, est situé sur un continent. Ces mers sont traversables sans folie au bord d'un aérostat convenablement constitué. Telle est la portion orientale-centrale de la Méditerranée dont le centre d'aspiration des airs est la série des déserts africains situés au Sud entre l'Egypte et Tripoli avec, comme principal foyer, le désert de Lybie. On peut ranger encore quoiqu'à un moindre degré, dans cette catégorie la Baltique méridionale, dont le centre d'aspiration des airs paraît être, au moins en été, situé au-dessus des plaines nord-occidentales de la Russie. Moyennant certaines précautions, la Méditerranée orientale-centrale pourrait donc être traversée, par vent du Nord promettant une certaine persistance, au moyen d'un aérostat partant de ses côtes septentrionales, la Baltique méridionale par un vent de Sud-Ouest (contre-alizé, vent général irrégulier) en partant des côtes baltiques du Schleswig-Holstein ou de Prusse.

Certaines autres de ces mers européennes ont leur foyer d'aspiration des airs situé dans une autre mer voisine. Ces mers sont dangereuses à traverser en ballon, car elles ne peuvent l'être que par un vent irrégulier, et, si le vent irrégulier tombe au cours de la traversée, le vent local qui s'y substituera généralement entraînera l'aérostat dans le foyer d'aspiration des airs de la mer voisine d'où, à moins d'une chance problématique, il ne pourra sortir avant la perte définitive de sa vitalité.

Dans cette catégorie se range la Manche dont le foyer d'aspiration des airs paraît être la mer du Nord, mais dont la traversée aérienne peut néanmoins réussir fréquemment par vent irrégulier à cause de son peu de largeur, surtout si on utilise en partant d'Angleterre un vent cyclonique du Nord-Ouest.

Enfin certaines mers contiennent en elles-mêmes leur propre foyer d'aspiration des airs. Celles-là en particulier, si elles sont étendues, ne sauraient être traversées sans aveugle témérité, car les vents qui soufflent de leur ceinture de côtes semblent toujours favorables ; ils convergent en effet vers le centre, donc paraissent porter vers le rivage opposé et y portent effectivement, mais jusqu'à mi-route seulement. Un vent irrégulier violent franchit parfois, à la vérité, la totalité de la nappe d'eau, et si l'aérostat a la bonne fortune que ce vent irrégulier persiste durant toute la traversée, celle-ci évidemment s'effectuera ; mais qui peut assurer par avance qu'il en sera ainsi, qui peut prétendre deviner que ce vent irrégulier quelconque, dominé par ce redoutable centre d'aspiration des airs qui [illegible] l'aérostat arrivé en ce centre, aura la bonne fortune de pouvoir en sortir ?

Les mers qui offrent cette particularité de contenir en leur milieu un centre d'aspiration des airs sont celles qu'entourent des continents élevés, possédant dans le voisinage de cette mer des massifs montagneux nombreux. Elles constituent foyer d'appel des airs aux époques où le soleil les frappe avec force, et cela s'explique aisément, car l'air, au contact d'une nappe d'eau que frappe avec force le soleil, s'échauffe, se sature de vapeur d'eau. Ces deux circonstances le rendent plus léger et il monte vers le zénith, créant au-dessous de lui une dépression vers laquelle se précipitent les masses d'air voisines situées dans les régions basses de l'atmosphère ; d'où tendance à le convergence des vents locaux vers le centre de cette mer. Au contraire, les continents côtiers de cette mer étant élevés, montagneux, restent plus froids, l'air en contrat avec leur sol n'a qu'une faible tendance à s'élever, car il n'est ni très échauffé, ni surtout saturé de vapeur d'eau, et dès lors ces continents ne contrarient en rien, par des appels d'air secondaires, le puissant foyer d'appel des airs constitué par la mer.

Qu'on jette les yeux sur une carte et on verra que, parmi les mers d'Europe, la Méditerranée occidentale, puis, à un moindre degré, la mer Noire, la première surtout comme entourée de toutes parts par des terres montagneuses, rentrent dans cette catégorie des mers que seules des circonstances exceptionnelles, impossibles à pronostiquer à l'avance, peuvent permettre de franchir au moyen d'un aérostat non véritablement dirigeable.

En résumé, au point de vue aérostatique, toutes les grandes nappes d'eau de dimensions non exagérées sont franchissables en ballon avec un matériel approprié, au point de vue météorologique quelques-unes d'entre elles peuvent être franchies, au moins théoriquement, à certaines époques; d'autres offrent, en diverses circonstances, des chances de franchissement nombreuses: enfin le franchissement de certaines autres exigerait pour réussir un coup de fortune si exceptionnel que la tentative en doit être taxée de folle témérité, douloureusement regrettable si elle aboutissait à une catastrophe; nuisible, au point de vue du néfaste encouragement à la renouveler qu'elle donnerait, si, par hasard, elle réussissait une première fois.

Léo. DEX.

(1) Voir à ce sujet les ouvrages de l'auteur couronnés par diverses académies : "Les aérostats et l'exploration du continent africain ; Fleuves aériens," etc.

Là où il y a Vie il y a Espoir

Avec les Pilules Moro, un Homme doit toujours espérer.

Ne vous découragez pas, ne cessez pas d'espérer si vous êtes malade, car souvent les cas les plus sévères changent vite pour le mieux, et il s'ensuit une recouvrance heureuse et rapide.

Peut-être souffrez vous, vous avez un médecin et il ne vous soulage pas, ces médecins ne vous font aucun bien. Demandez à ce médecin ce qu'il pense des Pilules Moro et le bien qu'elles peuvent vous faire, et vous verrez qu'il vous dira de les prendre, car les Médecins sont en faveur des Pilules Moro, il savent que c'est une médecine qui est bonne, bien recommandée et qui guérit toujours les hommes malades; elles sont l'ami du médecin comme de l'homme malade.

Quand bien même vous auriez pris toutes sortes de remèdes, sans résultats, n'oubliez pas que vous devez encore espérer si vous prenez les Pilules Moro.

MAL DE TETE ET ETOURDISSEMENTS

" Le résultat que j'ai obtenu des Pilules Moro, dit Monsieur Joseph Bernier, " est merveilleux ; lorsque je commençai à les prendre, je souffrais depuis " longtemps d'un gros mal de tête, d'étourdissements, de faiblesse générale qui " étaient venus à la suite d'une attaque de grippe dont j'avais souffert il y a " plusieurs années. J'ai pris huit boîtes de Pilules Moro, et aujourd'hui je suis " comme à l'âge de vingt ans. Les Pilules Moro ont fait pour moi ce que beau- " coup de Médecins n'avaient pu faire ; elles m'ont guéri de maux dont je pen- " sais jamais revenir.

MONSIEUR JOSEPH BERNIER,
Lisbon, Maine.

FAIBLESSE NERVEUSE

" Je veux vous remercier personnellement," dit Madame Henri Delay, " pour le grand bien que vous avez fait à mon mari, avec les Pilules Moro, et je " voudrais, aujourd'hui, pouvoir vous envoyer son portrait afin que vous le " fassiez paraître sur les journaux en reconnaissance de vos bons soins.

" Mon mari n'avait pas d'appétit, il était très faible, pouvait à peine digé- " rer les quelques mets qu'il prenait et était d'une faiblesse nerveuse excessive ; " la moindre chose l'inquiétait, il dormait mal la nuit et était très malheureux. " Les Pilules Moro l'ont guérit complètement et suis très reconnaissante et " heureuse de le revoir en parfaite santé.

MADAME HENRI RELAY,
Torrington, Conn.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations au No 1724 rue Ste-Catherine, ces consultations sont gratuites, c'est-à-dire ne coûtent pas un sou. Vous pouvez aussi leur écrire, leur dire sur votre lettre ce dont vous souffrez et ils vous enverront, par le retour de la malle, des conseils et des avis qui vous seront d'une grande utilité.

Les Pilules Moro se vendent 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50, et vous seront expédiées franco au Canada et aux États-Unis sur réception du montant.

Adressez vos lettre comme suit :

Compagnie Médicale Moro,
No 1724 RUE STE-CATHERINE,
Montréal, Can.

MEUBLES

Nous accordons des conditions très faciles à ceux qui ont besoin de crédit . . .

UNE BONNE OCCASION POUR MEUBLER VOTRE MAISON.

Les bas prix que nous citons n'est pas le seul enchantement pour les meubles que nous vendons durant ce mois. C'est la variété merveilleuse des différents styles de sets de chambre, salon, salle à manger, et boudoir, qui tente les clients.

SETS DE SALON	-	$25.00 A $300.00	POUR	$15.00 A	$210.00
" CHAMBRE	-	18.00 A 225.00	"	11.00 A	157.00
" SALLE A MANGER	-	20.00 A 250.00	"	14.00 A	175.00

Aussi porte-musiques, étagères, morceaux dépareillés, bibliothèques, bureaux pour office, ainsi que couchettes en cuivre ou en fer, springs, matelas, oreillers, tapis, prélarts, rideaux, poêles, etc. Le tout grandement réduit durant ce mois.

F. LAPOINTE

1447-1449, rue Ste-Catherine, - - Coin Montcalm.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

"Les Pauvres de Paris"

Encore une pièce à grand succès à l'affiche du Théâtre National Français, pour la semaine prochaine: "Les Pauvres de Paris," le célèbre drame de MM. Edmond Brisebarre et Eugène Nus (version de M. Cazeneuve).

Cette pièce, un grand nombre de personnes la connaissent sans s'en douter, car elle a été jouée sous le titre de "Streets of New-York," sur les principales scènes du Canada et de la république voisine.

Entièrement charpentée, comprenant maintes scènes vivement menées et extrêmement intéressantes, elle comporte, te, de plus, de très beaux tableaux pour lesquels de nouveaux décors ont été peints, au Théâtre National.

L'incendie de la rue de la Huchette promet d'être l'une des principales attractions des "Pauvres de Paris," car on nous annonce qu'il sera représenté on ne peut plus fidèlement. On assistera à l'arrivée des pompiers aves pompes et échelles, à un sauvetage périlleux et à l'écroulement de la maison en flammes. Les autres tableaux remarquables seront l'église Saint-Etienne du Mont, à Paris; la banque Villebrun, à Bordeaux, l'élégant salon de Villebrun et la mansarde de la rue de la Huchette.

A côté parmi les scènes les plus émouvantes, la mort du capitaine Bernier la tentative de suicide de Mme Bernier et de sa fille et le triomphe final de Planterosesur le banquier Villebrun.

La distribution comprend les meilleurs artistes de la troupe:

MM. Cazeneuve, Palmiéri, Hamel, Daoust, Filion, Godeau, Petitjean, Charest,de la Grange, Leurs, Mme Nozière, et de la Sablonnière, Mlles Bérangère, Gilberte (débuts), Léa, Brémont, Louise, Eugénie et Mme Chapdelaine.

Mme Chapdelaine, une artiste favorite des "Soirées de famille" fera ses débuts dans le rôle de Mme Bigot.

PERSONNEL

MM. J. F. Pellefeuille et F. X. Giroux, de Trois-Rivières, sont actuellement de passage à Montréal. Ces messieurs doivent ouvrir tout prochainement, aux Trois-Rivières, un grand magasin d'épiceries.

—Le R. frère Orestus, préfet des études et directeur de la milice au Mont St-Louis, vient d'être nommé directeur du collège des Frères des Ecoles Chrétiennes à Lachine.

—M. Thompson, autrefois préposé au fret, pour le G.T.R., à la gare Union, et qui est entré ensuite à l'emploi du C.P.R., en qualité d'assistant-général du fret, vient de donner sa démission pour retourner à Toronto, où il occupera la position de gérant de la "Dominion Transfer Coy."

—L'honorable juge Taschereau est de retour de New-York, et la commission sur le "Paper Combine" devait siéger ici hier, mais les avocats n'étant pas prêts, la séance a été ajournée à la semaine prochaine.

PAGE DU CULTIVATEUR

TREFLE ET MAUVAISES HERBES

(Suite)

"Un ennemi connu, est un ennemi déjà à demi vaincu," vérité vieille comme le monde qui vous encouragera peut-être à parcourir attentivement la liste suivante de quelques - unes des herbes annuelles nuisibles.

MOUTARDE DES CHAMPS. — Originaire d'Europe, fleurit de juin à septembre; fleurs jaunes à grappes; cosses dressées; forme ses graines de juillet à octobre; mode de dissémination; graines tombées des cosses et graines dans les grains; se rencontre dans les champs de céréales. La plus à craindre des herbes annuelles à raison de la longue vitalité de ses graines. Il ne faut pas se croire immédiatement vainqueur, après en avoir arraché un certain nombre de plantes, car, l'année suivante, notre champ pourrait, si le trèfle n'est pas là pour protéger nos céréales, nous donner rien autre chose qu'une récolte de moutarde provenant de graines enfouies dans le sol depuis 5 et 10 ans et ramenées à la surface par les labours de l'année. Le cas échéant, je n'hésiterais pas à mettre la faux dans cette récolte avant l'époque de sa floraison, à labourer immédiatement et à ensemencer force de luzerne et de trèfle Mammouth. Je sacrifierais aussi cette première récolte que je laisserais sous la neige, et l'année suivante j'aurais abondance de trèfle à engranger plus un riche regain qui, enfoui sous un labour d'automne, préparait avantageusement ma terre pour une culture sarclée. Encore, pourrais-je profitablement retarder d'un an cette culture de légumes, pour auparavant mettre paître mes jeunes animaux sur ce terrain.

FOLLE-AVOINE — Originaire d'Europe. Floraison, juillet. Formation des graines, juillet et août. Croît dans les champs de grain, se propage par la graine qui a la même force de vitalité que celle de la moutarde; disséminée dans nos grains de semence. Manquez-vous de graine de trèfle, ensemencée d'orge ou d'avoine hâtives et fauchez pour fourrage vert. Ensemencez ensuite en navette dans laquelle vous mettrez paître vos moutons durant les derniers jours d'automne. Pour aucune raison, ne laissez pas, les quatre ou cinq premiers jours, vos bêtes plus d'une heure dans ce gras pâturage, car vous vous exposeriez à voir les indigestions, la diarrhée, etc., décimer votre troupeau.

SPERGULE — Originaire d'Europe. Fleurit en juin et juillet. Graine formée en juillet et septembre. Nos semences, le fumier de nos animaux contiennent souvent des graines de cette plante qui se plaît dans les champs de céréales et dans les terrains sableux. A défaut de trèfle pour la détruire, binages fréquents.

POURPIER — Originaire d'Europe. Dans les champs et les jardins. Fleurit de juillet aux gelées et forme ses graines de août aux gelées. Des binages répétées, de bonne heure, le printemps, l'empêcheront de nuire à nos récoltes.

VESCE SAUVAGE — Originaire d'Europe. Fleurs de juillet à août. Graines de août à septembre. Nos semences de céréales contiennent trop souvent des graines de cette plantes qu'elles disséminent un peu partout. Se voit surtout dans les champs de foin dont le chaume doit être enfoui sous un labour d'automne si cette plante devient une nuisance. Plantes sarclées, l'année suivante.

IMMORTELLE ODORANTE — Plante indigène qui fleurit en juin et juillet et qui forme ses graines en août. Se rencontre dans les prairies et les pâturages. Graines transportées par le vent.

HERBE AUX POUX — Indigène. Floraison, juillet et septembre. Graines formées depuis août à novembre. Affectionne les terrains cultivés riches. On trouve aussi cette plante sur le bord des chemins. Biner tard, et faucher les chaumes nous débarrassera de cette plante.

BIDENT TOUFFU — Indigène. Juillet et août voient fleurir cette plante qui forme ces graines en août et septembre. Croît dans les terrains bas et humides, ainsi que dans les champs de grain. Puisque un accès d'humidité favorise la croissance de cette plante, de bons fossés, de bonnes rigoles, etc., contribueront beaucoup à sa destruction. Graines portées par les animaux et les eaux.

LAITERON LISSE ET LAITERON RUDE — Originaires d'Europe. Fleurissent et forment leurs graines dans le cours de l'été. Les jardins et toutes les cultures sont les jardins riches en sont affectés. Sarcler et arracher avant la formation des graines que le vent ne se fait aucun scrupule de transporter partout.

L'OBELIE GONFLEE — (Tabac indien.) Plante indigène d'autant plus à craindre qu'elle est vénéneuse. Fleurit de juillet à novembre; fleurs de 1-4 pouces, bleu, à grappes. En octobre murit ses graines enfermées dans des cosses enflées. On trouve cette plante dans les prairies, les pâturages et le champs de grain. méthodes d'éradication; arracher, biner, sarcler. Croissant dans nos prairies, cette plante souille nos fourrages de ses graines, qu'on trouve aussi dans les graines de graminées sur le marché. Hauteur, 1 pied.

SETAIRE JAUNE ET VERTE.—Originaires d'Europe. Se rencontrent dans toutes les cultures. Les trèfles et les graminées n'en contiennent que trop dans leurs graines. Epi vert, arrondi, long et droit, Fleurit en juillet, août et septembre, forme ses graines en août et octobre.

REVEILLE MATIN.—Qui ne le connaît pas, à quel enfant aidant à son père à "engerber" n'a-t-il pas tiré des larmes? Disons seulement qu'il forme ses graines de juillet à octobre et qu'il nous vient d'Europe.

CHOU GRAS (ANSERINE BLANCHE.—Originaire d'Europe et indigène. Se rencontre dans toutes les cultures en terres riches. Murit ses graines de septembre à novembre. Mode de dissémination dans grain et graines graminées vent.

GREMIL DES CHAMPS.—La présence de cette plante dans nos champs de grains n'est que trop souvent due à des semences souillées. Ceux qui ne sont pas encore convaincus de l'efficacité du trèfle comme destructeur de mauvaises herbes, auront à réchaumer pour détruire le grémil des champs qui fleurit de juin à août et murit ses graines en septembre.

LA MENAGERE A LA CAMPAGNE

FERMIERE, FEMME D'AGRICULTEUR.—Une jeune fille à laquelle on veut donner une éducation qui la rende apte à diriger l'économie domestique d'une exploitation agricole ne doit rien négliger de tout ce qui peut parer son esprit et lui faire acquérir des talents agréables. Ces talents, à la campagne, lui procureront le même plaisir et lui vaudront les mêmes succès qu'à la ville.

Quelques études sérieuses lui donneront de l'aplomb et lui permettront, après son mariage, de causer avec son mari d'une foule de choses qui intéressent les hommes. Comme elle doit charmer les loisirs communs, elle pourra, pour se livrer aux études qu'exige sa position, négliger la connaissance d'une multitude de petits travaux d'aiguille insignifiants, ainsi que les lectures frivoles, et apporter moins de recherches dans l'art de la toilette.

A la campagne, une femme a deux ménages à gouverner: celui de la famille et celui de la ferme. Ils ne peuvent être communs; elle doit leur consacrer les mêmes soins, la même surveillance. Si la direction n'est pas la même, l'ordre et l'économie doivent présider à tout dans les deux. Elle doit exercer une surveillance active sur ce qui se passe chez elle et dans la ferme; il faut qu'elle n'ignore rien de ce qui s'y fait, et, quand elle a donné des ordres, qu'elle s'assure qu'ils ont été exécutés. Pour faciliter ce travail, il convient que les ordres soient donnés, autant que possible, le soir pour le lendemain. Par sa présence inattendue la ménagère tiendra tout son monde en haleine: il vaut mieux prévenir le mal qu'avoir à le réprimer.

Chaque jour, sans exception, le matin ou le soir, une maîtresse de maison, prendra un moment pour mettre en ordre ses comptes journaliers, compter avec les domestiques auxquels elle a confié de l'argent, et inscrire les journées des gens qu'elle a employés aux travaux placés sous sa direction. Cette règle doit être invariable.

JARDINAGE.—Le jardin est sous la dépendance de la maîtresse de maison, c'est elle qui doit diriger le jardinage; il faut donc qu'elle en connaisse tous les détails afin de pouvoir faire exécuter, par des journaliers ou des domestiques en général peu expérimentés, les travaux quotidiens qu'il exige. Elle emploiera beaucoup de temps à cette surveillance, mais chaque objet produit par ses soins acquerra un nouveau prix.

Une maîtresse de maison dont le mari est agriculteur doit aussi prévoir les besoins de la ferme et faire semer et cultiver dans les champs, en temps utile, tous les légumes qui sont nécessaires au nombreux personnel qui compose l'exploitation. Elle trouvera une immense économie à faire, pour ses domestiques, une ample provision de bons et nourrissants légumes, qui, après le pain, doivent former leur principal aliment, et il lui sera facile de faire cultiver ces légumes dans les champs, par des laboureurs et des femmes de la ferme, sans qu'un jardinier soit obligé de s'en occuper.

RECOLTE.— Pendant les grands travaux de l'été, la présence de la maîtresse de maison est souvent nécessaire dans les lieux où ils s'exécutent; car son mari ne peut être partout, et rien ne remplace l'œil du maître.

L'économie est la première source de la richesse, et surtout de la richesse agricole, et le bon emploi du temps des travailleurs est une des bases de l'économie.

L'opportunité de la rentrée des récoltes n'est pas moins importante. Dans cette saison, la ménagère négligera un peu certaines occupations intérieures pour prendre une plus grande part aux travaux des champs; elle regagnera ce temps de la morte saison. Il faut donc qu'elle sache comment cette besogne doit être exécutée, et qu'elle soit familiarisée avec le langage approprié aux divers travaux; elle doit connaître ce qui constitue la perfection d'un labour, d'un binage, d'un sarclage; le degré de dessiccation nécessaire aux foins et aux blés; le point de maturité convenable et les meilleurs modes de conservations des légumes et des fruits.

BESTIAUX.— C'est du choix des vaches et de la nourriture qu'on leur donne que dépendent les bons produits qu'on en peut attendre. C'est à la maîtresse de maison à rappeler à son mari la culture des plantes qui conviennent à leur nourriture, et à lui signaler quelles sont celles à renouveler ou à garder, quels sont les élèves à faire. Il faut donc qu'elle soit au courant de leurs qualités et de leurs défauts, et qu'elle s'entende avec son mari pour les jeunes bêtes à conserver. La vache doit être dirigée par elle. L'élévage et l'engraissement des porcs sont aussi son domaine. Si ces deux opérations sont bien conduites, elles peuvent donner des bénéfices importants et procurer une grande ressource au ménage.

RUCHES.—Le soin des ruches lui appartient aussi; et comme, dans une agriculture perfectionnée, on cultive une multitude de plantes très variées, qui fleurissent et fournissent aux abeilles des aliments appropriés à leur nature, les ruches bien dirigées peuvent donner un assez bon revenu.

LA BASSE-COUR

NOURRITURE A DONNER AUX POUSSINS

Ne donnez rien aux poussins avant qu'ils aient vingt-quatre heures. Il faut ce délai pour l'absorption complète du jaune de l'œuf, qui est la partie qui subit la dernière transformation dans l'estomac du poulet; pendant que se fait ce travail toute nourriture est nuisible.

Au bout de vingt-quatre heures, prenez du pain, versez du lait bouilli en quantité suffisante pour humecter et en faire une pâtée certaine consistance. Servez souvent et peu à la fois, sur une planche bien propre ou sur du papier. Un met idéal consiste en une partie de blé et deux parties de maïs moulues ensemble, qu'on humecte avec du lait frais bouilli, après y avoir ajouté un peu de poivre et de sel. De temps à autre, deux fois par semaine, au plat ci-dessus, ajoutez un peu de viande hachée, une cuillerée à thé de soda, et faites cuire au four.

Ne donnez jamais aux poulets, ni aux poules, une nourriture liquide, ni en bouillie; elle doit toujours être sèche et friable. La farine d'avoine et d'orge, à parts égales, bien mélangées, fait un excellent changement, quand on peut s'en procurer. Toutes ces nourritures y gagnent à être cuites ou ébouillantées, surtout si les poulets sont renfermés. Le lait est excellent, mais il ne faut jamais en donner aux poussins, sans le faire bouillir, avant qu'ils aient deux semaines.

L'ALIMENTATION SECHE POUR LES POUSSINS

Ce qu'il y a surtout à redouter chez le jeune poulet, c'est la diarrhée, causée en grande partie par la réclusion, l'excès de froid ou la grande chaleur. On prétend obtenir de meilleurs résultats avec l'alimentation sèche qu'avec l'alimentation liquide. Vingt-quatre ou trente-six heures après que le poussin a quitté la coquille, donnez-lui de l'avoine broyée sèche, pendant cinq jours, en tenant toujours de l'eau à sa portée. La cinquième journée, ajoutez une partie de maïs concassée à quatre parties d'avoine, augmentant graduellement la proportion du maïs et diminuant celle de l'avoine. Au bout de deux semaines, ajoutez des aliments frais, de la nourriture préparée ou du bœuf haché, du pain rassis, grillé et pulvérisé, le tout bien mélangé et servi sec.

La nourriture fraîche peut consister en racines ou légumes râpés, tels que navets, carottes, pommes de terre ou choux.

A chaque changement de diète, n'en donnez qu'une très petite quantité pour commencer, en augmentant la dose progressivement, et surveillez les effets sur les intestins.

Comme changement, donnez un peu de viande fraîche assez souvent.

Les oignons constituent une excellente nourriture pour les poulets et les volailles.

Durant l'hiver, quand les aliments frais sont rares, donnez des pommes de terre, des choux ou des betteraves.

La variété dans l'alimentation est une des conditions essentielles, pour tenir les poulets en parfait état. Ne donnez jamais rien de gâté ou de sûr, aux poulets, ni aux volailles adultes, car la fermentation peut leur faire du tort. Il est arrivé bien souvent que des troupeaux complets ont été décimés par cette nourriture malsaine et que tout le trouble a été mis sur le compte du choléra.

Une recolte abondante de foin

On ramasse actuellement une des plus grosses, sinon la plus grosse récolte de foin, que le Canada ait jamais possédé. Les rapports de presque toutes les parties de la Puissance en font foi. Le trèfle et le trèfle mêlé sont spécialement bons tandis que le mil a une apparence superbe, et quand il sera engrangé, comme la plus grande partie le sera quand cet article paraîtra et sera publié, les récoltes auront sans doute dépassé notre attente. Le plus grand centre du foin du Dominion se trouve certainement dans la Province de Québec. Et les rapports venant de cet endroit sont spécialement bons et une récolte abondante est ramassée. Sur une seule ferme, dans les environs de Montréal, où on ramassait soixante-quinze tonnes en 1900 on a déjà depuis le commencement de la saison ramassé au-dessus de 100 tonnes de la récolte de cette saison. Cette récolte a été serrée et on s'attend à y ajouter encore soixante-quinze tonnes de plus avant la fin de la saison. Et ceci dans le même espace de terre que la récolte de la précédente saison de 1900. Si nous nous guidons sur cette augmentation, pour ce qui se fait à Québec, il ne devrait pas y avoir de manque dans la bonne nourriture des bestiaux d'ici à quelque temps.

La valeur de cette récolte abondante dépendra surtout dans la manière dont elle aura été récoltée. Si en récoltant on a pris tous les soins nécessaires, les revenus du fermier Canadien devront en être augmentés d'autant et fournir un bénéfice considérable. Comme nous le remarquions la semaine dernière, notre exportation de foin a subi des transformations considérablement avantageuses durant l'année qui vient de s'écouler et celle qui l'a précédée.

Avec un surplus considérable de bon foin, bien mûr, notre négoce avec la Grande-Bretagne et le Bureau de la Guerre s'étendra considérablement.

POUR UNE COLLISION : M. F. X. Laverdure a intenté à la Montreal Street Railway une poursuite en recouvrement de dommages-intérêts au montant de $200. Durant le mois dernier sa voiture fut considérablement endommagée dans une collision avec un tramway.

JARDINAGE

On taille les arbres fruitiers :

1o Pour leur donner une charpente régulière, en rapport avec la place qu'ils doivent occuper;

2o Pour favoriser la production des boutons à fleurs en limitant celle des bourgeons à bois.

Les arbres bien taillés ont une végétation mieux équilibrée, des fruits plus beaux et mieux distribués que les arbres abandonnés à eux-mêmes et ils donnent des récoltes plus régulières.

Mais si la taille est mal faite, loin de produire ces beaux résultats, elle diminue la fertilité des arbres et quelquefois elle les tue.

II — C'est une opération délicate et difficile que l'on ne saurait exécuter habilement sans un long apprentissage, et dans laquelle il faut toujours apporter beaucoup de réflexion.

On ne peut appliquer le même traitement à tous les arbres, et la taille doit varier non seulement avec leur espèce, mais avec leur âge, avec la vigueur de leur végétation et avec la forme qu'on veut leur donner. C'est ce qui fait de la taille un art compliqué autant qu'utile. On n'arrive à le connaître qu'en suivant les conseils et les exemples d'un bon praticien.

III — Mais on comprend et l'on retient mieux ces leçons pratiques, lorsqu'on s'est bien pénétré des principes suivants, dont dérivent toutes les opérations de la taille :

1o L'activité de la végétation est plus grande dans un rameau qui porte beaucoup de feuilles que dans un rameau qui en porte peu.

Donc on taille court les rameaux dont on veut diminuer la vigueur et longs ceux dont on veut activer la végétation.

2o. La végétation est plus active dans les branches verticales que dans les branches horizontales.

C'est pour cela qu'on courbe les rameaux dont on veut ralentir l'essor.

3o. La production des fleurs est notablement en raison inverse de l'activité de la végétation.

C'est pourquoi les amputations, étranglements, torsions, cassements, en faisant souffrir l'arbre, lui font produire plus de fruits.

Moins on a conservé de bourgeons à bois ou de boutons à fleurs sur une branche, plus ils se développent.

IV.—On pratique deux sortes de taille dans l'année.

La "taille d'hiver" se fait pendant le repos de la végétation, après que les fortes gelées sont passées et avant que la sève se mette en mouvement. Le moment le plus favorable est ordinairement le mois de février.

C'est la taille proprement dite, qui consiste à amputer les rameaux pour régulariser la production fruitière et maintenir l'ordre dans les formes choisies.

La "taille d'été," moins importante, n'a pas d'époque limitée et se poursuit pendant tout le cours de la végétation. Elle complète l'œuvre de la taille d'hiver en supprimant de l'arbre tout ce qui est inutile à la fructification ou à la charpente. Elle comprend le palissage, l'ébourgeonnement, le pincement, la torsion, le cassement, l'incision et l'effeuillage.

O. LAGUERRE.

JARDIN POTAGER

Au début du mois, continuer les semis en pleine terre, de: radis, pois, cerdeuil, laitue et romaine, choux, cardons céleris, persil. Les semis de tous les choux non pommés se font en avril, on leur donne les mêmes soins que pour les choux pommés. Repiquer ces derniers qui auraient été semés en février, semer en couche les citrouilles, courges, melons, concombres, tomates, piments, aubergines, escarolo, les citrouilles et les courges de préférence sur des terres sablonneuses. Transplanter sous cloche ou sous chassis les melons élevés sur couche chaude. C'est un moyen d'obtenir des melons précoces. On peut aussi commencer à semer les cornichons bien qu'en certains pays la semence n'en soit faite que le mois suivant. Commencer à récolter les asperges cultivées à l'air libre. Planter les betteraves semées sur couche en janvier. Découvrir les plants d'artichauts et les œilletonner. Planter les fraisiers des quatre saisons.

LE RUCHER

C'est généralement vers le mois de mars que l'on fait la visite des ruches, cette visite varie suivant les pays. Dans les régions du Nord et des hautes montagnes, on ne peut la faire avant le mois d'avril; dans les régions du Midi, les abeilles sont déjà actives en février. Pour cette visite, on choisira une température relativement douce et une journée de beau soleil; on verra d'abord quelle est la quantité de miel qui reste dans chaque ruche afin de secourir au plus tôt celles qui manquent de provisions. Vérifier si les colonies possèdent du couvain et s'assurer que toutes ont une reine.

1o.—Pour nourrir les ruches, faire fondre sur le feu 1 kilogramme de sucre dans 1 litre d'eau.

Lorsque le sirop sera refroidi, on le verse sur une assiette, puis on place dessus des ronds de bouchons pour empêcher que les abeilles ne se noient. Mettre l'assiette sous la ruche vers le soir et la retirer le lendemain matin, une ruche que l'on est en train de nourrir se laissant piller facilement.

Enfermer la colonie, la mettre en état de bruissement, la retourner sans dessus dessous, projeter de la fumée entre les rayons afin de refouler les abeilles dans le fond.

En écartant les rayons du centre, on

SOINS A DONNER AUX TAUREAUX

La première chose requise est une stalle confortable. Elle doit être grande, bien éclairée, bien aérée mais chaude, en tout semblable à celle des autres bestiaux. De plus, elle doit être lambrissée de bois dur en planches assez épaisses et assez fortes pour le tenir. Un bœuf libre, cependant, a toujours une meilleure progéniture et est plus sûr que celui qui est tenu attaché.

En second lieu, il s'agit de tenir l'étable fermée à clef. Il y a un plus grand nombre de bœufs qu'on ne saurait le croire qui sont rendus vicieux plus par leurs maîtres qu'autrement. Un étranger peut les faire sortir de l'étable sans difficulté et cependant dans ce bref moment d'autorité se révèle souvent une première ombre d'indépendance qui, avec le temps et sans prévisions, devient fatale au maître régulier. Chaque homme a sa manière personnelle de prendre soin des bestiaux. Que le bœuf ne s'accoutume qu'à une seule méthode, alors il ne s'enragera pas en devenant confus.

Ne permettez jamais à un étranger d'en avoir soin, et, si c'est possible, que tous les soins qu'il a lui viennent d'un seul maître ou lui soient donnés toujours par le même individu.

Ne soyez pas tyrannique à son égard. Quand j'entends un homme se vanter qu'il sait toujours tenir son taureau en crainte, au moyen d'une fourche, je conclus que cet homme est soit un fou ou un menteur, probablement les deux. Revendiquez votre autorité et pas plus. Le bœuf qui a une frayeur mortelle de son maître éprouve aussi une haine mortelle pour lui qu'il saura divulguer tôt ou tard quand l'occasion s'en présentera. Que le bœuf sache que vous êtes son maître et son ami en même temps, et vous aurez deux cordes sensible à son bon maintien. N'ayez pas peur de lui.

Ne faites pas le fou, comme de raison, mais allez à lui toujours préparé à faire sentir votre autorité quand c'est nécessaire seulement. Un bœuf, de même qu'un bouvillon ou tout autre animal, toujours tenu enfermé essaie quelquefois à prouver son énergie par des sauts, des bonds, et des coups de cornes.

Ne le laissez pas faire ainsi, ni jouer en votre présence, mais ne considérez pas que ses efforts vers ce côté sont toujours des preuves de malice. Ils ne sont fort souvent qu'une preuve de vigueur et de force vitale sans lesquelles il serait inutile. Donnez-lui une chance de jouer, comme vous le permettriez au veau ou au poulain, ensuite éloignez-vous de lui durant ce temps.

N'ôtez pas ses cornes. Un bœuf sans cornes, en cas d'attaques, est tout de même dangereux. Il peut tuer aussi vite en écrasant comme en donnant des coups de cornes, alors il n'y a rien sur lui que vous puissiez tenir pour vous éloigner de lui.

JARDIN FRUITIER

Commencer à tailler les arbres à fruits à pépins. Arracher les arbres usés et ne produisant plus. Empailler les arbustes fragiles et qui craignent la gelée. Pour cela, on rapproche leurs rameaux les uns des autres à l'aide de liens et on les recouvre de paille fortement attachée. Il est bon cependant de pouvoir facilement faire un jour pour donner de l'air par une température modérée.

JARDIN D'AGREMENT.

Les gazons qui paraissent éclaircis doivent être refaits le plus tôt possible. Les capucines, liserons, belles de nuit, dahlias; semer ou transplanter les balsamines, giroflées, reines-marguerites, roses, œillets d'Inde, pas-se-roses.

En terre, on peut mettre les soleus, gloxinias, lobélias, pétunias et verveines. On plante sur couche les oignons des tubéreuses. Donner de l'air aux orangers pour les préparer à être remis à l'air libre au mois de mai.

Quant aux plantes médicinales vivaces telles que la guimauve,, la lavande, la menthe, on doit les relever et les transplanter au commencement du mois

On peut sortir des serres et mettre en pleine terre les plantes les plus robustes.

Pour le jardin lui-même, on peut s'occuper de son entretien, faucher les gazons des pelouses, continuer les semis en ménageant de l'espace pour la transplantation successive des autres plantes et enlever des plates-bandes celles dont la floraison est passée. Les rosiers précoces donnent quelquefois leurs premières fleurs. Si le temps est doux et sec, il est bon d'arroser abondamment.

JARDIN FRUITIER.

Terminer la plantation des arbres fruitier, achever la taille et le nettoyage des arbres à fruits à pépins et à noyaux, mettre au pied des arbres les engrais nécessaires pour placer en pépinière les boutures de groseillers; séparer les touffes de framboisiers. Il est indispensable de prendre les plus grandes précautions contre la gelée et les giboulées; pour ce faire, on peut utiliser des paillassons ou des châssis de toile attachés au mur.

LE RUCHER

Continuer à enlever quelques rayons aux ruches qui ont trop de miel. Réunir les colonies qui n'ont pu se développer. Placer de l'eau claire à portée des abeilles, bien garantir les ruches des vents secs et froids et protéger ainsi les nids à couvains.

LE BETAIL

Mettre les animaux dans les herbages; soigner les truies qui ont mis bas, soigner les vaches laitières et leurs veaux.

BASSE-COUR

Continuer à faire couver les poulettes et les dindes. Nourrir les poulets de millet et de mie de pain; pendant les premiers jours qui suivent l'éclosion, leur donner du pain émietté et des œufs durs. Les garantir des fortes rosées et des pluies et ne les laisser sortir que lorsque le temps est très sec.

EMPECHEZ LES PATATES D'ECHAUDER

Les patates finissent de grossir presque aussitôt que les feuilles échaudent et résultat final la récolte est presque sans valeur. Le dégat se remarque surtout sur les dernières patates. Pour arrêter ou prévenir ce triste état de chose il s'agit de faire un usage fréquent d'un mélange de bordeaux.

Le Dr B.T. Galloway du département d'agriculture des Etats-Unis, recommande la formule 6-4-50. C'est 6 lbs de cuivre sulphate, 4 lbs de bonne pierre de chaux et 50 gallons d'eau, auxquels on ajoute 4 ou 6 oz. de vert de paris.

Suspendez le sulphate de cuivre dans un sac ou panier dans 25 gallons d'eau claire, étanchez la chaux dans un autre vaisseau contenant une égale quantité d'eau, ajoutez le poison et versez ensemble quand vous serez prêt à vous en servir. Les jeunes plantes devront être complètement mouillés avec du bordeaux aussitôt qu'ils auront environ 6 pouces de hauteur.

L'arrosage se répète à intervalles de douze à quatorze jours, jusqu'au cinquième ou sixième traitement. Le succès dépend surtout sur le soin apporté dans la préparation du mélange et dans la manière de l'appliquer. Un arrosoir portatif est préférable, mais dans les grands champs un arrosoir monté automatiquement est plus satisfaisant. Sur le marché il y a plusieurs sortes d'appareils au moyen desquels plusieurs peuvent être arrosés à la fois.

CHOIX DE LA SEMENCE

Le choix de la semence influe beaucoup sur la récolte. Il ne faut employer que des graines issues de plantes vigoureuses, appartenant à de bonnes variétés bien adaptées à la région. Cette semence doit être parfaitement mûre, saine et propre, c'est-à-dire débarrassée des graines, des mauvaises herbes qui pourraient s'y trouver mélangées après le battage.

Elle doit provenir de la dernière récolte, ou, à la rigueur, de l'avant-dernière. Plus vieille, elle aurait perdu son pouvoir germinatif.

Pour épurer la semence, on se sert du trieur. C'est un cylindre incliné qu'on fait tourner sur lui-même avec une manivelle. Ce cylindre est formé de plusieurs cribles, dont chacun ne laisse passer qu'une sorte de graine. La semence, jetée dans une trémie, glisse le long du cylindre, et là se fait le triage des bons et des mauvais grains, qui vont tomber dans des baquets séparés.

Les céréales sont sujettes à deux maladies, le charbon et la carie, causées par des champignons microscopiques, dont les germes ou spores pourraient se trouver mêlés à la semence. Pour les détruire et préserver la récolte, on soumet les grains à l'opération du chaulage ou à celle du sulfatage.

Pour sulfater un hectolitre de blé, on l'arrose avec une dissolution de 250 grammes de sulfate de cuivre dans 5 litres d'eau chaude.

Pour chauler la même quantité de grains, on emploie un lait de chaux de 3 kilogrammes de chaux vive avec 8 litres d'eau.

Ces précautions ne sont pas nécessaires quand on est sûr de la bonne provenance des grains.

Les semailles (c'est-à-dire l'épandage des graines) se font soit à la volée et à la main, soit en lignes avec le semoir mécanique.

Le semis à la main demande beaucoup d'expérience et d'adresse, car il est très important que les graines soient également réparties.

Il exige plus de semence que le semis en lignes.

Ce dernier a encore l'avantage de faciliter les binages et les sarclages.

Mais le semoir mécanique ne peut fonctionner que dans les terres en très bon état, et son prix est assez élevé.

Dans la petite culture, on fait usage du semoir-brouette, que l'agriculteur pousse devant lui. Dans la grande culture, on se sert du semoir à cheval, dont les tubes, distributeurs de la semence, ouvrent les sillons et recouvrent la graine.

La profondeur à laquelle doit être enterrée la graine varie suivant les terrains, de 2 à 8 centimètres.

Trop profondément enfouie, la graine germerait mal et la plante perdrait beaucoup de temps à gagner la lumière, ce qui retarderait sa maturité.

O. LAGUERRE.

AUX CHAMPS

Après la moisson, il faut de nouveau labourer la terre et semer, si l'on veut encore moissonner. Répandre dans les champs les engrais destinés aux céréales d'hiver. Récolter les féveroles, haricots, graine de trèfle, navets, colza d'été, moutarde blanche, maïs, sarrasin, gaudes, colza, choux, cavalier, etc.

Si au fond des cellules d'ouvrières on ne trouve ni œufs ni vers, la colonie est sans cadre et elle doit être réunie à une autre bien organisée; il en est de même des ruches dans lesquelles on ne peut découvrir de couvain après plusieurs visites.

Si la reine est bourdonneuse, on peut traiter sa colonie comme orpheline.

Le couvain en bourdons contenu dans les cellules d'ouvrières se reconnait facilement à ce que les cellules sont plus bombées qu'à l'ordinaire.

VIGNE.

Arrachez les ceps de mauvais plant. Déchausser les ceps afin de débarrasser la souche d'une quantité de petites racines qui pourraient nuire plus tard à la nutrition du plant. Commencer à tailler la vigne et à labourer. Enlever les échalas et relever les terres pour faciliter l'écoulement des eaux.

FERME DE GUELPH

Les efforts tentés dans l'Ontario pour combattre la crise agricole nous ont paru merveilleusement résumés dans les efforts tentés pour la ferme de Guelph, l'une des plus intéressantes fermes modèles du Canada.

C'est dans la presqu'île d'Ontario, près de Guelph, que se trouve l'"Ontario Agricultural College." La description de cette ferme donnera un aperçu très exact, des progrès réalisés et des résultats obtenus par la culture dans cette région.

L'"Ontario Agricultural College and Experimental Farm" a été fondé en 1874 par le gouvernement provincial d'Ontario qui en a conservé le contrôle. Cet établissement qui occupe une superficie de 444 acres et possède un ensemble d'installations bien complètes, a été créé dans le but unique d'enseigner l'agriculture pratique aux jeunes gens de la province d'Ontario et particulièrement aux fils de ses fermiers.

Les démonstrations d'agriculture dans la ferme expérimentale, comme les divers cours d'enseignement du collège qui en dépend, concourent uniquement vers ce but.

Le collège comprend un laboratoire de chimie, un laboratoire de physique, un laboratoire de biologie, un laboratoire de bactériologie, un cabinet de géologie, un laboratoire d'horticulture, un gymnase pour la démonstration de l'art vétérinaire, un gymnase pour l'enseignement de l'industrie laitière, des salles de cours pour l'enseignement de l'anglais et des mathématiques et pour les différentes branches d'études.

DISTRIBUTION DE LA FERME DE GUELPH

La ferme de Guelph compte 312 acres de terres excellentes de culture, un ensemble de constructions satisfaisant à tous les besoins agricoles, et les instruments d'exploitation les plus variés et les plus nouveaux.

Outre un certains nombre d'animaux reproducteurs de chacune des meilleures races : espèces bovine, porcine, ovine, la ferme possède un ensemble d'élevage très satisfaisant, de vaste étables et des cours appropriées à l'élevage.

Quarante acres de terres, divisés en 1,800 planches, sont réservées à la culture d'échantillons des variétés les meilleures des grains, racines et tubercules de toute nature, et à l'examen des différents modes de culture auxquels ces variétés peuvent être soumises.

Une étendue de 80 acres a été maintenue en nature de bois, landes et bruyères.

L'industrie laitière est représentée spécialement par la fabrication du fromage dit "Cheddar", pratiquée, suivants les périodes, en présence des élèves libres ou simples auditeurs; ces études pratiques sont complétées par des démonstrations théoriques.

Une collection nombreuse des instruments d'écrémage et autres instruments de laiterie est à la disposition des élèves.

La basse-cour tient elle-même à l'Experimental Farm la place qui lui convient dans un pareil établissement; elle renferme plus de vingt-cinq variétés différentes de l'espèce gallinacée, etc.

Enfin, 52 acres, dont une partie et prairie, comprennent l'arboriculture, les plantes potagères et le vignoble.

ETUDES DE GUELPH

La durée des études est de trois ans; les élèves de l'école sont internes, ils peuvent obtenir à leur sortie le titre de bachelier ès-agriculture (bachelor of Agriculture), à la suite d'examens qui sont contrôlés par l'Université provinciale de Toronto.

Le collège publie chaque année de nombreuses études sur ses travaux et ses expériences, publications intéressantes qui sont distribuées à toutes personnes en ayant fait la demande. L'influence de cet établissement sur la culture dans l'Ontario et surtout dans la presqu'île, a été considérable. Les résultats acquis par l'établissement étant satisfaisants, le cultivateur ne pouvait mieux faire que de faire siens ses résultats.

NOS RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'ALLEMAGNE

Le "Board of Trade" de Toronto proteste

Toronto, 25.—Le Board of Trade a décidé de joindre son influence à celle des commerçants de grains dans un effort pour obtenir de meilleures conditions de tarif sur le marché allemand. Le conseil du Board a adopté aujourd'hui, une résolution déplorant "la distinction continue contre ce pays que fait l'Allemagne et rappelant respectueusement à sir Wilfrid Laurier la résolution du Board, qui lui a été présentée personnellement le 11 décembre dernier, et à laquelle il avait répondu qu'il avait promis que le gouvernement ferait tout ce qu'il pourrait en cette affaire. Le conseil prie instamment le gouvernement du Canada de faire tous les efforts possibles pour assurer le rétablissement des conditions, quant à ce qui concerne le Canada, qui étaient dans le traité qui existait antérieurement entre la Grande Bretagne et l'Allemagne." On demandera au premier ministre quelle perspective il y a de faire lever l'embargo sur les produits canadiens expédiés en Allemagne.

LES FEUX DU TEMISCAMINGUE

Et les ravages qui sont causés

Toronto, 25.—M. Southworth, directeur de la colonisation, qui arrive de la région du Témiscamingue et dit que les feux de forêts ont détruit les maisons de cent-quatorze familles et que la plupart des colons ont perdu tout ce qu'ils possédaient.

Le gouvernement va porter secours, en commençant immédiatement la construction de chemins qui sont très nécessaires afin de donner de l'ouvrage aux colons jusqu'à ce qu'ils aient gagné assez pour s'établir de nouveau.

Winnipeg, 25.—Le commissaire évaluateur dit que la population de Winnipeg augmente au taux de deux cent cinquante par mois et qu'elle est maintenant de quarante-cinq mille âmes.

FINANCE & COMMERCE

(Des bureaux du "Journal")

Vendredi, 26 juillet 1901.

Le Pacifique tient encore la tête du marché, et avec un chiffre de transactions considérables, du moins pour la saison. Le mouvement de hausse qui se manifestait depuis quelque temps s'est continué. Il a été accusé, semble-t-il par l'empressement du découvert à se mettre en règle. Les cours ont ouvert à 106, soit 2 points nets de plus que la clôture d'hier. Le cours s'est maintenu à peu près à cette hauteur, il a même atteint 106 1-8, mais, sous l'effet d'un assez fort mouvement de réalisation, il a fléchi en clôture à 105 1-2.

Le New Montreal Street a débuté à 289 1-2 et il a gagné 1-4 sur une vente de 50 actions. Le Twin City, qui avait débuté à 95, soit 1-4 de plus que la clôture d'hier, a graduellement baissé jusqu'à 93. Les tramways de Toronto ont fait 109 sur une seule vente.

Les autres valeurs n'enregistrent pas de transactions considérables.

La baisse du Twin City paraît due à l'influence du marché de New-York.

La semaine a été très calme, une véritable semaine de vacances. Le volume des affaires a été fort peu considérable de même que les fluctuations de prix, ainsi que l'indique le tableau ci-après.

C'est le Pacifique qui a virtuellement tenu la tête du marché pendant la semaine.

Tableau des opérations de la semaine:

	Ouv	Plus haut	Plus bas	Clôture
Pacifivue Canadien	103	106 1-8	102	105 1-2
Tramways de Montréal	291 8-4	292	290 1-2	290 1-2
Tramways de Montréal, nouveau	288	290	288 1-2	289 3-4
Tramways de Toronto	109 1-2	109 1-2	108 3-4	109
Twin City	95	95	93	93
Richelieu et Ontario	118	119	115	118 1-4
Montreal Power	94	94 1-2	93 3-8	94
Dom. Coal	38	38 3-4	37	38 3-4

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres à MM. L. J. Forget et Cie :

Grand Tronc : 1ère préf., 94 1-4 ; 2e, 77 7-8 ; troisième, 32.

Pacifique Canadien : 107 1-4.

Anaconda : £9.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS	Demande (26 juillet 11.30 a.m.)	Offre (26 juillet 11.30 a.m.)	Demande (3.00 p.m.)	Offre (3.00 p.m.)
Pacifique Canadien	105½	105¾		
Tramways U., Détroit				
Duluth Com.	12	9		
Do pref.	20	17		
Tram. Elec., Winnipeg	120	116		
S.R'y, Montréal xd	292	291½		
Do Do nouv. xd	28[illegible]	289		
Do Toronto	109[illegible]	108¾		
Do Halifax	96½	94		
Do St-Jean		113		
Twin City Trans.	93	92		
Do do pref		140		
Cie Rich. & Ont	120	118		
Cable Commercial	182½	181		
Télégraphe Montr'l	175	170		
Téléphone Bell	175½	171½		
Gaz. Montréal				
Dom. Iron Steel	32	30		
Do do pref	82½	82¼		
Mont. Heat Light Power	94	93¾		
Royale Electrique				
Laurentide Pulp Co.				
Coton, Montréal	130	127½		
Do Dominion	74	72½		
Do Can. Coul. xd	70	62½		
Do Marchands				
Do Montmorency				
Can. Gen. Elec. Co.				
MINES				
War Eagle				
Republic				
Payne	20	11		
Montreal London				
Virtue				
North Star	60	50		
National Salt Com xd.				
Do do pref				
Dominion Coal Com.	39½	35½		
Dom. Coal Com préf.	116	115		
Inter. Coal Com.				
Do do pref				
Flem Coal & Coke				
BANQUES				
Banque de Montréal	255			
do Ontario		122½		
do B. N. A.				
do Molsons	207½	205		
do de Toronto				
do des Marchands	155	150		
do Royale	180	175		
do de la N. E.				
do des Cant. de l'Est				
do de Québec				
do Union		108½		
do Commerce				
do Hochelaga		135		
do Ottawa				
do Nationale				
DEBENTURES				
Dom. Iron Steel	84	81½		
Land Grant		110		
Com. Cable Coupon Reg	102			
Peoples Heat & Light				
Halifax Electric Ry	104			
Téléphone Bell				
Can. Col. Cotton Bds	99			
Dominion Coal Bds				
Laurentide Pulp	105			
National Salt				
N. W. Land				

Ventes de la matinée :

Pacifique Canadien : 225 à 106, 350 à 105 3-4, 100 à 106, 100 à 105 3-4, 25 à 105 7-8, 500 à 106, 125 à 106 1-8, 145 à 106, 125 à 105 7-8, 25 à 105 3-4, 125 à 105 7-8, 325 à 105 3-4, 400 à 105 7-8, 25 à 105 3-4, 200 à 105 7-8, 200 à 105 3-4, 175 à 105 1-2.

Tramways de Montréal, nouveau : 50 à 284 1-2, 7 à 290, 50 à 289 3-4, 15 à 289, 3 à 288 1-2.

Twin City : 25 à 95, 25 à 94 3-4, 50 à 94, 150 à 93.

Tramway de Toronto : 25 à 109.

Richelieu et Ontario : 25 à 118 1-4.

Montreal Power : 25 à 94.

Do Coal Com. : 50 à 38 3-4.

Do Steel Pfd. : 50 à 83.

Bell Tel. : 15 à 175.

Dom. Cotton : 50 à 73.

Do Steel Com : 75 à 30.

Banque des Marchands : 8 à 152.

Do Coal Bds : 500 à 110 1-2.

Banque Molson : 7 à 206.

Banque de Montréal : 2 à 254.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 26 — L'argent était en bonne demande aujourd'hui et ferme, vu le règlement préliminaire. L'escompte était plus cher, en dépit de la rareté des billets.

Les affaires ne se sont pas améliorées à la Bourse. Le commencement du règlement dans les mines tend à restreindre les opérations. Le ton était généralement tranquille et on craignait quelque difficulté. Les chemins de fer du pays étaient plus durs. Les Metropolitans étaient plus bas comme résultat de l'assemblée des directeurs hier. Les valeurs américaines ont débuté ferme et au-dessus de la parité, sont devenues inactives, puis plus faciles et ont regagné du terrain dans l'après-midi, clôturant ferme, avec l'Acier en tête. Les Rio Tintos étaient forts.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 26 — Rien n'indiquait un changement dans les conditions de la spéculation quand la Bourse s'est ouverte ce matin. On regardait avec quelque jalousie la tendance à la fermeté du marché monétaire de Londres, car l'attitude future de ce centre monétaire a une influence importante sur l'avenir de la spéculation ici.

Beaucoup d'intérêt s'attache à cette autre considération : les marchés monétaires étrangers pourront-ils fournir de l'or si New-York leur en demande quand commencera le mouvement d'exportation des récoltes. Le rapport de cette semaine des grandes banques de l'étranger donne espoir qu'ils le pourront. Le rapport d'hier de la Banque d'Angleterre, montrant un percentage de réserve élevé à environ 50, a été complété aujourd'hui par le rapport de la Banque Impériale d'Allemagne montrant un renforcissement spécial des positions déjà fortes de cette institution. La Banque de France a aussi une réserve en or d'une valeur sans précédent. La bourse locale semble destinée pour une période à être négligée.

Aujourd'hui, elle a été virtuellement stagnante pendant de longs intervalles, et la seule caractéristique a été la fermeté des valeurs de l'U. S. Steel, qui s'est bien maintenue jusqu'à la fin, bien qu'elles aient subi une légère baisse par comparaison avec le point maximum.

New-York, 26 — Les cours ont ouvert ferme : Amalgamated Copper, 113 ; Atchison, 72 1-2 ; Brooklyn Transit, 76 5-8 ; Erie, 37 ; do 1ère préf. 66 1-4 ; Louisville, 102 ; Missouri Pacific, 99 3-8 ; Ontario and Western, 32 1-4 ; Pennsylvania, 144 3-4 ; Reading, 41 1-2 ; do, 1ère préf., 76 3-8 ; St-Paul, 159 1-4 ; Sucre, —— ; Southern, 29 3-8 ; Southern Pacific, 56 3-8 ; Tenn. Coal and Iron, 62 1-2 ; Union Pacific, 99 ; U. S. Steel, 42 à 1-2 ; do. préf., 91 ; Western Union, 92 1-4.

La slôture a été sans animation et lourde.

M. C. D. Monk, gerant de J. S. Bache & Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant :

VALEURS	Ouver. (26 juillet)	Clôture (26 juillet)	Ouver. (25 juillet)	Clôture (25 juillet)
Amer. Tobacco Co	139½	132		
Am. Sugar Refin. Co	146½	147¼	148	143
Do do pref				
Anaconda Mining Co.				
A. Top & St. Fe. all pd.	72¼	73¼	71¼	72¾
Do do pref	94½	95	96½	94½
A. S. W				
Baltimore & Ohio	96	94	94½	96¼
Do do pref				
Brooklyn Rapid Trans.	76¼	76¾	74½	76¾
Canadian Pacific	104½	106½	103	106¾
Canada Southern				
Ches. & Ohio	44¾	44½	44	44½
Chic. Burl & Quincy				
Chicago Gas	114½	114	116½	114
Chic & N. W.	196	196		191½
Chic. R. I. & Pac	142	140½	139½	141¼
Chic. Mil. & St. Paul	159½	160½	167¼	159½
Continental Tob. Co				
Do Pref				
Consolidated Gas N. Y.	220	220	216	220½
Colorado Fuel & Iron				
Cleveland C. C. & St. L.	89	89½	89½	88¾
Delaware & Hudson	158¾	158¾	158	158
Denver & Rio Grand.			91	91¼
Do do pref				
Duluth S. Shore & Atl.				
Do do pref				
General Electric	260	255	256½	259
Glucose com				
Ill. Central				
Jersey Central	158	159½		
Kansas & Texas pref				
Lake Erie & Western				
Louisville & Nashville	102	102	101	102¼
Manhattan Elevated	118½	118½	118½	118½
Missouri Pacific	99¼	99½	99	98½
Metropolitan Trac				
National Lead Co.				
Do pref xd.				
Nor Pacific Com. new				
Do do pref.				
N. Y. Central & Hud	151½	152¼	150½	151½
N. Y. Lake Erie & West	37	37½	35¾	37
" " 1l pfd.		48½		50
" " 2 pfd.	66½	66	64½	65½
N. Y. Ontario & West	32¼	32¾	31½	32¼
Omaha, com				
Pacific Mail			37½	38½
Pressed Steel, com				
Pressed Steel, pref				
Phil. & Read all paid	41½	41¾	39¾	40¼
Pullman				
Southern Ry. Com	29½	29½	29½	29¼
Do do Pref	82½	84	82¾	85
Southern Pacific				
Tenn. Coal & Iron	62½	63	61	62¼
Texas Pacific	41½	41½	40¾	41½
Twin City				
U. S. Leather Co	13	12¾	12½	12½
Do do pref	78¾	78¾	78½	78½
U. S. Rubber Co	20	19½		19
Do do pref	58	58		
Union Pacific Com	99	99	97½	99½
Do pref				
Wabash				
Do pref.	21½	21½	21½	21½
Western Union	40	39½	39	40
Great Northern	92¼	92	92¼	92½
Dom. Iron & Steel			172	178½
U. S. Steel, com				
Do do pref	42½	43	40	41½
	91	92	89	90½

Actualites Financieres

Londres, 26 — Consolidés au comptant et à terme, 93 ; Anaconda, 9 1-8 ; Atchison, 74 5-8 ; do préf., 97 ; B. & O. 98 1-2 ; C. P. R., 108 ; C. & O., 45 3-4 Chicago Great Western, 23 ; Chicago, M. & St-Paul, 164 ; Denver and Rio Grande, 42 3-4 ; do, préf., 93 3-4 ; Erie, 38 ; do première préférence, 67 5-8 ; do 2e préf. 50 1-2 ; Ill. Central, 151 L. & N., 101 1-4 ; Missouri, Texas et Kansas, 26 1-2 ; do, pref., 56 ; N.Y.C., 155 ; Norfolk et Western, 48 3-4 ; do, pref., 88 1-2 ; Northern Pacific, pref., 99 ; O. & W., 33 ; Penna, 73 3-4 ; Reading, 21 1-8 ; do, 1er pref., 39 ; do, 2e pref., 27 ; Southern Railway, 30 1-4 ; do, pref., 85 ; Southern Pacific, 58 ; Union Pacific, 102 1-4 ; do, pref., 91 1-2 ; U.S. Steel, 44 ; do, pref., 93 3-4 ; Wabash, 21 1-2 ; do, pref., 41.

Quatre Espagnol, 69 ; Rand Mines, 41 1-8.

Monnaie, 2 à 2 1-4 pour cent.

Le taux d'escompte pour les billets à courte échéance, est de 3 1-2 pour cent ; et pour les billets à trois mois, de 2 1-2 à 5-8 pour cent.

Argent lingot tranquille, 26 15-16d de l'once.

New-York, 26 — Clôture. L'argent sur demande a clôturé ferme à 2 à 2 1-2 ; dernier prêt, 2 1-2 ; dernière offre et demande, 2 à 2 1-2 pour cent.

Premier papier de commerce, 4 1-2 à 5 pour cent.

Change sterling, ferme, avec affaires en billets de banquiers, à 4.87 5-8 à demande, et 4.84 3-4 à 7-8 à 60 jours.

Taux affichés, 4.86 et 4.88 1-2.

Billets de commerce, 4.84 à 1-2.

Argent lingot, 58 3-8.

Piastres mexicaines, 46 1-4.

Obligations du gouvernement, fermes.

Paris, 26 — Le trois pour cent de rentes fait 100 francs 57 1-2 centimes à terme.

Le change sur Londres fait 25 francs 19 centimes.

Le Quatre Espagnol a clôturé à 70.-82 1-2.

Berlin, 26 — Le change sur Londres fait 20 marks 43 pfgs sur lettre de change.

L'escompte sur billet à courte échéance fait 1 3-4 pour cent ; sur les billets à trois mois, 2 1-2 pour cent.

VALEURS MINIERES

Ventes de la matinée à Toronto :

Car McKinney—500 à 28.

Golden Star—500 à 7 ; 500 à 7 ; 500 à 7 ; 400 à 7 1-8.

Centre Star—500 à 30 1-2.

W. D. Car Hyd—500 à 150.

Payne—2000 à 14.

Total—5,400.

GRAINS ET FARINES

Chicago, 16 — La carte météréologique aujourd'hui était favorable au blé, mais ne l'staient pas pour le maïs, et conséquemment, le premier a clôturé 3-4 cents plus bas, tandis que le maïs gagnait 1-8 en clôture. L'avoine a clôturé 1-2 et les provinces de 2 1-2 à 7 1-2 cents en baisse.

A NEW-YORK

Farine, peu active et à peine ferme.

Blé, sur place, facile. Options, ouvre ferme, baisse et clôture faible : juillet, 77 3-4 à 78 1-4, clôture 77 3-4 ; sep., 75 3-8 à 76 9-16, clôture, 75 3-4 à 78 1-4, clôture à 77 3-4 ; sept., 75 3-8 à 76 9-16, clôture 75 3-4 ; oct., 75 7-8 à 76 7-8, clôture 76 1-4 ; déc., 77 7-16 à 77 5-8 clôture, 77 5-8.

Maïs, sur place, tranquille. Options, début ferme. Hausse, à cause des nouvelles de la température. Baisse un peu plus tard, avec le blé, et clôture à 3-8 et 1-2 net d'avance sept., 59 à 60, clôturé, 59 3-8 ; octobre, 59 1-2 à 60 ; clôturé 59 1-2 ; décembre, 59 1-8 à 60 5-8, clôturé à 59 7-8.

Avoine sur place, plus facile. Options plus tranquille, mais joliment ferme, avec le maïs.

Beurre et fromage fermes, de même que les œufs.

COTON

New-York, 26 — Cotons futur clôturent ferme : juillet, 7.48 ; août, 7.14 ; sept., septmbre, 7.20 ; octobre, 7.29 ; novembre, 7.30 ; décembre, 7.34 ; janv., 7.38 ; février, 7.38 ; mars, 7.41 ; avril, 7.41.

MARCHES EUROPEENS

A Liverhool, le blé fermé en baisse de 1-8d, et le maïs, en hausse de 5-8d, Blé, septembre, 5s 9d ; décembre, 5s 10 1-4d. Maïs, septembre, 4s 6 3-8d, octobre, 4s 6 5-8d.

A Paris, le blé et la farine ont baissé de 35 centimes. Clôture : blé, juillet, 22 fr., septembre, décembre, 22 fr. 45. Farine, juillet, 27 fr. 50 ; septembre, décembre, 28 fr. 45.

A Anvers, le blé baisse de 1-8 à 16 1-2.

MARCHES AMERICAINS

A Chicago, le blé a ouvert à 71 1-2 à 71 5-8, et décline pendant la matinée à 70 1-2 ; le maïs a ouvert à 56 à 56 1-2 et s'est maintenu autour de 56 1-2 ; l'avoine a ouvert à 35 3-4 à 36 et était cotée à midi 35 3-8 à 35 1-2. Il n'y a pas de changement dans la situation pour les récoltes.

MARCHE LOCAL

A Montréal, le marché aux grains se maintient ferme, mais les prix ne montrent pas de changement. Un lot d'avoine No 1 a été vendu hier 40c à flot. L'avoine No 2 est cotée 39 1-2c ; l'orge, 51 à 51 1-2c ; les pois, 79 à 80c ; le seigle, 57 1-2 à 58c.

Les arrivages aujourd'hui, sont de 18,600 minotw de blé, 1,000 minots d'avoine, 700 minots d'orge et 525 barils de farine.

Beurre, Fromage et Œufs

Les arrivages rapportés aujourd'hui au Board of Trade sont de 5,293 meules de fromage, 6,591 tinettes de beurre et 141 caisses d'œufs.

Le marché au beurre et au fromage se maintient très ferme, et les prix ont une tendance à la hausse. Le fromage de l'Ontario est coté 9 3-4c, et celui de Québec de 9 3-8 à 9 1-2c. Les beurres de choix sont rares et obtiennent facilement de 19 3-4 à 20c. Quant au beurre de qualité secondaire, il se vend mal, et il s'en accumule sur le marché.

La demande pour les œufs est calme et les prix sont inchangés. Nous cotons : No 1, 11 1-2 à 12c. No 2, 9 à 9 1-2c.

MARCHE AUX BESTIAUX

Les arrivages aux abattoirs de l'Est, jeudi ont été de 400 têtes de bétail, 300 moutons, 200 agneaux et 400 veaux. Il n'y avait pas de changement dans le marché, comparé à lundi dernier. L'approvisionnement était moins considérable, et le bon bœuf était quelque peu rare. En conséquence, les prix étaient tenus fermes pour les bonnes qualités, tandis que le bœuf commun trouvait difficilement acquéreur. Il y avait bonne demande pour la consommation locale. Le bœuf de choix était coté de 4 3-4 à 5 1-4c, les bonnes qualités médiocres, de 3 1-4 à 3 3-4c, et les qualités communes, de 2 1-2 à 3c.

Les moutons étaient en bonne demande et, comme les offres n'étaient pas abondantes, les prix étaient soutenus. Les moutons pour l'exportation se sont vendus de 3 à 3 1-4c. Il y avait également une bonne demande pour les agneaux, dont le prix a varié de $2.75 à $8.00 par tête.

Les veaux se vendaient facilement au prix de $1.50 à $15, selon la grosseur et la qualité. Les cochons gras faisaient de 6 1-2 à 7 1-4c la livre.

Ottawa, 26 — Le marché du fromage était excellent hier mais les offres étaient peu nombreuses sur le marché d'Ottawa, vu la presse des travaux à la campagne. Il y a eu 905 boîtes d'entrées, 731 blanc et 164 jaune et à l'exception de trois petits lots non vendus le marché a été vidé à 9 3-4 cents.

LA CLOTURE A CHICAGO

Chicago, 26 : — Les principaux futurs ont aussi clôturé :

Blé, juillet, 69 1-2 ; sept., 70 5-8 ; déc. 72 1-2.

Maïs, No 2, juillet, 54 3-4 ; sept., 56 à 1-8 ; déc. 57.

Avoine, juillet, 35 1-8 ; sept, 35 1-8 ; Mai, 37 1-8.

Lard, sept, 14.37 1-2 ; jan, 14.77 1-2 ;

Saindoux, sept, 8.67 1-2 ; oct, 8.67 5-2 ; jan, 8.57 1-2.

Côtes ; sept, 7.97 1-2 ; oct, 8.00, 7.72 1-2.

DANS NOS EAUX

Les offres des compagnies et les élévateurs--Les bouées--Le "Lake Ontario" s'en vient--Décès du capitaine McDougall--A Terreneuve--Notes générales.

SONT ARRIVES

L'"Almerian", capitaine Doig, venant d'Anvers avec cargaison générale.

Le "Tritonia" de R. Reford & Cie, avec cargaison générale.

—Le "Campana" de J.G. Brock & Cie, avec cargaison générale.

SONT PARTIS

L'"Ovidia", capitaine Nordin de McLean & Kennedy parti pour London avec cargaison de bois.

—Le "Forest Holme", capitaine Beaton parti pour Cork avec cargaison de bois.

Le "Tiber", capitaine Boulanger, de Dobell & Cie, parti pour Halifax et Trois-Rivières, avec cargaison générale.

Le "Tunisian", capitaine Vipond de H. et A. Allan & Cie, parti pour Liverpool avec passagers et cargaison.

DANS LE PORT

Le "Duneric' capitaine Shotten, à Hochelaga, Elder Dempster et Cie.

L'"Arcadian", capitaine Imrie, en face du quai Jacques-Cartier, H. et A. Allan et Cie, agents.

Le "Manchester Corporation", capitaine Williams, devant les bureaux de la douane. Furness Withy et Cie,

L'"Escalona", capitaine Rollo, au pied de la rue Berri, R. Reford & Cie, agents.

Le "Fortuna", à Hochelaga, Kingman et Cie, agents.

Le "Symra" à la Pointe du Moulin à Vent, Kingman & Cie agents.

Le "Boliviana", en face du Parc Sohmer, Furness, Withy & Cie, agents.

L'"Aladdin," capitaine Anderson, Pointe du Moulin à Vent.

Le "Mira", capitaine Muir, Pointe du Moulin à Vent.

Le "Bonavista" capitaine Fraser, Pointe du Moulin à Vent.

Le "Montcalm," capitaine Evans, au pied de la rue Berri.

Le "Pola", capitaine Glover, Pointe du Moulin à Vent.

Le "Garth Castle," en face des bureaux de la ligne Franco-Canadienne.

L'"Ontarian" au quai Jacques-Cartier, H. et A. Allan et Cie., agents.

L'"Almerian", capitaine Doig, devant les bureaux de la douane.

Le "Teutonia", à Hochelaga, Furness, Withy et Cie agents.

Le "Campana", de Québec, capitaine Demers, J. G. Brook et Cie. agents.

Le "Tritonia", aux élévateurs du Pacifique, R. Reford et Cie.

LES BOUEES

M. David Seath, secrétaire de la commission du port, a reçu l'avis suivant : La bouée noire No 103 de Pouillier, qui a été brisée et flottait sur l'eau, a été changée.

La bouée noire No 191 de Longueuil, qui a été trouvée à la dérive à la Longue-Pointe, avec ses amarres perdues et étant sur le point de sombrer, a été remise en position.

LES OFFRES DES COMPAGNIES

M. David Seath, secrétaire de la commission du port, a reçu les propositions de toutes les compagnies auxquelles il avait écrit. Les dernières sont celles du Pacifique et du Grand Tronc. Il nous a été impossible d'obtenir de plus amples renseignements sur ces offres.

On sait cependant que le Grand Tronc a proposé aux commissaires du port, de construire un élévateur à grain, sous certaines conditions qui permettraient à la compagnie de transporter une partie de son grain par le port de Montréal.

Ces propositions ne seront pas publiées avant l'assemblée de la commission du port, mercredi prochain.

MORT D'UN CAPITAINE

Une dépêche nous annonçait hier la mort du capitaine Alexander McDougall, à Barrows-in-Furness.

Le capitaine McDougall était au service de la compagnie Allan depuis 25 ans et était tenu en grande estime. Il y a un an et demi, le défunt se retirait du service et allait vivre avec son fils, à Barrow-in-Furness. Le dernier steamer qu'il a commandé était le "Buenos Ayrean."

On se rappelle que le défunt était capitaine du "Polynesian", lorsque ce vaisseau vint en abordage avec le "Cynthia" de la ligne Thompson, à la Longue Pointe.

SINISTRE MARITIME

Bridgeport, (Conn.), 26. Cinq barges de charbon remorquées par le steamer "Resolute," de la compagnie de transport Empire, ont sombré à un mil le à l'ouest du phare de Bridgeport. Dix-sept hommes et huit femmes et enfants étaient à bord des vaisseaux qui ont été engloutis par une violente tempête.

Il n'y eut aucune perte de vie.

Les barges perdues portaient 10,000 tonnes de charbon, évaluées à $20,000.

LE "WASSAU"

Le steamer "Wassau" de la compagnie Franco-Canadienne, est arrivé au Hâvre hier à 6 heures p.m.

A TERRENEUVE

Le major Bond, parlant des moyens d'amélioration de la route du St-Laurent, dit que l'essentiel serait d'avoir un meilleur système hydrographique aux alentours de l'extrémité sud-est de l'île de Terreneuve, qui est une source constante de danger pour les vaisseaux. Les courants, en cet endroit, ont une vitesse de quatre milles à l'heure. Il serait désirable que le gouvernement accorde une attention toute spéciale aux endroits dangereux du St-Laurent et prenne des mesures immédiates pour assurer la sécurité des steamers.

LE "LAKE ONTARIO"

Le steamer "Lake Ontario", de la compagnie Elder-Dempster, capitaine Evans, venant de Liverpool, est attendu dans le port de Montréal cet après-midi. Liste des passagers de première : M. Bilbo, Mlle Brady, M. Chamberlain, Rév. M. N. A. Cohen, M. I. Collins, Mme Collins, Mlle M. Constantine, M.H. Devlin, M. C. D. Devlin, Mme H. M. Duncan, Dr M. Dundas, M. Durant, Dr F. G. Goldsmith, Mme A. W. Hadrell, M. W. B. Hamilton, M. G. Hill, Rév. Prof. W. G. Jordan, M. J. McGregor, M. Milton, M. W. C. Morton, Mme Murray, Mme Jas. Miller Neil, M. Neil, M. H. Ord, M. H. Strickland, M. W. J. Tabb, Mme Tabb et enfant, M. L. Woolcombe.

En outre, il y a 40 passagers de seconde à bord et 400 passagers d'entrepont qui doivent débarquer à Québec.

UN NOUVEAU STEAMER

La compagnie de navigation de Québec, dans le but de faire face à l'affluence des passagers vient d'acheter de la ligne Shire, dont les propriétaires sont MM. Jenkins & Cie, le steamer "Monmouthshire". Ce navire, construit à Glasgow, en 1886, pour le service de la ligne Shire, jauge 2,874 tonneaux, et fut d'abord affrété au service des ports chinois.

Ses dimensions sont de 344 pieds de longueur, 40 pieds 2 pouces de largeur, et 26 pieds 5 pouces de profondeur.

Ses engins sont à triple expansion, ayant un pouvoir de 360 chevaux - vapeur.

Le "Monmouthshire" est parti aujourd'hui d'Anvers pour se rendre à New-York où il fera le service entre cette dernière ville et les Antilles, pour la Quebec Steamship Company.

La compagnie de Québec devient de plus en plus prospère, les parts qui il y a quelques années, se vendaient $25, sont cotées aujourd'hui à $126.

NOTES GENERALES

Le "Manchester Importer" de Hambourg, était attendu ce matin dans notre port.

Le "Manchester Commerce," de la ligne Manchester, doit arriver cet après-midi.

Le "Ramore Head," de la ligne Head, McLean et Kennedy, agents, doit arriver à Montréal, demain.

Le "Garth Castle," de la ligne Franco-Canadienne, partira pour le Havre, dimanche avant-midi, avec quelques passagers et une cargaison générale.

Le "Parisian," de la ligne Allan, est parti jeudi de Liverpool, pour Québec et Montréal, avec 116 passagers de première, 123 de seconde et 348 d'entrepont.

Liverpool, 25.—Arrivés "Majestic", New-York ; "New-England" Boston.

Londre, 25.—Arrivé : "Caledonia", Boston.

New-York, 25.—Arrivé : "Mongalian", Glasgow ; "H. H. Meier", Brêmes.

AU RECORDER

Joseph Grenier, charretier, a été condamné à $2 d'amende et aux frais pour avoir empêché les passants de circuler, en bloquant un trottoir avec sa voiture.

—Philip Miller, après s'être enivré de la bonne façon, jeudi soir, résolut, histoire de rire, de se payer la tête d'un cocher. Il loua une voiture à l'heure, se fit promener par toutes les rues de la ville, et le moment psychologique arrivé, refusa de payer. L'automédon trouva la farce mauvaise, et flanqua une tripotée au mauvais payeur, puis le conduisit au poste. Miller a été condamné à $5 d'amende.

—Willie Dolan, pour avoir causé du tapage rue Ste-Elizabeth, a dû payer $5 à la caisse du recorder.

—Zacharie Lacoste, cocher non licencié, a été condamné à $3 d'amende et aux frais.

—Hidaël Paterson, une accorte cocotte, a été arrêtée l'autre soir au moment où elle roucoulait une invitation à un passant. Le recorder l'a condamné à 15 jours de prison, à $20 d'amende ou à un mois supplémentaire.

L'EVASION DE BEAUDOIN

Dans la relation de l'évasion romanesque du prisonnier Beaudoin qui a intempestivement pris congé de la cour de police, jeudi dernier, le "Journal" a négligé bien involontairement, de rendre la part de mérite de l'arrestation due à M. Philias Lefebvre, messager et constable de la cour de police.

M. Lefebvre dit qu'il n'est aucunement responsable de l'évasion du prisonnier Beaudoin, attendu que le prisonnier était, au moment de sa fugue, sous la garde immédiate du chef de police Harrison, de Westmount. Dans tous les cas, c'est M. Lefebvre qui a capturé Beaudoin, et nous pouvons affirmer ce fait d'après le témoignage d'une cinquantaine de personnes qui ont vu M. Lefebvre à l'œuvre.

Le chef de police Harrison a nié, hier soir, que Beaudoin lui ait donné un coup de coude et l'ait fait pirouetter, comme l'a publié un journal d'hier après-midi.

PARC SOHMER

Demain, (l'après-midi à 3 heures, soir, 8). Superbes attractions — et grand orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit.

PETITES NOTES

Le secrétaire général White, de l'Union des Couturiers de New-York a annoncé hier, que la grève est pratiquement terminée, à l'exception de certains établissements où les grévistes ont des griefs à faire redresser.

L'entente préparée par les grévistes a été signée hier par un grand nombre de manufacturiers. La grève affectait environ 70,000 ouvriers.

La grève des cantonniers à Sweetsburg est finie, tous les hommes de section et les cantonniers sont retournés à l'ouvrage, si ce n'est que quelques-uns qui ont été refusés par la compagnie. Les plus tapageurs consentent à retourner à l'ouvrage aux mêmes conditions qu'ils avaient autrefois avant la grève.

L'ENQUETE DU CORRESPONDANT DU "TORONTO NEWS", A PROPOS DE LA GREVE DES CANTONNIERS DU PACIFIQUE

L'envoyé spécial du "Toronto News", qui est allé faire une enquête sur la voie du Pacifique, afin de consulter si les cantonniers sont oui ou non en grève, fait le rapport suivant :

Cantonniers à l'ouvrage dans Ontario :

Entre Toronto et Windsor, 131 ; il devrait y en avoir 148.

Entre Toronto et Montréal, 127 ; il devrait y en avoir 224.

Entre Toronto et Owen Sound, 101 ; il devrait y en avoir 80.

Total, 350 ; il devrait y en avoir 452.

Il manque donc 93 cantonniers dans Ontario.

Jeudi, tous les cantonniers étaient de retour à l'ouvrage, partout le long de la voie, entre Toronto et Owen Sound. Le correspondant spécial du "News" a compté 101 cantonniers en tout, quand il ne devrait y en avoir que 80.

Partout sla voie est en bon ordre et indique qu'elle a été réparée là où il était nécessaire.

Le correspondant du "News" a visité les lignes principales du Pacifique à travers la province d'Ontario. Il résulte de cette enquête que là où il devrait y avoir 442 hommes à l'ouvrage, il n'y en a que 359.

LE LAIT

Intéressant jugement du recorder Poirier

Le recorder Poirier a rendu dernièrement une intéressante décision qui concerne tous les laitiers.

Un laitier emploie plusieurs hommes pour porter son lait au domicile de ses clients. Avant hier, l'inspecteur Catelier, du Bureau de Santé, accosta un de ces employés et lui demanda un échantillon de sa marchandise. Il exigea surtout un échantillon d'une certaine bouteille à demi-remplie, qui se trouvait séparée des autres. Le laitier se rendit au désir de M. Catelier, en lui faisant préalablement remarquer que ce lait n'était pas à vendre, car avant vendu à un client la moitié du contenu de la bouteille, il avait instruction de ses patrons de retourner le résidu à la laiterie.

M. Catelier persista à prit un échantillon, lequel, ayant été soumis à l'analyste, fut déclaré d'une richesse insuffisante.

Le recorder libéra le prévenu et fit observer que ce n'est pas une offense d'avoir en sa possession du lait trop pauvre pourvu qu'on ne l'offre pas en vente.

PAR BENNING & BARSALOU,

Dernière Vente au Commerce

Par Benning & Barsalou, Encanteurs

A leurs salles de ventes, Nos. 86 et 88 rue St-Pierre.

MERCREDI, LE 31 JUILLET A 10 HEURES A.M.

Pour clore plusieurs consignations de nouveautés, Hardes Faites, chaussures, etc., etc.

AUSSI

A VENTE PRIVEE DURANT LE MOIS D'AOUT.

30 caisses toiles de ménage, essuiemains, serviettes, etc., 100 pièces serges noires, 300 pièces cotons blancs et couleur, 20 pièces draps venitiens, 25 pièces de drap à pantalons, 500 douzaines pantalons de travail, 10 caisses coton jaune, 15 caisses 8, 9, 10 1-4, coton à drap, 10 caisses coton à oreillers, 40, 42, et 44 pcs, 200 pièces velours noir et couleur, 500 douzaines cravates assorties, 25 douzaines chapeaux de feutre noir et couleur, 100 pièces rubans noirs, 500 pièces étoffes à robes, nouveautés de Paris, 360 douzaines corsets, 500 pièces freizes, beavers, tweeds, et serges, 200 pièces lainages, étoffes canadiennes, etc., 50 douzaines chemises, 150 pièces satin de Chine, 300 caisses chaussures assorties pour hommes, femmes et enfants.

Ainsi qu'une grande quantité d'autres marchandises. Conditions faciles.

188—27—29—30—31.

En acier, anglaises, serrures doubles, extra fortes, bien émaillées, toutes grandeurs, 12 pcs. $1.75

BOITES A DOCUMENTS

L. J. A. SURVEYER

Quincaillier

6 RUE ST-LAURENT

TOUT marchand en difficulté avec ses créanciers désire un règlement satisfaisant. Consultez :

WILKS & MICHAUD,

Bâtisse de la Banque des Marchands.

188-n

The Lachine Rapids Hydraulic & Land Co. (Limited)

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende d'interim au taux de Six pour cent par an pour le semestre finissant le 30 Juin 1901, sur le capital-actions payé de THE LACHINE RAPIDS HYDRAULIC & LAND COMPANY (Limited), a été déclaré et sera expédié par la poste, le premier jour d'Août prochain, aux actionnaires de record le 30 Juin 1901.

Par ordre,

ROBERT WHYTE,

184-8 Secrétaire-Trésorier.

The Royal Electric Company

recevra des soumissions pour la construction d'une nouvelle

STATION ELECTRIQUE SECONDAIRE

Toutes suivant les plans, spécifications et conditions, qu'on peut obtenir au bureau de M. Maurice Perrault, architecte, No 15 Côte St-Lambert.

Des SOUMISSIONS seront reçues au bureau de la Compagnie, No. 94 Rue Queen, Montréal, jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 31 JUILLET 1901.

La Compagnie ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

H. H. HENSHAW, Secrétaire.

184-28, 24, 26

Urgel Pauzé Frank Pauzé

TELEPHONE EST 1349

U. Pauzé & Fils

Entrepreneurs Généraux

Manufacturiers

Marchands de Bois de Service

MANUFACTURES ET BUREAUX :

193 RUE ST-URBAIN

MONTREAL

Clos de Bois Bassin No 4 Canal Lachine

186—s. n.

OU ALLEZ-VOUS ?

Départ des convois de la gare Windsor, pour les principaux endroits de la voie du Pacifique :

Pour New-York, à 8.25 heures a.m.

Pour Toronto et Chicago, à 8.55 heures a.m.

Pour Portland et Boston, à 9 heures a.m.

Pour Valleyfield, à 9.25 heures a.m.

Pour Vancouver, à 9.30 a.m.

Pour Ottawa, à 9.55 a.m. et 4.10 heures p.m.

Pour Newport et Sherbrooke, à 4.30 heures p.m.

Pour Valleyfield, à 5.10 hrs. p.m.

Pour Ottawa, à 6.15 hrs. p.m.

Pour New-York, 7 hrs. p.m.

Pour Boston, à 8 hrs. p.m.

Pour Halifax, à 8.20 p.m.

Pour Toronto et Chicago, à 10 hrs. p.m.

Pour St. Paul Minn., à 10.05 hrs. p.m.

Dimanches seulement :

Train pour Valleyfield, à 9.45 hrs. a.m.

Train pour Plantagenet, à 10 hrs a.m.

Les convois quittent la gare Bonaventure, tous les jours, dans l'ordre suivant :

Convoi de l'Intercolonial, pour Québec, à 7.40 hrs. a.m.

Convoi du Grand-Tronc, pour Toronto, à 7.40 hrs. a.m.

Convoi du Grand-Tronc, pour Ottawa, à 8 hrs. a.m.

Convoi du Grand-Tronc, pour Québec et Portland, à 8 hrs. a.m.

Convoi du Delaware et Hudson, pour New-York, à 7.50 heures a.m., excepté le dimanche.

Convoi du Central Vermont, pour New-York, à 8.40 heures, a.m.

Convoi de l'Intercolonial Limited, pour Chicago, à 9 hrs. a.m.

Convoi du Canada-Atlantique, pour Ottawa, à 9.15 hrs. a.m.

Les dimanches seulement :

Convoi pour Brockville à 9.30 hrs., et pour Sorel, à 9.45 hrs.

Express de l'Intercolonial, pour Halifax, à 12.01 hrs. p.m.

Express du Grand-Tronc, pour Québec et Sherbrooke, à 4 hrs. p.m., excepté le dimanche.

Express du Canada-Atlantique, pour Ottawa, à 4.10 hrs. p.m.

Express de l'Intercolonial, pour Nicolet, à 4.30 hrs. p.m.

Express du Canada-Atlantique, pour Ottawa, à 5.45. p.m.

Express du Central Vermont, pour New-York, à 6.50 hrs. p.m.

Express du Delaware et Hudson, pour New-York, à 7 hrs. p.m.

Express de l'Intercolonial, pour Petit-Metis, tous les mardis, vendredis et samedis, à 7.45 hrs. p.m.

Express du Grand-Tronc, pour Toronto, à 8 hrs. p.m.

Express du Grand-Tronc, pour Québec et Portland, à 8.30 hrs. p.m.

Express du Central-Vermont, pour Boston et New-York, à 9 hrs. p.m.

Express du Grand-Tronc, pour Chicago, à 10.30 hrs. p.m.

Express de l'Intercolonial, pour Québec et Campbelton, à 11.30 hrs. p.m.

Les trains quittent la gare Viger, tous les jours, dans l'ordre suivant :

Convoi pour Ottawa, à 8.20 hrs. a.m., excepté le dimanche.

Convoi, pour Québec, à 8.30 hrs. a.m., excepté le dimanche.

Convoi pour Ste-Agathe, à 9 hrs. a.m., excepté le dimanche.

Convoi pour Labelle, tous les mardis et jeudis, à 9 hrs. a.m.

Convoi pour Joliette, le dimanche seulement, à 9 hrs. a.m.

Convoi pour Labelle, le samedi seulement à 1.25 hrs. p.m.

Convoi pour St-Jérôme, le samedi seulement, à 1.45 hrs. p.m.

Convoi pour Joliette, le samedi seulement, à 1.55 hrs. p.m.

Convoi pour Québec, à 2.30 hrs. p.m. excepté le dimanche.

Convoi pour Québec, à 3.30 hrs. p.m. le dimanche seulement.

Convoi pour Joliette et Trois-Rivières, à 5 hrs. p.m. excepté le dimanche.

Convoi pour Québec, à 11 hrs. p.m. tous les jours.

Convoi pour Ottawa et St-Lin, à 5.45 p.m., excepté le dimanche.

M. Arahill & Co.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS - COMMISSIONNAIRES,

16, St-Sacrement.

Tel. Bell Main. 2599 MONTREAL.

152-n.

VIGILANCE ETERNELLE ..ET.. Sureté.

Les voûtes de la MONTREAL TRUST AND DEPOSIT COMPANY au no. 1707, rue Notre Dame, sont les plus grandes, les plus fortes et les mieux gardées qu'il y ait en Canada.

Les VOLEURS toujours a l'œuvre.

Les FEUX fréquents.

Placez votre vaisselle d'argent, vos bijoux, vos documents importants, etc., dans les voûtes de cette compagnie et ils seront en Sureté.

Inspection solicitée. Prix raisonnables.

Accès de 9.30 à 5.30.

Téléphone Main, 1872.

George Hague, esq., président ; l'honorable L. J. Forget, vice-président.

A. M. CROMBIE, Gérant.

J.S. BACHE & CIE.

BANQUIERS ET COURTIERS,

15 Rue St-Sacrement, - - Montréal

C. D. MONK, Gerant.

Bureau Principal, 66 Exchange Pl., N.-Y.

Membres de la Bourse du Coton et du Café de New-York, de la Chambre de Commerce de Chicago, des Bourses de Chicago et de Philadelphie.

Rapports et cotes de la Bourse quotidienne du coton et des grains envoyés gratuitement sur demande.

FIL TELEGRAPHIQUE PRIVE et DIRECT

107-n

The Montreal Light, Heat and Power Company.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

Un dividende trimestriel de un pour cent sur le capital-actions payé de la Montréal Light, Heat & Power Company pour le trimestre finissant le 31 juillet a été ce jour déclaré payable aux actionnaires de record le 31e jour de juillet 1901, et leur sera expédié par la poste le 15e jour d'août 1901.

Les actionnaires qui depuis mai ont fait quelque changement dans leur adresse et à qui des dividendes devront être expédiés par la poste, éviteront des délais en en donnant avis immédiatement.

Par ordre du bureau de direction,

H. H. HENSHAW,

Secrétaire-trésorier.

Montréal, 17 juillet 1901. 180-17-24-31-8

A Travers la Province

ECHOS DES BOIS FRANCS

(De notre correspondant.)

25 juillet.

—M. A. E. Rheault, de la Banque Nationale de Sherbrooke, a passé quelques jours à D'Israeli, en vacance chez son frère, J. C. Rheault.

—Le nouvel édifice de la fonderie de Plessisville, destiné à la fabrication des clous de broche, est terminée et est en opération. Les commandes sont nombreuses au point que les directeurs ont décidé d'acheter d'autres machines pour remplir les ordres venant de toute la province.

—L'assemblée des actionnaires de la Cie Savoie Guay, de Plessisville, a eu lieu mardi. Les mêmes directeurs ont été réélus.

—Vendredi dernier, un vagabond se disant venir de Portland, s'est jeté, dans un moment de découragement, à la rivière, près du pont St-Jean-Baptiste, à Coaticook. Le constable Garceau a eu le temps de le repêcher. Comme il ne jouissait pas de toutes ses facultés, il fut renvoyé dans son pays.

—M. Robin Smith, de Broughton Falls, a fait une chute malheureuse, la semaine dernière. En tombant en bas d'un voyage de foin, il s'est cassé l'épaule droite.

—L'élection des commissaires a eu lieu pour le township de Roxton. M. Wilfrid Favreau a été réélu et dans le village MM. Jos. Petit et Fulgence Beauchemin. Les élections se sont faites par acclamation.

—M. Fabien Ouellette, âgé de 40 ans, cuisinier à l'emploi de la "Boston Chrome Co", canton de Coleraine, est mort soudainement au camp de la compagnie. L'enquête du coroner Triganne a démontré que le défunt avait fait un fort abus de whisky, qui a causé une congestion cérébrale.

—Un ouragan d'une violence inouie a traversé nos cantons ces jours derniers. La pluie était accompagnée de gros grêlons. On en a trouvé à Coaticook mesurant 3 pouces de circonférence. La récolte a été fort endommagée à Waterville, Compton et à Coaticook. A ce dernier endroit un grand nombre de vitres ont été brisées.

—Le prétendu cas de variole qu'on disait être éclos à "La Patrie" n'a été qu'une simple éruption de la peau, chose qui se voit chez les enfants lymphatiques. Les villégiaturistes de cet endroit seront donc rassurés par ce fait.

—M. Moïse Couture, horticulteur, de Johnville, a récolté d'un acre de terre, 5,300 pintes de fraises.

—M. John W. Planche, maître de poste à Maple Teag, Coaticook, est décédé la semaine dernière à l'âge de 48 ans.

—La maison et la grange de M. Clifford, de Fitch Bay, ont été consumés, dimanche soir, par un incendie allumé par la foudre. Ces bâtisses étaient assurées pour $600. Une partie du ménage a été sauvée.

—Un jeune homme du nom de Marier s'est noyé accidentellement en se baignant dans la rivière Pike, près de Bedford. Le coroner n'a pas jugé nécessaire de tenir d'enquête.

"Dardanelles"

Le moyen le plus sûr de se former une opinion sur les "Dardanelles," une cigarette égyptienne absolument pure, est d'en essayer un paquet. Une fois essayée, toujours fumée. En vente partout, 15 cts le paquet. 175 e-o-d

ARTHABASKAVILLE

(De notre correspondant)

25 juillet.

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Ferdinand Beauchesne est revenu du Yukon enchanté de son voyage. M. Beauchesne a rencontré à Dawson City MM. Camilien et Auguste Noël, avocats, et J. E. Girouard, nos concitoyens qui sont en frais de faire fortune là-bas.

—Madame Bishop, de Montréal, est en promenade chez sa mère, Madame Moisan, de Drummondville.

—M. Sinaï Carignan, marchand de Somersworth, N. H., Etats-Unis, était de passage ici samedi dernier. M. Carignan est en promenade chez son père, à Somerset.

—M. et Mme St-Pierre, de Québec, sont venus visiter leurs parents à l'Hôtel-Dieu.

—Madame Gaillardetz et sa fille est venue voir sa fille qui est religieuse à l'Hôtel-Dieu.

COURRIER DE JOLIETTE

Statistiques municipales — Affaires de la ville—Changement d'électricien—Pour améliorer le système de l'eau, Le quartier Flamand demande de l'eau—Expropriation dans la rue St-Paul—Indemnité à payer—Le conseil veut acheter deux lots—La compagnie du Grand Nord protestée par la ville—La rue Manseau virtuellement prolongée jusqu'au ruisseau Saint-Pierre, paroisse de St-Paul—L'Etoile du Nord et sa dix-huitième année—Couronnement du Triduum—Le R. P. Desroches, O. M. I—Bureaux ouverts—L'excursion de Mantawa.

(De notre correspondant.)

26 juillet, 1901.

Le rôle d'évaluation de la ville vient d'être homologué, il a été préparé je crois, avec beaucoup de soin, les trois assesseurss sont des hommes reconnus compétents et impartiaux.

D'après ce rôle, la valeur des biens fonciers de la ville de Joliette, est d'un million sept cent trente-sept mille six cent cinquante piastres, dont $913,350,-00 de bien imposables, et de $824,-300,00, non-imposables; mais ail y a $63,100,00 de biens généralement imposables, qui sont déclarés temporairement exempt de taxation, tels que les terrains de la compagnie manufacturière de papier; la manufacture de biscuits D. P. Riopel, les terrains de la station du Grand Nord, et la manufacture de tabac.

Les fonds de marchandises sont évalués à $166,825.00.

La taxe imposée est de 7-12 de 1 pour 100 sur la propriété foncière, égale à $0.58 1-3 par cent piastre; elle est de 58-12 sur les fonds de marchandises, égale à 41 2-3 par $100.00.

—M. Arthur Normand, électricien, employé à la station de la lumière électrique va quitter cet emploi au premier de septembre, la vacance de cette position est connue du Conseil, et déjà des demandes de service sont publiées dans les journaux, pour le remplacer. M. Normand possède beaucoup de connaissances et de capacités comme électricien.

—MM. les conseillers D. A. Dostaler et Frs Rivest ont été délégués par le Conseil de ville pour visiter et examiner le système d'aqueduc de la Ville de Longueuil. Ils étaient accompagnés de M. J. D. A. Fitzpatrick, ingénieur civil de la corporation, et de M. Pierre Laforest, surintendant de l'aqueduc. Cette délégation a fait déjà rapport verbal de son examen et de sa visite, et ce rapport qui sera plus tard mis par écrit servira de base à l'action du Conseil qui est décidé de mettre un filtre puissant au service de l'aqueduc.

—Les propriétaires résidant dans le quartier Flamand ont mis devant le conseil une requête, dans laquelle ils demandent la continuation de l'aqueduc jusque dans leurs rues, tant pour la protection de leurs propriétés contre les incendies que pour l'approvisionnement d'eau pour les fins domestiques.

M. J. O. A. Laforest, ex-surintendant de l'aqueduc de Montréal a été mandé à Joliette, pour examiner la question et faire rapport.

Il me semble que ce n'est qu'une juste et rigoureuse justice à rendre à ces contribuables. Le moyen de leur conduire l'eau de l'autre côté de la rivière l'Assomption est cependant coûteux.

—Le conseil avait décidé de faire élargir la rue St-Paul, et les travaux d'élargissement faits jusqu'à ce jour ont été interrompus à la maison de la succession de feu Louis Robitaille occupée actuellement par M. I. T. Gaudet, pharmacien. L'expropriation a été ordonnée; les experts sont M. J. B. A. Richard, pour la succession Robitaille; Et. J. D. Ar. Fitzpatrick, pour la corporation. C'est ce soir qu'ils vont se réunir pour faire l'estimation et dresser leur rapport. Il n'y aura, je crois, aucun besoin de nommer un tiers-expert, pour départager les deux experts ci-dessus mentionnés.

La partie sud-ouest du magasin de la pharmacie Gaudet sera démolie sur une profondeur de 7 à 8 pieds, je crois, pour mettre la rue de même largeur à l'entrée de la rue Notre-Dame qu'à la sortie sur la rue de Lanaudière.

Il y aura une indemnité en faveur du locataire, M. J. T. Gaudet pour trouble dans sa jouissance.

Les avocats dans cette affaire sont MM. J. M. Tellier, pour la succession Robitaille, et F. O. Dugas, pour le Conseil.

—Un comité composé de M. le maire J. Av. Renaud et de MM. Pierre Chevalier et D. A. Dostaler a été autorisé de s'entendre avec M. William Copping, pour acheter de lui les lots Nos 402 et 401 du cadastre de la ville, avoisinant le pont des chars et le jardin Voyer, dans la vue d'agrandir le réservoir de l'aqueduc et de convertir le surplus de ces terrains en jardin-promenade.

—Le Conseil de ville a été informé que contrairement à l'article 11 du règlement 143 passé par ce Conseil et accepté par la Compagnie du Grand Nord, cette dernière fait construire des usines à Shawenigan; M. le greffier de la ville a été chargé de dénoncer cette violation du règlement à la Compagnie et le Conseil est bien fermement déterminé à le faire respecter dans toute son intégrité.

—Il se fait actuellement des démarches très actives pour ouvrir un chemin de ligne entre l'extrémité sud-ouest de la ville et le chemin de front de la concession nord-ouest du ruisseau St-Pierre, en la paroisse de St-Paul, ou pour être mieux compris des gens de Joliette et de ses environs, le prolongement de la rue Manseau sur la terre de M. Perrault.

C'est un fait bien connu que la route actuelle depuis la Butte aux limites de la ville de Joliette est généralement en très mauvais état, à cause du sol qui est en sable mouvant, et de la trop grande proximité du bois, pour la saison d'hiver. Le nouveau chemin projeté n'aura à souffrir ni de l'un ni de l'autre de ces deux inconvénients. Tout porte à croire que le conseil de la paroisse de St-Paul fermera l'ancienne ligne et verbalisera la nouvelle. Dans tous les cas, cette dernière route sera ouverte au public d'ici à 15 jours, au plus tard. Un syndicat composé d'hommestout à fait responsables a l'entreprise en mains et à cœur.

—"L'Etoile du Nord" va entrer jeudi prochain, dans sa dix-huitième année. Elle paraîtra en toilette neuve, avec un format agrandi de 4 colonnes en plus.

—La communion générale des Dames de Sainte-Anne, qui a eu lieu ce matin à la fin des exercices du Triduum, a été fort nombreuse; au delà de 500 femmes se sont approchées de la Sainte Table. Le chant donné à l'orgue a été particulièrement beau et fort admiré.

—Le Rév. Père M. Desroches, O.M.I., de Lowell, Mass., était ici ces jours derniers, en visite chez Madame sa mère et au collège Joliette, son Alma Mater.

—M. J. P. Léon Ducharme a ouvert son bureau d'avocat au numéro 27 Place Bourget, et M. J. A. Dubeau, ouvre le sien au numéro 46 rue Notre-Dame, voisin de l'hôtel Sylvestre. Tous s'accordent pour souhaiter plein succès à nos deux jeunes amis.

—L'excursion organisée par M. l'abbé T. S. Provost, vers la Mantavaisie, n'aura lieu qu'après l'exposition agricole du comté de Joliette. Ce sera ainsi vers le 19 septembre, mais pas auparavant. Il y aura des détails à publier à ce sujet.

LES VETERANS CANADIENS ET LA GARDE MILITAIRE ITALIENNE

Les membres de ces deux associations sont priés de se réunir demain à 2 heures, 1521, rue Notre-Dame. Le but de cette assemblée est de discuter l'invitation du Conseil Central des Métiers et du Travail, qui prie les Vétérans et la Garde Italienne de prendre part à la parade du 2 septembre (Fête du Travail) et à leur pique-nique annuel. On discutera aussi les moyens à prendre pour la réception de Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Cornouailles et d'York.

Major F. LAPOINTE,
Commandant en chef V. C.D.

Major A. PALARDO.
Commandant de la Garde Italienne.

Les statistiques mortuaires

Le dernier numéro du "Bulletin Sanitaire", publié par le Conseil d'Hygiène de la province de Québec, contient cette note:

"Avec le nouveau recensement qui établira le chiffre réel de notre population, une ère nouvelle commencera pour nos statistiques mortuaires, dont les données sont si importantes tant au point de vue du mouvement de notre population que pour la comparaison à faire avec la statistique des autres pays.

"Il serait superflu de demander aux médecins de s'intéresser à cette œuvre, puisque chacun en connaît l'utilité et la grandeur, et que la méconnaître serait faire preuve de négligence et d'incompétence. Mais nous prions MM. les Médecins, surtout ceux de la campagne, de se faire un devoir de signer les certificats de décès. Un bon nombre de médecins négligent ou oublient de satisfaire à ce devoir en temps voulu et il arrive que le jour des funérailles, n'étant pas chez eux, l'inhumation se fait sans la présentation d'un certificat de décès signé par le médecin traitant comme le désire la loi.

"Nous prions encore les médecins de la campagne, d'indiquer sur chaque certificat si le décès a eu lieu dans le village ou dans la campagne, vu que pour les fins de statistique un calcul spécial est fait pour chaque municipalité; pour la municipalité rurale comme pour la municipalité de la ville ou du village.

"Il nous fait peine de constater que quelques préposés aux registres de l'Etat civil, après nous avoir envoyé les certificats de décès avec une scrupuleuse régularité, ont cessé tout à coup de nous les adresser. Nous regrettons ce changement subit qui porte un si grand préjudice à nos travaux et nous espérons qu'ils combleront cette lacune en revenant à la louable habitude du passé. Quand à ceux qui ont toujours été retardataires dans l'envoi des certificats, le Conseil d'hygiène qui ne veut pas laisser amoindrir l'utilité de sa statistique, doit incessamment s'occuper de faire respecter la loi."

Un terrible orage en Russie

Saint-Pétersbourg, 25.—Un orage accompagné de grêle qui s'est abattu le 23 juillet sur le district de Schaltzk, gouvernement de Tamboff, a détruit les récoltes sur une vaste étendue de terrain. Trois hommes et beaucoup de bestiaux ont été tués, tandis qu'un troupeaux entier de moutons et deux bergers ont été emportés par le torrent. On a ramassé des grêlons qui pèsaient trois livres.

LA FANFARE MUNICIPALE

La première répétition de la fanfare municipale, sous la nouvelle direction de M. Hardy, a eu lieu jeudi soir au poste de police No 14, rue Rachel. Le nouveau directeur a été présenté aux membres de la fanfare par le chef de police Legault.

ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

A l'occasion de la mort d'un de leurs anciens confrères, M. Léon Auger, ingénieur à l'Illinois Central Ry., ses compagnons d'études du Polytechnique se sont réunis et ont adopté les résolutions suivantes:

"Proposé par A. Surveyer, secondé par M. Paul Leclaire, que les élèves de l'Ecole Polytechnique ont appris avec regrets la mort prématurée de leur confrère, le regretté M. Léon Auger.

"Proposé par M. F. Vanasse, secondé par M. A. Chatigny, que les élèves présents à Montréal, assistent aux funérailles du défunt.

"Proposé par M. G. St-Pierre, secondé par M. E. Blanchard, que les élèves de l'Ecole Polytechnique offrent leurs condoléances aux parents du défunt, et que copie des présentes leur soit transmise."

Troupes de Singes et de Chiens dressés

Allez voir la troupe de chiens et singes dressés du prof. MaCart; au Parc Sohmer demain ça vaut la peine. Tout le programme est excellent et composé que de forts numéros. Grand Orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit. 1 inst.

AU PALAIS DE JUSTICE

JUGEMENTS:—COUR SUPERIEURE

HON. JUGE CURRAN.

S. R. Clendenning, et al— W. C. Fyfe.— "Quo warranto", renvoyé avec dépens. Les requérants demandaient l'annulation de l'élection du défendeur comme président de la "Montreal Poultry Association", à cause de la manière irrégulière dont 35 nouveaux membres avaient été admis la veille pour les fins seules de l'élection du défendeur.

La Cour a trouvé que les réquérants avaient failli dans la preuve des allégations essentielles de leur demande et que l'élection du défendeur avait été faite régulièrement.

HON. JUGE PAGNUELO.

W. F. Lewis, Wm. Cuningham.— Action renvoyée.— Le demandeur réclamait l'annulation du bail qu'il avait consenti au défendeur et en plus $1,875.00 de dommages, parce que ce dernier entravait la jouissance de ses co-locataires, causant par là des dommages considérables au demandeur. La Cour n'a pas trouvé la preuve suffisante et a renvoyé l'action.

LE PROTONOTAIRE.

J. C. Lacoste vs J. E. Caron. — Jugement pour $124, sur billet.

NOUVELLES RAISONS SOCIALES.

—Gerchan Bulkis & Moses Gold tous deux de Montréal, en société comme manufacturiers de hardes en gros, sous le nom de G. Bulkis & Co.

—Swail Brothers, peintres d'enseignes etc., Montréal William Swail, de Richelieu et Frank Swail, de Montréal, en société depuis le 7 juin dernier.

—Labossière & Frère, barbiers, village du Canton Chambly, Arthur et Nap. Labossière du village du Canton Chambly.

—Cassidy & Company, épiciers, Montréal,— Michael Hughes, épicier et Mary Cassidy, fille majeure, tous deux de Montréal.

DISSOLUTIONS.

—La société coopérative de publication qui était composée de Louis G. Rouillard, étudiant en droit, de Jos. Am. Deneault publiciste et de Jos. Edéry agent, tous de Montréal, a été dissoute le 16 juillet courant.

—Abraham Saunders et Moses A. Silverman, tous deux de Montréal, qui faisaient affaires en société sous le nom de "The Canadian wrapper Mag., Co., ont dissout leur société le 15 mai 1901.

Comment on reconnait un bon médecin en Chine

Dans certaines localités de l'empire chinois, il existe une coutume très originale, qui permet au oublic de juger si un médecin est célèbre ou non. Là, chaque médecin est tenu d'allumer devant sa maison autant de lanternes qu'il compte de clients morts dans l'année.

On raconte à ce sujet l'histoire d'un malade qui cherchait un médecin et qui n'osait frapper à la porte d'aucun en raison du nombre considérable de lanternes allumées à leurs portes respectives. Tout en marchant il finit par découvrir dans une ruelle déserte la demeure d'un Esculape devant laquelle ne brûlait que six lanternes. Il entre aussitôt chez cet homme de science et lui dit:

"Vous devez être le meilleur médecin de la ville, puisque c'est vous qui avez le moins de lanternes, voilà pourquoi viens vous demander de me guérir de cette faiblesse, de cette anémie dont je souffre depuis si longtemps." C'est possible que je sois le plus savant d'ici répondit le médecin, mais je vous ferai observer que je ne suis établi ici, que depuis hier. Le Chinois épouvanté s'enfuit chez un pharmacien, acheta deux bouteilles de Vin St-Michel et huit jours plus tard, il se balladait dans les rues, complètement guéri et se souciant fort peu du nombre de lanternes à la porte des médecins.

Musiciens excentrique

Les musiciens excentriques "Delliorelli" sont certainement les plus drôles de ceux qui sont venus en Amérique, ils ont fait fureur à Paris, Londres, et New-York.

Si vous voulez rire, allez les voir au Parc Sohmer demain l'après-midi et le soir.

Grand Orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit. 1 ins.

COURRIER DU TRAVAIL

La grève des cantonniers. M. Montgomery montre les dents

Unions anglaises et organisations américaines

Les cordonniers-monteurs font du boycottage

Réunions des Tailleurs de pierre et des Briquetiers

CHEZ LES TAILLEURS DE PIERRE

L'Union des Tailleurs de Pierre s'est réunie hier soir, à la salle de l'Union St-Joseph, sous la présidence de M. Joseph Masson. Le secrétaire a donné lecture d'une communication du secrétaire général McHugh, de l'Union Internationale, annonçant que les tailleurs de pierre sont en grande demande à Niagara Falls, Pittsburg, Cleveland, Détroit et Milwaukee. Les tailleurs de pierre ont commencé à travailler, hier matin, pour le compte de M. Nocross, l'entrepreneur du nouvel édifice de la Banque de Montréal. Le président, M. Masson, a été délégué pour aller voir M. Nocross, afin qu'il accorde aux tailleurs de pierre les salaires et les heures de l'Union.

On n'a pu encore s'entendre sur la part que l'Association prendra à la célébration de la Fête du Travail. La majorité semble être en faveur de ne pas prendre part à la procession en corps, vu qu'elle n'a pas d'argent pour payer une fanfare.

La chose sera finalement décidée à la prochaine assemblée. Deux nouveaux membres ont été admis.

ASSEMBLEE REGULIERE DES BRIQUETIERS

A leur assemblée d'hier a soir, les briquetiers n'ont discuté que des affaires de routine. Une communication a été reçue de l'Union des briquetiers de Syndney, Cap Breton, disant que la grève se continue toujours avec de bonnes chances de succès et demandant aux briquetiers de Montréal de ne pas aller travailler là pour aucune considération. On a admis deux nouveaux membres à faire partie de l'Union.

LE "SWEATING SYSTEM" FLEURIT A OTTAWA

Une dépêche venant d'Ottawa dit:

"M. Guyon, M. Brown et Mlle Carlyle, inspecteurs des manufactures pour Ontario et Québec, sont indignés du système de pressurage des ouvrières qui existe ici en rapport avec la confection des habits à domicile. Les inspecteurs d'Ontario ont promis d'appliquer la loi d'Ontario, qui exige le certificat de l'hygiéniste sur toutes les confections.

La grève des cantonniers du Pacifique se continue toujours et des deux côtés, on donne les nouvelles les plus contradictoires.

Les officiers du Pacifique déclarent qu'ils ont plus de monde qu'il leur en faut et ils considèrent que la grève est pratiquement terminée, du moins en autant que la Compagnie y est concernée.

Les grévistes, de leur côté, prétendent que les cantonniers sont en grève et ils y resteront disent-ils, jusqu'à ce que la Compagnie, ne pouvant plus se passer plus longtemps de leurs services en viendra à une entente.

Un grand nombre d'ouvriers italiens ont été expédiés dans l'Ouest par la Compagnie du Pacifique, dernièrement, et les officiers disent qu'ils peuvent remplacer les grévistes avec avantage, du moment qu'ils sont placés sous les ordres de contremaîtres expérimentés.

M. R. C. Montgomery, ancien membre de l'Union des Cantonniers, qui a abandonné la cause des grévistes pour accepter une position lucrative de la Compagnie du Pacifique, a menacé le comité des griefs de la poursuivre pour libelle, s'il ne rétractait certaines critiques de sa conduite.

Le comité vient de publier une autre circulaire, refusant d'obtempérer au désir de M. Montgomery.

CE QUI DISTINGUE LES UNIONS ANGLAISES DES ORGANISATIONS AMERICAINES

Le "Times" de Londres, au cours d'un article de rédaction sur la grève de l'acier en Amérique, dit ce qui suit:

"Nous pensons que les Unions Américaines visent à contrôler les entreprises industrielles ou, au moins, à obtenir un contrôle égal à celui obtenu par les unions de la Grande Bretagne."

Puis il ajoute:

"Les Unions Américaines éprouveront de nombreuses difficultés pour arriver au succès qui a couronné les efforts des Unions anglaises. La force de nos unions réside tout simplement dans l'obstruction. Elles ne cherchent pas tout à obtenir elles-mêmes un contrôle actif qu'à battre en brèche et diminuer le contrôle des patrons. Le résultat le plus net de cette politique de restriction et d'obstruction, c'est que l'industrie anglaise a à faire face à la concurrence du monde entier avec une main liée derrière le dos.

De toutes manières, les unions manœuvrent de façon à diminuer la production.

"Elles n'arrivent à cela que par suite de l'invincible ignorance des règles les plus simples de l'économie politique qui distingue la majorité des ouvriers anglais.

"L'ouvrier Américain est mieux renseigné. Il peut se mettre en grève pour obtenir une augmentation de salaire; mais il ne tient pas à ce que l'ouvrier compétent et celui qui ne l'est pas reçoivent le même salaire; il ne croit pas non plus que la meilleure manière d'améliorer son sort, soit de forcer délibérément l'ouvrier compétent à ne pas produire plus que l'ouvrier qui n'est pas compétent. Nos Unions enseignent et nos ouvriers croient que l'ouvrier qui produit plus que le taux minimum enlève la part de travail d'autres ouvriers.

"Les ouvriers américains ne pensent pas de cette manière. Ils veulent obtenir de forts salaires; mais ils travaillent en proportion. Chaque ouvrier fait de son mieux et il est payé suivant les résultats qu'il obtient, tandis qu'en Angleterre, selon la doctrine des Unions. Chaque ouvrier doit se conformer à un taux de production moyen, qui est calculé de manière à convenir à la médiocreté ou même à l'incapacité. C'est pourquoi les chefs ouvriers n'obtiennent pas en Amérique le pouvoir pernicieux qu'ils ont ici et c'est pourquoi ils ont bien moins de chance de dicter la ligne de conduite que doivent tenir les patrons."

MAISON LABONTÉ

Angle Ste-Catherine et Montcalm

Partout vous trouverez de la marchandise, mais nul part à ces bas prix.

BAS EN CACHEMIRE noir, par côtes, grandeurs assorties. Durant juillet..... **15c**

UN JOB DE MENOTTES toutes soie, de couleurs, pour dames et enfants. Notre prix de juillet..... **5c**

UN JOB DE CORSETS en net ajouré, assortis de grandeurs. Durant juillet..... **22½c**

ETOFFES A ROBES carreautées noir et blanc, grands et petits carreaux; prix régulier, 35 cents. Durant juillet..... **21c**

LES CORDONNIERS-MONTEURS ET LE "BOYCOTT"

A leur dernière assemblée, les cordonniers-monteurs ont adopté une résolution "boycottant" toutes les marques de cigares ne portant pas l'étiquette de l'Union, et particulièrement le cigare Stonewall-Jackson. A l'avenir, tout membre de l'Union, qui sera convaincu d'avoir acheté ce cigare, sera condamné à une amende de 50 cents, qui sera versée au fonds de secours des cigariers en grève.

Une amende sera également imposée à ceux qui achèteront des eaux gazeuses ne portant pas la marque de l'Union.

Un officier de l'Association parlant de la grève des monteurs de la manufacture Ames-Holden, a déclaré que les grévistes sont sûrs d'obtenir la victoire. La grève ne coûte plus rien à l'Union; car tous les grévistes sont placés dans d'autres manufactures; il n'en est pas de même de la manufacture. A la même époque, l'année dernière, 30 monteurs y étaient employés. Cette année, il n'y en a que 15, cela signifie que les affaires ont beaucoup diminué. Mais le moment où les propriétaires réaliseront mieux la position, c'est lorsque les commis-voyageurs prendront la route.

Le "boycott" contre la maison a été proclamé par toutes les organisations ouvrières d'un bout du pays à l'autre, et d'après l'officier en question, les voyageurs de commerce auront beaucoup de difficultés à obtenir des commandes.

Grand orchestre

Grand Orchestre demain soir jusqu'à minuit sur la terrasse du Parc Sohmer. Magnifique programme d'attractions. 1 ins.

Un retour précipité

Paris, 24 juillet.—Une dépêche de Tanger annonce que le départ précipité d'Allemagne du caïd El Mehedi el Menebhi, chef de l'ambassade marocaine en Europe et aussi ministre de la guerre dans son pays, est dû à l'arrestation, sur l'ordre du sultan, de son ami Si Aissa Ben Aoumar. La dépêche ajoute que la forteresse de Si Aissa Ben Aoumar est assiégée.

Désastreux inondations

Londres, 25 juillet.—"La vallée du Danube est inondée et d'autres rivières d'Autriche-Hongrie ont débordé à la suite de pluies violentes, dit le correspondant viennois du "Daily Express". A Budapest, 300 logements, sont inhabitables. Des villages entiers ont été emportés. Vingt-six personnes ont été noyées à Lipolz, où des maisons à deux étages ont été submergées."

DIMANCHE 28 AOUT

Demain, magnifique programme au Parc Sohmer.— L'après-midi à 3 heures, le soir à 8 heures, Grand Orchestre sur la terrasse, jusqu'à minuit. 1 inst.

Olivier est mieux

Winnipeg, 25 — On rapporte que M. Frank Oliver, M. P., est hors de danger.

UN CADAVRE TATOUE: Des gens ont aperçu, hier, près du quai du "Québec", le cadavre d'un noyé descendant le courant. Ils le ramenèrent au rivage et avertirent les autorités qui firent transporter le corps à la morgue.

Le défunt est assez gros, complètement rasé, a des cheveux blonds et semble âgé d'environ 25 ans. Il est vêtu d'un costume de bain gris fer. Ses bras sont couverts de tatouages, sur le bras droit sont dessinés une figure de femme sur une sphère, une arbre exotique et un bracelet, sur le gauche, une danseuse, une ancre avec écusson américain, un cœur et un brace let; sur la main gauche une étoile à cinq pointes de différentes couleurs. Le cadavre a dû séjourner dix à douze jours dans l'eau.

Mlle Bonita

La gracieuse et charmante Mlle Bonita avec ses trois négrillons obtient un succès colossal au Parc Sohmer, elle chantera pour la dernière fois, demain, au Parc Sohmer.

Grand orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit.

AVIS

MM. Louis Bourgeois Camille Trempe, J. G. Boivin et J. P. Morin, sont nos agents voyageurs pour la Province de Québec. Ces messieurs sont conséquemment autorisés à solliciter des abonnements au "JOURNAL" et à en percevoir le paiement.

L'ADMINISTRATION.

REMERCIEMENTS à St Joseph, Ste Vierge, Ste Anne, St Expédit, Enfant Jésus de Prague pour faveur obtenue. M. P.

REMERCIEMENTS à St Antoine de Padoue pour guérison du rifle obtenu par son intercession. Mme E.G.

ON DEMANDE un bon barbier (place permanente) au No 90 Laprairie, Pte St-Charles. 185-3.

ON DEMANDE un associé pouvant fournir un capital de $550 à $600, salaire certain de trente à quarante piastres par semaine. S'adresser à J. A. Guilbault, 1385 Notre-Dame. 185-3.

AGENTS.—On demande à raison de $2.00 par jour, des messieurs et dames de confiance, non pour solliciter, mais pour employer des agents. Position permanente, $600 par année et dépenses. Maison recommandable, avec les meilleurs références. Expérience pas nécessaire. Travail fait parmi une population strictement française, M. A. O'Keefe, gérant de district. 157 rue Bay, Toronto. 170-9n.s.-n.

On demande un pupitre avec petit casier vitré pour maison privée. — Adressez par lettre: M.B. Bureau du "Journal." j-n-o

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour Supérieure.— No 1623.—Dame Elizabeth Latreille a, ce jour, institué une action en séparation de biens à son époux Antoine Roy, gentilhomme, de Montréal.—Montréal, 9 juillet, 1901. —Renaud et Boissonnault, avocats de la Demanderesse. 176-13-30-27-3-10.

PROVINCE DE QUEBEC. —DISTRICT DE MONTREAL. — Cour Supérieure. — No 2407. — Dame Marie-Rose Martel a, ce jour, intenté une action en séparation de biens à son époux, Arcade Carreau, commis marchand, de Montréal.—Montréal, 7 mai 1901.—Renaud et Boissonneault, avocats de la demanderesse. 176-13-79-27-3-10.

PROVINCE DE QUEBEC,— DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit, No 9455, The Auer Light Manufacturing & Co, demandeur, vs A. Gold, défendeur.

Le cinquième jour d'août 1901, à dix heures de l'avant-midi, la place d'affaires dudit défendeur, au No. 153 rue St-Antoine en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en disque to Weed etc, etc. Condition comptant. D. Lanoix, H.C.S., 26 juillet 1901.

PROVINCE DE QUEBEC, —DISTRICT DE MONTREAL. Cour de Circuit No. 6882, M. Tapley, demandeur vs M. Lines, et al, défendeurs. Le septième jour d'août 1901, à dix heures de l'avant-midi, au domicile des dits défendeurs, au No. 153 rue du Grand Tronc, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause consistant en meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. Adhémar Cuisset, H.C.S., Montréal, 26 juillet, 1901.

PROVINCE DE QUEBEC, —DISTRICT DE MONTREAL. Cour de Circuit, No. 4837, S. Simpson et al, demandeurs vs H. Cataford et al, défendeurs. Le septième jour d'Août 1901, à deux heures de l'après-midi, au domicile de H. Cataford, l'un des dits défendeurs au No. 239 rue Williams, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause consistant en meubles de ménages. Conditions: Argent comptant. Adhémar Cuisset H.C.S., Montréal, 26 juillet 1901.

PROVINCE DE QUEBEC, —DISTRICT DE MONTREAL. Cour de Circuit, No. 14449. J.H. Filiatrault demandeur, vs W. Figsby, défendeur. Le cinquième jour d'août 1901 à deux heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 246 rue Guy, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause consistant en meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. Adhémar Cuisset, H.C.S., Montréal, 26 juillet 1901.

LE ROBUR

Qui rend robuste

L'ESPOIR DES DESESPERES

CERTIFICAT

Monsieur BEAUPRE.—Je voudrais bien que toutes personnes épuisées comme je l'étais connussent le ROBUR que j'ai acheté de vous! J'étais au plus mal de l'estomac, des poumons, et d'une faiblesse décourageante. Je me faisais soigner en vain depuis longtemps. J'ai commencé à essayer le ROBUR après avoir pris tous les remèdes en vogue. J'étais rendue à transpirer beaucoup toutes les nuits, à ne plus rien digérer et à ne pouvoir plus faire aucun ouvrage.

Au bout de trois jours avec le ROBUR, mes transpirations ont cessé complètement et la semaine suivante, à ma grande surprise, j'ai fait mon lavage et mon repassage. Je ne saurais jamais assez le recommander. C'est l'espoir des désespérés.

Madame J. EMOND, 57 A, rue Darling, Hochelaga.

Demandez le ROBUR à votre fournisseur. Dépot en gros, Pharmacie C. Beaupré, coin Rachel et Saint-Hubert, Montréal.

Aux Hotels

Sont au Richelieu:

MM. J. W. Bard et dame, Cleveland; J. Xudee, Lac St-Jean; J. J. Gorenflo, A. C. Twomy, New-York; A. Bareby, Nashua, N. H.; F. A. Cantz, New-York; M. Goyette, Ma-Magog, Que.; L. T. Thompson et dame, Newark, N. J.; Mme Albert C. Gray, Rockford, Ill.; J. F. Lynch et famille, New-York; J. Armour, J. Sweeney, Chicago; A. B. Moore, Pullman; R. Amyot, St-Justin; L. Primeau, Joliette; John Moore, Joliette; L. A. Leduc, Valleyfield, J. K. Johnson, Valleyfield; L. Martin, Sherbrooke, L. St. John et dame, Sherbrooke; L. St-Onge, Coaticook; J. Demers, Chambly; L. Poirier, St-Bruno; J. B. McGea, Toronto; L. Montague, Hamilton.

CE N'EST POINT UN STIMULANT MAIS UN TONIQUE QU'IL VOUS FAUT

Des centaines de personnes se font un mal irréparable et abrègent leur vie de plusieurs années par l'emploi de drogues stimulantes pour exciter leur système nerveux épuisé et maintenir le fonctionnement de la machine humaine. D'autres obtiennent un soulagement temporaire aux maux de tête nerveux et douleurs du corps par l'emploi de narcotiques empoisonnés et destructeurs des nerfs. Ces deux traitements signifient la mort du système nerveux et hâtent la venue de la paralysie et de la folie.

Le Dr Chase's Nerve Food est une protestation contre ces vieilles et détestables méthodes de traitement. Contrairement à n'importe quel autre remède que vous ayiez jamais employé, le Dr Chase's Nerve Food forme de nouveaux globules rouges dans le sang et crée de nouveaux tissus nerveux pour remplacer ceux détruits par le surmenage et la maladie. Il est impossible d'obtenir un traitement plus efficace pour les désordres nerveux que le Dr Chase's Nerve Food, parce qu'il reconstruit graduellement et naturellement les cellules nerveuses usées, et refait le système. C'est le remède moderne pour la faiblesse et la maladie résultant de l'épuisement nerveux.

Dr CHASE'S NERVE FOOD

50 cts la boîte, 6 boîtes pour $2.50; chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Aux Etats-Unis, le "Dr Chase's Nerve Food" est vendu sous le nom de "Dr Chase's Nerve Pills" et fabriqué uniquement par la "Dr A. W. Chase Medicine Co.," Buffalo, N.-Y. Méfiez-vous des imitations. (11)

UN HOMME SANS ESTOMAC

Un Canadien de Lime Rock subit l'ablation de l'estomac et s'en porte comme un charme

Il attribue à sainte Anne la réussite phénoménale de cette opération

Au nombre des pèlerins en route pour Ste-Anne de Beaupré se trouvait, hier M. Amable Amyot, de Lime Rock, (Conn.) qui a acquis beaucoup de notoriété en se payant le luxe d'une opération chirurgicale dont le résultat a étonné les plus doctes médecins et chirurgiens du continent.

M. Amyot est peut-être le seul individu qui ait trouvé le tour de vivre en parfaite santé... sans estomac.

Il y a un an, M. Amyot fut pris d'une étrange maladie et les médecins des hôpitaux de Boston décidèrent de lui enlever complètement l'estomac. Naturellement, cette opération souleva une foule de discussions dans le monde scientifique, et les arguments, pour et contre, intéressèrent vivement le public.

Les habiles chirurgiens qui tentèrent l'audacieuse entreprise remportèrent un triomphe éclatant, car M. Amyot sortit de l'épreuve en laissant loin derrière lui les espoirs fondés sur sa guérison.

M. Amyot, au cours d'un court entretien avec un reporter du "Journal", a donné les informations suivantes sur son étrange constitution :

Il est né à Détroit (Michigan), est âgé de 47 ans et a travaillé dans les filatures. Il croit que la maladie exigeant l'ablation de son estomac a été causée par les acides qu'il aspira en travaillant à la coloration des tissus. Il ne mit pas beaucoup de confiance dans les assertions des hommes de l'art mais, mourir pour mourir, autant valait tenter la fortune, et il s'abandonna au scalpel des chirurgiens après avoir réglé ses comptes avec le Créateur.

Il fut administré et une messe fut même chantée en son intention.

L'opération réussit à merveille et M. Amyot ne s'en porte pas plus mal aujourd'hui, bien qu'il ne lui soit pas permis d'absorber indifféremment toutes sortes de victuailles ou de breuvages. Il peut sans crainte avaler du bouillon de poulet, des pommes de terre pilées dans du lait, du thé de bœuf, et du lait. Il a, dans un carnet qui ne le quitte jamais, une ordonnance des menus que les médecins lui permettent. Ainsi, il est bien entendu qu'il ne doit en aucune circonstance manger de la viande ou même s'amuser à mâcher quelque substance consistante, de crainte que, par oûbli ou erreur, il ne l'avale.

Ce sont les gros intestins qui accomplissent le travail de la digestion. Il s'est formé à la place de l'estomac une espèce de sac membraneux qui aide quelque peu à la digestion en modérant le passage trop rapide des vivres dans les intestins.

C'est un médecin français, aidé d'un médecin suisse, qui à fait cette opération extraordinaire.

M. Amyot est loin d'être pléthorique, mais en somme, il est assez replet. Il pèse 152 livres.

Cet individu paradoxal se rend à Sainte-Anne de Beaupré remercier la sainte à qui il attribue sa guérison extraordinaire.

Les dyspeptiques n'ont plus qu'à demander à M. Amyot l'adresse de ses médecins.

LES FEMMES ET LA CIGARETTE

Une petite fille se brûle affreusement en allumant une cigarette trouvée dans la rue

Une imprudence a failli coûter la vie à une petite fille de huit ans enfant de M. Joseph Mathieu, 151 rue Saint-Christophe.

En revenant d'une promenade hier après-midi, elle aperçut sur le trottoir une cigarette.

Curieuse comme tous ou toutes les enfants, elle la ramassa, et la tentation lui vint de la fumer. Elle demanda une allumette à un passant.

D'une façon toute masculine elle plaça délicatement la cigarette entre ses lèvres et alluma son allumette.

Malheureusement elle ne fit pas attention à la flamme, et l'approchant trop près de ses vêtements, elle mit le feu à sa robe.

En un instant, elle ne fut plus qu'une flamme. Epouvantée elle s'enfuit chez ses parents en poussant des cris de désespoir. Un passant, apercevant la petite, se précipita à son secours et lui arracha ses vêtements, non sans se brûler les doigts. Il la transporta chez sa mère et courut ensuite appeler l'ambulance de l'Hôpital Notre-Dame.

L'enfant fut conduite à l'hôpital où les soins les plus attentifs lui furent prodigués. Elle est brûlée aux bras et aux jambes, et plus légèrement par tout le corps.

Les médecins, cependant, sont certains de la sauver.

ARGUMENTS "AD HOMINEM"

Comment un consommateur discute le prix du menu d'un restaurant de la rue St-Paul

La police clot la discussion et condamne les théories

Une bagarre a eu lieu rue St-Paul, au restaurant Guilmette, No 99 1-2, jeudi trièrent dans l'établissement et se firent servir le menu ordinaire, sous l'impression que la note ne dépasserait pas 15 sous pour chaque bouche.

Le repas fini, la femme présenta un billet de $2, à M. Guilmette qui lui remit $1.20; c'est-à-dire qu'il fixait sa note à 60 cents. Une querelle s'éleva. La femme prétendait qu'elle ne devait payer que 45 cents. M. Guilmette, de son côté, pour montrer sa bonne foi, montra aux étrangers une large écriteau affiché dans la vitrine et sur lequel se lit: "Repas 20 cents."

La dispute s'envenima à tel point que M. Guilmette crut prudent d'appeler la police. Sur les entrefaites arriva le nommé Ryan qui se fit le défenseur de la femme. Le nouveau venu prit un ton menaçant. Le propriétaire eut peur.

En effet, Ryan s'avançait sur lui les poings hauts.

Il y avait sur la table un large couteau de charcuterie.

M. Guilmette craignant que l'agresseur ne s'en empare saisit vivement le couteau pour le mettre hors de portée.

Ryan, croyant que Guilmette allait s'élancer sur lui avec le couteau, saisit une chaise et bondit sur son adversaire. La lutte fut longue. Les chaises volaient à droite et à gauche et le tumulte était assourdissant, car Ryan accompagnait chaque coup de jurons et de menaces de mort. Les chaises étaient brisées, les assiettes, les soucoupes et les tasses avaient roulées sur le parquet.

Ne pouvant réussir à réduire M. Guilmette à coups de chaise, Ryan joua des poings. Il se rua de nouveau sur son adversaire et lui administra une tripotée pas du tout piquée des vers.

Bientôt la police arriva. Ryan fut arrêté et hier matin il était condamné à $5 d'amende et aux frais. Il pourra tout de même se féliciter de s'en être tiré à si bon compte.

LA PICOTE

Se déclare à Frelighsburg

Le docteur Laberge et l'épidémie aux Etats-Unis

Le docteur Pelletier, du Bureau Provincial d'Hygiène, a été informé que la variole venait de se déclarer à Frelighsburgh.

Les inspecteurs se sont immédiatement rendus sur les lieux.

Le docteur Laberge, du Bureau de Santé Municipal, est de retour de la Nouvelle-Angleterre, où il avait été appelé comme expert dans le diagnostic de cas suspects de variole.

Le docteur nie catégoriquement cette assertion de Yankees qui croient que ce sont les Canadiens-français qui donnent origine à la petite vérole.

Lors du fléau en 1885, à Montréal, la variole a été apportée ici par un nègre venant de Chicago. L'an dernier la picote nous a été apportée par un homme venant du Nouveau-Brunswick, et un autre venant de la Nouvelle-Zélande.

Le duc à Maurice

Freemantle, Australie Occidentale, 26 — Le duc et la duchesse de Cornouailles et d'York sont partis d'ici aujourd'hui à bord de l'Ophir, pour l'Ile Maurice.

Arrête la diarrhée et les crampes de l'estomac

Le véritable Angostura Bitters, importé du Dr Seigert.

...COUPON DE PRIMES...

"La Madone de Siegel"

6 (EN 10 COULEURS) 6

...COUPONS POUR UNE IMAGE...

De toutes les magnifiques images que nous avons données en prime jusqu'ici, notre imitation de peinture à l'huile "La Madone de Siegel," est celle qui a obtenu le plus brillant succès.

Les demandes pour cette prime continuent de nous arriver tous les jours de plus en plus nombreuses et pressantes, c'est pourquoi nous avons résolu de faire faire un nouveau tirage de 50,000 copies de cette belle image en couleurs et D'EN DONNER UNE à toute personne qui se présentera à nos bureaux ou chez nos agents avec **Six Coupons** du JOURNAL. Les coupons ne sont pas numérotés et plusieurs coupons du même jour sont acceptés. Les personnes résidant en dehors de Montréal et qui nous enverrons des coupons pour recevoir leurs images par la malle, devront nous envoyer un timbre de deux sous pour les frais de poste. Hâtez-vous de collectionner les coupons et de nous les envoyer, car le tirage de cette seconde édition, pour être considérable, sera à peine suffisant pour répondre à la demande du public et la publication des coupons cessera le 31 juillet. DÉTACHEZ CE COUPON.

LA GREVE DE L'ACIER

Le président Shaffer est sur le point d'ordonner une grève générale dans toutes les usines du syndicat de l'acier

L'excitation est intense. On craint des troubles

Les dernières nouvelles de la grève des ouvriers du syndicat de l'acier annoncent que l'interêt continue toujours de se concentrer à Mackeesport. Une grande excitation régnait à ce dernier endroit, hier, par le fait qu'un bon nombre de gardiens ont été postés aux Demmler Fin Plate Mills et que la rumeur circulait qu'on est à prendre des mesures pour remettre ces usines en opération avec des ouvriers non-unionistes, lundi.

Percy Bonner, gérant de l'usine Monessen, célèbre par les succès qu'il a obtenus dans nombre d'autres grèves qu'il a réussi à briser, prendra, dit-on charge de l'usine. La situation était si tendue, hier, que le Rév. Stuart Sharp s'est empressé de venir en ville, demander en grâce aux officiers de ne rien tenter, car il en résulterait certainement une émeute sanglante.

Les autorités de l'usine Dewies Company ont annoncé qu'elles ont l'intention de faire marcher l'usine bientôt avec des ouvriers non-unionistes. La police de Mackeesport sera chargée de protéger les nouveaux employés contre les attaques des grévistes.

Tout indique que les employés de la National Tube Company de Mackeesport se mettront en grève aujourd'hui ou lundi.

La majorité des employés font partie de la Amalgamated et bien qu'ils aient reçu une augmentation de salaire le ler juillet, ils se proposent de se mettre en grève pour prêter main forte à l'association.

Le gérant Cooper du "Wood Plant", de Pittsburg, a déclaré hier, que l'usine sera remise en exploitation d'ici à quelques jours. Si la police de Mackeesport ne fait pas son devoir, la ville et le maire Black seront poursuivis.

A Wellsville, tout est calme. Quatre usines sont en opération et le gérant Brookman se prépare à faire repartir tout l'établissement lundi.

Aujourd'hui, est jour de paie. Les grévistes recevront l'argent qui leur revient.

La grande assemblée qui devait avoir lieu en plein air, hier soir, a été remise. Les chefs ont craint de ne pouvoir garder une telle foule dans les limites de la loi, ce qui leur ferait perdre la sympathie du public.

On s'attend à ce que le président Shaffer ordonne la grève générale dans tous les établissements du syndicat, samedi ou lundi.

PROFANATION

Des ivrognes ont pris l'habitude d'aller cuver leur whiskey dans les églises

Il y a des ivrognes qui ne doutent de rien, quelques-uns vont même jusqu'à se convaincre de leur salut en mettant leur confiance en Notre-Dame de Bonsecours, "Stella maris". Ils ne s'imaginent pas, les pauvres, une fois qu'ils ont attrapé le mal de mer, après de trop copieuses libations, que leur présence dans le Saint lieu est une profanation, et ils vont s'abîmer dans d'interminables méditations sur l'alcoolisme dans l'ordre social, dans la petite chapelle de Notre-Dame de Bonsecours.

A les voir ainsi agenouillés, écrasés, confondus, inertes à force de se recueillir, on est naturellement porté à l'édification. Tant de repentance et d'humilité chez ces humbles dont les vêtements n'ont pas toute la fraîcheur originelle, serait une salutaire leçon pour les grands, les riches, les puissants qui jonglent avec les dollars, sans trouver même le temps de se découvrir devant une église.

Malheureusement, cette immobilité est trop tenace pour édifier longtemps, et il ne faut pas passer souvent devant ces statues pour s'empoisonner d'une haleine de whiskey fermenté, de gin en "draught" et d'autres tor-boyaux du même acabit.

M. l'abbé Filiatrault a déjà fait chasser de Bonsecours, plusieurs de ces trop fervents pénitents ; mais il paraît que l'endroit leur plait puisqu'ils y retournent chaque jour.

Hier après-midi, alors qu'il faisait sa ronde, un constable aperçut un homme qui priait à la façon des disciples de Mahomet, quand le marabout clame le coucher de Phœbus, du haut du minaret. Le front dans la poussière de l'allée centrale, l'homme priait, priait, priait.....

Rien ne pouvait le distraire, ni les plaintes d'une homme affolé de se trouver là sans réussir à s'échapper, ni les voix stridentes des sirènes du port, ni la présence de l'homme à la tunique bleu et aux boutons jaunes.

Le bon et patient policeman se sentait pris d'une grande sympathie pour cet homme modèle, et il était anxieux de voir sa figure, sans doute illuminée...

L'homme roula sur lui-même sa tête servant de pivot, et une joviale et bonne grosse fasse enluminée vint tuer dans l'œuf les illusions naissantes du naif policier.

L'homme à la face réjouie fut traîné au dehors, malgré ses grognements incohérents, entrecoupés de hoquets précurseurs de quelque catastrophe, et de là remorqué jusqu'au poste voisin.

Il comparaîtra devant le recorder et paiera probablement $5.00 pour apprendre à prier autrement.

CET ATTENTAT

M. George E. Burns, chef du bureau des détectives du Pacifique Canadien, dit qu'il n'a pas entendu parler de l'attentat relaté dans un journal d'hier après-midi et qui aurait eu lieu sur la voie ferrée, près de la rue Canning.

M. Burns dit qu'il aurait été mis au courant de cette affaire, si seulement elle avait eu lieu.

M. LS. FRECHETTE

Le fils de notre poète national est gravement malade en France

Madame Louis Fréchette doit s'embarquer demain à bord du "Garth Castle," de la Compagnie Franco-Canadienne. Elle se rend à Pau (Basses-Pyrénées), pour y assister son fils, Louis, qui y est gravement malade, a dit une dépêche.

Le fils de notre poète national a quitté Montréal il y a plus d'un an, pour voyager dans les mers du sud.

COUPS DE TELEPHONE

Le 85eme

Tout semble indiquer que le 85ème bataillon sera sous peu officiellement classé au nombre des régiments de ville.

Le sergent de couleurs de Chévigny, du 65ème, a permuté au 85ème avec le grade de sergent-major et entreprendra, avec le dévoué major Carrière, de faire du 85ème le digne rival du 65ème.

De la gourme

Un des vétérinaires du gouvernement, M. Boucher, a découvert huit cas de gourme parmi la population chevaline d'Ottawa.

Business

La Banque de Commerce a acheté la Banque de la Colombie Anglaise et obtenu du gouvernement l'autorisation de porter son capital de six à huit millions pour payer cet achat de deux millions.

Ça se brouille

Le comité civique de la réception du duc d'York, à Ottawa, menace de démissionner si le Conseil retire l'octroi de $10,000 que celui-ci a voté jeudi soir. L'échevin Davidson a donné avis de reconsidération de la motion octroyant cette subvention.

C'est un meurtre

Le jury du coroner a déclaré hier soir que Mademoiselle Morrisson, dont le cadavre a été trouvé dans l'Outaouais, a été assassinée par une personne inconnue.

Feux de forêt

Le gouvernement d'Ontario, conformément au rapport de M. Thos. Southworth, directeur de la colonisation a décidé de dépenser immédiatement une somme de $7.000 pour la construction des chemins dans la région du Témiscamingue, afin de venir en aide aux colons éprouvés par les derniers feux de forêt.

Et Brodeur ?

Les appartements de l'orateur de la Chambre des Communes seront complètement remis à neuf. Lord et lady Minto s'y installeront pour recevoir le duc et la duchesse de Cornouailles au nom du gouvernement.

Merveilleux service

Quelques jeunes de Kingston, qui font partie de la police montée de Baden-Powell, dans le Sud-Africain, se plaignent qu'ils n'ont pas reçu de lettres depuis leur départ, bien que leurs familles leur aient écrit chaque semaine.

De la Bisbille

M. James H. Metcalfe, qui, il y a quelque temps, acceptait la direction de la Kingston Fair Association, vient de résigner, parce qu'il ne s'entend pas avec un des officiers de l'association.

Ils protestent

Les officiers du recensement de Toronto protestent parce qu'on a diminué leurs comptes de $10.00 à $15.00, bien qu'ils les aient préparés, disent-ils, selon les ordres du département.

Nos mines

Les frères Ferguson, de Toronto, ont acheté la mine d'argent, d'ambre et de mica découverte sur la ferme Campbell, (Canton Bedford), ils en commenteront immédiatement l'exploitation.

De l'or, s. v. p.

Les grandes spéculations sur les blés vont bientôt commencer, et pour répondre à la demande d'argent que nécessitent ces opérations, nos banques canadiennes se préparent aux affaires, en retirant de l'étranger les quelques dollars qu'elles y ont placés.

La banque de Montréal recevra aujourd'hui $200,000 en or américain de la National City Bank of New-York, qui lui aideront à satisfaire ses clients.

Bonne prise

Un canadien-français de Montréal, Edouard Gauthier, a été arrêté hier à Rochester pour vol de grand chemin. On a trouvé sur lui une quantité de chèques. La police croit tenir en lui un dangereux faussaire.

ON PARIE $500

Que Lorenzo Prince sera le champion de la course des journalistes autour du monde

Le résultat de la course autour du monde faisait le sujet des conversations à l'hôtel Windsor, hier soir. D'aucuns disaient que Fitzmorris, le concurrent du "Chicago American" était vainqueur, et d'autres réclamaient la victoire pour Prince, de "La Presse." Ces derniers sont d'avis que le voyageur de Chicago ne s'est pas conformé aux conditions du concours et qu'il n'est arrivé en avant qu'à coups de billets de banque.

Un riche négociant de New-York, de passage au Windsor, M. Schwartz, a parié $500 avec M. Davis, courtier de Chicago, que si Prince était à Montréal le 29 du courant, il était le véritable vainqueur et qu'il avait établi le record.

Dans tous les cas les organisateurs du concours, "Le Matin" et "Le Journal", de Paris, devraient s'enquérir si les concurrents se sont conformés aux conditions et décerner la palme à qui de droit.

MAITRE LACOMBE

Le député de Sainte-Marie plaide sa première cause

Maître Albini George Lacombe, médecin et député de la division Sainte-Marie, a plaidé hier matin sa première cause devant le recorder Poirier.

Il s'agissait de défendre un individu accusé d'avoir menacé un voisin avec une hache.

Mtre Lacombe prétendit que pour constituer une menace à main armée, selon l'esprit de la loi, il faut que l'agresseur soit à une distance assez rapprochée de son adversaire pour pouvoir lui infliger des blessures.

Ainsi, un individu posté à Montréal et armé d'un bâton faisant des menaces à un cultivateur labourant son champ à Longueuil, pourrait difficilement être convaincu d'avoir voulu tuer son compatriote.

Puis, rapprochant les distances jusqu'à celle existant en l'espèce, Mtre Lacombe démontra que son client n'était animé d'aucune intention criminelle.

La cour lui donna gain de cause, le prévenu fut libéré, et Maître Lacombe félicité sur le succès de sa première cause.

Augmentation Constante ... Des Ventes

La Cause — Qualité Inabordable

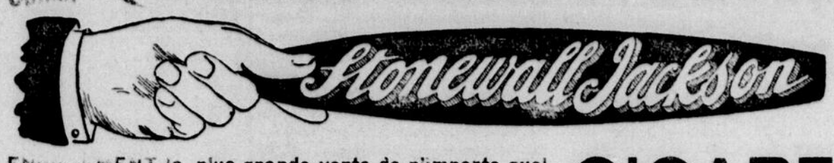

ENORMEMENT la plus grande vente de n'importe quel au Canada. CIGARE

CRISPI MOURANT

Le vieil homme d'état s'affaiblit continuellement

Sa carrière

Naples, 26— Francisco Crispi, l'ancien premier ministre d'Italie, qui a été gravement malade pendant plusieurs jours semble graduellement s'affaiblir.

François Crispi, homme politique italien, né à Ribera (Sicile) en 1819. Avocat à Naples, il se jeta avec ardeur dans le mouvement qui amena, en 1847, l'insurrection de Sicile. Elu député au parlement sicilien, il fit partie, comme secrétaire général de la guerre, du ministère formé par le gouvernement provisoire. Quand la Sicile, en 1849, retomba sous le joug de Ferdinand II, M. Crispi se rendit en France, où il resta dix ans. Il fut l'âme de l'insurrection qui éclata en Sicile en 1860, et suivit, en qualité de commissaire civil, l'expédition de Garibaldi. Il se montra favorable à l'annexion de la Sicile à l'Italie, sous Victor-Emmanuel. Elu à Palerme député au premier parlement italien, il devint, par son esprit politique et son talent oratoire, le chef de l'opposition. Quand le parti libéral de gauche arriva enfin aux affaires, M. Crispi fut élu président de la Chambre des députés (1876). Président du conseil par intérim des affaires étrangères (7 août 1887); dans son voyage à Friedrichsruhe, vers la fin de 1887, il scella l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne et prit les ordres de M. de Bismarck contre la France et la Russie. De nouveau président du conseil des ministres à la mort de M. Depretis, 1887, M. Crispi continua sa politique agressive contre la France et ruineuse pour son pays. Par suite de la triple alliance, des expéditions militaires en Abyssinie, où l'Italie eut une série d'échecs, et les ruineuses dépenses nécessitées par l'armée et le matériel de guerre, le déficit augmenta de plus en plus dans les finances italiennes. La dénonciation des traités de commerce avec la France acheva de ruiner l'Italie ; ainsi, en 1891, le ministère Crispi, mis en minorité au parlement, dut-il donner sa démission. Appartenant au parti radical, M. Crispi fut au pouvoir l'agent sectaire de la franc-maçonnerie italienne, faisant une guerre incessante à la papauté, et en prenant toutes les mesures vexatoires et iniques contre les institutions religieuses et charitables de son pays.

Ses successeurs n'avant pu trouver les moyens de subvenir aux charges imposées à l'Italie par le renouvellement de la Triple alliance, et l'Italie se trouvant en outre dans une situation critique par les mouvements révolutionnaires des "fasci", M. Crispi fut rappelé au pouvoir (déc. 1893) afin de remédier aux maux causés par sa politique. Le succès n'a pas encore répondu à l'attente du roi Humbert. (mars 1894.)

Les dernières années de Crispi ont été passées dans la retraite.

UN SPORTSMAN

Le marquis de la Gaudara, descendant d'une des plus nobles familles d'Espagne, doit arriver à Montréal lundi.

Le but de son voyage est de se rendre compte de la réputation de nos lacs poissonneux et de nos bois giboyeux.

Il ira passer quelques semaines dans la région du Témiscamingue pour y faire la pêche à l'achigan.

PROMOTION MERITEE

Nous apprenons avec plaisir que notre ami, M. J. P. Dubé, employé de la Banque Nationale, succursale de Montréal, vient d'être promu au poste de compteur-receveur. M. Dubé est un jeune homme sobre, travailleur, rompu aux affaires, et nous ne doutons pas qu'il ne soit appelé à occuper les plus hauts postes dans un avenir assez rapproché.

NOUVELLE COMPAGNIE

George H. Flint, manufacturier, Walter H. Laurie, manufacturier, Frédérick E. Nelson, marchand, James N. Greenshields, avocat, et William O. Taylor, médecin, tous de Montréal, ont obtenu des lettres patentes avec capital de $500,000 pour tenir des ateliers de construction de machines à Montréal.

L'UNIVERSITE QUEEN

Le professeur de Kalb, ancien professeur de minéralogie et de génie minier à l'Université Queen, à Kingston, était de passage à Montréal, hier. Il a parlé en termes élogieux de

Selon lui, sur quelques points, le Queen est supérieur à toute autre université du continent, principalement dans le département des mines. Le laboratoire est le plus complet du Canada et toutes les machines sont de grandeur naturelles.

FEU LEON AUGER

La dépouille du malheureux jeune Léon Auger, fils de feu le régistrateur de Montréal-Est, décédé le 24 du courant à Clinton où il était employé au Illinois Railway Co., est arrivé hier soir à Montréal et a été déposée chez le frère du défunt, 23, Montée du Zouave. Les funérailles auront lieu ce matin et le service funèbre sera célébré plus tard.

Léon Auger a succombé à l'appendicite.

CIGARE DE L'UNION 184-jn.o

AVEC UN BRAS CASSE

Un pauvre diable vient à pied du Bout de l'Ile à l'hopital Notre-Dame

George Ste-Marie s'est présenté hier soir à l'hôpital Notre-Dame pour faire panser un bras cassé. Il avait à peine donné quelques explications aux médecins qu'il tomba sans connaissance. Il s'est infligé cette blessure en dégringolant de sa voiture, hier midi, au Bout de l'Ile. Le malheureux, ne trouvant pas de médecin s'en vint à l'hôpital à pied, étant trop pauvre pour se payer une voiture ou un tramway.

C'EST ENCORE UN COMMIS-VOYEGEUS

M. Vidal, commis-voyageur de Québec, pour célébrer son arrivée à Montréal, s'énivra hier soir comme peut s'énivrer un commis-voyageur, qui s'en donne la peine. Après s'être mis dans un état tout à fait pitoyable, il s'aventurer est le mot propre. Malgré toute sa bonne volonté, à l'angle des rues St-Jacques et St-Lambert, ses jambes lui refusèrent tout appui en s'étalant sur le trottoir, s'infligea une légère blessure au cuir chevelu, qui eut pour résultat de la dégriser.

INCENDIES

Hier après-midi, la commission du feu de St-Henri a fait l'essai d'une valve perfectionnée adoptée aux bornes-fontaines, connue sous le nom de "cut off" et inventée uar le chef Tremblay.

Le résultat a été très satisfaisant, et il est probable que dans un avenir rapproché toutes les bornes-fontaines de la ville de St-Henri seront munies de cet appareil.

Hier après-midi, vers 3.30 heures, les pompiers furent appelés chez M. Jos. Chaput, boucher, 118 rue Logan. L'auvent du magasin était en feu. Pas de dommages.

L'abbé Lavoie

Nous regrettons d'apprendre la mort subite, arrivée hier soir, au village d'Alfred, comte de Prescott, de M. l'abbé Lavoie, anciennement curé de St-Joseph d'Orléans.

M. Lavoie vivait retiré au village d'Alfred depuis un an environ.

M. Lavoie était âgé de 64 ans et était membre de la caisse ecclésiastique.

PERSONNEL

—M. George-Etienne Boileau, fils du notaire G. Boileau, de Sainte-Geneviève, ainsi que M. Raoul Labrosse, fils de M. Louis Philippe Labrosse marchand de Saint-Eugène, partent ce soir pour Saint-Hyacinthe où ils doivent entrer au noviciat des Révérends Pères Dominicains.

A L'ILE GROSBOIS

Le grand succès remporté par le membres du Club "Chez Nous", à leur bonnet [illegible] la semaine dernière, a décidé le docteur J. R. Lalonde, secrétaire, a redoublé d'ardeur à la préparation d'un seconde excursion et illumination suivie d'un feu d'artifice plus grandiose encore que le premier.

Tous les invités connaissent le coup d'œil féérique qu'offrait l'Ile Grosbois, d'œil féérique vu'offrait l'Ile Grosbois, ce soir-là, l'illumination, les centaines de lanternes vénitiennes suspendues çà et là, dans les arbres, le feu d'artifice, les décors magnifiques de la superbe salle de danse, tout faisait croire à la foule accourue à l'invitation du Club "Chez Nous", et aux habitants de l'Ile Grosbois, qu'ils se trouvaient pour quelques heures transportés sur les bords de Venise.

Nous souhaitons le succès mérité aux organisateurs de cette saine récréation. Beaucoup se promettent de ne point manquer cette fois-ci le plaisir d'assister à cette fête qui promet d'être plus grandiose que la première.

Parmi les visiteurs de l'Ile, nous remarquons à l' "Island House", Melle Lespérance, (Montréal,) M. Godbout, (Montréal,) M. W. Kniffer, (Meriden, Conn.,) M. et Madame Truau, (Boston, Mass.,) Madame S. Fortin, (Honolulu, Hawai,). etc.

M. Occellier

Chantera la semaine prochaine deux mélodies du dernier recueil d'Ernest Lavigne: "Après l'hiver" et "Lorsque ma main frémit...." l'orchestration a été faite par M. Lavigne lui-même.

FRUITS... LEGUMES

M. CONNOLLY

25 et 26 Marché Bonsecours

177 TEL. M. 604

LA TEMPERATURE

Indiens de Caughnawaga.

Bureau météorologique, Toronto, 26.— 8 p.m. Il y a eu des averses et des tempêtes électriques aujourd'hui dans les territoires du Nord-Ouest et le Manitoba. Ailleurs en Canada, le temps a été beau.

Températures minima et maxima:—Victoria, 50-62; Kamlooks, 58-72; Edmonton, 50-54;; Qu'Appelle, 60-70; Winnipeg, 58-78; Port Arthur, 48-86; Parry Sound, 54-78; Toronto, 56-74; Ottawa, 52-78; Montréal, 54-72; Québec, 58-76 Halifax, 57-74.

Probabilités:—

Vallée d'Ottawa et régions de Montréal et de Québec. Vents légers à modérés, beau et chaud. Golfe et province mariel-mes.—Vents légers à modérés; beau et chaud.

OU ALLEZ-VOUS ?

En sixième page l'heure des trains d'aujourd'hui.

AUJOURD'HUI

Proctor—"Our flat" et "The Game of Three"— et vaudeville.

Théâtre National Français—" Carmen " matinée et soirée.

Théâtre Français—"The Charity Ball".

Parc Sohmer—Vaudeville et musique.

Parc Riverside—Vaudeville et musique.

SPORT—Deuxième course de yachts de la série pour la coupe Seawanhaka, sur le lac St-Louis.

Lacross—National vs Montréal, terrain de la M.A.A.A., à 3 1-2 h.

Regates à Lachine.

Courses des chevaux au parc de Lotimier, à 3 hrs. Match de Bivouac et Jewell.

Dimanche. — Combat au sabre, à cheval, au parc de Lorimier, à 3 hrs, entre Duncan C. Ross, et les champions d'Angleterre, de France, des Etats-Unis.

Lacrosse.—National vs Montreal, terrain de d'exhibition entre les Mascottes et les

DECES

LAURENCE.—En cette ville, le 26 courant, est décédé à l'âge de 13 ans, 9 mois, Urgèle, fils de Antoine T. Laurence.

Les funérailles auront lieu lundi, le 29 courant. Le convoi funebre partira de la demeure de son père No 670 rue Sherbrooke à 7 1-2 heures a.m. pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 188-2

Photo-Gravure...

Vignettes et Gravures pour Catalogues, Pamphlets, Livres illustrés, Journaux, etc.

Spécialités: Demi-Ton Half-Tone)(

J. L. Lescaton

1784 NOTRE DAME ST

Toutes vos commandes sont exécutées dans le plus court délai possible. 50-n-mj

LIVRES! LIVRES!

Pour distribution de prix aux enfants d'écoles.

VARIETE CONSIDERABLE

Demandez notre CATALOGUE

Napoléon Giroux

1641 RUE NOTRE-DAME, - MONTRÉAL

MALADIES DE LA

Peau, du Cuir Chevelu

et des Organes Génito-Urinaires

Acné, Eczéma, Psoriasis, Pellicules, Chute des Cheveux, POILS FOLETS, MOLES, détruits par Electrolyse. Impuissance, Varicocele, Pertes séminales, Cystite, Gonorrhée, Gleet, Stricture traités par

Dr H. J. BRODEUR

Spécialiste de Paris—130 RUE BLEURY. Office: 10 à 12 hs, 1.30 à 5 hs, 7 à 8.30 hs. Dimanche, 1.30 à 3 hs. Bell Tél. 2182 Main. 178-n

$1,500.00 PAR ANNEE

Désirez-vous gagner ce montant ? Avez-vous de l'intelligence, du tact et de l'énergie ? Etes-vous bien connu ? Alors écrivez à

J. HENRY MILLER,

Gérant pour Québec et l'est d'Ontario, 144-jn.o. 103 Temple Building, Montréal.

Fils et Filets en Fil de Fer toutes les dimensions en stock.

THE THOS FORRESTER CO. LTD
325 rue St-Jacques, Montréal

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Electrique, Limitée, propriétaire Milton McDonald, gérant, 76 rue St-Jacques.